LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: ennuagement graduel. Possibilité d'averses en soirée. Maximum de 25. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Vol. LXXI — No 199 | Montréal, samedi 30 août 1980 | 25 CENTS

films du monde

D'émouvantes héritières

par Richard Gay et Francine Laurendeau

Dans la section Cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain, il ne faudrait pas rater le dixième long métrage de la réalisatrice hongroise Marta Meszaros, dont les montréalais ont pu voir, il a quelque deux ans, *Neuf mois*, avec l'excellente comédienne Lili Monori. Le film se terminait par un accouchement.

Dans *Les Héritières*, Lili Monori incarne cette fois le rôle d'une femme stérile et désespérée de l'être. Convaincue que sans enfant, le couple qu'elle forme avec son mari ne survivra pas, et aussi parce qu'elle devra produire un héritier pour avoir droit à un héritage, une riche bourgeoise demande à sa nouvelle amie, Irène, de lui faire un enfant avec son mari. Tout simplement. Ça se passe en 1936, l'année

Voir page 14: Films

culture & société



Clémence Desrochers

La solitude ne sied pas à Clémence Desrochers. Après trois ans d'une discrète maturation, cela nous vaut des retrouvailles, à compter du 4 septembre, au Théâtre du Nouveau Monde. Nathalie Petrowski tente de cerner la Clémence timide, comique, mélancolique, tout attentive à un public qu'elle n'entend pas décevoir.

— page 15



Le Centre Monchanin

Même si son réseau d'influence touche les deux Amériques et si des Européens y collaborent sporadiquement, le Centre interculturel Monchanin conserve une discrétion exemplaire. Clément Trudel a rencontré la directrice de ce centre orienté vers les contacts interculturels Kalpana Das, et le directeur de la *Revue Monchanin*, Robert Vachon.

— page 15

La tutelle à la CECM était légale

par Bernard Morrier

La mise en tutelle de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) par le gouvernement du Québec, le 1er juin 1980, était tout à fait légale, de même que la nomination du tuteur, M. Jean-Guy Duchaine, qui avait alors signé la convention collective et le protocole de retour au travail avec l'Alliance des professeurs de Montréal.

C'est la décision qu'a rendue hier le juge André Biron, de la Cour supérieure.

Dans le dossier, la CECM avait saisi le tribunal d'une requête pour jugement déclaratoire visant, dans un premier temps, à faire déclarer inapplicable à l'organisme scolaire l'article 14 de la Loi sur l'instruction publique, article en vertu duquel, par décret du gouvernement, les pouvoirs de la CECM, relativement à la négociation et à la conclusion d'une convention collective avec les professeurs, y compris le protocole de retour au travail, furent suspendus jusqu'au 3 juin, c'est-à-dire jusqu'au moment où M. Duchaine en arrive à la signature d'une entente.

Dans un deuxième temps, la CECM demandait que, pour le cas où la Cour en viendrait à la conclusion que l'article 14 s'applique à la CECM, M. Duchaine devait exercer ses pouvoirs sans aucune directive, pression ou dictée du gouvernement ou de quiconque agissant en leur nom ou connaissance.

Le juge Biron estime que l'article 14 s'applique à la CECM, pour la mise à exécution du décret gouvernemental, déclare valide ce décret, de même que la convention collective et le protocole de retour au travail, et déclare que M. Duchaine pouvait légalement agir sous la dictée du ministre de l'Education et/ou du gouvernement du Québec.

La CECM avait prétendu que l'intervention gouvernementale était illégale parce qu'elle allait à l'encontre des pouvoirs qui lui sont garantis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Le juge Biron explique cependant qu'il ne répugne pas de présumer que c'est parce que le législateur a voulu agir à l'intérieur des limites constitutionnelles que le décret gouvernemental enlève moins de droits que ne le permet le texte de l'article 14 lui-même.

«La Cour n'aurait pas hésité, dit-il, à déclarer inconstitutionnelle une disposition législative provinciale qui aurait aboli tous les pouvoirs de la CECM, ne fut-ce que pour un temps limité. Mais comme seuls certains pouvoir, sans rapport avec la confessionnalité des écoles, ont été suspendus, et considérant que le gouvernement aurait pu imposer la même décision dans une situation analogue en vertu de la loi de 1861, la Cour doit conclure que, dans l'espèce, l'application de l'article 14 de la Loi sur l'instruction publique à la CECM n'a pas préjudicié à des droits ou privilèges reconnus par la loi, lors de l'Union en 1867.»

Avant de clore ce sujet, le juge Biron note; sans en faire un motif de jugement, l'ambivalence de la position de la CECM qui, d'une part, s'insurge de ce qu'on lui retire ses pouvoirs de négociation d'une partie des clauses qui la lie à ses enseignants, invoquant une violation de garantie constitutionnelle, alors que, d'autre part, elle était prête à abandonner à un conseil d'arbitrage formé par les parties, le pouvoir de trancher ces ques-

Voir page 14: La CECM

Un accord paraît possible à Gdansk

La crise s'aggrave en Pologne

VARSOVIE (d'après AFP) — La situation ne cesse de se dégrader en Pologne, où le mouvement de grève a gagné plusieurs autres villes, en dépit des menaces du gouvernement et des appels à la modération de l'Église et des grévistes de Gdansk.

Seule lueur d'espoir: les premiers signes d'une possibilité de règlement de la crise sont apparus hier soir au terme d'une semaine entière de pourparlers serrés entre la commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes de Gdansk et le comité local de grève inter-entreprises (MKS).

Les experts du gouvernement et ceux que les grévistes ont fait venir de Varsovie pour les conseiller se sont réunis à deux reprises en comité restreint dans le courant de la journée pour examiner la question cruciale des «syndicats libres» et, selon un porte parole du MKS, M. Lech Walesa, ils sont parvenus à un «accord à 90 pour cent».

Pour la première fois depuis le premier contact entre les représentants des grévistes et ceux du gouvernement, vendredi dernier, l'optimisme prévalait des deux côtés. «Nous commençons à nous comprendre, a dit M. Walesa, nous apercevons la ligne d'arrivée».

M. Walesa qui a fait cette annonce dans la grande salle de conférence du chantier Lénine où se réunissent les quelque 800 délégués du MKS a été chaleureusement applaudi. Il leur a demandé de retourner dans leurs usines respectives et d'informer leurs camarades de la «bonne nouvelle».

Selon les indications recueillies hier soir dans l'entourage du présidium du MKS, il restait pour le comité restreint à mettre au point le «protocole final» de ses travaux et à le soumettre au présidium ainsi qu'au vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Jagielski.

On s'attend que la rédaction du document leur prenne toute la nuit. Toutefois, les experts des deux parties se déclaraient confiants d'obtenir l'accord de leurs mandants respectifs et un rendez-vous a été pris pour ce matin avec le vice-premier ministre.

Le présidium du MKS a exposé sa position sur la question de syndicats libres dans un document remis jeudi au vice-premier ministre. Ce texte indique que «le gouvernement garantira et assurera le plein respect de l'indépendance et de l'autogestion des nouveaux syndicats (libres) tant en ce qui concerne leurs structures que leur fonctionnement à tous les niveaux».

Le gouvernement, ajoute le document, doit «garantir que les nouveaux syndicats ne feront l'objet d'aucune discrimination par rapport aux autres syndicats (officiels).

Le texte indique d'autre part que «les syndicats libres n'envisagent pas de jouer le rôle d'un parti politique, ne mettent pas en cause le rôle de dirigeant du parti, respectent la constitution et les alliances de la Pologne».

Parmi les revendications qui restent en suspens — en cas d'accord sur les syndicats libres — figurent encore les questions délicates de la censure, de la libération des prisonniers politiques et de l'indexation des salaires sur le coût de la vie. On indiquait à ce sujet, dans l'entourage du présidium, que les grévistes ne reprendraient pas le travail tant que ces questions n'auront pas été réglées.

En outre, M. Walesa faisait état hier soir d'une information en provenance de Varsovie selon laquelle plusieurs dissidents, parmi lesquels MM. Jacek Kuron et Adam Michnik du KOR (Comité d'autodéfense sociale) ont fait l'objet d'un mandat de détention valable pour trois mois. Il a annoncé qu'il réclamerait leur libération dès la reprise des pourparlers avec M. Jagielski.

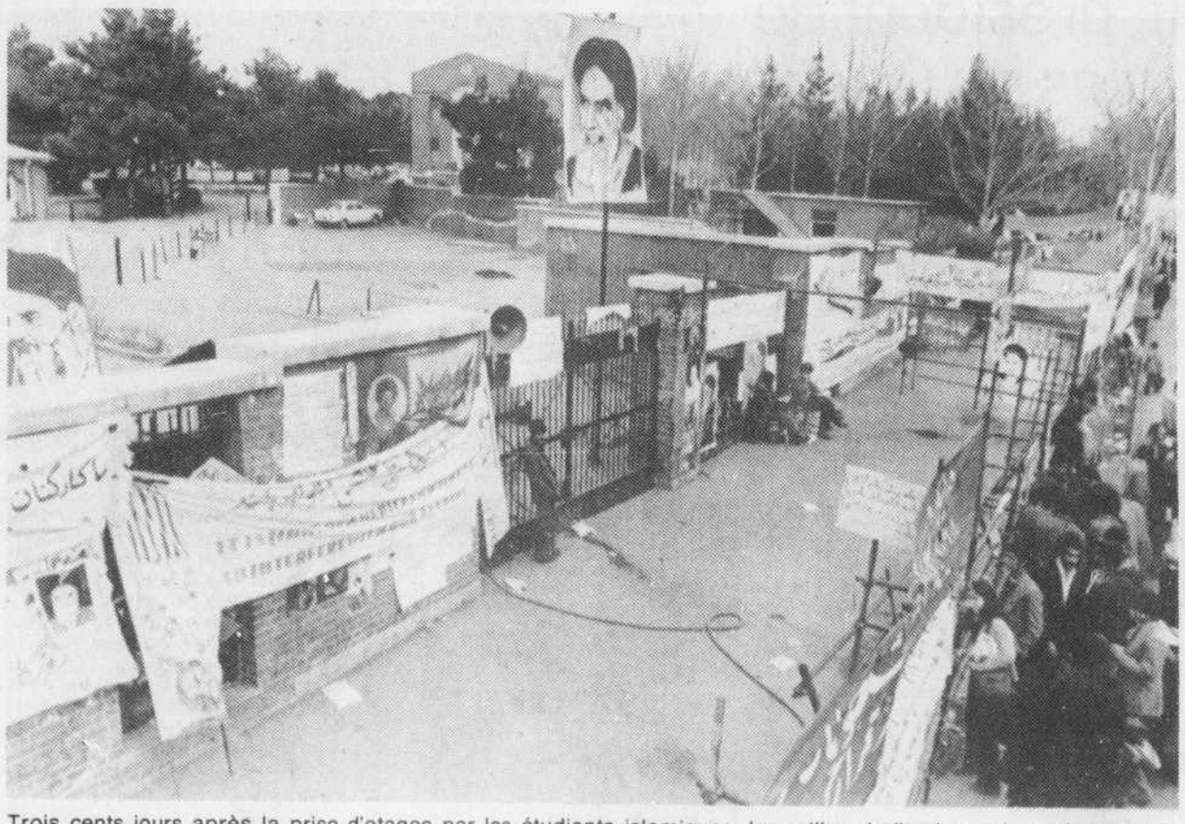
Cette question, estimait-on à Gdansk, est de nature à empoisonner à nouveau les négociations. Le vice-premier ministre, M. Kazimierz Barcikowski, président de la commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes de Szczecin, a évoqué hier soir à la télévision l'activité des «adversaires du socialisme» qui veulent utiliser les difficultés actuelles de la Pologne.

Dans l'entourage de M. Walesa on indiquait toutefois que la libération des dissidents ne serait pas un préalable à la reprise des pourparlers.

Selon des sources dissidentes, l'un des 11 dissidents arrêtés par la police a été inculpé hier d'activités contre l'État. On ignore la nature exacte du chef d'accusation retenu contre M. Ludwig Dorn, directeur du journal dissident Glow (Voix), qui est également membre du KOR, la principale organisation dissidente polonaise.

Parallèlement, le mouvement de grève a continué de s'étendre hier. Rybnik et Bielsko Biala (périphérie de Katowice) en Silésie, Bydgoszcz (300 km au nord-ouest de Varsovie) et Walbrzych (375 km au sud-ouest), ville proche de Legnica, PC des forces soviétiques en Pologne, ont

Voir page 14: Pologne



Trois cents jours après la prise d'otages par les étudiants islamiques, les grilles de l'ambassade américaine de Téhéran n'attirent plus qu'une maigre foule de curieux et de manifestants. Les 52 otages américains attendent toujours que le Parlement iranien veuille bien décider de leur sort. (Voir information en page 5). (Photolaser AP)

Lundi, Fête du travail, LE DEVOIR ne sera pas publié. Tous nos bureaux seront fermés à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

Pour qu'un déblocage constitutionnel intervienne

Les premiers ministres devront trancher

par Claude Turcotte

OTTAWA — Les ministres chargés de préparer la conférence constitutionnelle de septembre, même après les nombreuses heures de travail qu'ils ont fourni au cours de l'été, ont été incapables, en mettant fin à leurs pourparlers hier, de prédire avec une certaine fermeté que le déblocage aura bel et bien lieu cette fois.

Dans neuf jours exactement, ce sont les premiers ministres qui se réuniront à Ottawa pour poursuivre les négociations là où leurs représentants les ont laissées hier.

Selon les pronostics fait par MM. Jean Chrétien et Roy Romanow, co-présidents, la conférence de septembre aura des chances de réussir relativement bien «si l'esprit qui s'est manifesté surtout depuis deux ou trois jours persistent».

M. Claude Morin, représentant du Québec, a souligné pour sa part qu'au cours de ces discussions préliminaires «on s'est quand même entendu pour aller au fond des sujets». Le ministre s'est de plus permis d'ajouter que cela n'était jamais arrivé auparavant.

Le chef de la délégation québécoise a prévenu qu'en cas d'échec à la conférence de septembre, il ne faudra pas prendre pour acquis que ce sera la faute des provinces, rappelant que sur plusieurs des 12 points à l'étude, les provinces s'entendent assez bien.

Sans que l'unanimité soit complète, il est vrai qu'à la fin des travaux, hier, toutes ou la plupart des provinces avaient réussi à établir un certain consensus sur environ sept points parmi les 12 à l'ordre du jour.

Ces consensus ne doivent cependant en aucune façon être considérés comme des engagements fermes, car aucun gouvernement n'a fait de promesse officielle, de telle sorte que ce qui avait l'air d'un consensus hier pourrait être un important sujet de désaccord demain, au gré des événements.

On doit noter que souvent, dans ces pourparlers, un gouvernement donne son appui à un élément quelconque pour recevoir celui d'une autre province sur un autre plan. C'est ce qu'on pourrait appeler des échanges de bons procédés.

Il n'en reste pas moins que le rapprochement des provinces au cours des derniers jours, laisse le gouvernement fédéral à l'écart sur plusieurs points. Les provinces elles-mêmes sont divisées sur quelques points majeurs, sans lesquels on ne peut pas concevoir un véritable déblocage constitutionnel.

Des divergences persistent en effet sur la charte des droits, les pouvoirs sur l'économie, la propriété des richesses naturelles et, dans un degré moindre, sur les richesses naturelles au large des côtes.

Pour que la conférence de septembre apporte des résultats tangibles, il faudrait que les gouvernements sachent faire des compromis «au moment crucial», selon l'expression utilisée par M. Jean Chrétien.

Par ailleurs, le ministre fédéral de la Justice n'a pas jugé bon, avec l'arrivée d'un climat plus harmonieux dans les discussions des derniers jours, de retirer la menace d'un rapatriement unilatéral de la constitution.

M. Chrétien s'est cependant défendu d'avoir déjà mentionné que le gouvernement procédera au rapatriement unilatéral s'il n'y a pas accord sur cinq ou six points en septembre.

À part l'Ontario, qui souhaite comme Ottawa un rapatriement rapide, toutes les provinces s'opposent à une action unilatérale. Pour sa part, M. Romanow disait qu'il demeure inquiet mais tout de même moins inquiet si l'esprit de collaboration des derniers jours persiste.

M. Morin, de son côté, soutenait que si M. Trudeau décidait de procéder seul, cela pourrait n'être qu'une «victoire éphémère». Quoiqu'il en soit, on a beaucoup moins parlé de cette question dans les derniers jours de la réunion qu'au début de la semaine, alors que les provinces ont exprimé très clairement leur opposition.

Un autre sujet fort délicat demeure en suspens: le préambule. La discussion

Voir page 14: Conférence

Bruits de remaniement ministériel à Québec

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Envahi par la tentation électorale, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, procédera peut-être ces prochains jours à un léger remaniement de son cabinet.

Selon les informations du DEVOIR, le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, ainsi que deux ministres, MM. Guy Joron et Jacques Couture, pourraient être impliqués dans l'opération que M. Lévesque s'apprête à effectuer.

À la veille d'élections générales, que la rumeur continue de prévoir à l'automne, le premier ministre se laisserait en effet tenter, ces jours-ci, par un remaniement de son cabinet qui permettrait de renforcir la position de son parti dans la région de Québec et d'améliorer les chances de réélection de certains députés qui, d'humbles «back-benchers», pourraient accéder à de plus nobles fonctions.

Le président de l'Assemblée et député de Montmorency, M. Clément Richard, a été nommé, il y a une quinzaine de jours, responsable de l'organisation politique du parti dans la région de Québec.

En principe, cette nomination implique que M. Richard soit relevé de ses fonctions à la présidence étant donné le caractère de neutralité officiellement attaché à celles-ci.

De plus, la région de Québec est en déficit d'un ministre depuis que M. Louis O'Neill a été relevé de ses fonctions, l'automne dernier. Cette région, qui compte une quinzaine de comtés, possède encore trois ministres, MM. Claude Morin, Denis de Belleval et Jean Garon, mais aucun ne peut assu-

Voir page 14: Remaniement

DES LIVRES DE QUALITÉ POUR DES LECTEURS DE QUALITÉ

C'EST **Robert Choquette** qui inaugure la saison littéraire cette année avec un livre pétillant d'esprit: **«Moi, Pétrouchka»**.

Après le succès du conte de Gabrielle Roy **«Courte-Queue»**, (Prix de littérature de jeunesse 79) la collection d'albums pour enfants écrits par nos grands écrivains offre **«Les voyageurs de l'arc-en-ciel»**: un nouveau conte de **Roch Carrier** (grand prix de la ville de Montréal 1980).

La collection **«Québec 10/10»** (sous la direction de François Ricard) compte déjà 25 titres parmi lesquels les oeuvres de Marie-Claire Blais, Yves Thériault, Lionel Groulx, Gilles Archambault, André Major, Claude Jasmin, et Gabrielle Roy. Cette saison, dix grands succès seront réédités en format de poche dont **«La petite poule d'eau»** de Gabrielle Roy (avec, en page couverture une illustration de Jean-Paul Lemieux), **«Les Princes»** de Jacques Benoit et **«Les manuscrits de Pauline Archange»** de Marie-Claire Blais.

Quelques-unes de nos publications marquantes: un ouvrage de **Jacques Normand**; **«Les mémoires de Juliette Gréco»**; le dernier livre de **Pearl Buck**: **«Une femme qui avait changé»**; une biographie fouillée et indiscrète de **Jean Drapeau**; un album de grand style sur **«Les oiseaux familiers du Québec»** de **Julien Boisclair**; un guide insolite: **«La France des Québécois»**; une nouvelle technique-espoir de Pierre Dubuc pour les alcooliques; un livre-compagnon du **Dr Rosario Robillard**: **«Le guide du diabétique»** et une recherche ingénieuse et fort utile de Danielle Shelton et Me Claude Bisaillon: **«Comment divorcer sans avocat»**.

Du côté des arts, deux beaux albums: **«Marc-Aurèle Fortin en Gaspésie»** et **«Tex Lecor»**.

Deux grandes nouveautés:
— Une collection de psychologie «Actualisation»
— Des livres universitaires (Chenelière — Stanké)

Nous publierons, au cours des prochains douze mois, près de 100 livres. L'espace nous manque pour vous les présenter tous.

Aimeriez-vous recevoir notre catalogue?

Stanké

L'ÉDITEUR DES BONS AUTEURS

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy 935-7452

Un incident protocolaire

Trudeau n'assisterait pas au gala d'Edmonton



OTTAWA (PC) — Un accrochage protocolaire entre Ottawa et l'Alberta pourrait empêcher le premier ministre Pierre Trudeau de participer à la cérémonie qui se déroulera lundi sur la terrasse de la législature d'Edmonton.

Selon certaines sources, le premier ministre Peter Lougheed aurait blessé M. Trudeau en refusant d'inclure son nom sur la liste des invités d'honneur lors de cette fête éblouissante donnée à l'occasion du 75e anniversaire de l'entrée de l'Alberta dans la confédération.

Au nombre des invités d'honneur qui assisteront à un défilé de musiques militaires et à un vol en formation de réactés, figurent le gouverneur général, M. Edward Schreyer, le premier ministre Lougheed, le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Frank Lynch-Stauton, et le lord-maire de Londres, M. Peter Gadsen, qui est originaire de l'Alberta.

Selon les mêmes sources, les organisateurs de la cérémonie ont cherché à savoir, au début de l'été, si M. Trudeau était intéressé à y participer. Quand le bureau du premier ministre du Canada a fait savoir, il y a un peu plus de deux semaines, que le chef du gouvernement canadien comptait être de la fête, il s'est fait répondre qu'il était trop tard, le programme ayant déjà été imprimé.

A la place, on a offert à M. Trudeau une invitation à un déjeuner offert par M. Lougheed au cours de cette même journée de lundi.

Un membre de l'entourage du premier ministre a refusé de commenter l'accrochage protocolaire si ce n'est pour dire que l'invitation au déjeuner n'a pas encore été acceptée.

M. Trudeau participera aux cérémonies officielles qui se dérouleront le 4 septembre à Regina pour marquer le 75e anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération.

Le gouvernement de Regina avait transmis une invitation en mai et M. Trudeau y avait répondu dans l'affirmative en même temps qu'il avait confirmé sa participation au gala de l'Alberta.

«Nous allons avoir le gouverneur général pour représenter le Canada», a commenté un porte-parole de M. Lougheed.

Il arrive que M. Trudeau sera justement en Alberta les 2 et 3 septembre, plus précisément au lac Louise, pour une réunion des ministres les plus importants du cabinet.

Habituellement, ces réunions des ministres coïncident avec des événements sociaux auxquels ils peuvent participer.

On rappelle que sir Wilfrid Laurier, premier ministre libéral de 1896 à 1911, avait assisté aux cérémonies d'entrée dans la confédération des deux provinces, en 1905.

Les relations entre MM. Trudeau et Lougheed sont particulièrement tendues depuis que les deux premiers ministres n'ont pu s'entendre sur les prix du pétrole albertain et que M. Lougheed a décrété une hausse de $2 le baril à $16.75.

Les libéraux fédéraux ne sont d'ailleurs pas tellement appréciés en Alberta.

Le ministère envisage la création d'un conseil pour le troisième âge

par Marie Laurier

QUÉBEC — M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, a indiqué hier que le gouvernement envisageait la création d'un Conseil du troisième âge.

Cet organisme serait la pierre angulaire d'une politique québécoise d'ensemble du troisième âge, ce que peu de pays jusqu'ici, ont réussi à mettre sur pied, a-t-il précisé.

Le ministre prenait la parole à la clôture de la 9e conférence internationale de la gérontologie sociale à Québec. À ses yeux, la réunion au sein d'un Conseil du troisième âge de personnes vouées aux intérêts fondamentaux des personnes âgées favoriserait l'émergence des consensus de base et de la volonté d'action nécessaire pour parvenir à une politique globale.

Notant que l'augmentation de la population âgée va toujours en s'accroissant alors que le taux de natalité chute d'année en année, M. Lazure est d'avis que la création du Conseil du troisième âge s'inscrirait dans une suite logique de décisions prises afin d'améliorer le mieux-être des citoyens ainés. Aussi un tel organisme offrirait plus facilement la possibilité aux personnes âgées de faire connaître à l'ensemble de la population leurs besoins réels, d'accélérer la mise en oeuvre des programmes et des services appropriés et enfin, d'inciter les ministères ou organismes concernés à se préoccuper des aspects qui relèvent de leur compétence.

Soulignant que le MAS consacre plus d'un milliard de dollars, soit 20% de son budget, en services offerts aux personnes âgées, M. Lazure a mentionné la priorité qu'il a voulu donner au maintien à domicile des personnes âgées. Le dernier progrès en ce sens a été marqué cette semaine par la création d'un nouveau programme d'allocation au logement appelée «Logirente» et qui vise à fournir aux personnes âgées les plus démunies, les moyens financiers directs afin qu'elles puissent maintenir ou même améliorer leurs conditions d'habitation.

Le Québec a également mis sur pied de nombreux centres de jour généralement situés dans un établissement d'hébergement mais ce nombre demeure encore insuffisant, a noté M. Lazure en précisant qu'il sera porté de 40 à 120 sous peu, car chaque centre d'accueil pour personnes âgées mis en chantier sera doté de tels centres. Une vingtaine d'autres seront ouverts dans des centres d'accueil existants. Dans ces centres de jour, les bénéficiaires peuvent avoir accès à des activités thérapeutiques et sociales: examen médical périodique, soins infirmiers, pansements complexes, prise de tension, etc.

Enfin, le ministre a rappelé que l'État ne peut se substituer à la chaleur humaine engendrée par la parenté immédiate des personnes âgées. Aussi a-t-il loué les organismes de l'âge d'or et les autres organismes qui s'intéressent au citoyens âgés en leur apportant la sécurité affective qu'ils recherchent.

L'Organisation des Nations unies a convoqué pour 1982 une assemblée mondiale sur la vieillesse.

Selon M. Tarek Shuman qui prenait la parole hier à la conférence internationale de la gérontologie sociale, cette rencontre devrait attirer l'attention du monde entier sur les problèmes graves que pose l'accroissement du nombre des personnes âgées.

On voudrait profiter de cette occasion pour lancer un programme d'action internationale dans le but de garantir aux personnes âgées la sécurité sociale et économique, ainsi que les occasions de contribuer au développement national.

«L'universalité du phénomène du vieillissement et les problèmes importants qui sont apparus tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, exigent une action gouvernementale et intergouvernementale au niveau mondial», a indiqué M. Shuman, conseiller en chef pour cette assemblée nationale de la vieillesse près de l'ONU.

L'organisme, qui sera vraisemblablement enclin à proclamer 1982 comme étant l'Année internationale de la vieillesse, espère faire de cet événement un lieu où tous les problèmes spécifiques à l'amélioration des conditions physio-biologiques et socio-culturelles des personnes âgées aboutiront à des solutions concrètes.

Toujours selon M. Shuman, on veut éviter les grands palabres de portée scientifique et l'énumération répétitive des projets de recherche pour dégager plutôt des idées d'action tant pour les gouvernements nationaux que pour les organisations internationales.

Notre-Dame-des-Neiges cherche un «abri» contre la CECM

par Paule des Rivières

Les parents de l'école primaire Notre-Dame-des-Neiges demandent au ministère de l'Éducation de prendre leur école en charge, pour permettre à tous, parents, étudiants et professeurs de «vivre en paix», à l'abri des foudres la CECM.

Cette suggestion, à laquelle le ministère n'a jusqu'à présent pas répondu, est la dernière d'une série de propositions formulées cet été mais qui n'ont pas eu de suite. La petite école du quartier Côtes-des-Neiges à Montréal est celle-là même que le comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation avait déconfessionnalisé en mai et que la Cour supérieure avait par la suite rendue «catholique» de nouveau, en se basant sur la constitution canadienne. Ce jugement est en appel.

En rendant publique hier, en conférence de presse, leur suggestion au gouvernement, les représentants du comité d'école Notre-Dame-des-Neiges, présidé par Mme Lucie Proulx, ont indiqué leur intention de poursuivre leur bataille jusqu'à la reconnaissance d'une école publique et pluraliste. Chacun des ministres du gouvernement actuel a été invité personnellement à prendre position sur le conflit qui s'éternise et les parents osent espérer que plusieurs parleront.

Quant aux autres solutions imaginées pour résoudre l'imbroglio, du moins jusqu'à ce que la Cour d'appel se prononce sur le statut de l'école Notre-Dame-des-Neiges, les parents les jugent en contradiction avec l'esprit même de leur intention, soit la cohabitation de plusieurs choix religieux, sans en privilégier un plus que l'autre.

Déjà, cet été, le ministère de l'Education, pressé par le comité d'école de s'impliquer, proposait la création d'une école ministérielle mais en divisant l'édifice de la rue Côtes-des-Neiges en deux, conservant ainsi une école catholique dans la bâtisse. Ce projet est apparu inacceptable aux parents parce que justement il niait la possibilité d'un pluralisme.

Il y a plus d'un an et demi que le comité d'école a demandé à la Commission des école catholiques de Montréal (CECM) de révoquer son statut catholique, principalement pour que tous les enfants dont les parents avaient opté pour la formation morale plutôt que pour la catéchèse puissent être traités sur le même pied et que leur statut d'exemptés soit aboli. La révocation du statut avait aussi pour effet de restreindre le statut de l'aumônier. En fait, depuis ce temps, les épisodes se succèdent, avec d'un côté la commission qui veut conserver le caractère catholique de ses écoles et un groupe de parents qui désirent «un réseau d'écoles publiques où tous peuvent se sentir à l'aise».

Au cours de l'été, le ministère proposa aussi aux parents de déménager dans une école située non loin de celle de la rue Côte-des-Neiges, l'école Saint-Antonin. La CECM avait aussi envisagé cette solution en suggérant aux parents de louer l'école Saint-Antonin après s'être constitués en corporation privée.

Cette suggestion devait être débattue la semaine dernière par les commissaires montréalais mais la discussion fut remise. Il semble que ce soit parce que l'école Saint-Antonin ne sera pas vacante comme prévu. De toutes manières, le comité d'école écarte tout changement qui aurait pour effet de transformer une école de quartier en une école régionale ou de rechange. Bref, les parents n'entendent pas donner un seul pouce de terrain.

Quelque 270 enfants fréquentaient l'école Notre-Dame-des-Neiges au cours de la dernière année scolaire; 55% étaient inscrits à des cours de catéchèse, 45% à des cours de formation morale. Parmi les derniers, un bon nombre avaient appuyé la demande de changement de statut.

Claude Legault, président de la Régie des rentes du Québec

QUÉBEC (par Marie Laurier) — M. Claude Legault assumera à compter du 1er novembre prochain la présidence de la Régie des rentes du Québec. Il succède au juge Gil Fortier qui a occupé cette fonction ces dix dernières années.

Cette nomination a été faite officiellement hier par M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, lors de l'allocution de clôture qu'il prononçait dans le cadre de la 9e conférence internationale de gérontologie sociale qui a pris fin à Québec. M. Legault était le président du comité organisateur de ces assises qui ont réuni 800 participants de 30 nationalités différentes dans la Vieille capitale.

La Régie des rentes du Québec a un actif de $5 milliards et distribue $700 millions par année à quelque 400,000 pensionnés.

M. Lazure a également fait part de la nomination de Mme Françoise Gaudet-Smet au conseil d'administration de la Régie des rentes.

Policier de carrière, âgé de 41 ans, M. Claude Legault est président et directeur général de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la Communauté urbaine de Montréal depuis 1978. Il acceptait au printemps dernier la succession de feu Jean-Paul Ramsay, alors directeur général de la résidence Berthiaume-du-Tremblay, à la présidence du comité organisateur de la conférence internationale de gérontologie sociale.

Depuis 1975, M. Legault oeuvre également au sein de l'Institut canadien de la retraite et à titre d'administrateur, il siège à l'exécutif provincial de cette institution depuis 1978. Il est aussi membre de l'International Foundation of Employee Benefit Plans.

L'engagement social du nouveau président de la Régie des rentes l'a aussi amené à siéger, à titre d'administrateur, au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain depuis 1977. Il assume maintenant la présidence de cet organisme depuis 1978.

Quant à Mme Françoise Faudet-Smet, M. Lazure a estimé qu'au fil d'une carrière de journaliste qui l'a menée à travers le monde elle a acquis une grande expérience des problèmes humains. Cette expérience sera sans doute un grand actif au sein de la Régie des rentes, a-t-il commenté.

Nouveau traitement contre la leucémie

WASHINGTON (AFP) — Des malades atteints de «leucémie myéloïde aiguë» — l'une des formes de la ceucémie considérée comme incurable — ont, pour la première fois, survécu grâce à un traitement expérimental à l'étude dans plusieurs hôpitaux américains.

Trois hôpitaux de Boston et la clinique universitaire Harvard Medical School ont réussi à maintenir en vie 41 personnes sur 83 soignées entre février 1976 et octobre 1979.

Mais ce qu'il y a de plus encourageant dans ce traitement de cette leucémie d'origine médullaire, qui affecte plutôt les adultes que les enfants, c'est, selon le corps médical, que 29 des survivants n'ont pas eu de rechute, deux après avoir été guéris.

«Il semble maintenant que si le patient n'a pas de rechute durant deux ans, ses chances de guérison soient de 50 pour cent», estime le Dr Howard Weinstein, du Sidney Farber Cancer Research Insitute, qui dirige le groupe de recherche sur la leucémie à Boston.

Le Dr Émil Frei, médecin-chef à l'Institut Farber, a déclaré de son côté lors d'un séminaire de l'American Cancer Society que la «leucémie myéloïde pourrait être curable dans 20 à 40 pour cent des cas».

Les spécialistes de Boston estiment cependant qu'il faut se garder de crier victoire et qu'un optimisme prudent est de rigueur. Les résultats de plusieurs traitements expérimentés à Boston et au centre de recherche médicale de l'université Johns Hopkins, de Baltimore (Maryland), doivent être encore analysés soigneusement.

Le groupe de recherche de Boston administre un traitement intensif médicamenteux aux malades durant trois à quatre mois. Durant les 14 mois qui suivent, le malade mène une vie quasi normale en continuant à prendre une série de médicaments.

Il doit cependant porter sur lui une pompe, généralement installée à la ceinture, qui injecte un liquide médicamenteux sous la peau.

Certains groupes de recherche procèdent sur leurs patients à des transplantations de moëlle épinière prélevée sur un membre de la famille, d'autres à l'ablation de la rate ou à un traitement immunologique à partir de cellules leucémiques déjà traitées.

La leucémie tue chaque année 16,000 personnes aux États-Unis. Parmi les victimes de la maladie, 5,000 d'entre elles meurent de la leucémie myéloïde.

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL

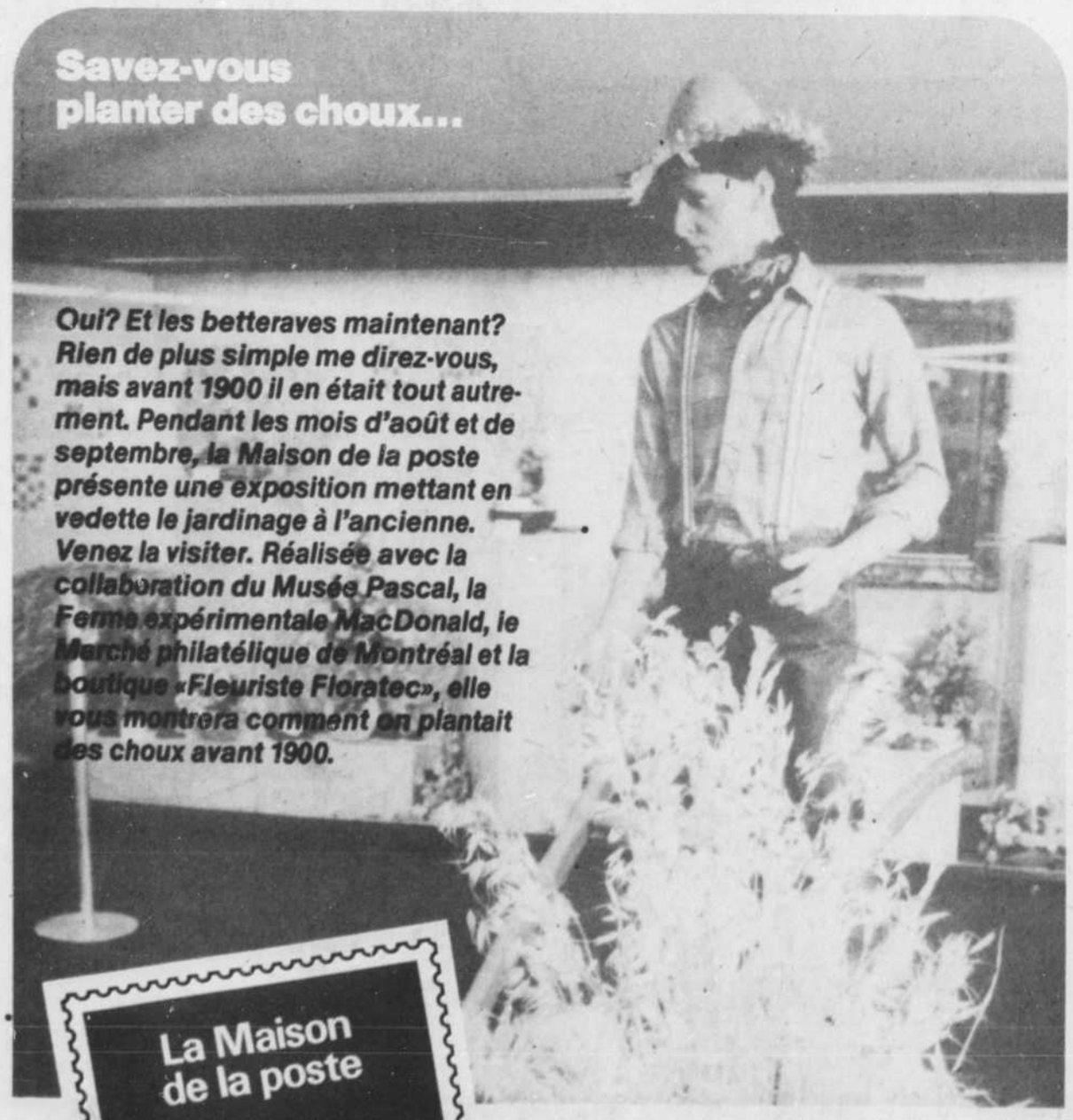
FÊTE DU TRAVAIL, 1er SEPTEMBRE 1980

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires, les gérants et les employés des établissements commerciaux de vente au détail que le lundi 1er septembre, Fête du Travail, est un jour férié selon la Loi des heures d'affaires. Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans ces établissements ce jour-là. Selon les termes de la loi, toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 000 $.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

A Montréal: 873-5564
A Québec: 643-5045

N.B.: Les bureaux d'affaires, les entreprises de service de même que les employés de bureaux ne sont pas concernés par cet avis.







La présidence du Conseil de sécurité

Le choix de Lamarre, une «claque» pour la banlieue

par Patricia Poirier

La nomination du président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, à la direction du Conseil de sécurité publique est non seulement injustifiée mais compromet la réforme de la loi de la Communauté urbaine de Montréal, estime le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou.

«C'est une décision incohérente et absurde qui ne pouvait pas survenir à un plus mauvais moment», a-t-il fait savoir hier, lors d'une rencontre avec la presse où il a vivement dénoncé le choix du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui a préféré M. Lamarre au maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan.

«N'aurait-il pas été plus sage de maintenir l'ancien président à son poste, même de façon temporaire, en attendant que soit précisé le mandat de cet organisme (le Conseil de sécurité publique), et de prendre une décision quant au nouveau président après que les modifications à la loi de la Communauté auraient été adoptées?» s'est-il demandé. La nomination de M. Lamarre est d'autant plus incompréhensible, selon lui, que ce dernier s'est déjà prononcé en faveur de l'abolition du CSP et qu'il a quitté son poste à la direction de la commission permanente de l'aménagement de la CUM en invoquant l'importance du travail à accomplir dans ses autres charges publiques.

En vertu de la loi, le Conseil de la CUM doit renouveler la composition du CSP à tous les trois ans en désignant trois personnes de la banlieue et trois de la ville de Montréal. Le conseil des ministres nomme un septième membre et désigne le président.

Jeudi, en annonçant son choix, M. Bédard a affirmé qu'il était normal qu'il y ait alternance entre les représentants de Montréal et de la banlieue.

Hier, M. Corbeil a contesté ces dires en soulignant que la règle de l'alternance n'avait pas été respectée dans le passé, puisque c'était toujours les représentants de la ville de Montréal qui occupaient les postes clés. C'eut été une autre chose, a-t-il fait savoir, si M. Ryan, le maire de Montréal-Nord, avait occupé le poste depuis de nombreuses années, mais il n'en était rien.

Le président de la Conférence des maires de banlieue a par ailleurs rappelé que le gouvernement du Québec a encore cédé à l'administration municipale de M. Jean Drapeau, même si lors de son élection en novembre 1975, le Parti québécois avait promis de se montrer plus ferme vis-à-vis du maire. D'ailleurs, M. Corbeil a dit détenir «de sources sûres» des informations selon lesquelles la ville de Montréal aurait fait «du chantage» auprès du ministre, allant même jusqu'à lui dire qu'elle ne délèguerait aucun représentant au CSP si elle n'obtenait pas le poste de la présidence.

«Je rêve parfois d'un scénario où le Parti québécois retarderait les élections au printemps prochain pour permettre au maire Jean Drapeau de préparer sa candidature à la direction de l'Union nationale», a déclaré M. Corbeil, en soulignant qu'il ne s'agissait là que d'un scénario possible puisqu'il semble que le gouvernement du Québec et le maire de Montréal sont encore en pleine «lune de miel».

Le porte-parole des maires de banlieue a de plus décoché une flèche à l'endroit de M. Yvon Lamarre qui, a-t-il rappelé, a été blâmé par la commission Malouf sur le déficit des Jeux olympiques de Montréal, puisqu'il faisait partie du comité exécutif. Il s'est aussi demandé si le gouvernement du Québec vient de faire savoir comment il entend disposer du rapport Malouf.

Tout en reconnaissant que les maires de banlieue n'ont aucun recours juridique contre la décision du ministre de la Justice et qu'ils doivent «encaisser cette claque», M. Corbeil n'a pas caché qu'ils ont l'intention de se concerter pour trouver quelque moyen pour riposter. Ces moyens restent à trouver et à préciser, a-t-il dit, mais il ne fait pas de doute que la «hache de guerre» vient d'être de nouveau déterrée entre la ville de Montréal et les maires de banlieue.

Après les intrigues à la «godfather»

Jean Alfred rompt avec le PQ en criant au racisme



Jean Alfred, député de Papineau à l'Assemblée nationale, qui a annoncé hier sa démission du Parti québécois en alléguant des «comportements racistes et antidémocratiques» de la part de certains collègues.
(Photolaser CP)

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le débat sur la place de Jean Alfred au sein du Parti québécois a connu son épilogue hier par la démission du député de Papineau du caucus péquiste. Celui-ci siégera désormais à l'Assemblée nationale à titre de député indépendant.

M. Alfred, le premier député noir à avoir été élu au Québec, a informé hier le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, de sa décision. Dans une longue lettre qu'il a rendu publique, M. Alfred fait valoir pour appuyer son geste «certains comportements racistes et antidémocratiques dont j'ai été victime au sein du Parti québécois et de la part de quelques-uns de mes collègues».

La démission du député de Papineau avait été réclamée par plusieurs dirigeants régionaux et locaux du Parti québécois à la suite d'un débat récent sur l'immigration haïtienne au Canada. M. Alfred, qui est d'origine haïtienne, avait soulevé un véritable tollé dans la communauté haïtienne du Québec et au sein du Parti québécois par sa condamnation de la politique du ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, à l'endroit de l'immigration haïtienne. Le député avait dit considérer que cette immigration est avant tout motivée par des raisons économiques plutôt que politiques, puisque la situation politique en Haïti a beaucoup évolué depuis quelques années, ce que contestait le ministre.

Ces «récents événements» n'auront toutefois fait que «m'éclairer davantage dans ma prise de décision», écrit le député, signalant que déjà d'autres problèmes l'avaient amené à entreprendre une réflexion sur son avenir politique. En fait, dès le mois de juin dernier, il avait déjà indiqué à ses collègues du caucus et au premier ministre Lévesque qu'il songeait sérieusement à démissionner du Parti québécois, précise-t-il dans sa lettre.

Avant d'expliquer en détail quelques-uns de ses motifs, qui tous se résument à des «comportements racistes et antidémocratiques», le député prend soin de dire que c'est sans rancoeur, sans esprit de vengeance mais déçu et désillusionné qu'il doit dénoncer ces comportements.

Les comportements dénoncés par M. Alfred se sont manifestés d'abord dans son comté et dans sa région de l'Outaouais alors qu'il a été victime des «intrigues on ne peut plus «godfather» de Mme Ouellette», le député de Hull et ministre des Travaux publics et Approvisionnements. Selon lui, elle n'aura fait que prendre la place de M. Oswald Parent, l'ancien député libéral de Hull et ancien «parrain» de la région. Soulignant quelques-uns des comportements de Mme Ouellette, M. Alfred dit avoir l'impression d'avoir été considéré comme un membre de l'opposition plutôt que de la majorité ministérielle.

Un autre comportement dénoncé est celui du ministre des Affaires municipales qui dans le dossier du «dégroupement» de la Ville de Buckingham a rabroué publiquement M. Alfred et envoyé un employé politique vérifier dans le comté le bien-fondé de ses allégations. «Aurait-il fait cela pour un autre collègue?» demande M. Alfred qui dit toutefois passer l'éponge puisque le problème du «dégroupement» a été réglé suivant les désirs de la population.

Le dossier de l'immigration est celui qui semble le plus affecter M. Alfred qui y consacre plusieurs pages de sa lettre. Dans celle-ci, le député s'interroge notamment à savoir «si le parti vieillit, s'il s'encrasse ou s'il perd de sa pureté».

«Si j'avais dérogé aux orientations fondamentales du Parti québécois, si j'étais impliqué dans une histoire frauduleuse, si j'étais suspecté de crime, soit, j'accepterais et je comprendrais que les autorités du parti offrent ma tête aux militants locaux», fait-il valoir. Mais, précise-t-il, je n'ai dans ce débat sur l'immigration, «fait qu'émettre une opinion personnelle sur mon pays d'origine».

Quand M. Marc Lavallée, président de la région Montréal-Centre, invite les militants de Papineau à «solliciter ma démission parce qu'il ne partage pas une de mes opinions personnelles, je me demande comment on peut parler de démocratie au sein de ce parti», demande le député. Celui-ci dénonce également une intervention similaire du président régional de l'Outaouais, Sylvain Simard, qui avait condamné le député au nom de «la démocratie et du sens moral».

«Je n'ai jamais cautionné 'les régimes sanguinaires, dictatoriaux!.. comme le laisse croire M. Simard. Je n'ai jamais nié la pauvreté, la malnutrition, l'analphabétisme en Haïti», de dire M. Alfred qui se demande si ses propos n'ont pas tout simplement servi de prétexte à M. Simard et, qui sait, à Mme Ouellette «pour tenter de se débarrasser d'un député qui ne correspond pas à l'image du beau et bon parti».

«Je suis noir, je suis exubérant, je suis d'une naïveté parfois déconcertante, je suis imprévisible. Bref, je ne réponds pas aux 'traits' souhaités d'un politicien ordinaire», explique M. Aldred qui dans sa lettre poursuit ainsi: «Je suis différent et plusieurs de mes collègues sont incapables de comprendre cette différence ne faisant pas de distinction entre l'intégration et l'assimilation.»

Au passage, M. Alfred ne manque pas de souligner que la controverse entre Québec et Ottawa au sujet du dossier de l'immigration haïtienne s'est faite finalement sur son dos. Il se demande si M. Couture aurait eu la même attitude dans un Québec souverain, et s'il se serait épanché de la même manière sur «ces pauvres Haïtiens».

En conclusion, le député de Papineau souligne dans sa lettre qu'il n'a pas été élu pour faire de la petite politique («nommer des juges, offrir des concessions de loteries, limoger tous les libéraux»), mais qu'il a été élu pour remplir des engagements précis pour les citoyens de Papineau. Ces engagements ont été remplis, de nombreuses personnes du comté et de la région se félicitent du travail accompli, croit-il.

Le député dans sa lettre précise enfin au président de l'Assemblée nationale qu'il a l'intention de poursuivre jusqu'aux prochaines élections son mandat de député. Interrogé, il a dit ne pas savoir encore s'il sera candidat à la prochaine élection. Sa décision de démissionner du Parti québécois a été prise que jeudi midi et il est trop tôt pour savoir ce qui adviendra, a-t-il indiqué. S'il se représentait, ce serait toutefois dans le comté de Chapleau à titre d'indépendant, et non comme indépendant péquiste, libéral ou unioniste, dit-il.

La charte des droits

Les policiers sont peu favorables à l'«enchâssement»

par Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

L'inscription d'une charte des droits et libertés dans une éventuelle constitution renouvelée reviendrait pour le Parlement à céder une partie de ses pouvoirs aux tribunaux et peut-être à modifier la loi de la preuve en faveur des criminels, estime l'Association canadienne des chefs de police (ACCP).

Les législateurs élus doivent demeurer les premiers gardiens des libertés publiques et non pas «se décharger de leurs responsabilités sur les juges», a expliqué hier en conférence de presse Me Guy Lafrance, au nom de l'ACCP.

Ordinairement conseiller juridique de la police de la CUM, pour qui il a plaidé devant la commission Keable, M. Lafrance a rappelé les propos récents du juge Louis-Philippe Pigeon, anciennement de la Cour suprême, voulant qu'une «charte (des droits) intangible» fasse perdre au Parlement une partie de ses pouvoirs.

«C'est une chose que de répartir entre elles les pouvoirs des législatures fédérale et provinciales mais c'en est une autre que de transférer une partie de ces pouvoirs à des juges», a-t-il déclaré.

Les tribunaux seraient ainsi en position de rejeter comme contraire à la constitution, ou ultra vires, beaucoup plus de lois et règlements qu'actuellement, estime l'ACCP.

Se basant sur un projet de charte rendu public le 24 juillet dans le cadre des négociations fédérales-provinciales, M. Lafrance a ajouté qu'«en combinant certains articles» on pourrait faire rejeter par un tribunal une preuve qui n'aurait pas été obtenue régulièrement.

Ce n'est pas à un tribunal de décider si une preuve a été obtenue d'une bonne ou mauvaise façon, estiment les chefs de police, mais au Parlement.

Il a rappelé que le code criminel permet actuellement d'amener en preuve des «objets saisis non spécifiés au mandat (de perquisition)» et qu'une charte des droits risque de changer cela.

Si une perquisition pour des narcotiques permet de découvrir des armes et munitions, a affirmé Me Lafrance, la police doit pouvoir porter des accusations pour tous les éléments incriminants et non seulement ceux mentionnés dans le mandat.

Me Lafrance a cité l'exemple des États-Unis où il est déjà arrivé que des erreurs de procédure de la part de policiers amènent la libération de criminels dangereux. L'ACCP juge «mauvaise et déplorable» l'expérience américaine à cet égard.

Par ailleurs, les autorités de Montréal et de la CUM ne savent pas si elles ont le pouvoir de restreindre les commerces spécialisés dans les articles et la littérature servant à la consommation et traitant des drogues psychotropes, a ajouté Me Lafrance.

Juste avant, le chef Jack Ackroyd, de Toronto, avait répondu à un journaliste que ses services avaient simplement le pouvoir de vérifier ce qui était effectivement vendu dans ces commerces (headshops) et ne pouvaient pas les faire fermer.

M. Ackroyd a ajouté que certains États américains avaient adopté des lois à l'encontre de ces commerces quand ils vendent des articles ou des livres qui encouragent ouvertement l'usage illégal des drogues. Selon lui, ce serait peut-être un moyen à envisager.

Me Lafrance a ajouté qu'au Canada cette question relevait sans doute du pouvoir législatif fédéral et que, en tout cas, il ne s'agissait pas là de simple trafic dans la rue ou du maintien de l'ordre sur la voie publique.

Finalement, au lendemain de l'adoption par l'Association du Barreau canadien d'une résolution demandant d'abolir le minimum de sept ans de prison pour importation de narcotiques, les porte-parole des polices métropolitaine et provinciale ont souhaité ne pas donner immédiatement leur avis sur la question.

Présents à cette conférence de presse, MM. Jacques Beaudoin et Henri-Paul Vignola, respectivement directeurs de la Sûreté du Québec et de la police de la CUM, ont préféré s'abstenir de commentaire.

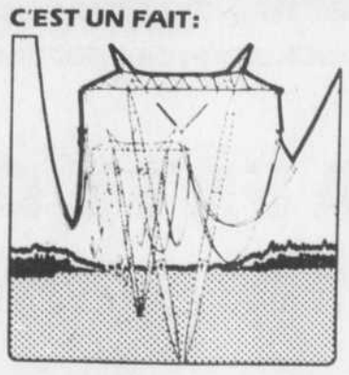
De son côté, M. Ackroyd a affirmé que lui-même n'était pas opposé à l'abolition de cette sentence minimum. Les avocats canadiens voulaient souligner par là l'iniquité d'une telle peine dans le cas de petites quantités de marijuana.

SUCO
éducation à la solidarité

L'eau: une richesse des Québécois

...ça, c'est la réalité.

C'EST UN FAIT:



En 1979, Hydro-Québec a exporté 221 243 000 $ d'électricité et la Baie James contribue chaque année à la création de 27 000 emplois.
réf.: Hydro-Québec & revue "Forces"

C'EST UN FAIT:



Les rivières Saguenay et Péribonka, grâce à leurs 6 barrages hydro-électriques, permettent au Québec d'être parmi les 5 PLUS IMPORTANTS PRODUCTEURS D'ALUMINIUM au monde.
réf.: ALCAN, Arvida Rel. publiques

C'EST UN FAIT:



3 des 10 PLUS GRANDES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL AU MONDE oeuvrant dans l'électricité sont québécoises.
réf.: Étude sur les retombées économiques du génie-conseil... (Major-Martin)

C'EST UN FAIT:



Depuis sa création, Hydro-Québec a investi 25.5 $ MILLIARDS en construction et en exploitation.
réf.: Hydro-Québec

Face à la constitution, les faits, ça compte!

Québec

Brejnev qualifie «d'extrêmement dangereuse» la politique américaine

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev, chef de l'État et du PC soviétiques, s'en est pris vivement, hier, à Alma Ata (Kazakhstan), à la politique actuelle des États-Unis qu'il a jugée «extrêmement dangereuse».

Dans un long discours sur la situation internationale, dont il a fait un vaste tour d'horizon, M. Brejnev n'a pas fait la moindre allusion aux événements de Pologne.

Évoquant la «nouvelle stratégie nucléaire» américaine, le numéro un soviétique a déclaré qu'elle avait pour unique objectif «de rendre acceptable à l'opinion publique l'idée même d'une guerre nucléaire». «Les digressions sur une application limitée ou partielle d'armes nucléaires, n'ont rien à voir avec la réalité et servent les mêmes buts», a-t-il dit.

Énumérant les «échecs» de la politique américaine à l'égard de l'URSS, M. Brejnev a souligné que les «tentatives de boycottage de l'URSS» et plus précisément «l'embargo commercial» décidé par les Américains (en réponse à l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan) n'avaient «porté préjudice qu'aux fermiers et aux industriels américains». «Quant aux Jeux olympiques, a ajouté M. Brejnev, ils se sont déroulés de façon excellente, et leurs adversaires se sont trouvés dans une situation embarrassante».

De même, les «tentatives» destinées à «isoler politiquement» l'URSS ont «échoué», a souligné le président soviétique, rappelant les récents contacts qu'il a eus avec le président français et le chancelier de la RFA et qui ont «montré de façon convaincante la nécessité d'approfondir la détente et la coopération pacifique internationale, la nécessité d'arrêter la course aux armements».

Analysant, d'autre part, la situation en Asie, M. Brejnev a qualifié de «facteur très important de la paix et de la stabilité» dans cette région, l'amitié de l'URSS avec la Mongolie, le Vietnam, le Laos, le Cambodge et la Corée du Nord.

L'Union soviétique attache également une «grande importance à l'amitié et à la coopération avec l'Inde», a-t-il encore indiqué, rendant également hommage au rôle positif de la «politique pacifique» de ce pays. L'URSS est également prête, a-t-il affirmé, à "promouvoir" ses contacts «économiques et autres» avec le Japon.

M. Brejnev s'est ensuite livré à une vive attaque de la politique étrangère de la Chine, qui demeure, selon lui, «hostile à l'Union soviétique, au Vietnam, à la Mongolie et aux autres pays socialistes, de même qu'à la cause de la paix et de la détente» et cherche à «se rapprocher des milieux les plus agressifs des États-Unis ainsi que d'autres États impérialistes et multiplie ses tentatives de confronter ces États à l'Union soviétique».

À propos de l'Afghanistan, M. Brejnev a réaffirmé la détermination de l'URSS «de s'acquitter jusqu'au bout de son devoir» malgré ces tentatives de «l'impérialisme américain», de la Chine et du Pakistan «d'étrangler la révolution afghane et de faire de l'Afghanistan une nouvelle place forte menaçant l'Union soviétique».

«L'URSS, a-t-il réaffirmé, est favorable à un «règlement politique de la situation». «L'unique voie y menant passe par l'arrêt de l'intervention contre-révolutionnaire, par un accord entre les gouvernements de l'Afghanistan et de ses voisins et en premier lieu, le Pakistan».

M. Brejnev a ensuite vivement condamné la politique américaine à l'égard de l'Iran, qualifiant les actions des États-Unis «d'inadmissibles». «L'URSS, pour sa part, s'en tient fermement au principe selon lequel seul le peuple d'Iran peut décider de la voie à suivre».

M. Brejnev a conclu son tour d'horizon de la situation internationale en rappelant que «L'URSS attendait toujours des puissances occidentales une réponse aux propositions soviétiques concernant des négociations sur les euromissiles ainsi que sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale (MBFR)».



Tatiana Velikanova (Photolaser AP)

Velikanova: 4 ans de camp et 5 ans d'exil

MOSCOU (AFP) — La dissidente soviétique Tatiana Vélikanova a été condamnée à Moscou hier à quatre ans de camp suivis de cinq ans d'assignation à résidence pour «activités antisoviétiques».

Le tribunal a retenu comme charge contre la dissidente sa participation à l'élaboration et à la diffusion de la «Chronique des événements courants», publication clandestine qui, depuis plus de 12 ans, donne des informations sur les procès, arrestations et perquisitions qui touchent les dissidents soviétiques.

Mme Vélikanova s'est vue accuser d'avoir entretenu des rapports avec des journalistes et diplomates étrangers et d'avoir fait parvenir en Occident des documents antisoviétiques. Seuls deux soeurs, la fille et fils de la dissidente ont pu assister aux audiences pendant les deux jours du procès. Les amis de Mme Vélikanova et les journalistes étrangers présents ont été avertis par les forces de police aux abords du tribunal que «la salle était pleine».

M. Fedia Babitsky, fils de Mme Vélikanova a indiqué qu'une demande avait été déposée auprès des autorités soviétiques pour que la dissidente puisse se rendre au chevet de sa mère, très malade dans un hôpital de Moscou. L'agence TASS, comme la veille pour le procès du père Gleb Yakounine, a annoncé le verdict et publié un long commentaire quelques minutes à peine après la fin du procès.

«Pendant les dix dernières années, Tatiana Vélikanova s'est occupée de propagande antisoviétique», selon le correspondant de l'agence TASS qui, contrairement à ses collègues occidentaux, a été autorisé à suivre le procès. «Mme Vélikanova a systématiquement fabriqué des calomnies dénigrant le système soviétique et les a diffusées illégalement en URSS et en Occident», selon TASS.

Mme Tatiana Vélikanova, 47 ans, est l'une des figures centrales de la dissidence soviétique. Jusqu'à son arrestation en novembre dernier, elle informait régulièrement les journalistes étrangers des arrestations et des procès intentés aux opposants, notamment les membres des communautés religieuses non reconnues et des minorités nationales, Tatars de Crimée et Allemands, déportés en Asie centrale sous Staline.

Selon ses parents, la dissidente a refusé de faire la dernière déclaration à laquelle elle avait droit à la fin du procès, se bornant à dire «la farce est finie».

L'opposition religieuse est désormais privée de ses leaders

MOSCOU (AFP) — La condamnation jeudi à Moscou du père Gleb Yakounine, fondateur du «comité de défense des croyants» à 5 ans de camp à régime sévère suivis de 5 ans d'assignation à résidence frappe durement l'opposition religieuse en URSS, déjà privée de ses figures principales depuis plusieurs mois.

À travers le père Gleb, les autorités soviétiques ont touché non seulement le mouvement contestataire orthodoxe mais aussi les nombreuses communautés religieuses qui n'ont pas d'existence en URSS et dont le «comité» prenait la défense.

La situation n'a sans doute jamais été aussi difficile pour les dissidents orthodoxes qui se trouvent aujourd'hui privés de leurs deux «guides spirituels»: le père Gleb, condamné jeudi et le père Dmitri Doudko qui, accusé lui aussi de «diffusion de calomnies antisoviétiques», s'est publiquement repenti de ses activités en juin dernier.

Le KGB (comité pour la sécurité d'État) a sans doute conféré au père Gleb l'auréole du «confesseur de la foi» et donné ainsi à l'Église orthodoxe russe non-officielle un nouveau «martyr», aucun prêtre orthodoxe n'ayant été condamné depuis de nombreuses années.

Le «repentir» du père Doudko, qui a provoqué un profond désarroi au sein de l'opposition orthodoxe, n'en prend qu'un aspect plus tragique. «Le père Dmitri a été libéré alors que nombreux sont ses fidèles qui attendent en prison d'être jugés pour avoir suivi son exemple», regrettent les derniers représentants en liberté du «séminaire orthodoxe».

De ce «séminaire» non-officiel, il ne reste plus que quelques éléments dispersés à Moscou et Leningrad. Le fondateur du séminaire, Alexandre Ogorodnikov, 30 ans, attend d'être jugé une seconde fois à Kalinine, après avoir passé déjà un an dans un camp. Trois autres membres du «séminaire», Vladimir Porech, 31 ans, Serguei Ermolaev, 22 ans, et Tatiana Chipkova, 50 ans, ont été condamnés à des peines allant de 3 à 5 ans de camp.

M. Lev Regelson, auteur d'un ouvrage publié en Occident «La tragédie de l'Église russe», arrêté en décembre dernier, est accusé de «diffusion de calomnies antisoviétiques». Il risque à ce titre une peine maximum de 7 ans de camp suivis de 5 ans d'assignation à résidence.

Le «comité de défense des croyants» a été également privé d'un de ses membres les plus actifs, M. Viktor Kapitantchouk, dont le procès pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines, selon ses amis. Les autorités soviétiques ont ainsi mis fin, au moins temporairement, aux activités des deux structures organisées de l'opposition orthodoxe.

Les communautés évangéliques, liées à l'opposition orthodoxe à travers le «comité de défense des croyants» ont été elles aussi touchées au plus haut niveau.

Le pasteur baptiste Piotr Roumantchouk, l'un des dirigeants des «chrétiens évangélistes baptistes», a été arrêté en Ukraine fin juillet. Il a déjà passé plus de 14 ans dans les camps et prisons soviétiques pour ses activités à la tête d'une Église, qui n'a pas d'existence légale en URSS.

Le chef de la communauté pentecôtiste de Nakhodka (Extrême-Orient soviétique), M. Boris Pertchatkine a été arrêté le 18 août à l'issue d'une perquisition menée à son domicile. Accusé, comme le père Gleb et M. Regelson de «diffusion de calomnies antisoviétiques», M. Pertchatkine risque une peine maximum de 7 ans de camp suivis de 5 ans d'assignation à résidence.

Le pasteur Rostislav Galetsky, 32 ans, porte-parole de l'Église des «fidèles et libres adventistes du 7ème jour» a été arrêté à Moscou le 1er juillet. Les adventistes qui refusent de «s'enregistrer» auprès des autorités pour «échapper au contrôle de l'État athée» ont créé un réseau d'imprimeries clandestines, qui leur permet de diffuser en Union soviétique de nombreux ouvrages religieux et des brochures sur les activités de leurs communautés.

Frontière laotha‘ie rouverte

BANGKOK (AFP) — La Thaïlande a rouvert partiellement, hier, sa frontière avec le Laos, fermée depuis deux mois à la suite d'un incident mineur intervenu sur le Mékong.

Un officier de marine thaïlandais avait été tué le 15 juin lorsque son bateau avait été pris sous des tirs venant de la rive laotienne du Mékong. Vientiane avait affirmé que l'embarcation se trouvait alors dans les eaux territoriales laotiennes et que l'incident était lié aux exactions de bandits et de trafiquants qui traversent le Mékong pour rançonner les hameaux laotiens installés au bord du fleuve.

Bangkok avait rejeté cette thèse et fermé ses 1,200 km de frontière avec le Laos, dans l'attente d'excuses écrites et de dédommagements de la part du gouvernement de Vientiane.

Cette épreuve de force entre Bangkok et Vientiane était liée, par les deux pays, aux développements régionaux en Asie.

Le Laos avait affirmé que l'intransigeance thaïlandaise était dictée par Pékin et faisait partie d'un complot anti-indochinois.

Pour sa part, la Thaïlande avait considéré que l'incident sur le Mékong et l'incursion vietnamienne dans la région frontalière khméro-thaïlandaise, le 23 juin, témoignaient de la volonté de Hanoi de faire pression sur Bangkok pour l'amener à plus de souplesse dans la question cambodgienne.

La fermeture de la frontière avec la Thaïlande, principale voie d'approvisionnement pour le Laos, avait des conséquences économiques graves. Le gouvernement de Vientiane avait même indiqué que la décision thaïlandaise violait la convention de Barcelone qui interdit de faire le blocus d'un pays sans littoral, comme le Laos.

Des produits de première nécessité commençaient à manquer au Laos, le carburant était rationné, tandis que certains prix triplaient.

Les difficultés économiques provoquées par la fermeture de la frontière sont observées avec intérêt par certains commentateurs thaïlandais qui estiment que la Thaïlande vient de «donner une leçon aux autorités laotiennes». Le gouvernement laotien sait désormais qu'il «a davantage besoin de la Thaïlande que du Vietnam», écrit le quotidien Bangkok Post qui invite le régime laotien à prendre ses distances avec Hanoi.

La grève prend fin au Times

LONDRES (AFP) — Les journalistes grévistes du Times ont repris le travail vendredi à midi, après avoir accepté l'offre d'augmentation salariale de la direction. Le quotidien devrait reparaître samedi, après une semaine d'interruption.

Réunis en assemblée générale, les membres du syndicat des journalistes (National Union of Journalists), qui compte 280 adhérents à la rédaction du Times, ont décidé de mettre fin à leur première grève dans les deux siècles d'histoire du grand quotidien britannique.

Aéroports russes: le chaos persiste

MOSCOU (AFP) — Le chaos dans les aéroports de Moscou réservés aux vols intérieurs à l'URSS s'est encore aggravé hier, sans que les observateurs étrangers n'aient pu obtenir d'explications convaincantes à ce phénomène.

«Le vol du 27 août pour Petropavlovsk (extrême-orient soviétique) est à nouveau retardé pour une durée indéterminée», annonce le haut-parleur. Nous sommes pourtant le 29 août: quarante huit heures de retard alors que cette lointaine ville d'URSS n'est accessible qu'en avion.

La désorganisation totale du trafic intérieur soviétique dure depuis cinq jours maintenant. Jamais, le chaos n'avait été aussi profond qu'hier. À présent la foule silencieuse déborde le hall inaccessible de l'aéroport Domodiedovo, à 50 kilomètres de la capitale. Hier, à Moscou, certains observateurs étrangers estimaient que les problèmes de l'aviation civile soviétique pourraient être dûs à l'utilisation d'avions de ligne pour le transport de soldats.

Mais les experts militaires excluent actuellement l'hypothèse de déplacement d'hommes vers la Pologne. Ils font en effet remarquer que d'importants effectifs sont en permanence basés sur la frontière soviéto-polonaise, très perméable, d'où l'inutilité d'utiliser le transport aérien. Reste la possibilité de l'acheminement de soldats en Allemagne de l'Est, pour les importantes manoeuvres du Pacte de Varsovie, qui vont débuter en septembre.

VISITEZ L'EUROPE
EN... AUTOMOBILE
CAMPERS — MINI-BUS



PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Achat — Rachat
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Kilométrage illimité,
Assurance internationale
Permis de conduire international, etc.

Réservations billets d'avion pour l'Europe
PARIS à partir de CCF $502

BILLETS D'AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 27 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200 ou 861-3906
«Touring Club de France»



Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
•sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie
Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

Lundi, le 1er septembre 1980, Jour de la Fête du Travail **il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.**

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets de lundi, devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit jeudi, le 4 septembre 1980.

LE GREFFIER DE LA VILLE
MARC BOYER

LA FÊTE DU TRAVAIL

CHÔMÉE ET PAYÉE POUR TOUT LE MONDE

POUR LA PREMIÈRE FOIS, depuis 1888, qu'elle est fêtée chez nous la Fête du Travail sera cette année, fériée, chômée et payée pour tous les travailleurs et travailleuses, en vertu des articles 60, 61, 62, 63, 64 et 65 de la Loi sur les normes du travail et d'un décret du gouvernement du Québec du 13 août 1980.

LES JOURS FÉRIÉS, CHÔMÉS ET PAYÉS

60. Lorsqu'ils tombent un jour ouvrable, les jours suivants sont des jours fériés et chômés:
1° le 1er janvier;
2° le 25 décembre;
3° quatre autres jours fixés par règlement du gouvernement. *

Cependant, la présente section ne s'applique pas aux salariés visés dans une convention, collective ou un décret qui contiennent au moins six jours fériés, chômés et payés en sus de la fête nationale.

61. Nul ne peut réduire le salaire d'un salarié en raison du fait qu'un jour indiqué à l'article 60 est unjour chômé.

62. L'employeur doit verser au salarié rémunéré au temps ou au rendement ou sur une autre base une indemnité égale à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant ce jour férié.

63. Si un salarié doit travailler l'un des jours indiqués à l'article 60, l'employeur, en plus de verser au salarié occupé ce jour férié le salaire correspondant au travail effectué, doit lui verser l'indemnité prévue par l'article 62 ou lui accorder un congé compensatoire d'une journée. Dans ce cas, le congé doit être pris dans les trois semaines précédant ou suivant ce jour, sauf si une convention collective ou un décret prévoient une période plus longue.

64. Si un salarié est en congé annuel l'un des jours fériés prévus par l'article 60, l'employeur doit lui verser l'indemnité prévue par l'article 62 ou lui accorder un congé compensatoire d'une journée à une date convenue entre l'employeur et l'intéressé ou fixée par une convention collective ou un décret.

65. Pour bénéficier d'un jour férié visé dans l'article 60, un salarié doit justifier de 60 jours de service continu dans l'entreprise et ne pas s'être absenté du travail, sans l'autorisation de l'employeur ou sans une raison valable, la veille ou le lendemain de ce jour.

* Le décret du gouvernement du 13 août 1980 désigne nommément trois (3) de ces jours fériés, chômés et payés soit, le premier lundi de septembre, Fête du Travail; le Vendredi Saint (ou le lundi de Pâques au choix de l'employeur dans le cas des salariés travaillant dans un établissement commercial au sens de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux);la Fête de Dollard ou Fête de la Reine.

Bonne Fête du Travail!

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
et de la Main-d'oeuvre

Pierre Marc Johnson
Ministre du Travai et
de la Main-d'oeuvre
du Québec

Otages à Téhéran depuis... 300 jours

WASHINGTON (AFP) — Le 300ème jour de la détention des otages américains en Iran s'est déroulé hier sans que les États-Unis sortent de l'attitude réservée qu'ils adoptent depuis l'échec de leur opération de sauvetage en avril.

«Je n'ai pas besoin qu'on me rappelle que cela fait si longtemps», a dit à Houston, au Texas, Mme Dorothy Royer, 79 ans, dont le fils William est parmi les 52 captifs qui auraient maintenant été dispersés dans quatre ou cinq villes d'Iran.

«Tout ce que nous pouvons faire, c'est espérer et prier», a dit avec la même résignation M. Harry Metrinko, de Olyphant, en Pennsylvanie, le père d'un autre otage.

M. Metrinko et plusieurs dizaines d'autres parents d'otages se sont rassemblés hier pour une veillée de prière dans la petite ville d'Hermitage, en Pennsylvanie, où brûle, depuis le mois de novembre dernier la «flamme de la liberté» qui ne s'éteindra que lorsque tous les otages seront revenus.

Depuis que le raid militaire entrepris pour tenter de libérer les otages a tragiquement échoué le 25 avril dernier, le gouvernement américain a complètement abandonné la politique de pressions publiques constantes d'abord adoptée dans le conflit avec l'Iran.

Le groupe spécial de travail qui a été constitué au département d'État aussitôt après la prise de l'ambassade américaine à Téhéran le 4 novembre dernier pour coordonner toutes les informations et toutes les actions se rapportant à l'affaire fonctionne toujours, tout près du bureau du secrétaire d'État Edmund Muskie.

Les efforts du gouvernement américain pour mettre fin à la plus longue prise d'otage massive, malgré les incertitudes de la situation intérieure en Iran, s'exercent maintenant avec la plus grande discrétion et par toutes les voies diplomatiques susceptibles d'atteindre les dirigeants iraniens.

Dans l'entourage du département d'État on était plutôt découragé hier par les déclarations de M. Jamal Shemirani, chargé d'affaires d'Iran aux Nations unies et seul diplomate iranien demeurant sur le territoire américain. «C'est aux États-Unis de faire le premier geste pour montrer qu'ils sont vraiment prêts à trouver une solution au problème», a-t-il dit dans une interview. Selon lui, ce geste de bonne volonté devrait être le dégel des quelque $8 milliards d'avoirs iraniens par les États-Unis.

La facilité avec laquelle la nouvelle politique de «profil bas» adoptée par le gouvernement envers l'Iran est acceptée par la population américaine, et même par les familles des otages, est d'autant plus étonnante que la campagne pour les élections présidentielles bat son plein. Les adversaires républicains du président Carter eux-mêmes ne mentionnent pratiquement jamais l'affaire.

Personne aux États-Unis n'imaginait en novembre dernier que les otages de Téhéran seraient encore détenus après 300 jours. Aujourd'hui tout le monde considère comme très possible que les élections présidentielles du 4 novembre prochain marquent le premier anniversaire de leur détention.

À un mois des élections législatives

Les clans s'affrontent en Ouganda

KAMPALA (AFP) — La tension monte à Kampala à un mois de la date, théorique, des élections.

Les rumeurs les plus folles circulent dans la capitale ougandaise: coup d'état, arrivée d'armes yougoslaves, de Cubains, de commandos de tueurs et à 18 h, les rues se vident, comme par enchantement, quatre heures avant l'heure du couvre-feu.

Les Ougandais devraient voter, pour la première fois depuis 18 ans, le 30 septembre. Mais, dans les milieux diplomatiques, on estime «qu'à moins de se livrer à une farce, les autorités ne peuvent pas matériellement organiser un scrutin avant décembre.»

L'enregistrement des électeurs, dont 75 pour cent n'ont jamais voté, n'a pas commencé. Les circonscriptions ne sont pas délimitées. La loi électorale n'est pas votée et on ignore même si le président sera élu au suffrage direct ou choisi au sein du parti majoritaire.

La commission militaire au pouvoir depuis le coup d'état qui a renversé M. Godfrey Binaisa à la mi-mai, a fait appel aux «pays amis» pour l'aider à organiser ces élections. La société britannique, qui avait organisé les élections au Zimbabwe, a envoyé des représentants à Kampala, mais les caisses de l'État sont vides.

Autre écueil: les rivalités politiques entre les quatre partis autorisés: les deux principaux, le Congrès du peuple ougandais (UPC) de M. Milton Obote et le Parti démocratique (PD) de Paul Ssemogereré, le Mouvement patriotique et le petit parti conservateur.

En fait, il y a deux clans en Ouganda: les «pro-Obote» et les «anti-Obote», qui ne veulent à aucun prix du retour de l'ancien président, renversé en 1971 par Idi Amin.

On estime dans les milieux diplomatiques que l'UPC est en perte de vitesse et que si des élections libres avaient lieu aujourd'hui, le Parti démocratique (conservateur et catholique) en sortirait vainqueur, mais pas forcément avec la majorité absolue.

Les dirigeants du PD, qui souhaitent un scrutin aussi rapidement que possible, ont dénoncé une campagne d'intimidation dirigée contre eux: un de leurs candidats a été assassiné. Ils redoutent le report des élections à cause de l'insécurité intérieure et d'une menace aux frontières.

La semaine dernière, des accrochages, vrais ou faux, étaient signalés à la frontière du Zaire et du Soudan. De son côté, M. Paulo Muwanga, président de la commission militaire, l'homme fort du régime, rendait le Kenya responsable de l'insécurité dans le Karamoja (nord-est du pays), où règne la famine.

Le parti démocratique craint que M. Muwanga n'annule purement et simplement les élections pour proclamer M. Obote président. Mais certains observateurs s'interrogent sur la loyauté — affirmée verbalement — de M. Muwanga, dont personne ne connaît réellement les ambitions politiques.

L'armée ougandaise, qui compte dans ses rangs 7,000 hommes, plus 9,000 qui vont terminer leur formation incessamment, est divisée. Mais la majorité semble fidèle au chef d'état-major, le général David Oyite Ojok, partisan d'Obote.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que les élections, si elles ont lieu, ne résoudront rien. Ni la division politique du pays, ni le chaos économique, ni la famine.

Huit ans de dictature d'Idi Amin, trois gouvernements successifs en un an ont rendu le pays exangue: on meurt de faim dans le Karamoja mais aussi dans les prisons de Luzira et de Kigo, où 50 prisonniers sont morts de restrictions en juillet et août.

Chacun essaie de survivre grâce au «magendo» (marché noir). Cela va du petit vendeur qui propose pour environ $4 le berlingot de lait acheté au prix afficiel de $1, à certaines personnalités qui seraient, dit-on, impliquées dans le trafic de bétail volé dans le Karamoja et revendu dans les pays voisins.

Haïti est menacée de famine

GENEVE (AFP) — Un nouvel «Ouganda» menace Haïti, si la population du sud et du sud-est de l'île n'est pas assistée d'ici à la nouvelle récolte de fin d'année, a déclaré jeudi à Genève, M. Jean-Claude Marty, délégué de la ligue des sociétés de la Croix-Rouge. M. Marty rentrait d'Haïti dont la partie méridionale a été dévastée le 6 août dernier par le cyclone Allen.

Selon M. Marty 1,200,000 personnes sont menacées de famine après la destruction totale des récoltes du sud de l'île. Le cyclone a fait selon les estimations du gouvernement de Port-au-Prince 400 millions de dollars de dégâts et tué 250 personnes.

Les populations sinistrées, a encore dit le délégué de la Croix-Rouge, ont pu subsister jusqu'à présent, grâce au fait que les cultures vivrières étaient presque arrivées à maturité lorsqu'elles ont été détruites (à 80 pour cent), de sorte que les Haïtiens se sont dans un premier temps, nourris des débris tombés au sol.

Nord-Sud: des compromis en vue

NATIONS UNIES (AFP) — Pays riches et pauvres s'efforçaient hier, avec bonne volonté évidente, d'élaborer des formules de compromis pour une relance du dialogue Nord-Sud à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.

«Nous sommes dans une phase d'éclaircissement de nos positions respectives», a déclaré M. Brajesh Mishra, président du groupe des 77 (les 120 pays en développement). «De ce point de vue, nous avançons très bien mais nous n'avons toujours pas réalisé de progrès vers des accords sur des textes précis», a ajouté M. Mishra.

Le diplomate indien a révélé que les «77» avaient rejeté hier matin une proposition américaine portant sur la procédure des «négociations globales» Nord-Sud, que l'Assemblée va tenter de mettre sur pied pour 1981 avant de se séparer d'ici une semaine.

Cependant, le fait que les États-Unis aient soumis leur proposition a été salué dans certaines délégations africaines où il a été considéré comme une preuve de leur volonté de négocier.

Les États-Unis, avec le Japon, la RFA et la Grande-Bretagne, constituent, de l'avis des pays du Sud, le noyau «dur» du camp occidental, montrant le plus de réticences à s'engager dans une véritable négociation sur une restructuration des relations économiques mondiales.

Cependant, la France et d'autres pays de la CEE semblent oeuvrer sans relâche pour s'assurer que la Communauté européenne puisse jouer un rôle «positif» afin de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse dans laquelle il se trouve pratiquement depuis trois ans.

Dans les milieux français de l'ONU, on estime qu'aussi bien les «77» que les pays industrialisés ont assoupli leurs positions — les derniers davantage que les premiers — depuis la fin des travaux préparatoires, début juillet.

Dans l'immédiat, il s'agit de se mettre d'accord sur la procédure et l'ordre du jour des négociations globales, qui devraient porter sur les questions les plus sérieuses dans cinq grands secteurs (matières premières, énergie, commerce, développement, monnaie et finances).

Dès le départ, les «77» ont insisté pour que les négociations aient lieu dans un «forum central» à l'ONU, tandis que les pays industrialisés souhaitent préserver «l'intégrité» des agences spécialisées, comme le Fonds monétaire international, pour ce qui concerne les questions monétaires et financières.

Plusieurs formules de compromis possible circulent actuellement au sein du groupe de travail traitant de ces problèmes. Ce groupe doit poursuivre ses discussions ce matin, et peut-être même lundi, normalement jour férié aux États-Unis.

Enfin, des signes de progrès sont également apparus dans le groupe de travail s'occupant de l'autre grande question débattue, à savoir la stratégie internationale pour le développement.

Chine: du sang neuf au sommet

PÉKIN (AFP) — L'Assemblée nationale populaire (ANP) — chinoise se réunit aujourd'hui pour sa session annuelle au cours de laquelle sera formellement entérinée la démission comme premier ministre du successeur de Mao Tsetoung, le président Hua Guofeng.

M. Hua, qui conserve toutefois sa fonction de président du parti communiste chinois (PCC), est remplacé à la tête du gouvernement par le vice-premier ministre Zhao Ziyang dans le cadre d'un profond remaniement du gouvernement chinois. M. Zhao est une des personnalités les plus proches de l'homme fort du régime, le vice-premier ministre Deng Xiaoping, qui est l'instigateur de ce remaniement.

Selon une information publiée par un journal de gauche de Hong Kong, le Xin Wan Bao, c'est le 8 septembre que M. Hua annoncerait à l'ANP son retrait du gouvernement, et le lendemain que M. Zhao prendrait sa place.

Les officiels chinois se refusent, cependant, à toute indication sur ce point et se contentent de déclarer que M. Hua prononcera «un important discours» en cours de session, sans en préciser ni la date, ni le sujet. Contrairement à la coutume, M. Hua ne fera pas au cours de la séance d'ouverture de la session un «rapport sur le travail du gouvernement».

Le remaniement conduira M. Deng à quitter aussi son poste gouvernemental, poursuivant ainsi son retrait de la vie publique, amorcé en février dernier lorsqu'il s'est désaisi de sa fonction de chef d'état-major général de l'armée en faveur du général Yang Dezhi. Comme M. Hua, M. Deng conserve sa place dans la hiérarchie du PCC dont il est l'un des vice-présidents.

Le remaniement modifiera substantiellement la liste des vice-premiers ministres du gouvernement chinois, qui en compte actuellement 18. À côté de celui de M. Deng, les noms de quatre autres vice-premiers ministres, MM. Li Xiannian, un spécialiste des questions financières, Chen Yun, un économiste, Xu Xiangqian, ministre de la Défense, et Wang Zhen, ont été cités par des dirigeants chinois comme ceux de démissionnaires.

Selon certaines rumeurs, toutefois, le nombre des vice-premiers ministres sortants pourrait aller jusqu'à neuf.

Outre le remaniement du gouvernement, trois autres grands thèmes de discussions seront débattus par les dirigeants chinois durant ces deux semaines de session de l'ANP. Il s'agit, en premier lieu, des affaires économiques et financières. Ce sont, du reste, le vice-premier ministre Yao Yilin, ministre chargé de la Commission du plan, et M. Wang Bingquian, ministre des Finances, qui feront les deux premières interventions prononcées devant l'ANP.

marcel broquet
ÉDITEUR

Casier postal 310, 10 d'Anjou, LA PRAIRIE, Qué. J5R 3Y3 (514) 659-4819

VIENT DE PARAÎTRE...

le seul guide détaillé sur les rivières sportives du Québec

Cet ouvrage est destiné aux amateurs de canoë-kayak, canot ouvert, radeau pneumatique et même d'apnée.

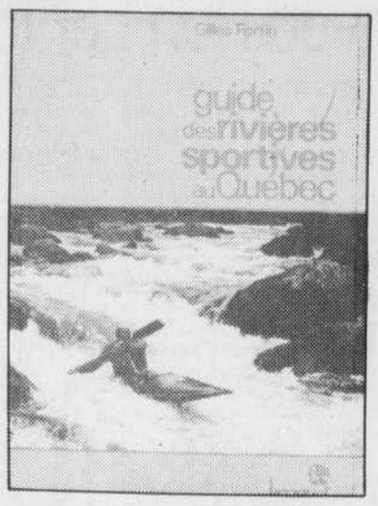
77 cartes-guides

200 hydrogrammes et graphiques de débit

150 photos 450 pages

format 7" x 9"

$29.95 (port compris)



BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer... ex. du GUIDE DES RIVIÈRES SPORTIVES AU QUÉBEC au prix de $29.95

(écrire en lettres moulées s.v.p.)

NOM .....

ADRESSE .....

Tél.: ..... Code postal .....

Inclus chèque ou mandat
Portez à mon compte Chargex .....
Portez à mon compte Master Charge .....

(disponible aussi chez votre libraire)

RETOURNEZ À:

ÉDITIONS MARCEL BROQUET INC.
Casier postal 310
La Prairie, Qué.
J5R 3Y3. Tél.: 514-659-4819
(l'éditeur assume les frais d'envoi)

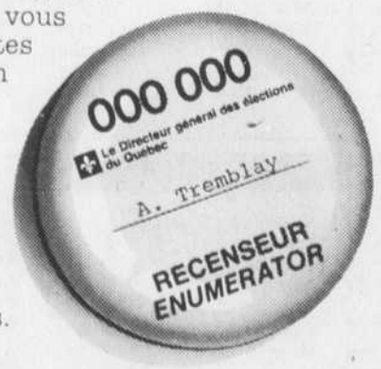
Électrices! Électeurs!

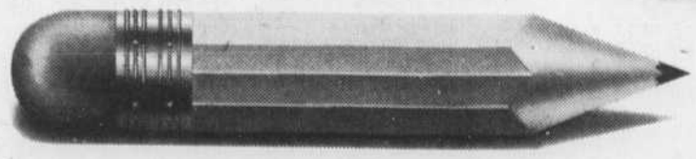
Vous serez là?
On va passer...

2,3,4,5 SEPTEMBRE

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants), deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur les listes électorales. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins), un recenseur passera chez vous, vous téléphonera ou utilisera un autre moyen jugé convenable pour vous inscrire sur les listes électorales.





C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec.

Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur les nouvelles listes électorales.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

40 000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 2, 3, 4 et 5 septembre.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 2 octobre 1980:

1- a son domicile au Québec depuis 1 an
2- est âgée de 18 ans
3- est de citoyenneté canadienne
4- et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où il est domicilié le 2 septembre 1980.

On vous demandera d'épeler vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement. Dorénavant, les listes électorales ne seront plus affichées publiquement mais elles seront distribuées dans tous les foyers.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Recensement Québec

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

PARENTS

CESSEZ DE CHERCHER LES MANUELS DE VOS ENFANTS (PETITS ET GRANDS) CAR NOUS LES AVONS À LA

LIBRAIRIE guérin



4560, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL

(849-1112)

Cinquième revers d'affilée des Pirates

PITTSBURGH (d'après AP) — George Foster a produit six points, hier soir, mais c'est un double de Dave Conception, en septième, qui a finalement permis aux Reds de Cincinnati de l'emporter 8-7 contre les Pirates de Pittsburgh devant 41,494 personnes au Three Rivers Stadium.

Il s'agit de la cinquième défaite d'affilée des Pirates, qui ont ainsi donné l'occasion aux Expos de les devancer au premier rang advenant une victoire contre les Dodgers, à Los Angeles, en fin de soirée hier.

Au moment de mettre sous presse, les Expos menaient 4-0 au milieu de la cinquime contre Los Angeles, n'ayant aucune difficulté face au droitier Dave Goltz pendant que Fred Norman tenait l'attaque des Dodgers en échec. Un gain des Expos leur vaudra de devancer les Pirates par une partie complète, au sommet de la section Est.

Les Pirates ont pris l'avance 5-0, hier, avant de s'écrouler face aux Reds, et plus particulièrement George Foster, qui a commencé le bal, en quatrième, en frappant un double contre John Candelaria. Et en cinquième, Foster a canonné un circuit de trois points pour égaler le compte 5-5.

Les Pirates ont marqué deux points dès la première manche, et trois autres en troisième avant que Les Reds ne marquent deux points, en quatrième. Kent Tekulve a subi la défaite, portant sa fiche à huit victoires et sept défaites. Mario Soto a remporté la victoire, et Tom Hume a protégé le gain, son 22e de la saison. Ken Griffey a marqué à quatre reprises.

Avant le match, les Pirates ont annoncé l'embauche du vétéran Bornie Carbo, 33 ans, qui se présentera au gérant Chuck Tanner aujourd'hui. Carbo, qui a joué avec six clubs, a été congédié le 28 mai dernier par les Cards de St. Louis. Il sera utilisé comme frappeur suppléant. Carbo a commencé sa carrière à Cincinnati. En 1975, à Boston, il a conservé une moyenne de .429 en plus de frapper deux circuits lors de la Série mondiale.

Dans l'Américaine, les Orioles de Baltimore ont glissé à une partie et demi des Yankees de New-York en subissant une défaite de 5-0 contre les Angels de la Californie pendant que les Yankees battaient les Mariners de Seattle 5-1.

A Baltimore, Rick Miller a cogné un triple bon pour deux points et Fred Martinez a bien espacé six coups sûrs pour permettre aux Angles de l'amporter facilement contre les Orioles. Steve Stone, qui a déjà 21 victoires à son dossier, a été chassé du monticule en cinquième manche.

Les Angels, qui ont mis un terme à une série de cinq revers, en étaient à leur premier triomphe sur les Orioles depuis juillet 1979. Quant à Freddie Martinez, sa fiche est maintenant de 4-6. Il en était à sa première partie complète dans ses 16 derniers départs.

A New York, Willie Randolph a amorcé un ralliement de quatre points en septième manche avec un simple bon pour un point et Bob Watson a ensuite claqué un circuit de trois points et les Yankees de New York ont eu raison des Mariners de Seattle 5-1 hier soir dans la Métropole américaine.

Tommy John en a profité pour remporter sa 18e victoire de la saison en accordant sept coups sûrs bien espacés. Il en était à son premier match complet depuis le 22 juillet dernier. La défaite a été débitée à la fiche de Rob Dressler, 3-7.

D'autre part, les Bears de Denver ont monopolisé les honneurs individuels hier dans l'Association américaine, puisque trois joueurs de la filiale des Expos ont mérité les trophées annuels.

Tim Raines, qui a joué quelques matchs avec les Expos, a été proclamé la recrue de l'année. Raines, 20 ans, a établi un nouveau record du circuit en volant 77 buts tout en conservant une excellente moyenne au bâton de .354. Randy Bass, le frappeur désigné des Bears, a été choisi le joueur par excellence du circuit, grâce à 37 circuits, 143 points produits et une moyenne au bâton de .333. Steve Ratzer a été nommé le meilleur lanceur de la ligue, conservant une excellente fiche de 15 victoires et quatre revers, avec une moyenne de points mérités de 3.58. Il n'a alloué que 29 buts sur balles en 163 manches.

Dawson en désaccord avec Ron LeFlore

LOS ANGELES (CP) — Le voltigeur de centre André Dawson, des Expos, comprend Ron LeFlore, mais il ne partage pas nécessairement ses vues sur le racisme dont seraient victimes les joueurs de race noire à Montréal.

LeFlore, 28 ans, a révélé dans un article publié dans le magazine *Inside Sports*, du groupe Newsweek, que les partisans des Expos n'ont pas voté pour lui, lors du scrutin des étoiles, parce qu'il est Noir.

«Montréal est à 80 ou 90 pour cent blanche, a dit LeFlore. On n'aime pas les Noirs, même s'il y a plusieurs joueurs de race noire dans l'équipe.»

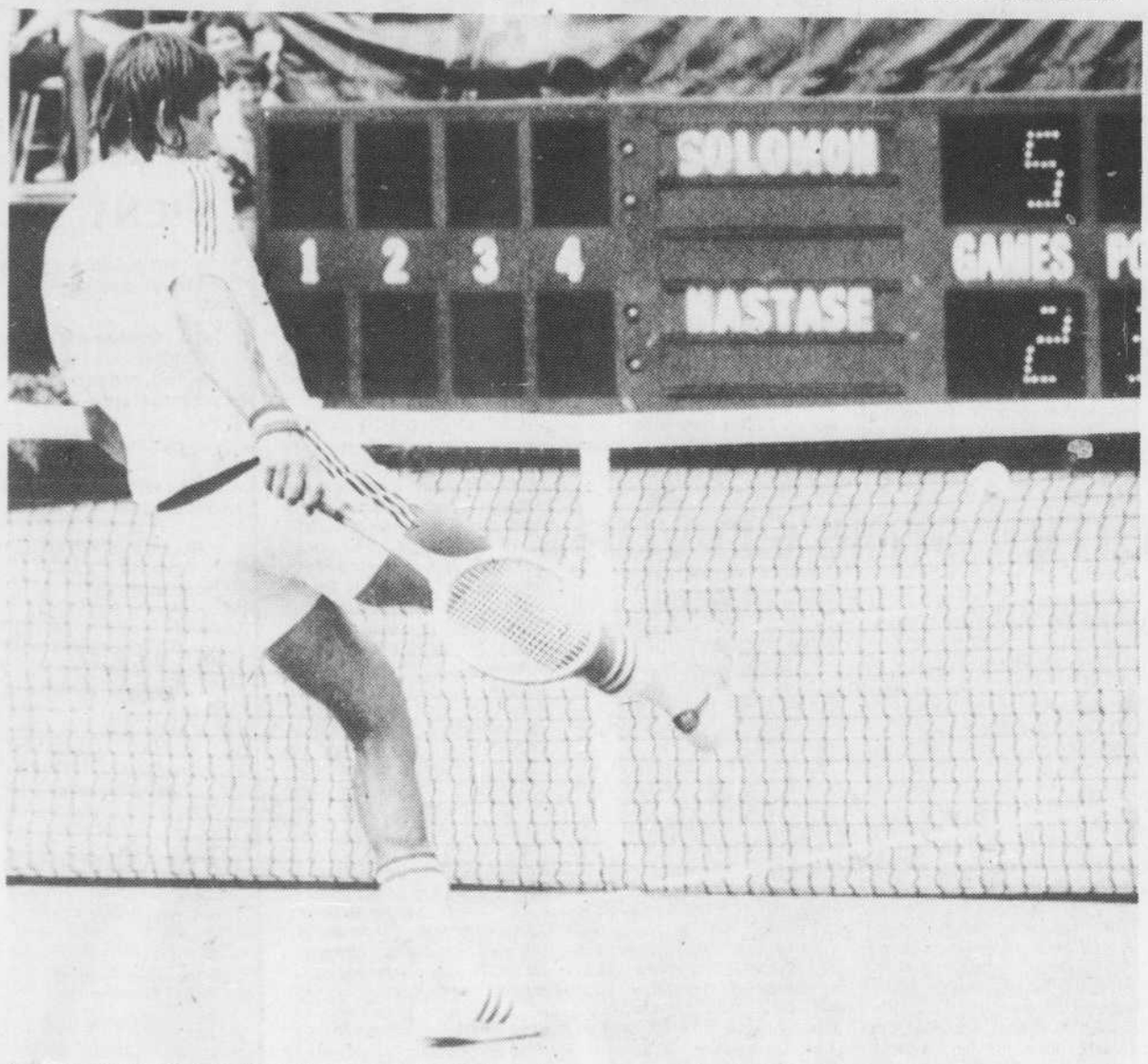
Dawson, de race noire, a dit hier que «LeFlore voit sans doute les choses sous un angle différent».

«Il y a maintenant quatre ans que je joue à Montréal, a-t-il ajouté, et je ne me rappelle pas qu'un joueur ait été victime de discrimination parce qu'il est Noir.

«Les partisans des Expos nous appuient, comme partout ailleurs dans la Ligue nationale. Je ne crois pas qu'on nous traite différemment des Blancs.»

Selon Dawson, il est possible que LeFlore souffre, à Montréal, du peu de publicité qu'il reçoit même s'il connait une excellente saison. A Detroit, LeFlore faisait souvent la manchette des journaux, ce qui n'est pas toujours le cas à Montréal.

«Et il n'est pas le seul à s'en rendre compte, a-t-il poursuivi. La plupart des joueurs n'obtiennent pas autant de publicité que dans une ville américaine. Les choses sont différentes à Montréal. En fait, il n'y a que Gary Carter qui en obtient beaucoup, sans doute parce que son agent d'affaires est de Montréal.»



Le controversé joueur de tennis roumain Ilie Nastase donne un coup de pied à la balle lors de l'Omnium de tennis des États-Unis hier. Malgré ses pitreries, Nastase s'est incliné 6-2, 6-2, 6-2, devant l'Américain Harold Solomon. (Photolaser AP)

McEnroe et Connors accèdent à la 3e ronde de l'Open des USA

FLUSHING MEADOW (AFP) — Les Américains John McEnroe et Jimmy Connors se sont qualifiés, hier, pour le troisième tour de l'Open des États-Unis, disputé à Flushing Meadow.

McEnroe et Connors ont respectivement éliminé leurs compatriotes Steve Krulevitz (7/6, 6/0, 6/2) et Butch Walts (6/3, 6/1, 6/3).

Ainsi, la journée d'hier a été plus calme que celle de jeudi pour les favoris de l'Open des États-Unis de tennis. Les cinq têtes de séries en lice se sont qualifiées sans aucune difficulté.

La brutale élimination de Vitas Gerulaitis aura sans doute eu un effet salutaire sur Connors, McEnroe, Solomon et autres Gottfried.

À travers la mésaventure du New-Yorkais, tous ces joueurs américains ont senti passer sur eux le même vent de la défaite. Personne n'est à l'abri d'une contre-performance: «Il n'est pas question de prendre le moindre risque», déclarait Jimmy Connors sans faire d'ailleurs allusion à Gerulaitis. Je n'ai plus 20 ans. Mais je pense pouvoir encore jouer un bon tennis et poursuivre ma route dans cette compétition».

McEnroe, qui mit longtemps à régler ses coups faces à Steve Krulevitz — aussi battant que lui, mais moins doué — s'amusait d'avoir vu, une fois encore, le public prendre fait et cause pour le plus faible.

Mais il répondit très sérieusement à une question: «Je voudrais bien être assuré, dès maintenant, de disputer la finale contre Borg... toutefois, les victoires — acquises ou non difficilement — donnent confiance.»

Il eut une première manche difficile, puisqu'il eut recours au «tie break» pour prendre l'avantage sur son rival. Mais la suite rapide du match rassura ses supporters. McEnroe ne souffre plus de sa cheville, et ses amorties sont toujours aussi dévastatrices.

En matinée hier, le duel entre les Américains Brian Gottfried et Tim Gullikson n'avait pas plus attiré la foule autour du «grandstand» que celui entre leurs compatriotes Martina Navratilova et Leslie Allen sur le «central».

Au vrai, on ne peut reprocher au public, gâté au plan du suspense, jeudi soir, par le match entre les Américains Vitas Gerulaitis et Hank Pfister, d'avoir préféré vagabonder le long des autres terrains de jeux.

Brian Gottfried ne fut jamais en difficulté devant Tim Gullikson, et si Martina Navratilova l'emporta, ce fut, une nouvelle fois, sans gloire et sans avoir convaincu.

Comme prévu, le moment le plus agréable de ce début de journée fut le match qui opposa l'Américain Harold Solomon au Roumain Ilie Nastase. L'amuseur public no 1 fit encore des siennes, contestant toutes les balles litigieuses.

Mais Nastase se prend-il encore réellement au sérieux? Croit-il qué tous ses rivaux se comporteront avec la même gentillesse que le Français Patrice Dominguez?

Aux premiers essais du GP des Pays-Bas

Gilles Villeneuve prend le 9e temps

ZANDVOORT (AFP) — Le Français René Arnoux (une minute 17.53 secondes) et Jean-Pierre Jabouille (1:17.74), tous deux sur Renault, ont réalisé, hier à Zandvoort, les meilleurs temps de la première séance d'essais chronométrés du Grand Prix des Pays-Bas de formule un en devançant les Williams de Carlos Reutemann (1:17.81) et d'Alan Jones (1:17.82).

Une nouvelle fois — cela s'est déjà passé à sept reprises cette saison — la victoire ne devrait pas échapper demain à l'une de ces deux écuries dont les quatre voitures se suivent en moins de trente centièmes de seconde. Seuls, comme d'habitude, le Brésilien Nelson Piquet (Brabham), qui a bouclé le tour du circuit de 4.252 km en 1:17.85, et les Ligier des Français Jacques Laffite (1:18.15) et Didier Pirono (1:18.94), semblent en mesure de venir se mêler à ce duel au sommet.

De leur côté, les deux pilotes de Ferrari, Gilles Villeneuve et Jody Scheckter, semblent devoir jouer à nouveau des rôles de second plan. Villeneuve, de Berthierville, a pris le neuvième temps hier, soit une minute 18.63 secondes, tandis que son coéquipier sud-africain prenait le 11e temps en 1:18.87.

À l'issue des essais d'hier, la satisfaction règnait bien sûr chez Renault, qui s'était assuré les deux meilleurs temps. Jean-Pierre Jabouille, qui n'a pas apprécié les commentaires attribuant sa victoire au Grand Prix d'Autriche à l'altitude, affirmait, avec un sourire ironique, que le turbo lui donne toute satisfaction... «même au niveau de la mer»: «Ma voiture était légèrement sous vireuse, mais le défaut a été corrigé dès le matin», a-t-il précisé.

Chez Ligier, on était plus morose malgré la bonne performance de Laffite (6e à 42/100èmes d'Arnoux) qui avait cassé son embrayage le matin. Didier Pironi, de son côté, se plaignait de son bolide. «Sous vireur à l'entrée des courbes, survireur à la sortie. Le freinage de «Tarzan» est impressionnant. On passe de 280 km/h à 80 km/h en 100 mètres, ce qui nous oblige à réapprendre une ancienne habitude: vérifier avec le pied gauche, tout au long de la ligne droite, si la pédale des freins est toujours là».

Les McLaren n'ont pas connu la réussite espérée. Au volant de la nouvelle «M-30» Alain Prost n'a réussi que le quatorzième temps. Quant à son coéquipier irlandais John Watson il est sorti de la piste, au virage de «Tarzan», lors de la séance du matin, et a heurté avec violence les rangées de pneus situées à l'extérieur de la courbe. Watson souffre d'un muscle froissé dans le dos. Une défectuosité dans le système de freinage est à l'origine de cet incident.

Notons que le Grand Prix des Pays-Bas, qui aura lieu demain après-midi sur le circuit de Zandvoort, pourrait permettre à l'Australien Jones d'effectuer un pas important vers le titre de champion du monde pour la saison 1980.

Le pilote de la Williams no 27 a en effet réussi hier en début d'après-midi le quatrième temps de la première séance d'essais chronométrés et paraît bien parti, sauf malchance, pour augmenter son capital de points.

Jones, qui occupe la tête du classement général du championnat du monde avec 47 points, semble en mesure de maintenir jusqu'à la fin de la saison l'écart qui le sépare de ses principaux rivaux.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Cincinnati 4, Pittsburgh 0
Houston 4, Chicago 1
St-Louis 11, Atlanta 2
Hier
Cincinnati 8, Pittsburgh 7
Atlanta 4, St. Louis 3
Houston 6, Chicago 5
Montréal à Los Angeles
New York à San Francisco
Philadelphie à San Diego (2)
Aujourd'hui
Houston, Ruhle (7-3) à Chicago, McGlothen (9-9), 14 h 15
Cincinnati, Seaver (5-7) à Pittsburgh, Bibby (15-4), 14 h 15
New York, Jackson (1-5) à San Francisco, Ripley (7-6), 16 h 05
Atlanta, McWilliams (9-9) à St-Louis, Sykes (6-9), 20 h 05
Philadelphie, Ruthven (12-8) et Espinosa (3-4) à San Diego, Mura (4-6) et Shirley (9-8), 21 h
Montréal, Gullickson (6-3) à Los Angeles, Hooton (11-5), 21 h

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	171	37	5	15	.216
Carter	423	106	22	77	.251
Cromartie	473	141	10	55	.298
Dawson	432	130	12	69	.301
Hutton	48	10	0	5	.208
LeFlore	471	119	3	33	.253
Mache	92	27	1	7	.293
Office	179	48	5	20	.268
Parrish	337	90	13	53	.267
Ramos	25	3	0	2	.120
Scott	434	102	0	34	.235
Speier	278	67	1	26	.241
Tamargo	44	11	0	8	.250
Valentine	296	93	13	65	.314
White	121	33	4	10	.273

Les lanceurs
(Partie d'hier non comprise)

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	7-5	2	70.2	34	3.42
D'Acquisto	0-0	3	12.1	9	2.25
Fryman	5-4	14	66.2	47	2.15
Gullickson	6-3	0	90.1	66	3.50
Lea	4-5	0	78.1	41	3.35
Norman	4-3	4	85.1	46	3.92
Palmer	6-3	0	101.2	56	2.83
Rogers	12-9	0	216.0	122	3.13
Sanderson	12-8	0	163.1	100	3.26
Sosa	8-5	9	76.1	50	3.20

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Hendrick, St-L.	467	152	.325
Templeton, St-L.	449	145	.323
Hernandez, St-L.	465	150	.323
Trillo, Phil.	389	125	.321
Buckner, Chi.	439	140	.319
McBride, Phi.	428	134	.313
Cruz, Hou.	470	147	.313
Simmons, St-L.	397	122	.307
Garvey, LA	515	158	.307

Circuits: Schmidt, Phil., 35; Horner, Atl., 28.
Points produits: Schmidt, Phil., 93; Hendrick, St-L., Garvey, LA, 92.
Buts volés: LeFlore, Mon., 83; Moreno, Pit., 76.
Lanceurs: Bibby, Pit., Reuss, LA, 15-4.

Ligue Américaine

Jeudi
Minnesota 5, Toronto 5 (match suspendu)
Baltimore 13, Californie 8
Boston 3, Oakland 2
Detroit 11, Milwaukee 7
New York 6, Seattle 5
Texas 10, Kansas City 6
Hier
Californie 5, Baltimore 0
New York 5, Seattle 1
Boston 6, Oakland 3
Cleveland 6, Chicago 5
Detroit 8, Milwaukee 2
Kansas City 7, Texas 3
Minnesota 7-5, Toronto 5-2
Aujourd'hui
Minnesota, Williams (2-1) à Toronto, Todd (1-1), 13 h
Oakland, Keough (13-12) à Boston, Tudor (5-2), 14 h
Chicago, Dotson (10-8) à Cleveland, Grimsley (4-3), 14 h 35
Texas, Matlack (8-6) à Kansas City, Gura (18-5), 14 h 35
Californie, Tanana (7-9) à Baltimore, Flanagan (13-9), 19 h 30
Milwaukee, Haas (14-11) à Detroit, Wilcox (11-9), 20 h
Seattle, Abbott (9-9) à New York, Perry (7-10), 20 h

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brett, KC	361	146	.404
Cooper, Mil.	492	175	.356
Dilone, Cle.	389	133	.342
Carew, Cal.	432	145	.336
Wilson, KC	551	183	.332
Rivers, Tex.	537	177	.330
Bell, Tex.	432	142	.329
Bumbry, Balt.	489	154	.315
Oliver, Tex.	523	162	.310
Henderson, Oak.	470	144	.306

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	69	57	.548	—
PITTSBURGH	70	69	.543	½
PHILADELPHIA	66	58	.532	2
NEW YORK	56	69	.460	11
ST. LOUIS	56	70	.441	13
CHICAGO	50	76	.397	19

Section Ouest

HOUSTON	73	55	.572	—
LOS ANGELES	69	37	.548	3
CINCINNATI	69	59	.539	4
ATLANTA	69	64	.500	8
SAN FRANCISCO	63	63	.500	9
SAN DIEGO	53	74	.417	19½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	77	50	.606	—
BALTIMORE	75	51	.595	1½
BOSTON	68	56	.548	7½
DETROIT	67	59	.532	9½
CLEVELAND	56	60	.524	10½
MILWAUKEE	67	64	.511	12
TORONTO	52	75	.409	25

Section Ouest

KANSAS CITY	84	45	.651	—
OAKLAND	65	64	.504	19
TEXAS	63	65	.492	20½
MINNESOTA	57	73	.436	27½
CHICAGO	53	71	.427	28½
CALIFORNIE	50	78	.397	32½
SEATTLE	46	81	.362	37

FOOTBALL

Mardi
Montréal 43, Toronto 33
Edmonton 45, Ottawa 20
Hamilton 17, C.-Britannique 17
Mercredi
Winnipeg 24, Saskatchewan 16
Lundi
C.-Britannique à Montréal, 20 h
Toronto à Hamilton
Winnipeg à Sakatchewan
Edmonton à Calgary

Les meneurs
Section Est

	t	tr	pl	s	pts
Organ, O	0	12	16	4	64
Ruoff, H	0	11	16	5	64
Andrusyshyn, T	0	12	8	8	44
Crump, O	6	x1	0	0	38
Walker, M	5	0	0	0	30
Newman, T	4	x1	0	0	26
Rowland, H	3	0	0	0	18
Green, M	3	0	0	0	18
Reid, O	3	0	0	0	18
Pettersen, H	2	0	0	0	12
Crawford, H	2	0	0	0	12
Marler, H	2	0	0	0	12

Section Ouest

Passaglia, B.C	0	17	15	4	66
Hay, C	0	16	13	4	59
Kennard, W	0	11	14	5	57
Cutler, E	0	17	10	5	52
Sykes, C	7	0	0	0	42
Macoritti, S	0	9	9	3	39
Kelly, E	6	0	0	0	36
Germany, E	6	0	0	0	36
Holt, B.C.	5	0	0	0	30
Edwards, S	5	0	0	0	30

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	8	4	4	0	162	181	8
HAMILTON	7	3	3	1	134	129	7
MONTRÉAL	7	3	4	0	125	154	6
TORONTO	7	3	4	0	124	142	6

Section Ouest

EDMONTON	7	6	1	0	203	96	12
C.-BRITANNIQUE	7	4	2	1	172	148	9
CALGARY	7	4	3	0	160	146	8
WINNIPEG	7	3	4	0	146	159	6
SASKATCHEWAN	7	1	6	0	120	191	2

en bref...

■ Québec a les chevaux à l'oeil

QUÉBEC (CP) — La Régie des loteries et courses du Québec étendra sa juridiction sur les cinq pistes de courses de chevaux de la province à compter de lundi. Jusqu'à ce jour, les pistes de courses du Québec relevaient des règlements de l'Association canadienne du trot et amble. Les nouveaux règlements régissant les cinq pistes de la province ont été publiés sur 54 pages dans la Gazette officielle du Québec. Ils couvrent toutes les activités en vigueur dans les pistes de courses, de l'utilisation des drogues et stimulants aux procédures d'appel en passant par les qualifications du personnel. Les cinq pistes de courses de chevaux du Québec sont situées à Montréal, Québec, Aylmer, Jonquière et Trois-Rivières.

■ Le Tour de l'Abitibi

SENNETERRE (CP) — Alex Steida, de Vancouver, a enlevé hier la deuxième étape, longue de 69 kilomètres, entre Senneterre et Val d'Or, du Tour cycliste de l'Abitibi en une heure 27 minutes 7 secondes. Le Montréalais Sylvain Gervais a pris la deuxième place en 1:27.22, et Jean Fortin, d'Alma, la troisième, en 1:27.30. Quatre cyclistes parmi les 82 qui ont pris le départ n'ont pu terminer l'épreuve. Steida occupe la tête du classement général après deux étapes, grâce à un temps cumulatif de 2:32.05, 35 secondes devant Gervais et 43 devant Fortin. Le Tour de l'Abitibi se poursuit au cours du week-end et prendra fin lundi.

■ Le Canada gagne 5 fois

TOKYO (Reuter) — Les représentants du Canada ont enlevé les honneurs de cinq des huit épreuves disputées hier aux Championnats japonais de natation et de plongeon, à Tokyo. Wade Flemons, de Vancouver, a remporté le 200 mètres dos masculin en deux minutes 4.07 secondes, devant Cam Henning, d'Edmonton, deuxième en deux minutes 4.8 secondes. Toujours chez les hommes, Alex Baumann, 16 ans, de Sudbury, a facilement gagné le 400 mètres style libre en trois minutes 57.48 secondes, tandis que George Nagy, d'Edmonton, a terminé premier du 100 mètres papillon en 55.8 secondes. Chez les femmes, les Torontoises Leslie Brafield et Cheryl Gibson ont gagné le 400 mètres nage libre et le 200 mètres dos, et ceci en des temps respectifs de quatre minutes 22.45 secondes et deux minutes 16.65 secondes.

■ Cuba demeure invaincu

TOKYO (Reuter) — Cuba a remporté hier un sixième match de suite, 11-3 contre le Vénézuéla, lors du Championnat mondial de baseball amateur, disputé à Tokyo. Dans le seul autre match à l'affiche hier, le Japon a défait Puerto-Rico 12-1, permettant ainsi au club nippon de rejoindre la Corée du Sud au deuxième rang du championnat mondial. Les deux clubs ont une fiche de cinq gains et une défaite, derrière les Cubains, les champions défendants. Inactifs hier, les représentants canadiens n'ont aucune chance de prendre une place d'honneur de ce tournoi, ayant gagné seulement un match jusqu'ici.

■ Victoire de la C.-Britannique

RED DEER, Alberta (CP) — La Colombie-Britannique a facilement remporté hier le titre par équipes des Championnats canadiens de golf junior, disputés à Red Deer, en Alberta, en accumulant un total de 454 coups, 11 de moins que l'Ontario.

L'Alberta a pris la troisième place avec 466 coups, devant le Manitoba, 467, le Québec, 471, la Nouvelle-Écosse, 474, le Nouveau-Brunswick, 484, l'Île-du-Prince-Édouard, 485, la Saskatchewan, 487 et Terre-Neuve, 514.

Dans l'équipe du Québec, Richard Rousseau, de Tracy, a fini avec 152, Marc Turcotte, de Sherbrooke, avec 158, John Haime, de Hull-Ottawa, avec 162 et Jean Larochelle, de Tracy, avec 167.

■ Brendan Foster continue

LONDRES (AFP) — Le célèbre athlète anglais Brendan Foster n'a pas l'intention d'abandonner le sport, comme on l'avait annoncé. Le coureur de Gateshead, âgé de 32 ans, a révélé hier qu'il envisageait s'attaquer au marathon. Après un mois de repos, il va commencer à s'entraîner en novembre jusqu'à ce qu'il atteigne cent milles par semaine. «Je prendrai alors une décision en ce qui concerne le marathon. L'idée me tente mais on ne peut se décider avant d'avoir couru cette distance régulièrement si on est fait pour elle ou pas. Dans la négative, je me contenterai de courses sur route et cross-country», a ajouté Foster. En attendant, Foster disputera le 1,000 mètres aux Championnats britanniques d'athlétisme le 5 septembre au Crystal Palace. Il avait remporté la médaille de bronze sur cette distance lors des Jeux olympiques de Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, Bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 9, 10 et 11

INGÉNIEURS FORESTIERS

On demande deux ingénieurs forestiers pour dispenser l'enseignement de techniques forestières au Zaïre pour une période de 1 an.

3 années d'expérience, de préférence dans l'enseignement.

Conditions de travail à discuter.

Le Fonds de recherche forestière de l'Université Laval
3083, chemin des Quatre Bourgeois,
Ste-Foy, Québec,
G1W 2K6
418-653-7410

CONTRÔLEUR

classe 30K

Une entreprise canadienne recherche un contrôleur bilingue possédant un minimum de dix ans d'expérience en comptabilité dans un domaine à la fabrication manufacturière.

Responsabilités:

a) Administration générale, supervision du E.D.P. ainsi que la comptabilité du bureau.

b) Préparation des états financiers consolidés et compilation des rapports administratifs.

Nous offrons un boni administratif, un plan d'achats d'actions de la compagnie, voiture fournie et une gamme de bénéfices marginaux.

Pour rendez-vous téléphonez:

W.T. March
273-0451 poste 284

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
collège d'enseignement général et professionnel

cherche

PROFESSEUR

À TEMPS PARTIEL

PHILOSOPHIE (Automne 1980)
— introduction à la philosophie 2 X 3 h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 5 septembre 1980 au

Service du personnel
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

ORTHOPÉDISTE

Bonne occasion pour un chirurgien en orthopédie. Nouvel hôpital de 250 lits dans une communauté attrayante située au bord de la mer dans le nord est du Nouveau-Brunswick. L'équipe médicale comprend 14 en médecine générale, 3 en chirurgie générale, 2 gynécologues, 2 psychiâtres, 6 dentistes, 3 radiologues, 3 anesthésistes, et un chacun en othorhinolaryngologie, ophthalmologie, médecine interne, pédiatrie, cardiologie, pathologie et urologie. Frais d'une visite d'introduction partiellement défrayés par l'hôpital. Être bilingue serait un avantage (français/anglais).

Directeur Médical
Hôpital Général Chaleur
Casier Postal "S"
Bathurst, N.-B.
E2A 4A4

(506) 548-8961 ou 548-2079

CLSC Centre local de services communautaires de Rosemont

recherche

Pour son programme de soins courants

1 MÉDECIN

À TEMPS COMPLET

pour une période de remplacement de 7 mois à partir d'octobre 1980

FONCTIONS:
— Assurer les consultations médicales au CLSC;
— Effectuer des visites à domicile;
— Élaborer et participer à des séances d'information à la population.

EXIGENCES:
— Omnipraticien reconnu par la Corporation des médecins du Québec;
— Être sensibilisé à la médecine communautaire et intérêt pour le travail d'équipe;
— Disponibilité pour travail de soir et de garde.

RÉMUNÉRATION:
— Selon l'entente entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 26 septembre/80.

a/s DU SERVICE DU PERSONNEL
CLSC ROSEMONT
3245 BOUL. ST-JOSEPH EST
MONTRÉAL, QUÉ.
H1Y 2B6

COMMUNICATIONS

Cadre supérieur recherché

Une importante maison d'édition canadienne en pleine croissance recherche pour ses opérations québécoises un cadre supérieur, homme ou femme, pouvant, après une période de formation d'une durée d'environ un an, assurer un poste de direction aux plus hauts niveaux de l'entreprise.

Le candidat recherché devra être capable de diriger avec intelligence, compétence et en se préoccupant des relations humaines au sein de l'entreprise, des services d'administration et de finances, de production, de ventes, de tirage et de marketing. De plus, il devra entretenir, développer et stimuler un bon esprit de travail au sein de l'entreprise.

C'est un poste idéal pour qui aime à relever des défis, organiser le travail, administrer intelligemment une entreprise, participer aux plans de développements, de diversification, d'acquisition et d'expansion d'une compagnie dynamique et en pleine croissance du monde des communications écrites et électroniques.

Lieu de travail: Montréal (déplacements fréquents).

Prière d'envoyer curriculum vitae, niveau de salaire commandé et toute autre information pertinente à l'esprit de la présente.

Note: La confidentialité des demandes d'emploi reçues sera respectée.

Faites parvenir à:

LE DEVOIR
Dossier 3304,
C.P. 6033,
Montréal, Québec, H3C 3C9

CONSEILLER EN MARKETING

Service des Études et Opérations Techniques
Division Recherche et Développement

Concours no.: 80-UR-E-6

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Chef de la Division Recherche et Développement, effectue différents travaux d'analyse, d'étude ou de recherche pour le compte des Caisses populaires affiliées en vue de suggérer des orientations et des solutions relativement au développement des Caisses populaires sur le plan des services ou produits; analyse le marché actuel et potentiel des Caisses populaires et suggère des moyens permettant une meilleure pénétration; suit de près l'évolution du marché financier sur les plans des services, moyens technologiques ou autres; participe à divers comités et agit à titre de personne de ressource auprès des Caisses populaires et de L'Union régionale.

LES EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en administration, spécialisation marketing.
— Très bonne expérience dans des fonctions ou le(la) candidat(e) a évalué et développé des produits, services et marchés d'institutions financières d'épargne et de crédit.
— Connaissance des techniques et méthodes permettant d'évaluer et de développer le marché d'une institution financière d'épargne et de crédit.
— Connaissance des caractéristiques des services et produits pouvant être offerts dans les institutions financières d'épargne et de crédit ainsi que des tendances du marché dans ce domaine.
— Connaissance des techniques et méthodes d'analyse nécessaires à l'évaluation et au développement de produits et services dans les institutions financières d'épargne et de crédit.
— Connaissance des techniques et méthodes permettant d'élaborer des stratégies de distribution ou d'implantation de services et produits.

LES CONDITIONS:
Plan complet d'avantages sociaux. L'échelle salariale pour ce poste varie entre $26 365 et $35 330 pour les candidats respectant les exigences.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 11 septembre 1980, au Service du Personnel, L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 95 avenue Des Commandeurs, Lévis, Québec.

l'union régionale
de québec
des caisses populaires desjardins

VENTE

DE PROGRAMMES DE FORMATION

Le Centre de formation des professionnels de la vente du Collège Marie-Victorin dispense depuis quatre ans des programmes de formation des vendeurs auprès des entreprises canadiennes et américaines. Le Centre voit à la vente et à l'animation des programmes de formation, à l'évaluation du personnel de vente et à la conception de programmes sur mesure pour les entreprises.

Ce centre, unique en Amérique, désire poursuivre son expansion et est à la recherche d'une personne désirant franchir une nouvelle étape dans sa carrière et se joindre à une équipe dynamique.

Le candidat doit:
- posséder un minimum de 7 à 8 années d'expérience dans la vente
- avoir une instruction post-secondaire.
- s'exprimer avec aisance en français et en anglais
- pouvoir faire l'analyse des besoins spécifiques des entreprises

Sous l'autorité du Directeur du Centre, le candidat:
- rencontre les dirigeants des ventes des entreprises situées dans un territoire géographique déterminé
- vend les programmes de base offerts par le Centre
- exerce un suivi de la clientèle
- recherche de nouveaux débouchés

La rénumération:
- selon l'expérience du candidat
- d'après les normes acceptées dans le milieu de la formation

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Centre et prendre rendez-vous avec:

Dave Maltais, directeur
Centre de formation des professionnels de la vente
7000, Côte de Liesse
Saint-Laurent H4T 1E7
(514) 342-3710

Offre d'emploi
Poste accessible aux hommes et aux femmes

Le gouvernement du Québec
sollicite des candidatures pour le poste de

SOUS-MINISTRE ADJOINT À LA PLANIFICATION, À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT

au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Sous l'autorité du sous-ministre, le sous-ministre adjoint à la planification, à la recherche et à l'enseignement est responsable des programmes et services du ministère reliés aux études économiques, à la recherche dans les domaines des ressources naturelles agricoles et de la technologie alimentaire, ainsi qu'à l'enseignement dispensé par les instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et La Pocatière. De façon générale, il est chargé d'évaluer l'impact des programmes du ministère et de concevoir des stratégies et des schémas d'orientation de l'activité agro-alimentaire québécoise.

Le candidat recherché possède une formation universitaire de deuxième ou de troisième cycle, de préférence en économique, ou en administration ou dans des disciplines concernées par l'agriculture et l'alimentation. Il doit posséder une expérience professionnelle d'une dizaine d'années dans des secteurs intéressant le ministère de l'Agriculture.

Le poste est à Québec.

Le salaire sera établi selon la formation et l'expérience des candidats, entre 47 300 $ et 63 700 $.

Ce poste est comblé par décision en Conseil des ministres sur la proposition du Premier ministre. Il n'est pas soumis aux règles de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique. Il est accessible aux hommes et aux femmes.

Les dossiers reçus sont traités de façon confidentielle.

Écrire avant le 15 septembre au:

Secrétaire général du Gouvernement
Conseil exécutif
885 Grande-Allée est
Bureau 211
Québec G1A 1A2
À L'ATTENTION DE Pierre Martin
Emplois supérieurs

Gouvernement du Québec

Centre Cardinal-Villeneuve

POSTE À COMBLER

Directeur des services professionnels

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT
Centre d'accueil de réadaptation pour jeunes handicapés physiques

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité de la Directrice générale, le Directeur des Services professionels doit coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement, vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif du personnel clinique et du Conseil des médecins et dentistes, voir au bon fonctionnement des divers services sous son autorité.

QUALIFICATIONS
— Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
— Avoir une connaissance et une expérience pratique en réadaptation fonctionnelle.

RÉMUNÉRATION
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillée avant le 30 septembre 1980 à l'adresse suivante:

Le Président du comité sélection
CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE
2975, Chemin St-Louis
Québec 10
G1W 1P9
Tél.: (418) 653-8766

CONSEILLER EN ÉVALUATION DE CAISSES DE RETRAITE

Wood Gundy, un des plus importants courtiers en valeurs mobilières au Canada, a besoin d'une personne bilingue, homme ou femme, pour combler un poste de conseiller en évaluation au sein de son service d'évaluation comparative situé à Montréal.

Les responsabilités attachées à ce poste comprennent l'analyse du rendement des placements effectués par les caisses de retraite situées surtout au Québec et dans les Maritimes. Des rapports en profondeur sont produits et présentés en personne aux gestionnaires supérieurs et aux fiduciaires responsables de l'avoir des caisses de retraite.

Le candidat idéal possède un diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle orienté vers les affaires et plusieurs années d'expérience, de préférence dans le milieu financier. Il est essentiel d'avoir beaucoup d'habileté dans la communication et la commercialisation.

La rémunération sera en rapport avec la qualification professionnelle.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse ci-dessous. Traitement confidentiel assuré.

M. R.E. Loader
Wood Gundy Limitée
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 3P2
Téléphone: (514) 879-1222

WOOD GUNDY

Wood Gundy Limitée est membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et des principales bourses.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 9, 10 et 11

CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER
Soins prolongés et hébergement — 360 lits

INFIRMIER(E)-CHEF

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur, il (elle) est responsable de la qualité des soins et de l'utilisation des ressources humaines et matérielles dans le contexte des activités de soins spécifiques à l'unité assignée.

Exigences:
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Baccalauréat en soins infirmiers souhaitable
— Certificat en gérontologie ou organisation d'une unité de soins exigé ou autres certificats pertinents.
— Expérience de 3 années, de préférence en gériatrie-gérontologie.

Rémunération:
— Selon les politiques en vigueur du Ministère des Affaires Sociales (classe II).

Faire parvenir notes biographiques au plus tard, jeudi le 5 septembre 1980 à 13h à l'adresse suivante:

Direction du Personnel
1051 rue St-Hubert
Montréal, Québec (H2L 3Y5)

CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER
Soins prolongés et hébergement - 360 lits

ADJOINT AU DIRECTEUR DES SOINS INFIRMIERS ET SERVICES HOSPITALIERS

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur, collaborer à la planification, à l'organisation, à la coordination et à l'évaluation des activités relatives aux soins infirmiers et aux services hospitaliers.

Nature du poste:
Temps complet de jour.

Exigences:
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Baccalauréat en soins infirmiers
— Expérience de trois (3) ans dans un poste similaire
— Bonne connaissance du milieu de la gériatrie-gérontologie.

Rémunération:
Selon les politiques en vigueur du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir notes biographiques au plus tard, vendredi le 5 septembre 1980 à l'adresse suivante:

Direction du Personnel
1051, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 3Y5

La Commission scolaire des Laurentides
est à la recherche d'un

Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

Lieu de travail: École Polyvalente Des-Monts à Ste-Agathe-des-Monts.
Qualifications: Diplôme universitaire terminal de premier cycle avec spécialisation appropriée, notamment en:
— bibliothéconomie;
— audio-visuel;
— sciences de l'éducation avec option en pédagogie de l'audio-visuel.
Entrée en fonction: Septembre 1980.
Traitement: De $16,965.00 à $36,048.00 selon les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet pour au plus tard le 3 septembre 1980 à:

La Commission Scolaire des Laurentides
A/S Service du personnel
13, rue St-Antoine
Ste-Agathe-des-Monts, (Québec).
J8C 2C3

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Poste de professeur

La Section d'orthopédagogie est à la recherche d'un professeur pour la maîtrise professionnelle en éducation au réseau de Valleyfield.

Fonctions
Dispenser, animer et coordonner les activités du programme de la maîtrise.

Exigences
Doctorat en éducation dans un domaine connexe ou l'équivalent. Expérience, si possible, dans l'enseignement universitaire au niveau des grades supérieurs. Connaissance du milieu scolaire.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Fin septembre 1980

Durée de l'engagement
Un an, renouvelable

Date de clôture des candidatures
Le 20 septembre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion
Faculté des sciences de l'éducation
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de la programmation-réparation

Concours spécifique P6203ABA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du travail — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du vice-président à la réparation, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la conception de programmes de réparation; participer à la définition des objectifs et des politiques de la direction générale; procéder à des études et à des analyses sur l'application des lois et règlements et sur l'évaluation des programmes de réparation en vigueur; fournir à la direction générale de la réparation les services d'expertises professionnelles requis, notamment en matière d'indemnisation, de réadaptation sociale, de services médicaux, d'économie, de relations de travail, d'analyse actuarielle et d'analyse de gestion.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigés peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la conception et de l'élaboration de programmes et de politiques.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
• de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, Classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 16 août au 8 septembre 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT AU TITRE DE L'EMPLOI ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS DÉJÀ PARU LE 16 AOÛT ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Chef du service des programmes d'inspection

Concours spécifique P620AAL/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité au travail — Direction des normes et techniques d'inspection — 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la conception et l'élaboration des programmes généraux d'inspection, des programmes d'enquête, des programmes d'inspection sur plainte ou à la suite de l'exercice du droit de refus de travail ainsi que des programmes "ad hoc" pour un secteur d'activités ou pour certaines installations et cela, en vue de permettre l'application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; identifier les moyens nécessaires pour la mise en place des programmes en collaboration avec le service des techniques d'inspection; estimer l'impact des nouveaux programmes; participer à leur implantation et en assurer le suivi.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'industrie et de la construction au niveau de l'exploitaiton.

Iincription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 16 août au 8 septembre 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT AUX APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS DÉJÀ PARU LE 16 AOÛT ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Chef du service des techniques d'inspection

Concours spécifique P6206AAM/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du travail — Direction des normes et techniques d'inspection — 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant la conception et l'élaboration des techniques et des méthodes afin de maximiser l'efficacité du personnel d'inspection dans les régions; participer à l'implantation de ces techniques; juger de l'opportunité d'amender les techniques existantes ou de créer de nouveaux outils et estimer l'impact de ces changements; élaborer des guides techniques d'intervention pour appliquer les lois, les règlements et les programmes de prévention des entreprises en tenant compte du développement technologique.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'industrie et de la construction au niveau de l'exploitation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 16 août au 8 septembre 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT AUX APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS DÉJÀ PARU LE 16 AOÛT ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'industrie et de la construction au niveau de l'exploitation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $
Période d'inscription: du 16 août au 8 septembre 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT AUX APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS DÉJÀ PARU LE 16 AOÛT ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Directeur des services éducatifs

Concours spécifique P6216AAG/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction régionale de Montréal
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Assumer la responsabilité des opérations reliées aux services éducatifs de la région de Montréal. À cette fin, appliquer les politiques, les règlements et les normes pédagogiques; implanter et évaluer les programmes d'activités éducatives; maintenir les activités de support; assurer l'information et la rétroinformation.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'éducaiton.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $
Période d'inscription: du 30 août au 15 septembre 1980

Directeur des services administratifs

Concours spécifique P6216AAH/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère de l'Éducation — 1 emploi à Montréal
— 1 emploi à Longueuil

Attributions — Sous l'autorité du directeur régional concerné, assumer la responsabilité des opérations reliées aux services administratifs de la région de Montréal ou de Longueuil. À cette fin, appliquer les politiques, les règlements et les normes administratives pour l'ensemble du réseau des commissions scolaires; implanter les programmes d'activités et les systèmes administratifs; assurer les activités de support et de contrôle, de même que l'information et la rétroinformation.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'éducation.

Inscription — Office de recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de $31 775 $ à 44 590 $
Période d'inscription: du 30 août au 15 septembre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

C. L. S. C.
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU RICHELIEU

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

(PROLONGATION)

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le/la directeur(trice) général(e):
— assure le fonctionnement régulier du C.L.S.C., soit: planification, coordination, administration, évaluation et gestion;
— établit et maintient des relations avec les autres établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:
— diplôme universitaire de premier cycle ou expérience pertinente en administration et en gestion;
— minimum 5 ans d'expérience pertinente en gestion
— connaissance minimale du réseau des Affaires sociales;
— facilité de communication tant avec les individus qu'avec les groupes.

Salaire:
— selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 18).

Lieu de travail:
— Ville de Richelieu située à 29 kilomètres au sud de Montréal.

Population totale desservie par nos services de santé, sociaux et communautaires: 37,000 habitants.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 septembre 1980 à:

Concours directeur général
a/s Président du Conseil d'administration
C.L.S.C. du Richelieu
633 - 12ième avenue
Richelieu, P.Q.
J3L 4V5

C.L.S.C. MÉTRO

POSTE DISPONIBLE

Coordonnateur(trice) des soins infirmiers

STATUT: Permanent à temps complet
SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du responsable du programme de soins à domicile, il est responsable de la surveillance, de l'organisation, de l'administration et de l'évaluation des activités du personnel infirmier du programme de soins à domicile.
Le titulaire du poste assistera aussi le responsable du programme dans l'exercice de ses fonctions administratives et ce pour l'ensemble du programme.
CENTRE D'ACTIVITÉ:
Programme de soins à domicile
3666 rue Jeanne Mance
Montréal
QUART DE TRAVAIL: de 9 h à 5 h
EXIGENCES:
- Détenir au minimum un diplôme universitaire de 1er cycle en nursing.
- Être membre de l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec.
- Posséder au moins deux années d'expérience dans un programme ou service de soins à domicile.
- Posséder deux années d'expérience dans une tâche administrative et en gestion du personnel.
- Démontrer un intérêt à contribuer à l'amélioration des connaissances en matière de nursing de soins de santé en participant aux études et aux recherches.
- Avoir des aptitudes à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Démontrer un intérêt à participer à l'établissement des politiques de soins infirmiers de l'organisme.
- Avoir une connaissance appropriée de l'anglais nécessaire à l'accomplissement de la fonction.

RÉMUNÉRATION: En fonction des conditions de travail des postes cadres du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Marie Beauchamp
C.L.S.C. Métro
1550 ouest de Maisonneuve
Montréal
H3G 1N2 — (934-0354)

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 8, 10 et 11

AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)

Une étude légale est à la recherche d'un(e) avocat(e) possédant deux à quatre ans d'expérience pour pratique touchant le nord du Québec dans les domaines civil, administratif et commercial.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

William S. Grodinsky
4e étage
245, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1M6

---

collège de St-Félicien

requiert les services d'un

PROFESSEUR DE CHIMIE

(remplaçant pour le département de sciences)

Exigences:
Diplôme de 1er cycle en chimie.
De préférence expérience dans l'enseignement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet (diplôme, relevé de notes) au plus tard le 5 septembre 1980 au:

Service du personnel
Collège de St-Félicien
1105 boul. Hamel
C.P. 5000
St-Félicien, Qué.
G0W 2N0

ÉCOLE POLYTECHNIQUE de Montréal

Associé professionnel de recherche

DÉPARTEMENT DE GÉNIE CIVIL

Nature du travail
Participer à des recherches théoriques et expérimentales en convection libre fluide et en milieu poreux.

Exigences du poste
Le candidat devra avoir acquis une expérience:
— en travaux de laboratoire concernant les mesures de température et les transferts de masse et de chaleur au sein d'un milieu poreux.
— sur les modèles numériques aux différences finies servant à prédire les champs de température et de vitesse en convection libre fluide et en milieu poreux.

Le candidat doit être détenteur d'un doctorat de 3e cycle ou d'un Ph.D., être âgé de moins de trente ans et posséder une excellente formation en mathématiques.

Durée de l'emploi
2 ans minimum à compter du 1er janvier 1981.

Dépôt des candidatures
Faire parvenir le curriculum vitae avant le **10 septembre 1980** à:

Le Directeur
Département de Génie civil
École Polytechnique de Montréal
Case postale 6079, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3A7

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité de 360 lits, destinés aux soins prolongés pour malades à long terme (6 unités de soins) et pour convalescents (1 unité de soins) avec une section d'hébergement (3 unités de soins) et un hôpital de jour,

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

à demi-temps

FONCTIONS:
Celles établies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chap. 48), à savoir:
a) coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement, sous réserve des responsabilités données aux autres directeurs, envers les professionnels de la santé autres que les médecins et dentistes par les règlements ou le plan d'organisation;
b) vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'il contrôle adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

EXIGENCES:
a) Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la Loi médicale du Québec.
b) Formation et/ou expérience en administration essentielles.
c) Perfectionnement antérieur et/ou expérience acquise en gériatrie-gérontologie seront particulièrement considérés.
d) Intérêt pour l'expérimentation visant le développement de nouveaux modèles de dispensation de soins aux personnes âgées.

TRAITEMENT:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 17).

DATE LIMITE:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature avec leur note biographique ***au plus tard le vendredi 26 septembre 1980*** *au:*

Président du Comité de sélection
Concours Directeur des services professionnels
Bureau du directeur général
Centre hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Qué. H2L 3Y5

Le département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants affectés à PPMF

PROFESSEUR CHERCHEUR SOUS OCTROI (DIDACTICIEN DU FRANCAIS)

FONCTIONS : Participe à la production de documents d'apprentissage ou de matériel didactique;

Participe à des projets de recherche appliquée en didactique du français au secondaire;

Participe à l'encadrement des étudiants.

ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible.

DURÉE DU CONTRAT : Un (1) an renouvelable

EXIGENCES: Doctorat en Sciences de l'éducation, en linguistique ou en linguistique appliquée. Un minimum de deux (2) ans d'expérience en enseignement du français est requis.

Une expérience pertinente et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence du diplôme spécifié.

PROFESSEUR CHERCHEUR SOUS OCTROI (APPRENTISSAGE AU PRIMAIRE)

FONCTIONS : Participe à la production de documents d'apprentissage ou de matériel didactique;

Participe à des projets de recherche appliquée touchant l'apprentissage du français au primaire;

Participe à l'encadrement des étudiants.

ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible

DURÉE DU CONTRAT : Un (1) an renouvelable

EXIGENCES : Doctorat en psychologie ou en Sciences de l'éducation avec concentration en apprentissage du français au primaire. Une expérience de travail ou de recherche en milieu scolaire est requise.

Une expérience pertinente et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence du diplôme spécifié.

TRAITEMENT : Selon la convention collective en vigueur.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **8 septembre 1980**. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre inscription à :

Monsieur Romain Rousseau, directeur
Département des Sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEUR EN SCIENCES RÉGIONALES

FONCTIONS
Prendre l'initiative de projets de recherche, diriger des équipes de recherche multidisciplinaire et faire de l'enseignement dans le domaine théorique et pratique des sciences régionales: analyses des structures économiques régionales, analyses des facteurs de disparités régionales, analyses des flux interrégionaux de biens, de services, de capitaux et de personnes, analyses d'impact...

EXIGENCES
Le candidat doit posséder un doctorat en sciences économiques ou en géographie, ou en sciences régionales, ou tout autre domaine connexe. Il doit avoir une bonne formation et un intérêt marqué pour l'utilisation et le développement de méthodes quantitatives. De plus, le candidat devra être très polyvalent et montrer des dispositions pour la recherche orientée et appliquée.

LIEU DE TRAVAIL
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal

TRAITEMENT
Selon la convention collective des professeurs.

Le comité de sélection se réunira à la mi-septembre pour examiner les candidatures reçues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours SP 80-20 au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
Case postale 7500
Sainte-Foy
G1V 4C7

PROFESSEUR EN ÉTUDES URBAINES

FONCTION
Prendre l'initiative de projets de recherche, diriger des équipes de recherche multidisciplinaire et faire de l'enseignement dans le domaine théorique et pratique des études urbaines: l'habitat, le logement, le transport, les services publics, la qualité de vie, les structures polito-administratives.

EXIGENCES
La candidat doit posséder un doctorat en économie, ou en sociologie (spécialisation urbaine), ou en urbanisme, ou en tout autre domaine connexe. Il doit avoir une bonne formation et un intérêt marqué pour l'utilisation et le développement de méthodes quantitatives. De plus, le candidat devra être très polyvalent et montrer des dispositions pour la recherche orientée et appliquée.

LIEU DE TRAVAIL
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal

TRAITEMENT
Selon la convention collective des professeurs.

Le comité de sélection se réunira à la mi-septembre pour examiner les candidatures reçues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours SP 80-21 au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
Case postale 7500
Sainte-Foy
G1V 4C7

Institut national de la recherche scientifique

Êtes-vous le futur

DIRECTEUR DE LA TRADUCTION

de notre cabinet de Toronto?

Au professionnel de la traduction que vous êtes, nous proposons le pari suivant: prendre en charge la direction, nouvellement créée, des travaux réalisés pour le compte d'une vaste clientèle dans les domaines essentiellement économique, financier, administratif et boursier.

Vous serez vous-même appelé à bâtir une équipe de traducteurs et à étoffer le réseau des collaborateurs extérieurs de l'entreprise. Après un court stage à Montréal, vous serez en poste à Toronto.

Voilà qui est passionnant, n'est-ce pas?

Si vous êtes très autonome, super-organisateur et que vous soyez doué d'une indéniable compétence, écrivez-nous: nous examinerons ensemble vos chances de réussir dans ce poste.

Bien entendu, la rémunération sera à la mesure de vos talents.

Adressez votre offre de collaboration à Gilles Tremblay.

De Vienne & Associés Inc.
Traduction. Terminologie. Rédaction
Gestion de services linguistiques
45, rue Richmond ouest, pièce 505
Toronto (Ontario)
M5H 1Z2

CONSULTATION FINANCIÈRE ET INFORMATIQUE

Vu l'ampleur que prennent ces expertises, **Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie** est à la recherche de spécialistes possédant un minimum de deux (2) années d'expérience. Ces personnes feront preuve de dynamisme et montreront beaucoup d'initiative.

TRAVAUX SPÉCIAUX: réf. no. 80-08-04
Les mandats confiés comprendront:
Des évaluations de contrôles internes chez différents clients, des études et des analyses de systèmes et de procédures, ainsi que des études d'évaluation d'entreprises. Les personnes choisies seront C.A., C.G.A. ou R.I.A. Poste à Montréal.

GESTION PAR INTÉRIM: réf. 80-08-05
Participe à la conception et à la mise en place de plans de réorganisation pour des entreprises en difficultés. Gère les entreprises dans le but de les remettre rapidement sur pied. Les candidats sont C.A. ou M.B.A. (finance), ils ont une expérience de gestion éprouvée dans l'entreprise. Ils possèdent un esprit analytique, peuvent évaluer rapidement une situation et lui donner une orientation. Ils font preuve d'un leadership sûr. Poste à Montréal.

VÉRIFICATION INFORMATIQUE: réf. no. 80-08-06
Effectuer la vérification des contrôles financiers de systèmes informatiques complexes, formuler des recommandations et émettre une opinion. Toucher à certaines étapes de la vérification de fin d'exercice au moyen de logiciels généralisés de vérification. La personne choisie aura une certaine connaissance du milieu informatique, des aptitudes pour la rédaction et une facilité pour communiquer efficacement avec les clients, les fournisseurs et le personnel des équipes de vérification. Poste ouvert à Montréal.

Pour tous ces postes la rémunération est établie en fonction des qualifications et de l'expérience. Gamme complète d'avantages sociaux. Tous ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance en mentionnant le numéro de référence correspondant à:

Michel Bonneville
Directeur des ressources humaines
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie
C.P. 301, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1G9
Bureaux à Montréal - Québec - Ottawa - Chicoutimi - Thetford Mines - Hull - Buckingham

---

COMPTABLES AGRÉÉS

Poursuivant son essor, **Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés** a plusieurs postes à combler. Étant un des plus importants et prestigieux bureaux d'experts-comptables au Québec, nous recherchons des gens dynamiques, conscients des besoins de la profession et possédant un minimum de deux (2) ans d'expérience en pratique publique.

FISCALISTES: réf. no. 80-08-01
Révision et contrôle des différents dossiers fiscaux pour les clients de la société. Personne ressource quant à l'interprétation des différentes lois et règlements fiscaux au pays, à l'étude des budgets des différents ministères du revenu. Postes ouverts à Montréal et à Ottawa.

CHEFS D'ÉQUIPE EN VÉRIFICATION: réf. no. 80-08-02
Candidats ont de cinq (5) à six (6) ans d'expérience en pratique publique. Planifient, organisent et dirigent le travail d'une équipe de vérification. Agissent comme lien entre l'associé, les employés et les clients. Postes ouverts à Montréal.

RESPONSABLES DE DOSSIERS: réf. no. 80-08-03
Candidats ont un minimum de deux (2) ans d'expérience en pratique publique. Planifient le travail chez le client, révisent les dossiers et dressent les états financiers.

De plus, nous recherchons des stagiaires ayant réussi leurs examens du C.A. et intéressés à faire carrière dans un cabinet de comptables agréés des plus dynamiques.

Postes ouverts à Montréal.

Pour tous ces postes la rémunération est établie en fonction des qualifications et de l'expérience. Gamme complète d'avantages sociaux. Tous ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance en mentionnant le numéro de référence correspondant à:

Michel Bonneville
Directeur des ressources humaines
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie
C.P. 301, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1G9
Bureaux à Montréal - Québec - Ottawa - Chicoutimi - Thetford Mines - Hull - Buckingham

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 8, 9 et 11

PROFESSEUR DEMANDÉ

- Anglais, langue seconde.
- Premier cycle du secondaire.
- Temps partiel.

Envoyer curriculum vitae et photographie, à:

C.P. 175,
Longueuil, Québec,
J4K 4Y8

OPTOMÉTRISTE DEMANDÉ

Pour prendre la relève d'un bureau situé au centre-ville de Sherbrooke. Option d'achat.

C.P. 1003
Sherbrooke, Qué.
J1H 5L3
Tél.: (819) 562-7865

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

demande au département de médecine

UN SUPERVISEUR DE STAGE EN CHIRURGIE

à l'hôpital des petits animaux devant posséder:

— un D.M.V., un I.P.S.V. ou un internat en médecine et chirurgie des petits animaux ou l'équivalent.
— Usage de la langue française.

Tâches:
Responsable des chirurgies de routine et participation aux chirurgies du 1er cycle et ce durant la période scolaire.

Conditions:
À discuter.

Pour de plus amples renseignements contacter:

Dr. Yves Gosselin
responsable de section
Département de médecine
Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal
C.P. 5000
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 7C6

Poste à combler immédiatement.
Inscription date limite 15 septembre 1980.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE LAPRAIRIE ET NAPIERVILLE

recherche un:

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

LIEU:
St-Édouard comté Napierville

FONCTIONS:
Le candidat choisi doit sous l'autorité du Conseil d'administration, diriger l'ensemble des activités professionnelles et administratives inhérentes à un bureau d'assurance générale (excepté assurance vie).

Il planifie, coordonne et surveille le fonctionnement du bureau d'assurance desservant une clientèle.

Il voit au maintien d'un système efficace de gestion et de contrôle interne.

Il participe activement à l'évaluation et aux règlements des sinistres.

Il sait diriger une équipe d'agents, doit démontrer des qualités évidentes de leadership, en plus de posséder une solide expérience en gestion.

SALAIRE:
Selon les qualifications.

DATE LIMITE:
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 septembre 1980, à:

DENIS BROSSEAU
C.P. 10 ST-ÉDOUARD
CTÉ NAPIERVILLE V0L 1Y0
514-454-2576

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

Poste de professeur à plein temps

Le Département de science politique est à la recherche d'un professeur en administration publique.

Fonctions
Enseignement en théories de la décision, politique et administration, processus administratif, budget et finances publiques; possibilité d'enseignement dans un domaine connexe.

Exigences
Doctorat en science politique ou l'équivalent.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1981

Date de clôture des candidatures
Le 21 septembre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, la liste de leurs publications ainsi que trois lettres de recommandation à:

M. Bernard Charles
Directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal ((Québec)
H3C 3J7

Université Laval

PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE

Poste:
Professeur régulier à plein temps (à partir du 1er janvier 1981)

Fonction:
Enseignement à tous les cycles dans le secteur des Évangiles synoptiques. Participation aux programmes de recherche de la Faculté et à des cours interdisciplinaires.

Qualifications:
Licence en Écriture sainte (ou équivalent rigoureux). Expérience d'enseignement et publications souhaitées. Qualités pédagogiques. Capacité de recherche personnelle et de travail en équipe. Connaissance des méthodes modernes d'analyse des textes (dont le structuralisme).

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 septembre à:

Pierre Gaudette, doyen
Faculté de théologie
Bureau 840
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

MÉDECIN DEMANDÉ

Le Centre local de services communautaires St-Pamphile recherche les services d'un médecin temps complet)

Fonction:
Assure des consultations médicales pour la population du secteur.
Travaille au niveau de la distribution des soins tant au centre qu'à domicile.
Collabore et/ou participe au développement des programmes du C.L.S.C.

Exigences:
Être membre de la Fédération des Médecins Omnipraticien du Québec.
Intérêt pour le travail multidisciplinaire et la santé communautaire.
Facilité de communication.

Lieu de travail:
Centre local de services communautaires de St-Pamphile

Rémunération:
Selon l'entente intervenue entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des Médecins Omnipraticien du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 septembre 1980, à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Pamphile,
a/s Élisée Vaillancourt,
C.P. 580,
Avenue du Foyer,
St-Pamphile, Comté Lislet, Québec,
Québec, G0R 3X0
Tél.: (418)-356-3393

clsc windsor-richmond

Le C.L.S.C. Windsor-Richmond a besoin

d'UN MÉDECIN
À PLEIN TEMPS PERMANENT
à partir d'octobre 1980

Le C.L.S.C. Windsor-Richmond est implanté dans un territoire mi-rural englobant une dizaine de petites municipalités à moins de 25 milles de Sherbrooke et touche un bassin de 17 500 habitants.

L'équipe médicale est composée de quatre médecins à plein temps qui se partagent des fonctions de consultations individuelles à notre clinique familiale de Richmond et des fonctions d'interventions de groupe et de prévention à travers notre territoire.

Nous demandons aux candidats(es), qu'ils (elles) détiennent un diplôme de médecine générale ou de médecine familiale, qu'ils (elles) démontrent un intérêt particulier à la médecine communautaire et préventive, ainsi qu'au travail de collaboration avec d'autres disciplines professionnelles.

La connaissance usuelle de la langue anglaise constitue un atout supplémentaire.

Les personnes intéressées à recevoir des renseignements supplémentaires peuvent me contacter par téléphone à (819) 826-3781.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 19 septembre 1980 à:

Pierre Lalande
Directeur général
C.L.S.C. Windsor-Richmond
110, rue Barlow, B.P. 698
RICHMOND (Québec)
J0B 2H0

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en graphisme

Concours sectoriel N1043AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère des Communications — 1 emploi à Québec

Attributions — Assumer la conception et la réalisation de travaux d'arts graphiques se rattachant à la production de dépliants, de brochures, de périodiques et de volumes. Calibrer les textes et établir les devis d'impression; recueillir l'information auprès des responsables des projets; élaborer et proposer des solutions graphiques à être adaptées au contenu. Surveiller la réalisation de projets d'arts graphiques confiés à d'autres agents et organismes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de premier cycle en arts graphiques ou dans une autre discipline universitaire appropriée. Posséder 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente et une compétence reconnue dans le domaine du graphisme peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Agent d'information, classe II
Traitement de 20 091 $ à 25 956 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août au
au 15 septembre 1980

Directeur de centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1111AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative du Bas-St-Laurent-Gaspésie durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement:
— 1 emploi à Gaspé
— 1 emploi à New Carlisle
— 1 emploi à Rivière-du-Loup

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur régional, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
337, rue Moreault
RIMOUSKI QC
G5L 1P4

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août au
au 15 septembre 1980

Directeur de Centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1112AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative du Saguenay-Lac-St-Jean durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement:
— 1 emploi à Chibougamau
— 1 emploi à Dolbeau
— 1 emploi à Roberval

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur régional, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
50, boulevard Harvey
JONQUIÈRE QC
G7X 8L6

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $.

Période d'inscription:
(en voie de révision)
du 30 août au 15 septembre 1980

Directeur de Centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1116AAB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement 1 emploi à Joliette

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur général, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs manuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau
Noranda QC
J9X 1N9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août au
15 septembre 1980

Directeur de Centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1117AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de l'Outaouais durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement:
— 1 emploi à Mont-Laurier
— 1 emploi à Maniwaki

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur régional, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
170, rue Hôtel de Ville
HULL QC
J8X 4C2

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août au
15 septembre 1980

Directeur de Centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1118AAB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative du Nord-Ouest durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement:
— 1 emploi à Amos
— 1 emploi à Ville-Marie

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur régional, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau
Noranda QC
J9X 1N9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août au
15 septembre 1980

Directeur de Centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel N1119AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
— Présentement 1 emploi à Baie-Comeau

Attributions — À titre d'attaché d'administration et sous l'autorité du Directeur régional, assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre, élaborer les objectifs annuel de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou en toute autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
660, boulevard Laure
Sept-Îles QC
G4R 1X9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 30 août
au 15 septembre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.68** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**

Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

Voir autres Carrières et Professions, en pages 7, 8, 9 et 10

loto-québec

Directeur du personnel

Numéro de concours: 80-620-04-B1 **Date limite: Le 5 septembre 1980**

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler un poste de directeur du personnel.

Fonctions:

- Assurer l'utilisation optimale des ressources humaines en coordonnant des programmes de recrutement, d'administration du personnel, de relations du travail, d'administration des salaires et de développement.
- Conseiller les directeurs et les gestionnaires dans l'interprétation et la mise en application de programmes en gestion du personnel.
- Participer à des réunions de la direction de l'Administration.
- Recommander des moyens appropriés pour l'utilisation efficace des ressources humaines.
- Représenter la partie patronale lors de négociations, d'arbitrage et de conciliation.

Exigences:

Détenir un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en administration publique, en relations industrielles, en psychologie, en orientation professionnelle ou en gestion des entreprises et posséder neuf (9) années d'expérience pertinente.

Habileté administrative éprouvée.

Salaire:

Dans une échelle de salaire allant de $35,533.00 à $49,075.00.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche:

Candidats(es) à temps plein pour occuper différentes fonctions "CADRE INTERMÉDIAIRE" dans le domaine des Soins Infirmiers.

Les postes ouverts sont les suivants:

CHEF D'UNITE PSYCHIATRIE
"Long Terme"
CHEF D'UNITE CHRONIQUE PHYSIQUE
(Gériatrie-Gérontologie)

EXIGENCES:

A) Scolarité: Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en Techniques infirmières;
Formation additionnelle en Administration et/ou une formation dans le champ d'activités postulé.

B) Expérience: Entre deux (2) ans et trois (3) ans d'expérience pratique;
Six (6) mois d'expérience de gestion.
Cette expérience peut varier selon la fonction en titre.

SALAIRE:

Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales et, selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 26 septembre 1980, au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche:

CHEF DU SERVICE ALIMENTAIRE

FONCTIONS:

Le service alimentaire étant responsable des activités relatives à l'élaboration des menus, à la préparation des mets, dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement une alimentation adéquate.

Le titulaire sous l'autorité du directeur des services auxiliaires est responsable de coordonner, diriger et contrôler ces activités.

Il est assisté dans sa tâche par un chef de production alimentaire et une diététiste professionnelle.

EXIGENCES:

A) Scolarité: Le ou la candidat(e) devra posséder une formation administrative de niveau universitaire ou une formation professionnelle en hôtellerie (administration de cuisine) ou l'équivalent.

B) Expérience: Le ou la candidat(e) devra posséder une expérience d'au moins deux (2) à trois (3) ans en gestion.

Une considération sera accordée aux candidats possédant de l'expérience dans un domaine relié à l'alimentation.

SALAIRE: Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 septembre 1980, au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

La Coopérative de Services Multiples de Lanaudière

est un organisme de services et d'éducation populaire voué aux intérêts des gens à faibles revenus du secteur Montcalm Nord.

OFFRE D'EMPLOI:

Éducateur ou éducatrice en alphabétisation

RÔLE ET FONCTION DE CETTE PERSONNE:
Prépare et réalise le programme de formation en concordance avec le contexte de la communauté.
Évalue les besoins individuels et collectifs de la clientèle-cible.
Développe les activités éducatives et les anime.
Voit à la progression des participants sous forme d'entrevus individuelles ou collectives.
Élabore et construit le matériel didactique (illustrations, diapositives, vidéo, etc.)
Contribue à l'évaluation du projet et au rapport final.
Effectue toute autre tâche requise pour mener à bien le projet.

NOUS ATTENDONS QUE CETTE PERSONNE AIT:
Une formation en alphabétisation et/ou une expérience pertinente
Une connaissance de méthodes pédagogiques de CONSCIENTISATION.
Une capacité de travailler en équipe.
Une habileté à travailler avec des assistés sociaux, handicapés, petits salariés, chômeurs, etc.
Une connaissance d'un milieu rural serait considérée.
Une facilité à travailler dans le cadre d'un horaire flexible.
Une automobile.

TRAITEMENT ET DURÉE DE L'EMPLOI POUR CETTE PERSONNE:
Elle sera payée entre $200. et $265. pour 35 heures de travail par semaine, plus les avantages sociaux.
Elle entrera en fonction le 15 septembre 1980 pour 37 semaines.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 7 septembre 1980 à 17 h, à l'adresse suivante:

Coopérative de Services Multiples de Lanaudière
a/s Équipe d'Alphabétisation Populaire
1462, rue Ste-Julienne, C.P. 297
Ste-Julienne, P.Q. J0K 2T0

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa

DEMANDE UN

Responsable du service de l'informatique

Le responsable du service de l'informatique, de préférence un analyste, doit coordonner les activités du service et assurer la production des programmes nécessaires à la gestion d'une Commission scolaire de 5000 élèves:

dossiers personnels (gestion de la paye, dossiers élèves (horaires-bulletins, fréquentation scolaire, etc...), gestion du transport, gestion de l'éducation des adultes, gestion de l'équipement, etc..., en utilisant un système de terminal relié à l'ordinateur du système de l'informatique du Ministère de l'Éducation (S.I.M.É.Q.).

Il assure la liaison entre l'informatique, les services, et les écoles de la Commission. Il peut être appelé à élaborer certains "programmes-maison".

Sous l'autorité du directeur général, il travaille avec la collaboration d'un (1) technicien en administration et d'un employé chargé de la perforation.

QUALIFICATIONS REQUISES
Diplôme universitaire terminal de premier cycle en informatique ou toutes autres qualifications pertinentes. Avoir autant que possible une expérience dans un service d'informatique du para-public.

SALAIRE: Selon la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 sept. 1980 à:

M. Gilbert Joly
Directeur général
C.S. Régionale Henri-Bourassa
500 Boulevard Paquette
Mont-Laurier
J9L 1L1

Démission du maire de Gaspé

GASPÉ (PC) — Le maire de Gaspé, M. Robert Pidgeon, a remis sa démission au conseil de cette ville.

M. Pidgeon a déclaré vouloir se consacrer entièrement à sa profession d'avocat et a en même temps nié les bruits voulant qu'il oeuvre en politique sur un autre palier gouvernemental.

Toutefois, le maire démissionnaire a exprimé sa déception envers le gouvernement du Québec, au sujet de la façon dont ce dernier s'est acquitté de ses responsabilités lors des inondations survenues dans la région.

M. Pidgeon a notamment déploré ce qu'il considère être le manque de communication entre Gaspé et Québec.

SÉMINAIRE SUR LES IMPÔTS À LA CONSOMMATION

Ce séminaire a pour objectif d'offrir à tous les candidats la possibilité de parfaire leurs connaissances dans le domaine des impôts à la consommation du Québec et du Canada.

Les cours seront dispensés les lundis, de 18h à 21h et du 8 septembre au 15 décembre 1980.

Les frais d'inscription au séminaire sont de 250$ et donnent droit à la documentation de base.

Pour renseignements, communiquer avec monsieur Gilles Chiasson, c.a., téléphone: 282-4211 ou René Huot, c.a. téléphone: 282-4124.

Université du Québec à Montréal

Maisons d'enseignement

MATIN — SOIR

COURS D'ITALIEN

à partir du 15 septembre 1980

Pour: débutants, intermédiaires, avancés, civilisation italienne.

50 heures — 4 heures par semaine

Pour tous renseignements appelez

INSTITUT CULTUREL ITALIEN

1200 Dr. Penfield **849-3473**

ÉDUCATION PERMANENTE

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

255 EST, RUE ONTARIO H2X 3M8

284-7300

JE M'INSCRIS MAINTENANT! ...

PROSPECTUS DISPONIBLE AU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

SESSION AUTOMNE 80
DATE LIMITE: 2, 3 ET 4 SEPTEMBRE

je m'inscris!

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

AU CENTRE-VILLE
PRÈS DES MÉTROS: BERRI-DEMONTIGNY, ST-LAURENT ET SHERBROOKE

ESPAGNOL ITALIEN PORTUGAIS

Un ou deux soirs par semaine — 25 cours
4 niveaux de cours

Vous pouvez acquérir des notions suffisantes pour vous débrouiller dès la première année.

DÉBUT DES COURS:
Mardi 16 septembre — jeudi 18 septembre

Depuis 1940, près de 15,000 personnes ont suivi nos cours.

Privilèges du membre: Soirées de films, causeries, excursions, prix de faveur à des concerts et spectacles.

Certificats et diplômes

Cours autorisés par le ministère de l'Éducation du Québec, à titre de culture personnelle (soir).

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
844-6835 ou 844-2433

INSCRIPTION

Au Secrétariat:
59 ouest, rue Saint-Jacques, Bureau 300
cinq jours par semaine de 9h à 17h
Les 2, 9 et 11 septembre de 18h à 21h
à l'école secondaire Emile-Nelligan
4750, avenue Henri-Julien
(deux rues à l'ouest de Saint-Denis au coin de la rue Villeneuve)
à proximité du Métro (station Laurier)

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE L.D. 30-8-80
59 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours d'espagnol ☐ d'italien ☐ de portugais ☐
Aussi votre dépliant et un exemplaire du bulletin.

NOM .....

ADRESSE .....

..... TÉL.: .....

CONSERVATOIRE LASSALLE

PERMIS NO 749569

CULTURE PERSONNELLE
COURS DU JOUR OU DU SOIR

ART DRAMATIQUE ET ART ORATOIRE

- PHONÉTIQUE
- LITTÉRATURE
- POÉSIE MÉMORISÉE
- LECTURE EXPRESSIVE
- MOUVEMENTS EXPRESSIFS
- TECHNIQUE DE SCÈNE
- MONOLOGUES
- ART DE RACONTER

Début des cours: 10 septembre

COURS POUR LES «15-17» ANS

LE VENDREDI DE 17h à 19h

- EXPRESSION ORALE
- ART DE DIRE ET JEUX EXPRESSIFS
- COMMEDIA DELL'ARTE
- LECTURES ET FABLES
- JEU CHORAL

Début des cours: 12 septembre

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE AU:

288-4034

3505 rue DUROCHER, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2E7

(MÉTRO PLACE DES ARTS)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Notre missionnaire à l'ONU

UNE fois de plus, le palais de verre des Nations unies, à New York, résonne des interminables discours sur la misère des trois quarts de l'humanité et sur les solutions qu'il faudrait apporter pour éviter le cataclysme inévitable à l'échelle planétaire. Devant la gravité du sujet et compte tenu de l'intérêt particulier manifesté depuis Lester Pearson par le Canada à l'égard de la situation du tiers-monde, on était en droit de s'attendre, de la part du ministre canadien des affaires extérieures, M. MacGuiguan, à des propositions nouvelles, généreuses et susceptibles de faire avancer le dialogue Nord-Sud dans la bonne direction. Force est de reconnaître qu'il n'en a rien été et que, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre s'est borné à faire état des bonnes intentions de son gouvernement, ce qui n'engage à rien.

Les difficultés économiques des pays industrialisés, comme l'a dit avec justesse M. MacGuigan, ont servi de prétexte, du moins pour certains d'entre eux, à une diminution ou à une stagnation de leurs engagements financiers à l'égard du tiers-monde. Le premier réflexe des populations touchées par le chômage et l'inflation n'est certes pas de demander à leurs gouvernements d'accroître l'aide en faveur du tiers-monde. Pourtant, la récession actuelle et celle de 1974-75 auraient été beaucoup plus graves si les usines du Nord n'avaient pas eu la possibilité d'écouler une bonne partie de leur production vers les pays du Sud.

Le tiers-monde absorbe environ 20% des exportations des pays riches (10% seulement dans le cas du Canada) grâce, en grande partie, à des prêts bancaires. De même, on sait depuis longtemps que l'aide fournie aux pays pauvres fait fonctionner l'économie du monde industrialisé qui bénéficie ainsi de «retombées» très nettement supérieures au montant total des prêts accordés au tiers-monde. Enfin, la pratique qui consiste à obliger les pays bénéficiaires à dépenser une partie des crédits consentis dans les pays prêteurs prouve bien que ces derniers ne négligent pas leurs propres intérêts. Dans le cas du Canada, environ 60% de l'aide est liée.

Est-ce pour informer les Canadiens de ces réalités de l'aide au tiers-monde que M. MacGuigan a annoncé la création d'un «secrétariat chargé de la prospective» dont, a-t-il dit, le premier objectif sera de «renseigner les citoyens sur les grandes questions» débattues aux Nations unies? Ce n'est certes pas une mauvaise idée en soi mais fallait-il la présenter comme l'unique initiative du Canada devant la communauté internationale réunie à New-York? C'est un peu ridicule, comme d'ailleurs l'engagement du ministre à «faire tout particulièrement appel à l'altruisme et à l'idéalisme des jeunes Canadiens». Le gouvernement libéral ne sait-il donc pas que l'époque des missionnaires est révolue et que le tiers-monde attend autre chose de la part des pays industrialisés qui ont bâti leur économie en pillant allègrement ses ressources?

Le discours de M. MacGuigan a malheureusement confirmé les appréhensions dont faisait part Lise Bissonnette dans un éditorial publié lundi dernier: le Canada est avant tout préoccupé par sa «réputation» auprès des pays du tiers-monde. Or il s'agit d'un mythe du même type que celui qui consiste à affirmer, comme l'a encore fait le ministre à New-York, que la structure de l'économie canadienne est comparable à celle des pays du Sud sous prétexte que le Canada a été, lui aussi, une colonie. Des déclarations comme celle-ci doivent faire sourire les délégués du tiers-monde: «Nous demeurons un important exportateur de matières premières et un importateur de capitaux et de technologie et, à ce titre, nous partageons bon nombre des préoccupations des pays en développement...»

En fait, même s'il est une succursale économique des États-Unis, le Canada se comporte à l'égard du tiers-monde de la même façon que les autres pays riches. Les sociétés multinationales d'origine canadienne (INCO au Guatemala...) utilisent les mêmes procédés douteux que les autres pour maximiser leurs profits. Notre protectionnisme commercial, qui gêne considérablement les exportations de produits manufacturés du tiers-monde, n'est pas plus acceptable que celui des États-Unis ou de l'Europe. Et pour ce qui est de l'aide publique aux pays pauvres, nous ne sommes pas particulièrement généreux puisque nous nous classons en septième position (sur la base du pourcentage du produit national brut consacré à l'aide), très loin derrière les pays scandinaves.

La contribution canadienne, qui reste chroniquement en-dessous des objectifs officiellement fixés par Ottawa, n'est pas négligeable ($1.2 milliard pour cette année) et on n'attendait d'ailleurs pas de M. MacGuigan qu'il annonce de nouveaux crédits en faveur du tiers-monde. Avant d'accroître la quantité, il faut en effet s'interroger sur la qualité de l'aide fournie et déterminer une nouvelle stratégie puisque l'ancienne, s'il y en avait une, a complètement échoué.

La Banque mondiale, le Club de Rome et la Commission Brandt ont publié récemment des rapports préconisant la mise sur pied de programmes d'urgence dans les plus brefs délais pour assurer «la survie» de l'humanité. On parle de stratégie «planétaire» ou «globale» pour éviter la catastrophe vers laquelle nous nous acheminons inéluctablement en raison du déséquilibre provoqué par la richesse du Nord peu peuplé et la pauvreté du Sud surpeuplé.

Il n'existe pas de solution miracle mais rien ne pourra se faire sans une profonde restructuration des relations économiques internationales et par la reconnaissance préalable du fait que toutes les ressources de la planète font partie du patrimoine commun de l'humanité: «nous sommes tous dans le même bateau» et la pauvreté absolue de l'immense majorité du monde aura, tôt ou tard, des répercussions désastreuses sur les pays nantis.

Jusqu'à maintenant, jouant les grands seigneurs, les pays du Nord «redonnaient» au tiers-monde une infime partie des bénéfices réalisés sur son dos. C'était déjà ça de pris pour les bourgeoisies locales qui ont pu ainsi s'enrichir pendant que le reste de la population recevait quelques miettes.

Aujourd'hui, le Sud veut déterminer lui-même ses besoins et participer «démocratiquement» à la création d'un nouvel ordre économique international dont il ne serait plus le laissé-pour-compte. C'est cette volonté qu'a exprimée le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, Edem Kodjo: «il appartient aux peuples du tiers-monde de prendre en main la responsabilité de leur développement et de dégager de manière claire les voies de leur identité». Peut-être aurons-nous finalement la surprise d'apprendre qu'ils ne veulent pas tous des armes, des voitures, des gratte-ciel ou du lait en poudre.

Bertrand DE LA GRANGE

Le grand coup de Vienne

Des Jamaïcaines, trimant dur à Toronto pour gagner le pain de leurs enfants, se font arrêter et expulser du Canada au nom de la loi d'immigration. Deux joueurs de hockey de Tchécoslovaquie, bien nourris mais voulant faire fortune en peu d'années ici, ont droit au tapis rouge du gouvernement d'Ottawa.

Des Chiliens, pourchassés par les tueurs du régime Pinochet, sont refoulés aux grilles de l'ambassade canadienne à Santiago. Mais deux enfants gâtés du club de Bratislava, n'ayant absolument rien à craindre du gouvernement de Prague, voient s'ouvrir comme par enchantement devant eux les barrières de la bureaucratie fédérale.

Le moindre réfugié se fait ausculter par la GRC comme s'il était un agent de Moscou. Mais fi des filtrages sécuritaires quand arrivent nos persécutés du patin. Ces athlètes, cela est bien connu, sont trop portés sur l'argent pour vêtir le chandail du KGB.

Il faut des mois, des années même, pour sensibiliser les politiciens fédéraux aux situations les plus tragiques. Mais en quelques heures, nos brasseurs d'affaires sportives touchent la conscience de M. Lloyd Axworthy. Et voilà que notre ambassade à Vienne s'agite et se dévoue comme s'il s'agissait de vider un goulag de sa cargaison de malheureux.

On savait que des galonnés du narcotique, vétérans du Vietnam, avaient droit à une amnistie particulière des libéraux fédéraux. Mais qui eût cru que ce haut patronage puisse prendre des audaces contre un pays de l'Est?

Dommage que les Haïtiens, au lieu de trimer à une piastre par jour comme des esclaves dans nos filiales de Port-au-Prince, ne viennent point patiner sur la brillante glace canadienne où se reflètent avec un égal bonheur le *fair play* anglais et la noble égalité française. Ils ne sont hélas que des réfugiés économiques; sous contrat avec le club des Duvalier, ces athlètes n'ont point besoin d'asile politique!

Ainsi donc, avec les sévères prescriptions des lois, avec les inévitables lenteurs bureaucratiques, avec ces dangereux précédents qu'il ne faut point créer, il est de fort libérales exceptions et d'ingénieux accommodements. Il est aussi, dans notre suave diplomatie, qui brave la Tchécoslovaquie, mais n'ose heurter l'Argentine, des nuances qu'il faudra bien expliquer un jour.

Car les deux frères Stastny auraient moins eu de chance s'ils avaient été au nombre des torturés de Buenos Aires, s'ils avaient confié leur sort à quelque évêque ou à un simple comité de solidarité, et s'ils avaient eu à suivre les procédures communes. Ils attendraient encore qu'une cour fédérale examine leurs plaies pour voir jusqu'où Prague les a maltraités.

Certes, notre sport national a droit à des exceptions, même quand il faut faire appel à des vedettes étrangères pour le réchapper. Même en période d'inflation, on ne lui impose pas de modérer ses salaires. Sur la patinoire, coups et blessures peuvent pleuvoir, le code criminel ne s'applique pas. Et dans les loges, qui oserait faire payer leurs billets aux politiciens?

Il est néanmoins incroyable qu'Ottawa ait mis ses lois de côté, ait infligé un affront à un pays, et ait mobilisé les ressources de deux ministères pour subventionner, en somme, une équipe de hockey incapable de compter sur les talents québécois. Tout cela au nom et avec les deniers des contribuables d'ici, qui savourent régulièrement la liberté du chômage, et seront sans doute heureux que le Canada compte deux millionnaires de plus d'ici cinq ans.

Tant mieux pour les frères Anton et Petr, tant mieux aussi pour les Nordiques et la Ligue nationale, et tant pis peut-être pour Marian, le troisième frère, qui a préféré demeurer avec l'équipe qui a fait de lui une vedette internationale. Mais que nos commerçants du hockey nous épargnent leur héroïsme à la mode de Téhéran. Ce n'est pas avec de telles prouesses qu'on va améliorer le sport chez nous ni favoriser les échanges entre les meilleurs équipes du monde.

Mais à quelque chose imposture est bonne. Ottawa a voulu mettre l'opération sous le signe de l'asile politique et de la sécurité des individus? Parfait. Le ministère de l'Immigration et celui des Affaires extérieures ont montré qu'ils étaient capables de vaincre tous les obstacles? Excellent. Les rivalités entre Ottawa et Québec ne sont évanouies devant les exigences de la liberté et de l'humanité. Merveilleux!

Nous nous rappellerons bientôt du grand coup de Vienne.

Jean-Claude LECLERC

RÉPLIQUE

La violence aux femmes et la justice

par Jennifer Stoddart

Diplômée en droit, Mme Stoddart est professeur au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

Micheline Carrier a, dans son important article du 22 août 1980, voulu attirer l'attention sur le grave problème de la violence faite aux femmes. Pour illustrer sa critique de la complaisance de notre société vis-à-vis des femmes battues, violées et harcelées elle a choisi, entre autres exemples, deux arrêts récents de la Cour suprême du Canada. Ses commentaires à propos de ces arrêts se veulent une dénonciation de l'hésitation extrême avec laquelle notre système judiciaire, dans son ensemble, entreprend la répression de l'agression contre les femmes.

Il serait dommage de vouloir nier le bien-fondé de l'ensemble des remarques de Madame Carrier en s'attardant à des distinctions légales compréhensibles surtout aux juristes, comme le fait M. Nicolas Joly (LE DEVOIR, 27 août). M. Joly a raison de préciser que dans l'affaire *Pappajohn c. La Reine* l'accusé fut effectivement trouvé coupable de viol. Mais il n'est pas exact de dire que l'accusé n'a pas perpétré d'autres violences à sa victime. La preuve médicale avait établi que la victime a souffert d'égratignures ainsi que de contusions. Évidemment, on n'a pas encore statué sur le degré de violence nécessaire pour qu'une femme puisse être qualifiée de «battue». Toutefois, l'importance de cet arrêt tourne autour du fait que celui qui se fait accuser de viol peut, si les circonstances de fait sont suffisantes dans l'esprit du juge qui préside au procès, tenter d'excuser sa conduite par la défense d'erreur de fait. Ce qui veut dire, en langage ordinaire, que nos lois reconnaissent encore que l'affirmation d'un homme, selon laquelle il croyait avoir obtenu le consentement de sa victime dans des circonstances atténuantes, est une défense valable pour justifier son geste. Des exemples de circonstances atténuantes retenus par les tribunaux? Dans la cause *R. v. Plummer* (1975) l'accusé a pu plaider que sa victime a consenti parce qu'elle n'a pas protesté. En fait, ayant déjà été violée et menacée par l'occupant principal du logement où ils se trouvaient, la femme en question était trop terrorisée pour dire mot! Dans une autre cause, *D.P.P. v. Morgan*, (1976) on a dit qu'un homme aurait une défense valable à l'accusation de viol dans le cas où le mari de la victime lui aurait assuré que son épouse aimait une certaine dose de violence dans les rapports sexuels!

Les juges de la Cour suprême tentent de rendre justice à l'accusé et à la victime par des raisonnements savants et subtils. D'ailleurs, on ne peut nier qu'une des fiertés de notre système de droit criminel est sa présomption de l'innocence de l'accusé et il importe de la préserver. Toutefois, aux yeux du public, qui n'apprécie pas toujours les nuances du débat juridique sur la question du consentement des victimes de violences sexuelles, la loi semble encore trouver des excuses pour la violence masculine, que ce soit le comportement des femmes elles-mêmes, ou des événements extérieurs.

Il n'est donc guère surprenant que Mme Carrier retienne du récent arrêt *Forsythe* surtout le fait que notre Code criminel donne aux magistrats le pouvoir de questionner les plaignantes de crimes sexuels sur leur propre comportement sexuel dans le passé, même si cela doit se passer à huis clos.

Seule une société qui persiste à vouloir croire que les femmes sont responsables de l'agression qui est dirigée contre elles et de plus, qu'elles la provoquent, peut édicter des lois où les rapports sexuels antérieurs d'une victime de violence sexuelle pourraient possiblement jeter des doutes sur la véracité de sa plainte.

On aurait tort de nier la justesse des critiques qui soulignent, comme celle de Mme Carrier, que certaines de nos lois sont discriminatoires à l'égard des femmes. À chacun et à chacune son interprétation des faits. Aux juristes, il semble sans doute que notre système actuel de droit criminel est à la fois juste, raisonnable et capable de faire des distinctions qui s'imposent. Pour les citoyens ordinaires, nos lois actuelles ne sont que la conservation d'une réalité quotidienne que l'on connaît trop bien et qui inclut non seulement le viol et la violence domestique mais aussi la pornographie, qui entretient le mythe du masochisme féminin, et la persécution des prostituées mais non pas de leurs clients. Quant aux femmes particulièrement, comment peuvent-elles s'empêcher de penser que les lois, adoptées par une majorité d'hommes et interprétées presqu'exclusivement par eux, ne tiennent pas compte de leur point de vue? Comment ne pas se poser des questions face à une société qui, par la voie de ses institutions les plus respectées, trouve encore le moyen de dire qu'il peut y avoir bien des cas où le «non» des femmes veut dire «oui».

Une société comme la nôtre ne peut rester ouverte et saine que si la libre expression des opinions constructives est encouragée. En ce sens il est essentiel que les femmes se mettent à critiquer, sans se le faire reprocher, un pouvoir judiciaire d'où elles sont largement absentes. Un éminent juriste a remarqué qu'il faut non seulement que justice soit faite, mais qu'elle donne l'impression d'être faite. Pour beaucoup de femmes aujourd'hui elle ne donne pas cette impression.

BILLET

Parlons gros sous

Il faut que je vous l'avoue aujourd'hui: j'ai longtemps cru détenir un record (record non inscrit dans le Guinness book mais dans un livret de banque) celui de posséder un compte d'épargne au montant de .01 cent. Vous avez bien lu: une cenne noire et qui ne porte pas intérêt. Je n'expliquerai pas le motif qui m'a fait déposer ce modeste sou à la banque, pour le lecteur c'est aussi sans... intérêt!

Mais voilà qu'au moment où je riais seule, sous cape, de mon cent orphelin en banque arrive l'annonce du Parti libéral du Québec qui lance sa campagne de financement à l'enseigne d'un cent coupé en quatre, comme un cheveu! Au lieu du slogan «Je donne le grand coup» n'aurait-il pas été plus approprié de choisir «Je donne le gros sou»?

On rigole d'abord puis on se dit qu'après tout le Parti libéral fédéral, à propos du prix du pétrole, a bien gagné ses élections à quelques sous près et que tous ces sous réunis finissent par conduire du sou(s) pouvoir au pouvoir. Ce sou coupé en quatre portions égales annonce peut-être — en plus de la fin des caisses occultes des partis — une nouvelle ère d'assainissement des finances publiques, une économie plus saine et une gestion des affaires à la cenne.

Car, à sous prendre, c'est avec des bouts de chandelle qu'on économise le plus sûrement l'énergie. Et ce retour à la politique du bas de laine et des valeurs d'antan incitera l'électeur à la réflexion: mieux vaut, dans son bas de laine, des sous plutôt que des trous. D'ailleurs, rappelez-vous la prémonitoire petite turlutte publicitaire du gouvernement fédéral lors du référendum: «J'ai un beau pays, ma tante tirelire...»

Rolande ALLARD-LACERTE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Des confusions regrettables*

Dans une résolution adoptée par son Conseil d'administration lundi le 18 août 1980, après consultation avec l'Office des droits des détenus, un des comités de la ligue des droits et libertés, celle-ci regrette les confusions qui ont été créées dans le public et auprès des personnes et organismes de promotion de réformes en milieu carcéral.

Le conseil, avec le comité exécutif, seul autorisé à parler au nom de la Ligue, en dehors de l'Assemblée générale, tient à rappeler que son projet de charte des droits des détenus, loin d'être un programme final, est un simple document de travail qu'elle a approuvé lors de sa réunion du 24 mars 1980 pour fins de discussions publiques et dont les idées visent à amener le public et les autorités à favoriser en milieu carcéral le respect des droits humains fondamentaux.

Au sujet du «droit à l'évasion», qu'il serait plus juste d'appeler «droit à la non-pénalisation de l'évasion», la Ligue tient à préciser qu'elle n'entend pas par là légitimer et défendre quelque violence que ce soit exercée à l'occasion d'évasions. Notre interprétation est restrictive tel que l'indiquent d'ailleurs dans le texte des références à la législation française (auxquelles nous pouvons ajouter la jurisprudence américaine): nous entendons par là le droit de fuir des conditions de détentions qui portent atteinte à l'intégrité physique et aux droits humains fondamentaux, et de ne pas, en raison de ces conditions, subir de peines additionnelles liées à l'évasion. La Ligue se doit, en conscience, poser ainsi ouvertement le problème du ou de la détenue, pouvant être confronté à des conditions inhumaines d'incarcération.

La Ligue regrette d'autant plus cette malheureuse polémique concentrée sur l'article du droit à l'évasion, que la charte, prise dans son ensemble, aborde plusieurs questions devenues urgentes dans ce milieu: discrimination, droit à la présomption d'innocence, droit à la santé, droit spécifique à la condition féminine, droit d'association et d'expression, droit à la culture, etc. A la lumière du débat qu'elle continue de souhaiter ici même, elle entend présenter ce document, pour fins de discussions, lors de la conférence internationale que l'ONU va tenir à la fin du mois au Vénézuela sur tout ce domaine négligé des droits fondamentaux des hommes et des femmes en institution carcérale.

La Ligue doit poursuivre, avec son comité de l'ODD, les travaux et les actions de vigilance sur les droits des détenus. Nous sommes convaincus que la réhabilitation ne peut procéder que de la reconnaissance des droits fondamentaux et de la dignité des détenus.

Gilles TARDIF,
président

Montréal, le 21 août

■ *Une arrogance injustifiée*

L'autre jour, au terminus de Berri, nous avons hélé un taxi. Un Haïtien passait, il nous accepta. Il démarra très prudemment car la circulation était dense... et énervante. Il tourna au coin de Sherbrooke. Il fit un arrêt, mais ne pouvait s'attarder. A peine sur la rue Sherbrooke, le policier lui fait signe. Le conducteur lui pose la question: «Mais pourquoi? Le policier sembla embarrassé. C'est mon avis qu'il ne savait pas trop pourquoi il l'arrêtait. Il répondit sans assurance: «En tournant vous étiez dans la première rangée, vous avez frôlé l'autre et vous n'avez pas fait votre arrêt.» Il ne pouvait pas le faire longuement mais il l'avait fait. Le policier arrogant continua: «Ici à Montréal, nous protégeons nos citoyens.» (Quelle protection!)

Le conducteur énervé, chercha assez longuement son permis. Énervé, il ne le trouvait pas. Le policier de lui dire: «Dis donc que tu n'en a pas, ça irait plus vite.» Enfin le conducteur le trouva! Comme citoyen libre il crut bon de dire qu'il avait fait son arrêt, (comme peut le faire un citoyen libre.) Le policier l'engueula, il semblait incapable de se tromper, il avait tous les droits.

Cet homme, père de quatre enfants n'avait pas encore gagné $25. depuis le matin, il se voyait obligé de payer $30.00 pour une offense à la loi, non commise. Lors du jugement, je suis certaine que le policier aura raison contre la parole de cet Haïtien. Un Haïtien c'est aussi respectacle qu'un Québécois. On ne doit pas en profiter pour faire de l'argent sur son dos. Quelqu'un qui a le coeur de travailler, qui se voit injustement traité doit trouver que ce serait moins dur de se mettre sous l'assurance-chômage.

Une citoyenne indignée,

Clarisse BERCIER,

Montréal, 19 août

■ *La révolution économique d'Haïti*

(Lettre adressée à M. Jean Alfred, député de Papineau à l'Assemblée nationale).

Comme plusieurs amis québécois d'Haïti, je suis surpris et déçu du contenu de votre télégramme à l'honorable Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec. Selon vous, Haïti est actuellement en pleine révolution économique.

Je reviens moi aussi de ce pays, où pendant quelques semaines j'ai participé à un stage d'étude sur les phénomènes du sous-développement. C'était mon deuxième séjour en Haïti en l'espace de dix ans. Pendant cette période, l'image de ce pays a en effet beaucoup changé. Le touriste ne peut que constater le développement rapide de l'industrie touristique, l'extension considérable du réseau routier, le démarrage prometteur d'un parc industriel à Port-au-Prince. En posant des questions, on découvre que ces signes de croissance économique se prolongent dans d'autres secteurs, comme l'éducation.

Mais s'agit-il d'une révolution économique, comme vous l'affirmez? Sans être moi-même économiste, il me semble qu'une révolution économique se manifeste autrement que par l'addition d'images successives de quelques secteurs économiques en croissance. Par exemple, une révolution économique en Haïti devrait avoir pour objectif une meilleure distribution du revenu dans la population. Or, étant donné vos fréquentations là-bas, vous n'ignorez sûrement pas que tous les riches fraudent l'impôt sans que le gouvernement en place ne fasse quoi que ce soit pour corriger la situation. Les riches bourgeois de Pétionville continuent donc de faire beaucoup d'argent en exploitant la misérable main-d'oeuvre du quartier de Boston, sans que l'État ne perçoive une part raisonnable de cette richesse. Cette évasion fiscale prive l'État de revenus considérables et plus importants que l'aide internationale accordée à Haïti. Sans ces revenus, il n'est pas possible de financer les programmes nécessaires au développement économique. Pourtant, le gouvernement au pouvoir ne se soucie pas de collecter les impôts qui lui sont dûs. Pourquoi?

Vous affirmez que le président Jean-Claude Duvalier est un homme intelligent. D'amis haïtiens et canadiens qui l'ont rencontré, j'ai eu le même commentaire. Accordons-lui ce crédit.

C'est donc en toute intelligence que le président à vie ne prend pas les moyens pour assurer une véritable révolution économique dans le pays. Rien n'est fait pour assurer en Haïti les plus élémentaires principes d'une justice distributrice. Le plan de développement quinquennal, puisqu'il existe, est rendu inefficace parce que les responsabilités sont fractionnées volontairement entre plusieurs ministères soucieux de leur chasse gardée, et qui luttent les uns contre les autres plutôt que de coordonner leurs efforts. Cette division des tâches est d'ailleurs volontaire et s'inspire d'un principe connu: «Diviser pour régner». Le pouvoir absolu demeure ainsi dans les mains de la famille Duvalier. Cette concurrence des ministères est aussi l'une des causes importantes de l'inefficacité relative de l'assistance internationale.

Je pourrais énumérer longuement d'autres faits qui démontrent que le gouvernement haïtien n'a aucun souci de révolution économique. L'objectif visé serait plutôt d'accroître les revenus de secteurs économiques particuliers, au bénéfice exclusif de la classe dominante pour qui ce gouvernement existe.

Jean-Claude Duvalier est-il meilleur que les autres dictateurs qui l'ont précédé en Haïti? Peut-être. Meilleur sans doute que son père paranoïaque. Comme certains de nos hommes politiques, habile à soigner sa publicité. Avant son mariage en mai, le président a lui-même distribué quelques téléviseurs couleurs dans certains villages du Sud. Des touristes comme vous y verront de nouveaux signes de prospérité économique. D'autres se demanderont à quoi sert un téléviseur lorsqu'il n'y a pas d'électricité dans le village.

La distribution de téléviseurs est une bonne illustration de la politique économique duvaliériste. Elle porte ses fruits auprès des naïfs.

Michel FECTEAU

■ *UN pas en avant, deux en arrière*

Une fois de plus, le gouvernement de cette province a fait preuve d'un irréfutable esprit d'avant-garde. Après qu'il eût été d'abord annoncé par la Régie de l'assurance-automobile du Québec que les camions et transports en commun verraient leur fardeau d'assurances allégé et que taxis et motocyclettes eux auraient droit à des augmentations, M. Denis de Belleval, dans un éclair de lucidité ministérielle a protesté et déclaré que les taxis, ces créatures douces et innoffensives seraient épargnées par cette hausse.

Voilà qui est bien fait pour ces individus sur deux roues qui affichent un anachronique esprit d'individualisme et ont des velléités libertaires, principes inacceptables dans une société adulte et responsable comme la nôtre. D'ailleurs ce même microbe a aussi atteint les adeptes du vélocipède, mais là, les autorités ont déjà agi de façon énergique en bloquant l'accès de leur métro à ces subversifs de la pédale.

Peu nous importe qu'ils croient que le vélo est un moyen sain, logique et ultra-économique de se déplacer en ville et que les motocyclistes déclarent que la moto (selon l'Environmental Protection Agency et la Federal Highway Administration américaines) parcourt en moyenne 50 milles par gallon d'essence (US) par rapport à 13.7 milles pour une belle voiture chromée.

Nous n'avons rien à faire non plus de cette décision du département des transports de Californie (Caltrans) qui désire promouvoir une plus grande utilisation de la moto et a créé une signalisation routière qui lui est adressée en plus de lui donner accès à 90 voies prioritaires (High Occupancy Vehicle Lanes (HOV) sur ses autoroutes à titre d'essai et à 400 HOV si tout va bien aux côtés des autobus et voitures transportant plus d'un passager.

Si ces motocyclistes sont impliqués dans des accidents causés (c'est statistiquement prouvé) à forte majorité par des automobilistes, c'est simplement parce qu'ils ne se munissent pas de l'équipement adéquat pour être vus par un automobiliste soit un minimum de quatre roues et de deux tonnes de métal. Quant à la situation du stationnement et de la circulation urbaine, il n'est évidemment d'aucun intérêt de savoir que cinq motos peuvent stationner dans l'espace qu'occuperait une seule voiture aussi compacte soit elle.

Enfin, la sagesse proverbiale et informatique de la RAO, lui a désigné une cible de choix en lui pointant le motocycliste. Il est de notoriété publique que ce dernier roule à moto surtout parce que l'argent lui sort par les oreilles, contrairement à l'automobiliste, cet être réservé et discret aux moyens toujours modestes et au taxibiliste, ce modèle de civisme et de courtoisie.

Suivons dont M. de Belleval sur la voie de la raison et de l'ordre public. Oublions que l'Europe, ce continent vieillot, a depuis longtemps adopté la moto et le vélo et que la Californie, terre de décadence est à faire à la première une place sous son soleil elle aussi. A nous les transports en commun, l'ordre et la sécurité de tout caisson motorisé, cha-cha-cha.

Marc LACHAPELLE

Longueuil, 22 août

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La fonction de premier ministre

par Daniel Latouche

W.A. Matheson, **The Prime Minister and the Cabinet,** Toronto, Methuen, 1976.

L'UNE des institutions les plus mystérieuses de notre système politique est sans contredit celle de premier ministre. A l'exception des articles où le commérage tient lieu d'analyse et où l'on tente inlassablement d'identifier les hommes près du pouvoir (on ne parle jamais de femmes car on suppose qu'il n'y en a pas), c'est le vide à peu près total. La mythologie populaire hésite entre deux images du poste, celle où le premier ministre est le grand patron qui décide tout avec l'aide de ses nombreux conseillers et celle où il ne peut presque rien car il ne sait pas ce qui se passe dans les différents ministères. Le livre de W.A. Matheson est l'un des rares à s'intéresser à cette fonction privilégiée. On en sort avec une vision plus réaliste de ce que peut et ne peut pas faire un premier ministre.

C'est Pitt qui le premier en Grande-Bretagne utilisa le terme de «premier ministre». C'était en 1783 et jusque là le titre de premier Lord du Trésor suffisait à désigner le plus important des ministres. A cause de son ascendant personnel Pitt réussit à imposer le principe de la solidarité ministérielle, principe qui, contrairement à tout ce qu'on entend répéter n'est pas plus indispensable à la stabilité de nos institutions qu'à leur valeur démocratique. Mais Pitt avait compris que c'est sur ce principe que s'appuie la supériorité et le pouvoir politique du premier ministre. La solidarité ministérielle et le secret des délibérations du Conseil des ministres permettent à celui-ci de maintenir une façade d'unité et au premier ministre de ne pas avoir à exercer publiquement son autorité. C'est parce que tout se fait dans le secret que le premier ministre jouit d'un tel prestige auprès du public. S'il était constamment impliqué dans des querelles avec ses ministres sa stature en souffrirait d'autant. C'est ce qui arrive présentement au premier ministre Begin d'Israël. S'il fallait qu'un jour on décide de téléviser les séances du Conseil des ministres, ce serait probablement la révolution.

Le secret et l'absence de règles précises sont deux traits du parlementarisme britannique qui permettent au premier ministre de jouer un rôle si prépondérant. Sans ce mystère les citoyens découvriraient facilement qu'il «n'y a rien là» et que la personnalité et les années d'expérience sont des facteurs plus importants pour expliquer le pouvoir réel du premier ministre que les textes législatifs.

Un premier ministre c'est un peu comme un monarque constitutionnel: il possède tous les pouvoirs à condition de les exercer le plus discrètement possible et de façon très judicieuse.

Contrairement au régime présidentiel américain les premiers ministres de Grande Bretagne, du Québec et du Canada ne sont pas les seuls dépositaires du mandat populaire. Tout député et tout ministre peut prétendre parler au nom du peuple. Chacun a été élu et possède ainsi des arrières politiques solides. A la limite chaque ministre est non seulement un associé dans l'exercise du pouvoir mais est aussi un éventuel remplaçant. Cela suffit à limiter les ambitions d'un premier ministre qui aurait tendance à se prendre pour un président.

On mesure mal tout le poids politique que peut exercer un ministre ou un groupe de ministres décidés. Certes ils peuvent difficilement réussir à imposer leur point de vue à un premier ministre qui ne voudrait pas d'un projet de loi. En effet c'est le premier ministre qui décide de l'agenda et du moment où un consensus a été établi. A ce titre il lui est facile d'empêcher l'inscription à l'ordre du jour d'un sujet controversé. Mais l'inverse est aussi vrai. Sauf sur des questions fondamentales un premier ministre ne peut donner un ordre direct à un ministre. S'il en est rendu à devoir agir de la sorte c'est qu'il a échoué et devra éventuellement se résigner à renvoyer le ministre en question. Comme l'explique Matheson si les premiers ministres hésitent tellement avant de faire le ménage de leur Conseil des ministres c'est que tout renvoi, toute démission est nécessairement l'aveu d'un échec de sa part.

On s'imagine trop facilement qu'il doit suffir au premier ministre de prendre le téléphone et d'ordonner par exemple à son ministre de l'Éducation de garder ouverte telle ou telle école. S'il le fait pour cette mesure il est à prévoir qu'il devra le faire pour des centaines d'autres. De plus on peut s'attendre à ce que le ministre en question accepte difficilement de recevoir des ordres car alors il perd toute autorité vis-à-vis ses propres fonctionnaires qui préféreront eux aussi en appeler au premier ministre au moindre accroc.

Cet aspect politique des relations entre les ministres et le premier ministre n'est peut-être pas assez fouillé dans l'étude de Matheson. Par ailleurs l'évolution de la fonction de premier ministre fédéral de King à Trudeau y est très bien documentée. Maintenant qu'on a pu voir Pierre Trudeau à l'oeuvre pendant une décennie on comprend mieux les conséquences des changements qu'il a apportés au poste, changements si importants qu'ils ont fini par donner une autre dimension à la fonction. Lorsque Joe Clark est à son tour devenu premier ministre il fut jugé par rapport à la façon dont Pierre Trudeau occupait le poste de premier ministre. M. Clark n'a pas eu le temps d'adapter le poste à sa personnalité et aux exigences d'une nouvelle conjoncture politique. Pierre Trudeau est le seul premier ministre venu au pouvoir avec une idée précise de ce qu'il allait en faire et surtout de la façon dont il allait l'organiser.

À partir de 1968 l'approche rationnelle prit le dessus sur l'intuition et l'organisation sur «le coin de la table» qui avait été la marque de commerce de ses prédécesseurs. Les comités du Cabinet, un renforcement du bureau du premier ministre et des organigrammes précis remplacent les coups de téléphone de Pearson et les communications extra-sensorielles de Mackenzie King.

Malgré des efforts considérables, les tentatives de Pierre Trudeau d'utiliser la magie et les pouvoirs de sa fonction pour donner un autre visage à la politique canadienne ont échoué. Selon Matheson cet échec serait dû à trois caractéristiques fondamentales de la politique canadienne. Premièrement, la politique canadienne exige des compromis constants et des négociations d'arrière-scène continuelles. On ne peut rien faire ni rien dire publiquement. Un véritable débat politique sur la nature de nos constitutions est donc impossible. Deuxièmement, la politique canadienne est nécessairement très conservatrice à cause de cette priorité accordée aux compromis. Le premier ministre doit s'intégrer à ce conservatisme puisqu'il en est le gardien. Finalement l'objectif majeur de la politique telle qu'elle se pratique ici est de préserver l'unité et l'intégrité du système. Cela laisse peu de place à la participation et aux innovations.

Reste le Conseil des ministres. Matheson comme tant d'autres ne peut que constater son déclin. De nombreuses propositions de réformes ont été suggérées, certaines ont même été mises en application comme la création d'un super-cabinet. Si toutes ont échoué c'est qu'on n'a jamais pu résoudre le problème de la représentativité régionale de ce Conseil. Doit-il être avant tout un outil de gestion, efficace et rationnel dans son organisation ou doit-il au contraire être le forum suprême où sont arbitrés les grands différends régionaux du pays, ce qui implique que chaque province y ait des représentants. Cette question n'a pas encore été résolue et elle ne le sera pas tant qu'on ne se sera pas entendu sur la nature même du gouvernement fédéral: Ottawa est-il une simple agence de coordination et le conseil de ministres, son comité directeur, ou est-il le gouvernement senior et les provinces ses administrations déléguées?

Derrière la révolution culturelle

par Michel Tessier

Hsia Chih-yen. **Un hiver froid à Pékin.** Paris, Alta, 1978, 351 p. Chen Jo-hsi. **Le Préfet Yin et autres histoires de la Révolution culturelle.** Préface et traduction de Simon Leys. Paris, Denoël, 1980, 273 p.

DEPUIS quelque temps, le Parti communiste chinois s'adonne à une dénonciation de la Révolution culturelle (1966-76); et ce mea-culpa du PCC s'étale également dans la production culturelle officielle. Mais il s'agit d'un timide mea-culpa comparé à la dénonciation des maux sociaux de la Chine de Mao faite chez les Chinois d'outre-mer.

Le public francophone peut prendre contact avec la réalité quotidienne de la Révolution culturelle grâce à Hsia Chih-yen *(Un hiver froid à Pékin)* et à Chen Jo-hsi *(Le Préfet Yin...)*.

Un hiver froid à Pékin reste un ouvrage difficile à cataloguer, n'étant ni un roman, ni un document, mais plutôt les deux à la fois. Non pas une étude minutieuse des forces politiques en lutte les unes les autres au Comité central; mais un roman qui raconte les événements politiques de la fin du règne de Mao Ze-dong tels que vécus surtout à la base. Un roman qui rappelle au lecteur la complexité de la morphologie sociologique chinoise après les bouleversements qu'a connus la Chine depuis le déclenchement de la Révolution culturelle. Ici, il ne s'agit pas du discours officiel des différentes factions se disputant le pouvoir à Pékin mais plutôt de la vie quotidienne, des sentiments, révoltes et espoirs d'un peuple, celui de Chine; bien sûr, le lecteur a droit de pénétrer dans le sérail de Zhong Nan Hai (lieu de résidence des hauts dignitaires chinois) car l'auteur, âgé d'une quarantaine d'années et qui était membre de l'Académie des sciences de Chine avant de fuir au Japon, connaît bien, lui qui faisait partie de la classe politique chinoise, les sinueux méandres du pouvoir politique chinois retranché derrière la porte de la Paix céleste (Tian An Men); mais là n'est pas l'intérêt de l'ouvrage.

L'intérêt du roman réside plutôt dans le décalage entre, d'une part, le discours officiel du pouvoir politique en place (que ce pouvoir soit celui de Mao Ze-dong, de Lin Biao ou des Quatre), discours auquel l'Occident s'est abreuvé par l'intermédiaire de soi-disant sinologues, tels Alain Bouc *(La Chine à la mort de Mao,* Seuil, 1976), M.-A. Macciocchi *(De la Chine,* Seuil, 1973) et Michelle Loi *(L'Intelligence au pouvoir,* Maspero, 1972), et d'autre part, la réalité concrète telle qu'elle est vécue par le peuple chinois; dans *Un hiver froid à Pékin,* nous apprenons le sort réel de la jeunesse scolarisée en 1966, son idéalisme, et sa vision des choses dix ans plus tard. La base du pouvoir politique des Quatre nous est dépeinte ainsi que son discours. Nous nous familiarisons avec la critique populaire chinoise adressée au pouvoir fasciste né des convulsions de la Révolution culturelle. Enfin, nous assistons à l'action de groupes contestataires marxistes-léninistes de base depuis la dictature de Lin Biao (1968-71) jusqu'à la mort de Mao Ze-dong et aux luttes internes de ces groupes.

L'ouvrage constitue un contre-discours sur la société chinoise par rapport à celui, élogieux, contenu dans la littérature francophone sur la Chine; ne serait-ce que pour cette raison, il mérite d'être lu; car, de fait, il ne s'agit pas de fiction, mais de réalité, rendant compte du dynamisme d'une société en ébullition et de la dure réalité quotidienne d'un peuple éminemment intelligent.

Éminemment humain, aussi. *Le Préfet Yin et autres histoires de la Révolution culturelle* de Chen Jo-hsi nous plonge dans l'univers émotif de l'être humain, dans le train-train quotidien des choses; sollicité par un Parti omniprésent sur les lieux de travail et de résidence, l'individu parvient à se réserver de rares moments de quiétude et de retour sur soi; dès lors, la joie de l'amour, le plaisir de manger au restaurant et de choisir un présent pour un proche prennent une importance toute nouvelle dans un système politique dont l'armature est constituée par une sorte de grille de catégories sociales fixées dès le début du régime, et qui ont pris une importance grandissante durant le Grand Bond en avant (1957-59) et durant la Révolution culturelle (1966-76).

Ce système des catégories sociales constitue un véritable carcan et engage le destin des individus demeurés cependant vulnérables aux sentiments humains dans un monde balisé de catégories et de sous-catégories sociales; le cas de Geng Er, héros d'une des nouvelles, est à cet égard éloquent. Savant chinois formé aux USA et travaillant à l'Académie des csciences de Chine, le personnage a le malheur de s'amouracher en 1966, soit au début de la Révolution culturelle, d'une fille beaucoup plus jeune que lui et qui participa aux premiers coups de la Révolution culturelle; le mariage ne put avoir lieu car une jeune garde-rouge ne pouvait épouser Geng Er, formé aux USA et susceptible, donc, d'avoir conservé des relents d'idéologie bourgeoise. Plus tard, au début de la décade 70, notre héros devient amoureux de la nièce d'un de ses collègues de l'Académie des sciences; et là encore Geng Er sort abattu de l'aventure car la bien-aimée était d'une catégorie sociale inférieure à la sienne. Le Parti ne permit pas que l'union se réalise.

Humanité des personnages vivant dans un enfer policier; mais aussi perspicacité politique des mêmes personnages face à l'insignifiance politique des séances d'autocritiques collectives, devenues une sorte de rite social; ainsi, alors que tous criaient contre Lin Biao, «on se regardait les uns les autres en se demandant comment diable Lin Biao aurait jamais pu proférer de telles bêtises!»; dans un tel contexte, l'essentiel est de survivre, de s'en tirer: «Je sais bien voir d'où vient le vent, je ne rate jamais un virage» affirme un collègue de Geng Er. «La dernière fois, lorsqu'il a fallu intégrer la découverte archéologique d'une sépulture d'époque Zhou dans la campagne de dénonciation de Lin Biao et Confucius, c'est mon texte à moi qui a été retenu par le département de la Propagande». Le tout, agrémenté de sursauts frondeurs dans le contexte de la Chine de Mao: «Vous autres et votre travail manuel, vous me faites rigoler», dit un paysan à un intellectuel converti en ouvrier avec la Révolution culturelle. Ou bien: «On ne trouve rien à acheter, mais au moins, ça coûte toujours le même prix».

Humour populaire contre le régime, paroles frondeuses prononcées en aparté, résistance passive contre l'omniprésence et l'omnipotence du Parti; et aussi et surtout, possibilité de saisir le vécu affectif et nerveux d'une population épiée dans ses moindres gestes quotidiens: là où le témoignage d'un enfant à moitié endormi peut servir de pièce à conviction pour la condamnation des parents (l'anniversaire de Jing Jing); là où une camarade soupçonnée d'adultère est espionnée par la police du Parti avec l'aide des voisins, apeurés d'être éventuellement accusés de connivence avec l'accusée (visite domiciliaire); là où il faut une dose de courage très grande pour résister à la peur (les journalistes qui accompagnaient Nixon).

L'auteur, Chen Jo-hsi, née à Taiwan en 1938, rend ainsi compte du vécu quotidien de la base, avec tout ce que cela comporte d'émotions et de sentiments, de tensions nerveuses et d'interrogations sur soi-même; et elle sait de quoi elle parle puisqu'elle a vécu en Chine de 1966 à 1973, soit durant la Révolution culturelle, après avoir effectué un voyage d'études aux USA de 1962 à 1966. Elle vit présentement en Colombie-Britannique.

Son témoignage nous rend vivant le «fascisme-au-quotidien» de la Chine de Mao, d'autant que l'ouvrage a été fort bien traduit par Simon Leys. Ce dernier a également rédigé la préface dans laquelle il situe le rôle social de l'écrivain chinois publiant hors du circuit officiel de l'appareil néo-mandarinal qu'est le Parti.

Le Québec gai

par Christian Dufour

Alain Bouchard, **Guide gai du Québec,** Éditions Horeux, Montréal, 1979, 221 pages.

PRÉCISONS tout de suite que le guide de M. Bouchard n'est par une brochure vantant aux touristes les plaisirs nocturnes de la belle province. Le Québec dont il nous parle est celui des homosexuels qui utilisent souvent, aujourd'hui, le qualificatif plus politique de «gai».

Cet ouvrage constitue en fait une première ici. Parce qu'il est en français tout d'abord, mais parce qu'il se distingue aussi beaucoup des guides européens ou américains auxquels les homosexuels québécois sont habitués. Le plus connu d'entre-eux, l'américain Damron, fiable comme un Holiday Inn, couvre l'ensemble de l'Amérique du Nord dont le Québec. Par un code perfectionné, il indique au gai de passage par exemple à Hélène (20,000 h), Montana, les endroits où il pourra rencontrer d'autres homosexuels, le genre de clientèle, les horaires, etc.

Le livre de M. Bouchard est différent de ces guides commerciaux, essentiellement pratiques. On y indique, bien sûr, les endroits du Québec fréquentés par les gais; on parle même de certains pays étrangers. Mais l'ouvrage traite avant tout des différents aspects de la condition homosexuelle québécoise.

C'est ainsi qu'un chapitre est consacré aux questions légales: on y commente la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui prohibe depuis 1977 — précédent mondial — la discrimination basée sur l'orientation sexuelle: on y énumère les infractions du Code criminel en vertu desquels les homosexuels sont la plupart du temps arrêtés (grossière indécence, vagabondage, maison de débauche).

D'autres sections portent sur l'attitude — négative — du catholicisme à l'égard de l'homosexualité, sur le militantisme gai, sur les maladies vénériennes. On donne un tas d'adresses utiles à l'homosexuel qui a des problèmes, on relève systématiquement les organisations gaies, chapeautées par l'ADGQ (Association pour les droits des gais du Québec). Tout ça présenté en peu en vrac, allégé de caricatures, correspond à un besoin certain.

Le livre est malheureusement un peu marqué par la profession de son auteur, un psychologue qui atteignit une certaine renommée en faisant accepter par l'Office franco-québécois pour la jeunesse un stage sur l'homosexualité (rejeté par la suite par Paris). On veut comprendre que le scientifique ait voulu profiter de la publication d'un livre à compte d'auteur pour faire avancer ses recherches. L'inclusion en plein coeur de l'ouvrage d'un questionnaire extraordinairement précis sur la sexualité homosexuelle ne manque cependant pas d'étonner. Demander, entre autre 230 questions à un lecteur gai qui ne s'affirme souvent qu'à demi, sa réaction à l'égard des... 21 parties de son corps fait peu pour dissiper chez lui l'impression que son état est de nature pathologique. Le livre se veut pourtant engagé, dans l'esprit du «gay is good» américain — analogue au «black is beautiful» des mouvements noirs. Mais en cela même, l'ouvrage est peut-être involontairement représentatif des homosexuels québécois, qui ont souvent trouvé plus leur inspiration chez des professionnels sympathiques que dans l'action politique proprement dite.

Le livre montre aussi, il est vrai, une communauté de plus en plus organisée, politisée. Étonnamment variée également. On apprend qu'à côté d'un périodique de gauche comme le Berdache existe à Québec la paroisse Saint-Robert, de l'Église catholique eucharistique, francophone, gaie et plus ou moins... lefebvriste. Tout un monde parallèle de bars, de restaurants, d'endroits de toutes sortes où les gais peuvent être eux-mêmes, en sécurité. C'est le ghetto, critiqué par beaucoup d'homosexuels, réponse à une société qui traite les gais manifestes ou déclarés en parias pas toujours tolérés.

Mais le ghetto lui-même n'est pas toujours sûr. Le 23 avril dernier à Montréal, la police de la CUM arrêtait, d'un coup, les 59 occupants d'un établissement de bain exclusivement gai. Du sauna David, notre guide disait que «c'est un endroit propre, bien tenu, confortable». Ce genre d'établissement est l'une des principales institutions des communautés gaies nord-américaines, la majorité des homosexuels y mettent un jour les pieds. Si donc vous êtes gai à Montréal, lisez au moins dans le livre de M. Bouchard la section où l'on dit quoi faire en cas d'arrestation: ça peut toujours servir.

BILLET

Les Plouffe que nous sommes

Avec «Les Plouffe», le cinéma québécois se donnera son «Gone with the Wind».

En injectant $5 millions dans une production cinématographique, grâce à des investissements sûrs et des hommes d'affaires qui connaissent les tenants et les aboutissants de l'industrie, le roman de Roger Lemelin, personne en doute, deviendra notre premier classique du septième art.

Les Canadiens français et les Américains sauront enfin de qu'était une famille québécoise (de la ville de Québec) à la fin de la crise.

J'étais enfant en 1938. Longtemps après, quand tout a changé, j'ai tenté de raconter ce qu'avait été mon enfance et ma prime jeunesse à ma descendance. Elle n'en a pas cru un traître mot, ou ça l'ennuyait à périr.

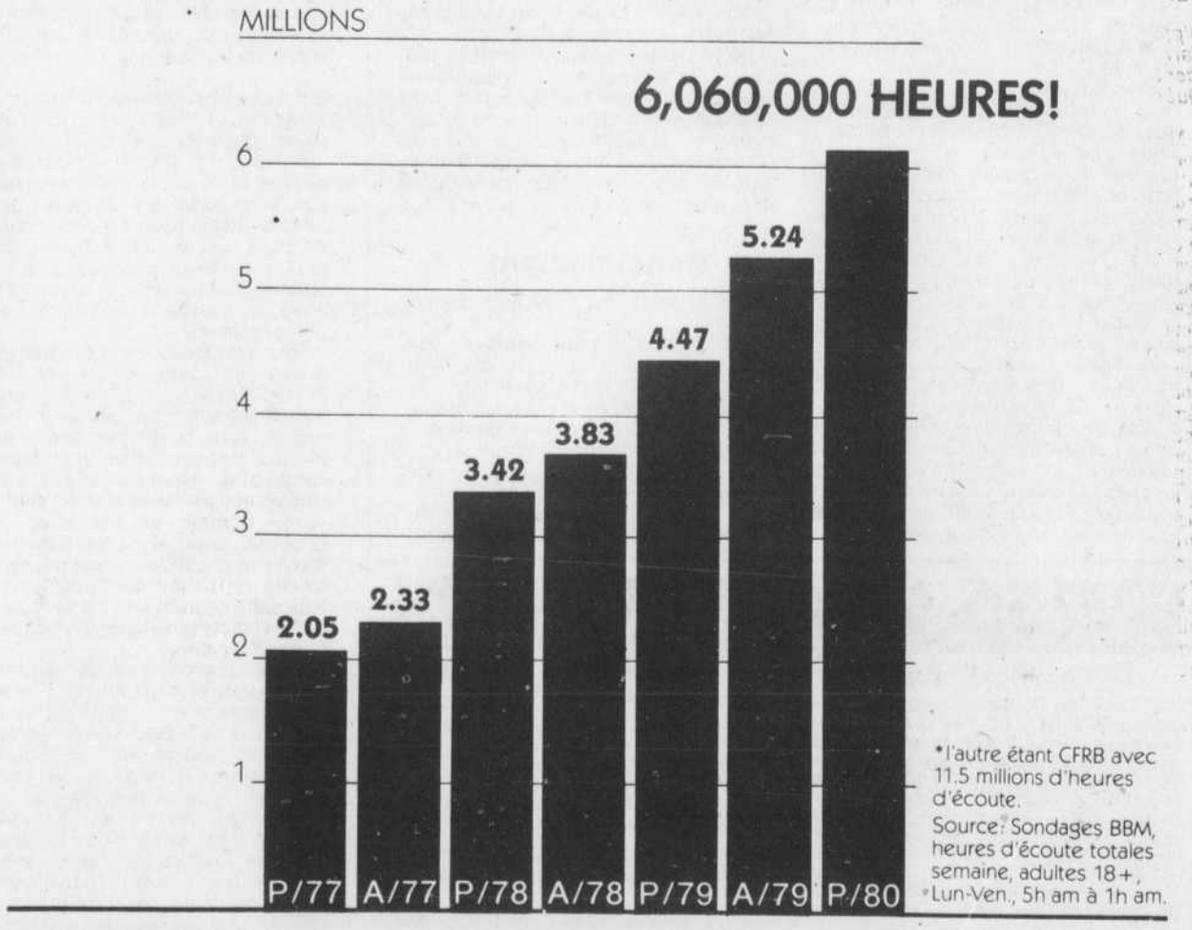
Maintenant, je suis rassuré. En 1980, mon Québec des années trente, grâce au culte du patrimoine, ma personne et celles de la grande noirceur seront entourées et vénérées.

«Les Plouffe» rendra enfin justice à cette génération sacrifiée de la Belle Époque.

Ce sera notre revanche sur Maria Chapdelaine et ça expliquera pourquoi nous sommes entrés dans l'avenir à reculons, et que ça continue.

Albert BRIE

CKVL–Montréal est maintenant la deuxième station radiophonique la plus écoutée au Canada*... et ça monte toujours!



*l'autre étant CFRB avec 11.5 millions d'heures d'écoute.
Source: Sondages BBM, heures d'écoute totales semaine, adultes 18+, Lun-Ven., 5h am à 1h am.

85 CKVL Tél.(514) 766-2311

159 Cubains réfugiés à Lima tentent de détourner un avion sur les É.-U.

LIMA et WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le secrétariat d'État américain semblait, en fin de journée hier, avoir assoupli sa position face aux 159 réfugiés cubains qui se sont emparés, tôt dans la journée, d'un DC-8 de la compagnie américaine Braniff, sur l'aéroport de la capitale péruvienne et qui exigent leur transfèrement aux États-Unis.

«Il n'est pas de notre compétence de dire ce qui se passera (pour les Cubains) s'ils atterrissent aux États-Unis», a déclaré hier midi M. John Trattner, un des porte-parole du secrétariat d'État, donnant ainsi à penser que ce problème devrait être résolu par le ministère de la Justice et les services d'immigration.

Quelques heures plus tôt, le secrétariat d'État avait déclaré que tous les auteurs de la tentative de détournement seraient arrêtés s'ils parvenaient à obliger les pilotes de l'avion à les conduire aux États-Unis.

Selon les dernières informations reçues à Washington, un des 16 otages — dont un Canadien non identifié — retenus par les Cubains a été libéré, tandis que les négociations se poursuivaient entre les réfugiés et les autorités péruviennes.

L'appareil a été immobilisé au sol peu après minuit, sur l'aéroport international Jose Chavez. Il s'agissait du vol 920 en route de Rio de Janeiro jusqu'à Los Angeles, via Santiago au Chili, et qui avait fait escale à Lima pour refaire le plein d'essence.

Trois des 159 Cubains ont été blessés, dont deux par balles, au moment où, après avoir rompu une baie vitrée de l'aérogare, ils s'élançaient vers l'avion où avaient déjà pris place 15 passagers et un employé de Braniff.

Touchés l'un à la cheville et l'autre à la cuisse, selon le médecin qui les soigne, les blessés ont refusé d'être amenés à l'infirmerie de l'aéroport et ont préféré rester à bord de l'avion. Le troisième blessé s'est coupé en brisant la baie vitrée.

L'otage libéré est M. Felipe Ortiz de Zevallos, un des adjoints du premier ministre péruvien Manuel Ulloa, qui prenait l'avion pour se rendre au Japon. «La situation à bord est calme», a-t-il dit après sa libération, «et les quelque 150 Cubains attendent la décision des autorités américaines qui leur permettrait de se rendre aux États-Unis», plus particulièrement à Miami où la plupart ont déclaré avoir de la parenté parmi les exilés cubains qui y sont déjà établis.

Pendant ce temps, l'appareil a été déplacé d'un kilomètre et demi en direction sud, ce qui laisse présager aux observateurs une libération prochaine des 15 autres otages.

Le ministre péruvien de l'Intérieur, M. Jose Maria de La Jara Ureta, est toujours à bord du DC-8 pour négocier avec les réfugiés. Il aurait même promis à ces derniers de se rendre avec eux jusqu'à leur ultime destination, Miami semble-t-il. L'ambassadeur américain au Pérou, M. Harry Schalaudemann, participe également aux négociations.

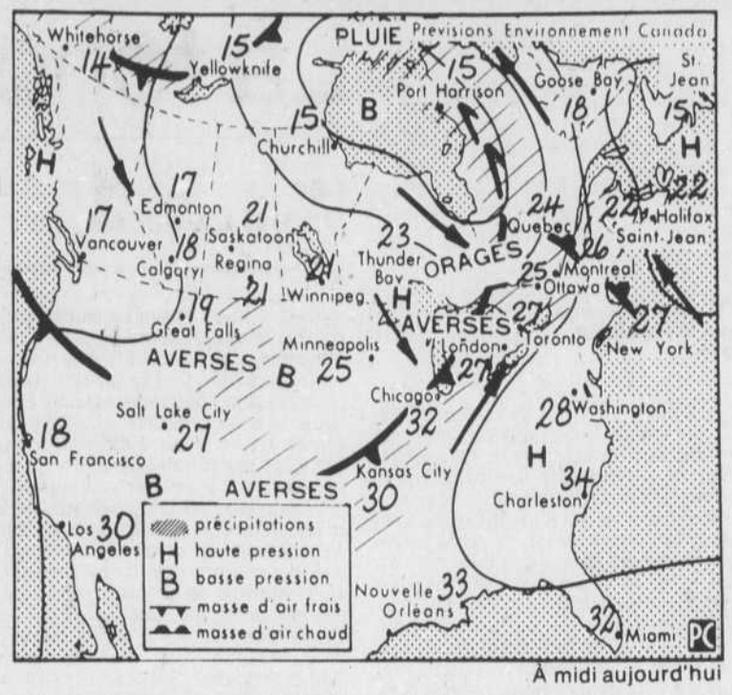
En fin de soirée, le gouvernement péruvien a décidé de considérer les 168 Cubains comme des pirates de l'air.

Les exilés cubains, candidats au départ pour les États-Unis, détiennent toujours 15 personnes en otage, 13 Américains, un Canadien et un Japonais. À la tête du groupe, se trouve Tony Varona, un ancien dirigeant anti-castriste réfugié à Miami, arrivé spécialement à Lima mercredi.

Alors que les négociations semblent pour le moment au point mort, le ministre péruvien des Transports, M. Fernando Chavez Belaunde, a écarté l'éventualité de l'emploi de la force. Le dispositif de sécurité a néanmoins été considérablement renforcé autour de l'aéroport, en raison des menaces de plusieurs pirates d'incendier l'avion en cas de rejet de leurs exigences et aussi de l'afflux d'autres réfugiés cubains venus leur exprimer leur solidarité.

Vendredi soir, on apprenait que les deux Cubains, blessés par balles au moment de la capture de l'avion, ont finalement accepté d'être transportés vers un hôpital. Le gouvernement de Lima se déclare, pour sa part, disposé à poursuivre les négociations en vue du transfert des Cubains vers d'autres pays.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Outaouais: nuageux avec éclaircies, possibilité d'averses et d'orages. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ennuagement graduel. Possibilité d'averses et d'orage en soirée. Vent modéré. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

■

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vent modéré. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Vent modéré. Possibilité d'averses en soirée. Maximum 24. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Québec, Estrie, Beauce, Lac-St-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux, ennuagement en soirée et possibilité d'averses. Maximum 24. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilité d'averses.

■

Saguenay, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 24. Aperçu pour dimanche: nuageux avec possibilité d'averses.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Conférence

porte sur l'utilisation de l'expression «freely united». (Il faut noter que les pourparlers se déroulent en anglais et que la controverse porte donc sur l'expression anglaise).

Le Québec voit dans cette expression la reconnaissance du principe de l'autodétermination, tandis que l'Ontario n'accepte pas ce sens. Le gouvernement fédéral, pour sa part, semble y voir les deux interprétations, celle du Québec et l'autre de l'Ontario.

Le débat n'a pas été vidé cette semaine. Le ministre ontarien, M. Thomas Wells, a indiqué que son premier ministre, M. Bill Davis, sera «certainement intéressé à voir ça de près».

Tout comme M. Chrétien, le ministre ontarien a exprimé son optimisme quant aux chances de réussite de la conférence de septembre. Pour l'un comme pour l'autre, le succès en ce domaine veut dire notamment rapatriement, pouvoirs bien définis du gouvernement fédéral sur l'économie et les richesses naturelles, selon des modalités à préciser. Jusqu'à maintenant, les suggestions d'Ottawa sont jugées inacceptables par les neuf autres provinces.

Il est arrivé en effet cette semaine, comme la semaine dernière lors de la réunion des premiers ministres provinciaux à Winnipeg, que les intérêts de l'Ontario et ceux du gouvernement fédéral semblent coïncider presque parfaitement. Cette tendance s'affirme particulièrement depuis l'apparition d'une crise de l'énergie.

Néanmoins, en dépit de nombreuses divergences, tous les ministres qui ont participé aux discussions de cette semaine ont confirmé l'existence d'un bon climat dans les relations intergouvernementales. M. Morin a même parlé de «camaraderie».

C'est du reste en invoquant ce climat que les ministres ont rejeté la proposition faite jeudi soir à Toronto par M. Joe Clark, le chef fédéral du Parti progressiste conservateur, de mettre en place une assemblée constituante.

À 10 jours de la conférence des premiers ministres fédéral et provinciaux sur la constitution et à l'occasion de sa première déclaration majeure sur les changements constitutionnels, M. Clark a en effet prôné la formation d'une assemblée constituante.

Cette assemblée, composée de 110 membres dont 50 députés fédéraux, 48 députés provinciaux et 10 autres citoyens, se substituerait au premier ministre Trudeau et à des homologues provinciaux dans la rédaction d'un nouvel Acte de l'Amérique du Nord britannique.

«Nous croyons, a dit M. Clark, que cette constituante, plus représentative que les seuls gouvernements et délibérant selon une échéance réaliste, saurait combler le désir des Canadiens pour des progrès concrets en changements constitutionnels, lesquels refléteraient les besoins et la réalité d'un Canada moderne.»

Il a précisé que des conférences impliquant seulement des représentants des gouvernements peuvent difficilement solutionner les différences entre Canadiens sur les priorités constitutionnelles.

M. Trudeau et les autres premiers ministres «ont trop d'intérêts à protéger. Ils négocient dans la marge plutôt que de s'attaquer à la racine des réformes», a-t-il ajouté, précisant que l'assemblée constituante qu'il propose permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de se consacrer exclusivement aux questions économiques et énergétiques.

MM. Chrétien, Romanow, Morin et Wells (celui-ci étant un conservateur ontarien) ont tous rejeté la suggestion, en expliquant que les relations sont déjà suffisamment compliquées entre les ministres, sans y ajouter un grand nombre de personnes de l'extérieur.

Tous ont dit également que tant que les gouvernements seront disposés à négocier, il y a pas lieu de songer à une assemblée constituante.

◆ La CECM

tions, selon ce qu'il appert par la preuve qu'elle a soumise.

Dans le présent dossier, la CECM ne tentait pas de faire déclarer que M. Duchaine a agi sous la dictée d'un tiers, mais une longue preuve, relève le tribunal, a été faite devant la Cour pour tenter de le démontrer.

«Il n'y a pas de preuve au dossier, poursuit le juge Biron, que M. Duchaine a agi sous la dictée d'un tiers, mais il ressort amplement de la preuve que la convention qu'il a signée rencontrait les vues du gouvernement, à ce stade des événements, pour mettre fin à la grève qui privait de cours 100,000 enfants et qui durait depuis neuf jours.»

La Cour déclare que M. Duchaine, en sa qualité d'administrateur nommé en vertu de l'article 14, pour exercer les pouvoirs de la CECM de négocier et conclure une convention collective, n'exerçait pas une fonction quasi-judiciaire, car il n'avait pas l'autorité d'imposer quoi que ce soit à l'Alliance des professeurs de Montréal. Sa mission allait réussir à condition que l'Alliance accepte de signer une convention collective.

«Dans les circonstances, ajoute le juge Biron, c'eut été de la plus extrême imprudence de la part du gouvernement que de donner pouvoir à un homme de lier la CECM sans être convaincu qu'il n'allait pas donner à l'Alliance plus que n'en recommandait le rapport de médiation.»

Au surplus, poursuit le juge, rien n'empêche, en vertu de l'article 14, que ce soit le ministre de l'Éducation lui-même qui soit nommé administrateur de la CECM mise en tutelle et, en conséquence, il n'est pas illégal pour la personne autre que le ministre, qui est nommée administrateur d'une commission scolaire, d'agir sous la dictée du ministre de l'Éducation ou du gouvernement.

«Personne d'autre ne peut dicter une décision à l'administrateur, car personne d'autre n'a autorité sur lui», termine le juge.

LE DEVOIR a rejoint le président de la CECM, M. Luc Larivée, afin de lui demander s'il envisageait de porter le jugement en appel. Il a répondu que les commissaires prendraient une décision mercredi. «Personnellement je suis ambivalent», a-t-il déclaré.

D'un côté, M. Larivée estime que la conclusion de cet épisode améliorerait le climat dans les écoles et, d'un autre côté, il juge que le contenu de la convention collective signée par un administrateur dépêché par le gouvernement n'est pas conforme à l'idée que la Commission se fait d'un enseignement de qualité, en cela qu'elle restreint les droits de gérance de l'employeur dans le transfert des enseignants d'un poste à un autre.

De leur côté, les représentants de l'Alliance des professeurs de Montréal ont convoqué la presse hier après-midi pour dire leur satisfaction. Le jugement confirme que les efforts syndicaux n'ont pas été vains, ont-ils dit, en se délectant de l'ambivalence de la position de la CECM dont a parlé le juge Biron dans son jugement.

◆ Remaniement

mer de véritables responsabilités régionales.

M. Morin est un bourgeois de Sainte-Foy qui n'est vraiment à l'aise que dans les quartiers huppés de Louis-Hébert et Jean Talon tandis que M. de Belleval aura peine à sauver son comté de Charlesbourg et que M. Garon, député de Lévis, sera conscrit pour la campagne nationale du parti.

Il y a donc un trou évident à Québec et M. Richard, qui est un batailleur reconnu, pourrait être appelé à le combler.

Dans cette perspective, le président de l'Assemblée serait nommé ministre d'État à la réforme parlementaire, un poste actuellement dévolu au leader du gouvernement, M. Claude Charron. Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, demeurerait responsable de la réforme électorale. Une tâche qui ne pose guère de problèmes puisque la réforme du mode de scrutin, seul dossier important que n'a pas complété M. Robert Burns, ne saurait survenir avant la prochaine élection.

Si M. Richard accédait au rang de ministre, le vice-président de l'Assemblée et député de Jonquière, M. Claude Vaillancourt, pourrait être nommé temporairement président, ce qui ouvrirait un poste de vice-président, qui pourrait être occupé par l'un des jeunes loups de l'actuelle députation, par exemple, le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand.

En second lieu, LE DEVOIR a pu faire confirmer que l'actuel ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron, a décidé de se retirer de la politique à la prochaine élection.

Pour l'instant, M. Joron, qui est député de Mille-Iles, continue de remplir ses tâches ministérielles mais LE DEVOIR a appris qu'il avait récemment offert au premier ministre de se retirer si cela pouvait faire l'affaire.

Entré en politique au début des années 1970, à titre de député péquiste de Gouin, M. Joron aurait décidé de retourner au milieu financier dont il est issu. M. Lévesque n'aurait, dit-on, guère prisé cette décision mais aurait finalement convenu qu'il n'y pouvait rien.

Ce départ de M. Joron permettrait, s'il était réalisé avant la prochaine élection, de nommer un nouveau ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

À Québec, on raconte que cette tâche pourrait être confiée à l'actuel ministre du Revenu, M. Michel Clair, qui prendrait ainsi du gallon et renforcerait peut-être sa position personnelle dans le comté de Drummond.

La nomination éventuelle de M. Clair ouvrirait le poste, plutôt symbolique, de ministre du Revenu. Il pourrait être confié à M. Gilbert Paquette, député de Rosemont, dont la fidélité à l'orthoxie gouvernementale ne s'est pas démentie depuis quatre ans et qui serait actuellement en difficulté dans son comté.

Ce poste pourrait également échoir à Mme Denise Leblanc, député des Iles-de-la-Madeleine, ou à M. Alain Marcoux, député de Rimouski. Dans les deux cas, le PQ verrait ainsi à renforcir sa position en Gaspésie. Pour l'heure, il n'y est représenté que par un seul ministre, M. Yves Bérubé, député de Matane.

Dans le cas de Mme Leblanc, le premier ministre est, dit-on, favorablement impressionné par sa performance aux Pêches et pourrait être tenté de la nommer ministre, d'autant plus qu'il serait de bon ton, en ces temps d'Yvettes, de faire accéder une troisième femme au cabinet.

Pour ce qui est de M. Marcoux, M. Lévesque aurait été littéralement soufflé par sa performance lors du référendum — le comté de Rimouski a voté à 53% en faveur du OUI — et serait enclin à récompenser pareil exploit.

Quoiqu'il en soit, et Mme Leblanc et M. Paquette et M. Marcoux sont éligibles, sinon au Revenu, du moins à l'Immigration, un ministère que M. Jacques Couture pourrait quitter avant la fin de son mandat.

À cet égard, M. Couture a déjà dit préférer l'Église à la politique et ne s'est pas gêné pour admettre qu'il réfléchissait à la possibilité de ne pas être candidat à la prochaine élection.

Sa récente altercation avec son collègue de Papineau, M. Jean Alfred, aurait pu retarder ce départ mais ce dernier ayant démissionné hier, M. Couture a désormais la voie libre pour quitter à son tour, même s'il a fait jusqu'à maintenant un travail exceptionnel à l'Immigration.

S'ils se concrétisaient au cours de la semaine prochaine, ces départs permettraient peut-être à M. Lévesque de procéder aux quelques changements pré-électoraux qu'il envisage.

En revanche, MM. Joron et Couture seraient vraiment les deux seuls ministres à quitter leurs fonctions. Ainsi, LE DEVOIR a pu faire confirmer que Mme Lise Payette avait décidé d'être de nouveau candidate aux prochaines élections.

Député de Gouin, Mme Payette avait sérieusement songé à abandonner la lutte, surtout après l'affaire des Yvettes, mais aurait maintenant décidé de tenter une revanche.

◆ Pologne

déclenché des grèves de solidarité avec Gdansk.

Ce ne sont plus les dissidents qui le disent. Des porte-parole officiels reconnaissent eux-mêmes que la situation est grave, alors que les autorités ont entrepris à nouveau de tirer à boulets rouges contre les «éléments antisocialistes», accusés d'exploiter à leurs fins propres le malaise ouvrier.

Les échos qui remontent vers Varsovie des réunions de parti organisées localement, dans les entreprises et les municipalités de province confirment la dégradation de la situation: le «raz-le-bol» polonais a atteint tout le pays, tous les niveaux de la société. La population se comporte comme si elle n'avait rien à perdre.

À Varsovie, le bureau politique siège sans désemparer. D'après les indications invérifiables qui filtrent de la «Maison blanche», siège du comité central, le premier secrétaire Edward Gierek redresse la tête et fait preuve d'une détermination à toute épreuve. Il ne s'agit plus de son poste, il s'agit de l'avenir de la Pologne, son économie et même — on le susurre dans les milieux proches de la direction politique du pays — de son indépendance.

Le bureau politique, d'après ces mêmes milieux, est placé devant un dilemme. La situation échappe à tout contrôle. Mais certains voisins commencent à se plaindre du non-respect, par la force des choses, des engagements pris par la Pologne dans le cadre du Comecon. La manière forte, M. Gierek veut l'éviter à tout prix, mais le fait que l'on reparle de «groupes extrémistes» et d'éléments «antisocialistes» indique bien qu'on ne veut plus l'exclure.

Quant à céder aux grévistes, on estime qu'on est déjà allé aussi loin qu'il était possible et qu'au delà d'une certaine limite on entrerait, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner, dans un ère de «dubcekisme».

À ce propos, on a noté que Moscou change de ton vis-à-vis de la Pologne: imperceptiblement, l'affaire «exclusivement» polonaise devient une affaire de famille qui permet à la presse soviétique de rappeler quelques dogmes.

Premier principe: «L'amitié et la coopération avec l'URSS restent la base du système politique polonais», a annoncé hier la Pravda, citant l'organe du PC polonais, Tribuna Ludu. Le quotidien soviétique souhaite un retour à «l'ordre social et au travail» car la crise s'éternise à Varsovie, alors que l'on misait ouvertement au Kremlin sur un règlement rapide du conflit par M. Edward Gierek.

Deuxième principe: «Le socialisme répond aux intérêts fondamentaux du peuple polonais». Hier, le quotidien soviétique «Industrie socialiste» le rappelle encore, reprenant un commentaire de TASS, dont le ton avait impressionné les diplomates étrangers en poste à Moscou. TASS y dénonçait vigoureusement et pour la première fois «l'activité subversive des éléments anti-socialistes qui s'efforcent d'unir leurs efforts pour éloigner la Pologne du système socialiste».

La reprise de cet argument fait des grèves de Gdansk un mouvement politique et non plus seulement de revendications matérielles. Le socialisme est en danger à Gdansk, commence à penser l'homme de la rue soviétique.

Appel à la bombe dans un avion de Québecair

QUÉBEC (d'après PC) — Un avion de Québecair nolisé par la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) a été retardé de deux heures, tôt hier après-midi à l'aéroport de Loretteville, près de Québec, à cause d'un appel à la bombe.

Un inconnu affirmait, au cours d'un appel téléphonique à une station radiophonique de la Vieille Capitale vers 13 h 30, qu'un passager à bord de l'appareil Convair avait une bombe en sa possession. Il précisait qu'il voulait ainsi protester contre l'attitude de la SEBJ envers ses salariés en grève. L'avion transportait 18 personnes.

M. Norbert Caron, gérant de l'aéroport, a dit que les policiers avaient fouillé l'avion mais n'avaient absolument rien trouvé.

Au début du mois d'août, 7,000 travailleurs ont été évacués des chantiers de la baie James, à la suite d'une grève déclenchée par le syndicat des cuisiniers et des concierges.

Les fouilles ont été menées par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, après l'évacuation des passagers. Le Convair devait quitter Québec à 13 h 55 pour se rendre à Bagotville, et de là à Opinaka et au chantier de LG-3.

films du monde

Suite de la première page

des jeux Olympiques de Berlin.

L'enfant se fait mais, c'était à prévoir, le couple éclate, le mari étant tombé amoureux de la mère à qui il fera un autre enfant. Et la guerre viendra envenimer une situation déjà invivable, d'autant plus qu'Irène est pauvre et juive...

De cette histoire improbable, au bord du mélodrame, Marta Meszaros a tiré un film envoûtant, centré sur l'ambiguïté des rapports entre les trois personnages, avec, comme toile de fond, les charmes surranés d'une bourgeoisie hongroise au bord de la décadence, et la montée du nazisme. La direction de comédiens — de comédiennes — est exemplaire et Isabelle Huppert, est admirable de présence et de vérité. Douce et forte, timide et résolue, elle incarne une émouvante Irène. *Les Héritières* sera projeté deux fois aujourd'hui. À voir.

■

Avant-hier, en compétition officielle, un intéressant film tchécoslovaque, *Hordubal*, de Jaroslav Balik. À côté des *Héritières*, son propos peut paraître sommaire. Hordubal a quitté son village il y a cinq ans pour aller faire fortune en Amérique. Il n'a pas fait fortune et ne ramène chez lui que de maigres cadeaux. Mais sa femme ne l'aime plus, elle aime Stepan, le valet. Hordubal devient la risée du village. Il essaie cependant de garder sa femme ou, du moins, de sauver les apparences allant jusqu'à fiancer son valet à sa fille, une enfant. Son ami berger ne le comprend pas. Ça finira mal.

Ce petit village, d'une extrême pauvreté, est un univers rude et frustre. Ses habitants parlent peu, ce sont des gens simples et sans pitié pour ceux qui s'écartent de la norme (les maris cocus tout autant que les amants illégitimes). Le personnage du mari, qui se fait composer un philtre d'amour pour regagner sa femme, finit par devenir attachant à force de désarroi. Un film sobre et très personnel.

Hier vendredi, deux longs métrages en compétition. Le premier, *No More Easy Going*, du Japonais Yoichi Higashi, n'est pas sans intérêt. Il décrit la vie quotidienne de Mariko, une jeune étudiante beaucoup plus préoccupée par ses amours que par ses études. Au gentil jeune homme qu'elle a eu la faiblesse, un soir de cafard, d'inviter à vivre avec elle, elle n'ose pas dire qu'elle ne l'aime décidément pas. Elle aime un mécréant qui se soucie d'elle comme de sa dernière chemise et qui l'exploite.

Après un avortement, Mariko fait ses bagages et part. A-t-elle décidé de se reprendre en main? Où ira-t-elle? Nous ne le saurons pas. Les acteurs interprètent avec sensibilité des scènes de la vie de chaque jour. Et on se dit, découragé, que rien ne change. Que les jeunes filles sont toujours aussi naïves et aussi imprévoyantes (même si l'avortement semble une chose relativement simple au Japon, ce n'est pas une raison). Que les hommes sont toujours aussi égoïstes, que les rapports hommes-femmes n'ont pas plus évolué là qu'ailleurs. La caméra est attentive et minutieuse, c'est un film sympathique qui se laisse voir sans ennui. Mais pourquoi laisse-t-il, somme toute, plutôt indifférent?

Du deuxième long métrage présenté hier en compétition, *The Stunt Man*, de Richard Rush, il n'y a vraiment pas grand chose à dire. Poursuivi par la police, un jeune homme trouve refuge auprès d'un réalisateur qui tourne un film de guerre et qui lui offre de remplacer le cascadeur principal mort dans un étrange accident. Notre cascadeur improvisé manquera, lui, d'y laisser sa peau.

Car le réalisateur de ce film à cascades ne recule devant aucune supercherie pour que ses acteurs éprouvent vraiment les sentiments qu'ils sont censés exprimer, en particulier le sentiment de la peur devant la mort... Un scénario truffé d'invraisemblances, des personnages grotesques (le réalisateur machiavélique en particulier), du mélo, des scènes d'un comique douteux et, finalement, très peu d'action. Il y a malgré tout un public pour ce genre de produit mais on peut se demander pourquoi *The Stunt Man* ne figure pas plutôt dans le cadre du Marché du Film.

On a aussi pu voir hier les six derniers courts métrages inscrits en compétition officielle. Dans ce deuxième lot, comme dans le premier, peu de choses vraiment valables. On aura surtout retenu *Chansons Souvenirs* du réalisateur français Robert Salis et *La Découverte*, un autre court métrage français signé Arthur Joffe.

Le premier, une mise en images soignée de trois chansons de Jeanne Moreau, «L'Horloger», «La peau Léon», «Fou de t'aimer», retrace sur un mode onirique le portrait d'une femme et de ses amours depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui. Plaisir pour les yeux, pour les oreilles aussi puisqu'y chante la voix chaude de Moreau. Le film d'Arthur Joffe promène, pour sa part, une immense photo de New York à travers les rues de Paris. L'effet est cinématographiquement curieux, déconcertant, comique. Une trouvaille visuelle!

■

Quant à la section Hors concours, on y présentait hier *Lulu*, la dernière réalisation de Walerian Borowczyk à ne pas confondre avec le *Loulou* de Maurice Pialat. S'inspirant cette fois d'une oeuvre de Franz Wedekind, Borowczyk poursuit avec ce film une démarche qu'il a fait sienne depuis maintenant plusieurs années: comme toujours, l'image est esthétiquement soignée, la sexualité omniprésente.

Il s'agit d'une femme-enfant, sorte d'ange exterminateur, qui multiplie les unions, joue avec le feu de la chair jusqu'à ce que, devenue prostituée, elle couche avec celui qui l'assassinera. Lulu ira de la richesse la plus oisive à la pauvreté la plus amère, le ton du film de l'humour le plus frivole au tragique le plus sombre.

On y reconnaît Ann Brennent, la soeur de l'interprète principal du *Tambour*, Michèle Placido aussi qu'on a pu voir dans *Fontamara*. On reconnaît, bien sûr, le style de Borowczyk mais celui-ci semble plutôt mal servi par l'interprétation théâtrale des comédiens, la musique pompier et une allure quelque peu boulevardière. Le cinéaste fait dire à un de ses personnages que «l'art doit représenter la nature telle que seul l'esprit puisse en jouir». Son film malheureusement n'atteint pas cette qualité de représentation.

Avec la journée d'aujourd'hui s'amorce le dernier weekend du festival. Une fin de semaine de trois jours où sont prévues 62 projections. Plusieurs films restent donc à voir. Parmi ceux-ci, *La Petite sirène* de Roger Andrieux, *Café Express* de Nanni Loy, *Masoch*, film-choc, paraît-il, de Franco Brogi Taviani, *La Banquière* de Francis Girod, *Le Chef d'orchestre* d'Andrezj Wajda et *The Apple* de Menahem Golan.

WEEK-END

AUJOURD'HUI

À Terre des Hommes, démonstration de dressage de chiens à Place de la Joie à 14 h. Au kiosque international, la communauté ethnique polonaise et l'ensemble Tournesol présentent des danses folkloriques à 13 h 30 et 18 h. Des violonneux donnent un spectacle de musique western à l'extérieur du pavillon de Cuba à 20 h et 23 h, et il y a une soirée dansante à la Place de la Joie à 20 h et 23 h.

■

Aux Floralies, spectacle d'un quatuor de trombone à la Place des Immortelles à 13 h.

■

Le parc historique de la Pointe-du-Moulin à l'Ile Perrot organise un spectacle de clôture de la saison estivale qui débute par une épluchette de blé d'inde à 16 h 30, suivie d'une veillée d'autrefois.

■

À 20 h 30, spectacle de blues et de rock du groupe Tourville au Signal, 4700 est rue Sainte-Catherine.

DEMAIN

À Terre des Hommes, spectacle de groupes ethniques et de l'ensemble folklorique Les Tournesols au kiosque international, dans l'après-midi et en soirée. À 18 h, spectacle de danse au pavillon de l'Inde et spectacle de marionnettes au pavillon de la Bulgarie. À 20 h, soirée dansante à la Place de la Joie.

■

À 11 h, les Petits Chanteurs du Mont-Royal interprètent la messe *Cantate Domino* de Viadana à l'Oratoire Saint-Joseph.

■

À 13 h, spectacle d'un quatuor de trombone à la Place des Immortelles, aux Floralies.

■

À 14 h, spectacle de marionnettes à l'Ile des Moulins à Terrebonne, suivi d'une épluchette de blé d'Inde.

■

À 14 h, promenade à pied dans le Vieux-Port à partir du Marché Bonsecours.

LUNDI

Aux Floralies, spectacle d'un quatuor de trombone à 13 h à la Place des Immortelles et spectacle de Jocelyn Bérubé à 16 h au théâtre des Lilas.

■

À Terre des Hommes, spectacle de musique populaire à 16 h au Carrefour international de la Ronde. Une chorale interprète des airs folkloriques au pavillon de l'Italie à 15 h, 17 h et 19 h.

■

À 10 h, ouverture du congrès annuel de l'American Psychological Association à l'hôtel Bonaventure.

30 août

par la PC et l'AP

1979: Le sénateur Frank Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, déclare que les services de renseignements américains confirment la présence d'une brigade soviétique de forces terrestres à Cuba.

1974: Déraillement à Zagreb (Yougoslavie): 150 morts.

1963: Un «téléphone rouge» entre la Maison-Blanche et le Kremlin — destiné à réduire le risque de guerre accidentelle — entre en service.

1932: Le maréchal Goering est élu président du Reichstag allemand.

1916: La Turquie déclare la guerre à la Russie.

30 av. J.C.: Après la défaite d'Antoine à Actium, Cléopatre se fait mourir par la piqûre d'un aspic.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 30 août 1980

Clémence enfin retrouvée

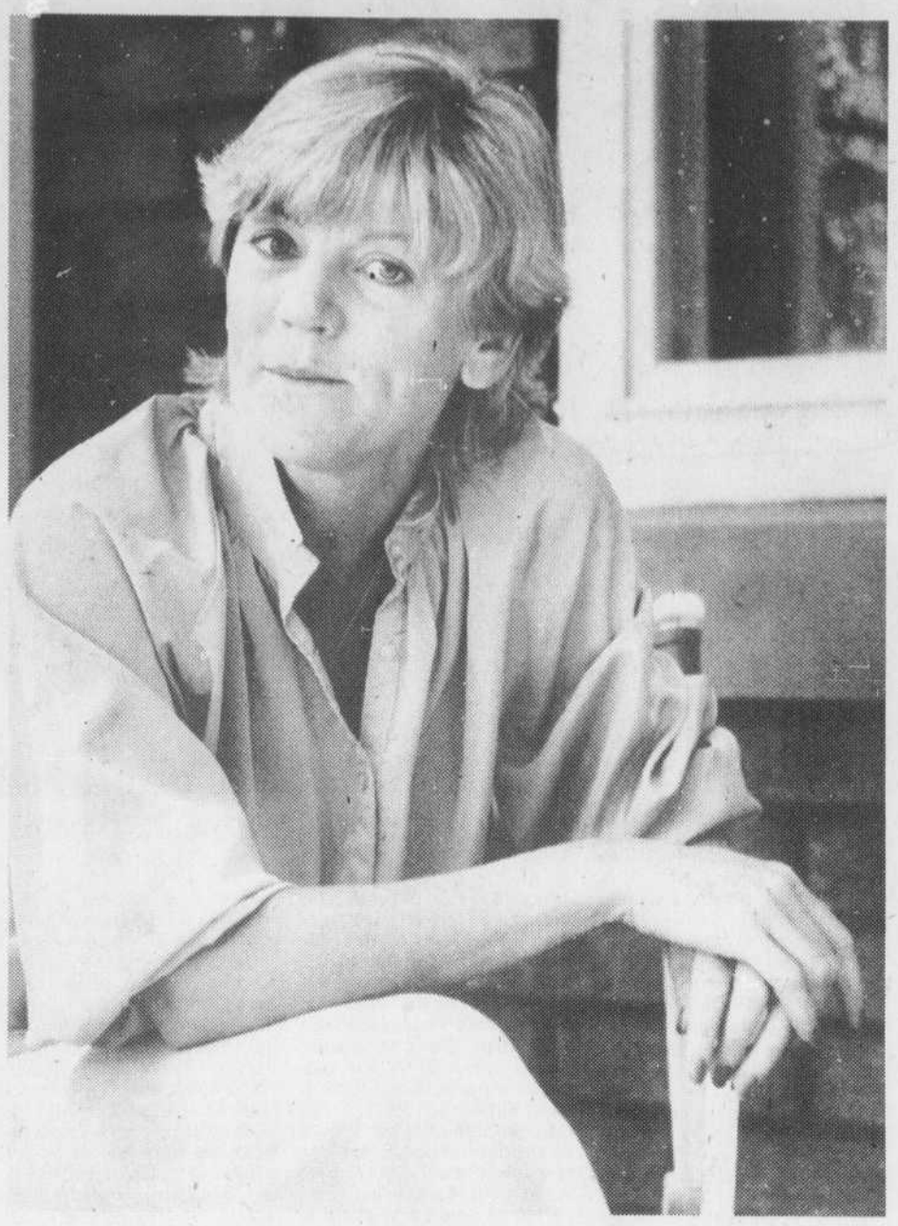


PHOTO JACQUES GRENIER

par Nathalie Petrowski

LA porte de la maison est entrouverte. On entre presque sur la pointe des pieds. Tout est à sa place, les murs gris perle sont égayés par des petits cadres dorés signés Jean-Paul Lemieux, les rideaux de dentelles ressemblent à de vieilles dames aux cheveux blancs tandis que les abat-jour en forme de crinoline renvoient un éclairage laiteux. Un air me vient à l'esprit. Full day of mélancolie. Il y a de la mélancolie dans l'air, ça fait un an hier. Le salon est désert et paisible. La tranquilité des choses me trouble. Je cherche à comprendre la drôle de sensation qui m'envahit, une sensation d'une douceur telle que j'ai tout à coup peur de froisser l'intimité de la maison. La sérénité silencieuse me fait penser à un cimetière, un cimetière sur une route de campagne où la mort se prélasse au soleil et apparaît tout à coup moins douloureuse, comme un soulagement, un dernier soupir avant la paix.

Il y a de la mélancolie dans l'air. Ça fait un an hier. La petite voix frêle de Clémence me trotte dans la tête. L'année dernière, la mort est venu frapper trois fois à sa porte. Clémence a perdu la petite chatte qu'elle aimait, elle a perdu son père, le poète, et elle a perdu son amie Lise Lasalle. Clémence n'aime pas particulièrement la mort mais elle en parle tout le temps, souvent du moins. Ça fait partie de son fatalisme, dit-elle. L'année dernière, elle a compris à quel point elle avait envie de vivre, c'est pour cela qu'elle a décidé de remonter sur scène après trois ans d'absence, pour conjurer la mort et secouer son existence.

«La dernière fois, j'ai parlé d'un arrêt définitif. C'est vrai. Je le disais et je le pensais. Je croyais à l'époque que je pourrais devenir écrivain. Je me suis vite rendu compte que j'en étais incapable. C'est trop dur, la solitude de l'écrivain me tue. Quand on fait un métier essentiellement dépendant des autres, inspiré des autres, c'est difficile de se retrouver tout seul. Je n'ai pas de philosophie de la vie, je ne suis pas capable de m'assumer moi-même. Être seule avec moi-même à coeur de jour finissait par devenir insupportable. C'était comme être confrontée à la mort. C'est pas pour rien qu'on s'agite tous dans la vie, qu'on fait mille affaires à la fois, c'est parce que quand on s'arrête on pense à la mort, on pense à l'absurdité de la vie. J'ai vite compris que c'était important d'être vivant, de s'embarquer dans des affaires. Je veux bien être un écrivain mais un écrivain sonore et physique. Il faut que je le dise, il faut que j'aille le montrer. Regardez la belle histoire que j'ai racontée. J'ai besoin des bravos. Le publier dans un livre ne me suffirait pas. Je n'aurais pas de réponses directes, juste des analyses littéraires. Et des analyses littéraires ça ne me suffit pas.»

Assis sur le balcon gris perle à l'arrière de la maison, nous sirotons du martini et du pinot, nous plaisantons, discutons de tout et de rien, pour rien, pour faire la conversation. Les 20 ans de métier de la petite comique de Sherbrooke ne l'empêchent pas d'être encore nerveuse quand il s'agit de répondre aux questions des journalistes. Clémence n'aime pas expliquer ce qu'elle fait sur scène, elle n'aime pas expliquer, point. Allez voir mes shows dit-elle. Tout est là. Clémence la comique, est une grande timide, mal à l'aise dans les situations qu'elle ne contrôle pas, tenant en horreur les socialisations forcées où elle doit faire semblant d'être l'être social qu'elle n'est pas.

«J'ai arrêté de donner des shows parce que j'étais écoeurée, écoeurée de faire mon dernier show cent fois en tournée. Je me sentais devenir mécanique. La tournée c'est dure parce que tu ne sais jamais ce qui t'attend. Les murs sont toujours en ciment, les pianos sont toujours désaccordés et toi, tu dois donner le meilleur de toi-même en dépit de tout cela. Et puis, je ne fais pas du show pour répéter les mêmes affaires toute ma vie. Quand je me sens devenir robot, quand je monte sur scène sans plaisir, je me dis qu'il est temps que j'arrête. Quand ça fait deux cent fois que tu dis (elle prend un ton pointu) «On a fait un très beau voyage, hein Armand?», tu ne te sens plus très créateur, t'as envie de passer à autre chose. Mais il y a toujours eu dans ma vie des moments où j'avais envie d'être une fille publique et des moments où je voulais juste rester dans mon intimité. La vie publique ça te demande ton entière disponibilité. T'es loin de chez toi, tu vas dans les restaurants, les gens viennent te parler, tu fais des entrevues. C'est très bien tout cela sauf que quand ça ne me tente plus, il vaut mieux que j'arrête, sans cela je deviens bête et agressive.»

Il est huit heures du soir sur le balcon gris. Le jour a baissé progressivement. Clémence n'est pas encore bête et agressive. Au contraire, une fois partie, on sent qu'elle pourrait parler pendant des heures. «Je suis finalement moins nerveuse sur scène qu'ici. Nous autres dans la variété, du moins ceux de ma génération, on attend beaucoup de l'événement avec le public. C'est pour cela d'ailleurs que j'ai toutes les misères du monde à m'astreindre à faire des répétitions. En répétition t'es tout seul dans le noir, personne ne rit, personne ne réagit. Je me suis quand même forcée cette fois. J'ai répété et répété pour roder ma mémoire à la façon des acteurs. J'ai beaucoup moins de blancs de mémoire que d'habitude. Gilles Vigneault n'est pas le seul à avoir des trous de mémoire. Moi, des fois j'improvise des 20 minutes de temps parce que j'ai tout simplement perdu le fil. Cette fois-ci j'ai décidé de faire les choses en grand, rien n'a été laissé au hasard. J'essaye de mieux chanter que d'habitude et pour cela Marie Bernard m'aide énormément. J'aime ça chanter, comme j'aime ça être sur une scène. Mais c'est moins pour la scène que pour le monde. Je ne suis pas tout à fait le genre bête de scène. Ce qui m'importe c'est de vivre l'événement humain, la rencontre avec le public. C'est

Suite à la page 16

Rayonnement discret du Centre Monchanin

par Clément Trudel

IL n'est pas facile de décrire ce qui se passe derrière l'austère façade anthracite du Centre Interculturel Monchanin. Ni sigle, ni symbole particulier dans le hall transformé en babillard, d'où l'on passe à la documentation et à quelques bureaux en enfilade! À l'étage toutefois, la salle de rencontre est munie de banquettes basses facilement amovibles et, dans un angle, un tam-tam haïtien fait pendant à un appareil stéréo où cassettes et disques de tous horizons aident à évoquer le multiculturalisme, pas tellement au sens que lui donnent les fonctionnaires mais dans une optique que tentent d'implanter depuis au-delà d'une décennie les responsables du centre, par le maintien d'un «lieu d'entente et de vie interculturelle au niveau interpersonnel et expérientiel» (*Revue Monchanin*, non 55, sur les «orientations» du centre, cahier dédié à Raimundo Panikkar, sage hispano-hindou).

La directrice du centre est hindoue: Kalpana Das. Le directeur de la revue est prêtre catholique: Robert Vachon. La richesse des cultures s'y reflète autant par la présence d'un animateur vietnamien, Dinh Nghoc Mo, que de collaborateurs berbères, juifs, africains, japonais, amérindiens ou autres, chacun apportant sa vision propre et s'adonnant à une sorte d'écoute contemplative de son voisin.

«Nous essayons de faire une critique radicale de certaines attitudes supérieures du monde occidental», dit calmement Robert Vachon, qui n'hésite pas à «remettre en question les présupposés d'une société qui se voudrait occidentale et chrétienne... mais qui ne l'est plus, si l'on veut être réaliste».

Jules Monchanin était un prêtre catholique français vivant comme un moine hindou, habile à percevoir les bénéfices d'une expérience interculturelle (cross-cultural). Son nom s'imposa à Jacques Langlais dont l'action en milieu étudiant, en 1963, visait à sensibiliser les jeunes aux valeurs des autres religions. Langlais demeure actif au Centre Interculturel Monchanin, parmi les «anciens», mais le centre s'est ouvert à toutes les dimensions des modes de vie propres à chaque culture abordée.

Préoccupés davantage d'expérience vécue que d'approche théorique, les responsables actuels disent vouloir éviter l'académisme, ce qui n'empêche pas plusieurs institutions d'enseignement d'avoir recours à eux, à l'instar des ministères québécois et canadien de l'Immigration, de Radio-Québec et de personnes ou de groupes se préparant à séjourner à l'étranger. Monchanin offre la possibilité de stages de plusieurs mois, pour immersion dans une culture; c'est ainsi que le Californien Tom Kubat doit en partie à Monchanin la toile de fond de son centre pour autochtones et que la Brésilienne Zizita Cavalcanti, collaboratrice de Dom Helder Camara, est venue puiser ici les matériaux pour mettre sur pied un centre interculturel où valeurs africaines et amérindiennes féconderont l'héritage multiethnique du Brésil.

Ce rayonnement, pour être discret, n'en est pas moins palpable. Il faut beaucoup d'adresse cependant pour en faire confirmer la genèse par les dirigeants de ce Centre, peu enclins à prolonger leur action par une campagne de relations publiques. Quatre numéros de la revue trimestrielle (nos 62 à 65) ont déjà livré une réflexion complétée de témoignages sur «l'autodétermination politique des autochtones». Fides, dans sa collection «Rencontre des cultures», a publié l'an dernier: *Qui est québécois?* d'après les minutes d'un colloque tenu à Monchanin. Ce document devrait être suivi de *Que dit l'autochtone?* en préparation chez le même éditeur.

Monchanin a mis au point des programmes de formation interculturelle des «professionnels», dont ont profité des travailleurs sociaux, des animateurs communautaires, des enseignants, des agents des CLSC (Centres locaux de services communautaires) ou des COFIs (Centre d'orientation et de formation pour immigrants). En janvier prochain, le cégep du Vieux-Montréal pourra également compter sur l'expertise de personnes reliées au Centre Monchanin où, répète-t-on, il ne s'agit pas tant d'apprendre une culture mais de provoquer une «sensibilisation intérieure», une fécondation mutuelle qui va forcément à l'encontre de tout courant d'assimilation à une culture moderne.



Kalpana Das (à gauche) est directrice du Centre Interculturel Monchanin et Robert Vachon, directeur de la Revue Monchanin, publiée quatre fois l'an en anglais et en français.

(Photo Jacques Grenier).

Kalpana Das affirme que la vraie coopération internationale n'existe pas, que certains peuvent toujours tenter de déterminer un style de vie, un mode de gouvernement fondé sur une seule culture mais «notre rôle est de relativiser tout ça... de permettre d'abord à chacun de mettre ses cartes sur la table». Après seulement pourra s'instaurer un dialogue entre le monde séculier et le monde religieux, entre hindous, juifs, musulmans, bouddhistes, chrétiens... et athées.

Le Centre Interculturel Monchanin prône une ligne de pensée que n'accepte pas nécessairement le ministère québécois de l'Immigration. Robert Vachon insiste sur les leçons que le «primitif» peut avoir à donner au «développé», le «païen» au «chrétien». Il estime que le Québécois aura sans doute à s'adapter aux autres cultures, plutôt que de se fier à un cheminement inverse selon lequel on voudrait attirer le non-Québécois à s'intégrer. Là apparaît l'hétérodoxie du Centre face aux tenants d'un État québécois francophone. «On connaît nos vues et on nous respecte», de dire Robert Vachon qui écrivait il y a un an:

«Parlez de culture politique autochtone à des activistes occidentaux et ils vous accuseront de folklorisme et d'archéologisme, de retour à «un passé révolu de mocassins et d'igloo»... La vision politique autochtone n'est pas 'indépendantiste'; ce n'est jamais l'ego, l'individu, la personne, qui est au centre, mais la communauté toute entière des vivants». D'où l'aspiration à faire accepter aux Occidentaux que nous sommes un fonctionnement par consensus plutôt qu'une société aux paramètres aveugles, aux notions étanches de minorité et de majorité. Comment faire comprendre la nécessité d'une décentralisation des pouvoirs, dans le respect de ceux qui rejettent autant les attentions «canadiennes» que «québécoises»? Le postulat est établi: Vachon, avec d'autres, signale le danger d'imposer aux autochtones «notre propre culture politique». Où cela mènera-t-il? Robert Vachon dit ne pas le savoir à l'avance mais il se montre optimiste, pourvu que l'organisation de la vie sociale se fonde sur «une base qui soit la moins légaliste possible» (Revue Monchanin, no 64).

Négativement, on peut retenir que le Centre Interculturel Monchanin n'est ni un centre d'archives de folklore, ni une crèche; ni un centre de rencontres et d'amitié, ni centre académique ni «institution scolaire». Sa raison d'être tient à la recherche et à l'éducation, à un rayonnement dans le quartier Saint-Louis où il loge depuis 1968 (au 4917 Saint-Urbain, près du Boule-

Suite à la page 16

La Rochelle renoue avec le Nouveau Monde

par René Viau

LA Rochelle «écolo». Bien sûr, il y a le Vieux-Port d'où les armateurs Rochelais lancèrent tant de navires à destination du Nouveau Monde. Un Vieux-Port rénové, bordé de rues piétonnières aux façades Renaissance rajeunies, aux arcades décapées, aux gargouilles restaurées. Descendant vers la mer, ces rues piétonnières sont ouvertes aux marchés, aux artisans, aux promeneurs, aux saltimbanques, à ces fameux vélos de La Rochelle qu'on «emprunte» pour la journée. Du reste, quand les rues ne sont pas dallées, dans tout le quartier ancien, la circulation y est savamment découragée par un labyrinthe intentionnel de sens interdits.

À l'intérieur des remparts, autour du Vieux-Port vanté par Corot pour «sa lumière argentée et son atmosphère blonde» la vie est belle. Aux terrasses des restaurants, nombreux, des estivants dévorent langoustes et autres arrivages de la mer. Cette ville de France bouge et fait parler d'elle. Côté qualité de vie, certes, mais aussi en ces temps de «crise», l'écologie s'y chante en mineur sans occulter les licenciements, la crise de la construction navale. Nouveaux défis à une administration municipale dynamique dans cette ville «pilote» où l'on ne s'ennuie pas. Car, depuis 1971, les édiles municipaux ont aussi fait de cette ville un «port culturel» où l'animation culturelle quasi permanente fait l'envie de bien d'autres villes.

Dans un café remarquablement «fin du siècle» Robert Kalbak, professeur d'université, adjoint municipal aux affaires culturelles pour cette ville de 100,000 habitants, raconte comment, outre les établissements traditionnels — bibliothèques, conservatoires, musées — la ville s'est doté d'une Maison de la culture — une des seules en construction quinze ans après Malraux — d'une compagnie de ballet permanente, le *Théâtre du silence*, d'un festival annuel réputé, les *Rencontres internationales d'art contemporain*, d'un réseau d'établissements socio-culturels et bientôt d'un *Musée du Nouveau Monde*.

Comme il a été fait avec l'importante délégation d'artistes québécois de cet été, on veut éclairer avec ce musée d'une façon permanente, les relations historiques avec les Amériques. Relations omniprésentes: Champlain est né à Brouages, petit village ceinturé et pavoisé aux couleurs fleurdelisées que l'on atteint par une route sinueuse à 40 kilomètres d'ici. Antonine Maillet, tout Acadienne qu'elle soit, est, paraît-il, originaire de La Rochelle par sa mère — une Cormier! Les rues de certains quartiers de la ville et de villages environnants sont recouverts de galets du Saint-Laurent rapportés en lest par les navires revenant de Nouvelle-France.

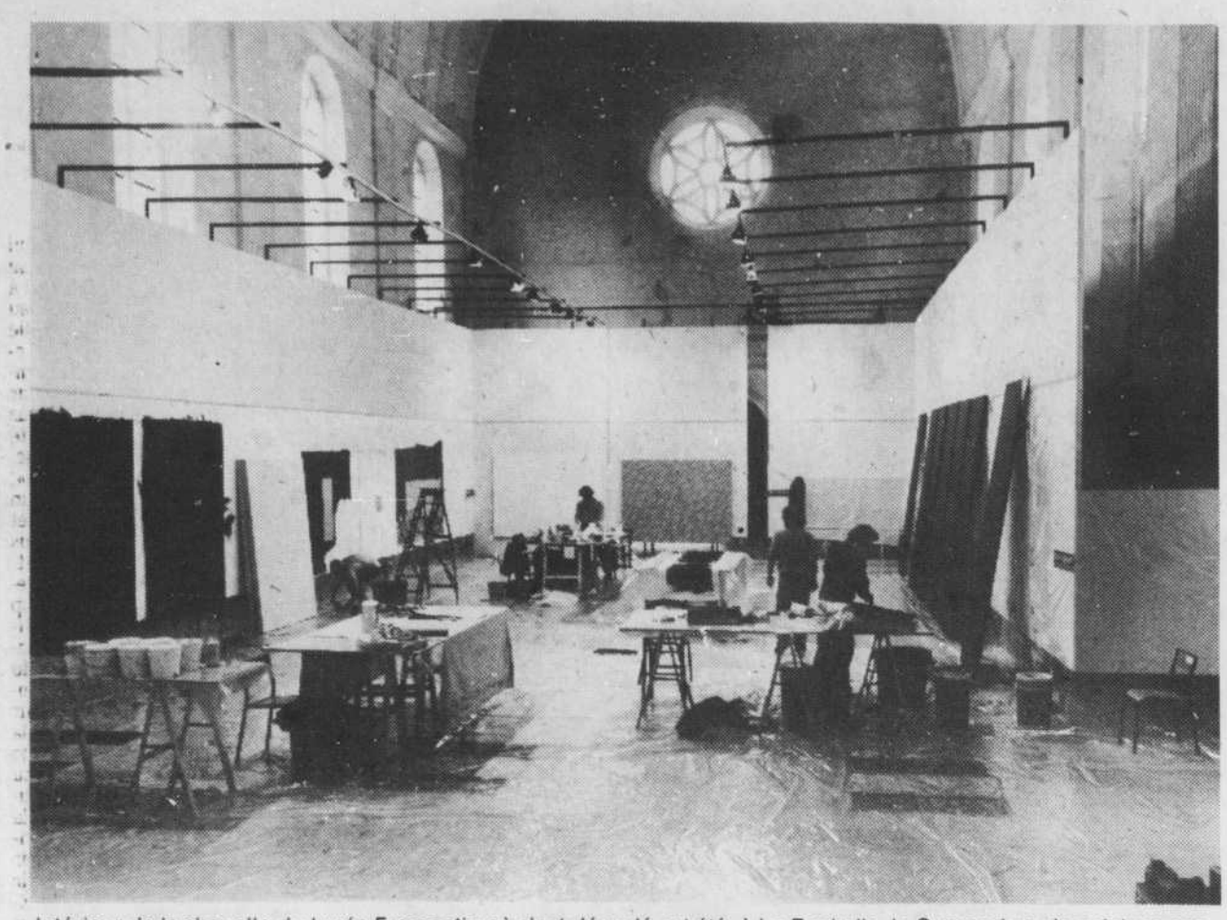
«Depuis l'élection en 1971 du député maire Michel Crépeau: radical de gauche, un parti d'intellectuels «emmerdeurs», lance Robert Kalbak, la part totale du budget municipal consacrée à la culture s'est multipliée par dix». «L'accent sur les questions culturelles de ce parti s'explique, poursuit Robert Kalbak. Nous sommes les héritiers des radicaux socialistes de la troisième République; donc de l'école laïque et obligatoire, de Jules Ferry, du droit au savoir. J'y vois une sorte de continuation. La ville s'est méritée le Prix national de l'art de vivre relié à la sauvegarde du patrimoine. Mais une des plus belles villes d'Europe se doit d'être aussi vivante. Sans être englué par la tradition, à La Rochelle, clame-t-il, on existe et on fait! Ce qui ne nous empêche pas de participer à ce mouvement quasi-général de recherches de racines».

Ces racines rochelaises et québécoises, si proches, cet été, ont fait tronc commun. Pour souligner l'événement que constitue ce *Musée du Nouveau Monde* et à l'occasion du festival, il fut décidé, avec la collaboration des autorités québécoises, de recréer, on le sait, un environnement témoin de notre culture. Une culture québécoise tous azimuts! Du théâtre avec *La Bordée* et l'*Homme Cheval*, de la poésie avec *Sept paroles du Québec*, un oratorio pour musique électro-acoustique *Hommage au Nouveau Monde* créé le soir du 14 juillet et un symposium de peinture avec Jacques Hurtubise, Christian Kiopini, Luc Béland, Guido Molinari, Claude Tousignant et Lucio de Heusch ainsi qu'une exposition de la collection de courtepointes et de catalognes anciennes de Robert-Lionel Séguin au Musée des beaux-arts de La Rochelle. Plus de 150 artistes en tout!

Une fois le symposium terminé, j'ai visité la chapelle du Lycée Fromentin où se tenait l'exposition des oeuvres achevées. Comme se caractérisait l'ambiance de travail durant les cinq semaines du symposium? Il faut être un peu fou pour faire travailler en une salle ainsi six artistes, individualistes comme tous les artistes. Une douce folie! Quoiqu'il en soit, les oeuvres finales sont de qualité. Dans la

Suite à la page 16

CULTURE ET SOCIÉTÉ



Intérieur de la chapelle du Lycée Fromentin où s'est déroulé cet été, à La Rochelle, le Symposium de peinture contemporaine du Québec.

La Rochelle

Suite de la page 15

lignée de ces *Quantificateurs*, Molinari a peint une suite impressionnante d'oeuvres dans les tons de pourpre et de violets presque noirs jouant sur de subtiles différences de fini ou de teintes. Hurtubise, toujours fidèle à lui-même, a introduit dans ses toiles qui apparaissent pourtant violentes en un premier temps, une grande tendresse. Il faut aussi saluer le travail honnête de Kiopini. Avec ses «pliages», il tente de faire le lien avec deux types d'espace, deux types d'approche.

Lucio de Heusch m'a semblé quelque peu systématique. Quant à Tousignant, ses répétitions architecturales des rectangles grand format en noir sont absolument frappantes. Cependant, elles demeurent difficiles d'accès pour quiconque n'a pas suivi l'évolution de l'artiste. Il faut louer le souci qu'a Béland de laisser transparaître dans son travail des traces de son vécu et de sortir des sentiers balisés de la peinture telle qu'on le voit au Québec. Cependant l'oeuvre présentée me paraissait douteuse. Étrange amalgame de tracés mécanistes qui font très «nouvelle peinture» et de figuration en filigrane. Imprévisible, Béland a selon moi surpris négativement.

C'est dans un superbe hôtel particulier qui a vu vivre plus d'une génération d'intrépides armateurs Rochelais commerçant avec Saint-Domingue et le Canada, l'Hôtel Fleuriau que logera, d'ici quelques mois, le Musée du Nouveau Monde. Un musée qui a le vent dans les voiles. Son directeur Alain Parent, bien connu des Montréalais puisqu'il a longtemps oeuvré au Musée d'art contemporain, nous en parle.

En gros, il s'agit, nous explique-t-il, de «montrer la réalité de la vision de l'Amérique française tout en la confrontant au mythe véhiculé par l'iconographie et les récits de voyage». Pour ce faire, Alain Parent se servira d'une approche multi-disciplinaire mais toujours en s'associant au maximum «la décharge esthétique des objets présentés». À ce titre, l'exposition qu'il vient de monter dans les locaux temporaires de la chapelle du lycée Fromentin à la suite du symposium est presque un manifeste. L'exposition s'ouvre avec les fameux galets du Saint-Laurent entassés, symbole littéral d'une Amérique perdue. Une esthétique du document; cartes, topographies, objets ethnologiques et artistiques venant d'une pléiade de musées français et étrangers, anciennes gravures de botanique et de zoologie permettent de cerner ces images d'une certaine Amérique. L'exposition *Mémoire d'une Amérique* englobe géographiquement la Rochelle, la Nouvelle-France, la Louisiane, les Antilles, la Guyanne et l'Amérique du Sud, le Brésil et la Floride française ainsi que les établissements français protestants au 16e siècle.

Une section est consacrée aux images du mythe dont les nombreuses allégories de l'Amérique, ainsi qu'à la zoologie et à la botanique supposées ou réelles du Nouveau Monde. C'est une Amérique peuplée d'Indiens imprévisibles, à la fois Paradis Terrestre, terre de liberté et contrée où il fallait subir bien des travaux et misères qui nous est montrée à travers l'exposition. Une perception de l'Amérique fidèle, semble-t-il, à celle qu'en avait les nouveaux arrivants. Derrière cette image, les vestiges des objets usuels, de l'équipement domestique des colons... tout cela importé de la métropole et très souvent transborde; à La Rochelle sont présents. Le mythe et la réalité.

Le Musée du Nouveau Monde, dont l'association des amis vient d'être constituée aura aussi une section consacrée à l'art contemporaine. Déjà, semble-t-il, les toiles des artistes québécois participant au symposium pourraient être offertes au musée par le gouvernement québécois. C'est du moins ce qu'a souhaité le ministre Vaugeois lors de son passage à La Rochelle. Si, en art contemporain, l'expérience de La Rochelle s'avère inédite et généreuse, particulièrement dans ce contexte où le Québec brillait de tous ses feux en réunissant ainsi des créateurs de générations et d'attitudes diverses, il est à souhaiter que l'on songe, à l'avenir, réunir plasticiens invités et créateurs français de pointe. En terme de stimulation et de confrontation, cela risquerait d'être plus profitable.

Clémence

Suite de la page 15

vraiment là qu'il se passe quelque chose de profond pour moi. D'abord parce que je suis le seul maître à bord d'une situation que j'ai créée et qui n'existerait pas si je ne l'avais pas créée. C'est de cela que je me suis rendu compte pendant mes années sabbatiques. Je me suis rendu compte à quel point la scène m'était nécessaire, je me suis rendu compte que c'est ma raison d'être.»

Il est neuf heures du soir. Nous sommes tous attablés dans la salle à manger. Le long du mur mitoyen, je remarque un tableau dans des tons doux et pastels. Le tableau représente deux petites vieilles l'une à côté de l'autre. Dans le prochain show de Clémence, il y aura une chanson qui parlera de ces deux petites vieilles. Clémence raconte qu'elle a 45 ans et qu'elle comprend toujours rien à la vie et à elle-même. Elle a 45 ans mais dans le fond elle n'a pas perdu son âme d'adolescente. C'est pour cela qu'elle ne se mêle pas encore aux problèmes des adultes, les problèmes politiques, écologiques, économiques, psychosomatiques. C'est pour cela aussi qu'elle se montre si tolérante vis-à-vis des gens. Que chacun fasse ce qu'il a à faire. On n'a pas le droit de déterminer d'avance la destinée des gens. On n'a pas le droit de dire, elle aurait dû faire cela, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait. Si je suis Clémence Desrochers et non pas Yvon Deschamps c'est parce que je suis Clémence Desrochers. Je ne suis pas qu'une comique, même si je sais qu'il y a des gens qui aimeraient bien que je ne sois que cela. Mais je suis aussi autre chose. Je suis parfois triste et mal dans ma peau, je le dis, je sais que dans ces moments-là, une certaine partie de mon public m'abandonne. Je sais aussi qu'il y a des gens qui me suivent dans mon malaise parce que le malaise est une émotion comme les autres. Certaines personnes ne le prennent pas, les tousseux en particulier, c'est leur droit mais c'est aussi mon droit de ne pas renoncer à cela. Ça fait partie de moi. Je sais que certaines choses que je dis échappent à Madame Chose et je sais qu'il y en a beaucoup, des Madame Chose dans mes salles, mais je ne peux qu'espérer qu'un jour Madame Chose comprendra».

Il est minuit. La mélancolie a disparu. Clémence qui ne boit jamais est légèrement pompette. Elle veut obliger tout le monde à aller danser. Elle mène le show maintenant. Le balcon gris coussiné par la nuit, est devenu sa scène: «Je ne sais pas ce qui nous pousse à faire ce métier-là. Je pense que ça vient d'un besoin de se faire remarquer. À l'école j'étais un enfant bien ordinaire. J'ai découvert que j'avais un talent de comique et que je savais bien écrire le français, j'ai ramassé ces deux affaires-là et je me suis fait un métier. Au départ, je voulais être une grande actrice. Je voulais faire mon Conservatoire et jouer du Racine et du Molière. Mais j'avais un accent et je marquais tout Molière de Clémence. Je ne respectais pas les règles. Finalement j'ai été obligée d'improviser avec ce que j'avais et de faire mon propre théâtre. Je crois que quand on arrive à faire un show tout seul sur scène c'est parce qu'on a une maudite tête de cochon. Pour faire ce métier-là, il faut être un peu pas mal fou, un peu pas mal inconscient, pas peureux et en même temps très humble. Il n'y a pas que le besoin de se faire admirer, on laisse chaque fois un peu de sa peau sur scène. C'est se faire aimer mais c'est aussi donner quelque chose en retour parce qu'on nous aime.

Les Mutantes

par Hélène de Billy

QUÉBEC — La librairie «Les Mutantes»: un lieu où sont conviés toutes celles et tous ceux qui désirent un changement en profondeur dans les mentalités traditionnelles et sexistes. Un lieu également qui regroupe et rend accessible écrits de femmes, ouvrages sur la réalité féminine, publications progressistes, revues féministes et livres non-sexistes pour enfants.

Ouverte au public depuis juin, la librairie Les Mutantes a pignon sur rue dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec. À l'origine du projet, sept femmes avec le même désir de s'engager et de s'impliquer dans le milieu. «Avant d'être un service, Les Mutantes se veulent un mouvement» précise Monique Michaud, la seule permanente du groupe. «La librairie constitue un outil qui semble correspondre à un besoin que nous constatons dans notre entourage et parmi plusieurs groupes de femmes.»

Avec leurs consoeurs de la «Librairie des femmes d'ici», (rue St-Denis, à Montréal) aucun lien de parenté directe, si ce n'est une certaine similitude dans l'articulation de leurs projets respectifs. Inspirée par l'expérience montréalaise, la librairie Les Mutantes a l'intention de déborder de son rôle de pourvoyeuse de livres pour assumer des tâches d'animation de recherche et de conscientisation. Ainsi, on prévoit ouvrir un café dans un coin du local et conférences, discussions et séances d'information sont envisagées pour bientôt. «Nous insistons pour inviter tout le monde à ces rencontres, souligne encore Monique Michaud, tous ceux qui, en dernier ressort veulent travailler à l'épanouissement de l'individu.» «Si c'est avant tout les femmes que nous voulons aller chercher, poursuit-elle, nous n'excluons pas du tout les hommes car nous considérons que ces problèmes dont nous voulons traiter les concernent aussi.»

À court terme, cependant, il s'agit de se mettre à jour dans les revues, d'acquérir du matériel intéressant, surtout de trouver les fonds nécessaires au bon fonctionnement de la boutique.

Au départ, des démarches ont été entreprises pour participer au programme OSE. Mais, leur a-t-on répondu dans les milieux concernés, les subventions aux emplois communautaires étaient déjà épuisés. D'autres demandes ont alors été adressées mais sont restées sans réponse.

Néanmoins, les adeptes d'une certaine idée de changement qui s'arrêtent pour bouquiner au 161 rue Saint-Jean peuvent bénéficier d'un escompte permanent de 10% sur tous les livres. Une mesure pour accroître l'accessibilité à une littérature jugée essentielle, mais trop souvent dispersée.

L'enfant et la caméra

par G.-Julie Stanton

L'enfant et la caméra de Gérard Bellanger. Casterman 1979, coll. Orientations/E3» enfance-éducation-enseignement. 148 p.

IL faut, je crois, lire ce livre comme un journal de bord. Le journal quotidien d'une expérience de créativité que Gérard Bellanger et son équipe d'animateurs ont vécue et fait vivre à un groupe d'enfants de 8 à 12 ans qui ont réalisé eux-mêmes leurs propres films d'animation.

Honnêtement et sans tricher, l'auteur raconte comment, étape après étape, il a guidé des groupes d'enfants dans leurs créations collectives et les a amenés à créer les personnages, les récits, les sons et les images de leurs dessins animés. En admettant qu'il ne faut pas a priori établir de méthode définitive mais plutôt s'adapter aux circonstances, être attentif à ce qui se passe entre les enfants et à leurs désirs, l'auteur tente de cerner et de définir les rapports que ceux-ci entretiennent avec les techniques d'expression des différents moments de la création.

Chapitre après chapitre, nous participons à l'expérience en partageant les bons et mauvais moments avec l'équipe et les enfants. Que se passe-t-il lorsque les enfants réalisent un film? Ils construisent un film à leur image, nous dit l'auteur. Un film qui montre, à travers des personnages et des situations, un paysage humain semblable à ce qu'ils sont. Le film raconte leurs rapports entre eux, avec leurs parents, avec la société: «Entre les lignes, ils définissent leurs problèmes, imaginent des solutions symboliques, parfois contradictoires. (p. 10).

En s'interrogeant sur les conditions nécessaires à ce type d'expérience et sur les structures d'accueil susceptibles de la favoriser, Gérard Bellanger émaille son récit d'anecdotes qui témoignent de sa tendresse pour l'enfant. De son respect pour sa créativité de son désir de lui donner la parole car: «le cinéma doit être parole, la parole de tout le monde. Il n'est rien, s'il ne se situe pas sur le chemin de l'homme conscient, libre et créateur.» (p. 137)

Je dirais que ce livre s'adresse en premier lieu aux artisans du film et à ceux qui ont à travailler dans l'audiovisuel. Mais il plaira aussi à tous ceux qui sont curieux de connaître les besoins profonds et fondamentaux des jeunes spectateurs. Et s'il a sans doute fallu beaucoup de patience et d'amour du métier pour réaliser cette expérience, une évidente psychologie de l'enfant et la foi en ses possibilités ont également permis de la mener à bon terme en dépit de nombreux obstacles. Piste à suivre!

Monchanin

Suite de la page 15

vard Saint-Joseph) où Pakistanais, Grecs, Portugais, Haïtiens et autres se donnent rendez-vous pour mieux se toiser, se comprendre, s'influencer mutuellement. Là ne cadrent pas les *apriori* ni les schémas trop bien construits. Quiconque veut appréhender une culture doit s'imprégner de ses traditions, de son mode de vie, de sa pensée politique et religieuse, de notions méconnues sur la vie économique et sur tous les aspects sociaux. Ensuite viendra l'édification d'une société nouvelle, quand les mentalités auront suffisamment évolué.

Au nombre des activités en préparation au Centre, on signale un symposium sur la médecine, toujours dans une optique interculturelle, ainsi que des journées sur la réalité socio-économique «cross-cultural» auxquelles participera Raimundo Panikkar, théologien, polyglotte essayiste, l'une des têtes pensantes le plus souvent citées par Vachon et Mlle Das.

À ce Centre, on n'a que faire des «ethnies». Pourquoi vouloir fractionner une société d'ores et déjà «pluraliste» ou sur la voie d'une pratique interculturelle? C'est l'interrogation constante que pose à ses visiteurs le Centre Monchanin, tout orienté vers la réciprocité des échanges, quitte à entretenir le doute sur les méthodes utilisées à ce jour pour établir des ponts entre les cultures «dans une communion créatrice de respect, d'harmonie et d'équilibre mutuel.»

RETOUR À L'ÉCOLE...

* Jusqu'à épuisement des stocks

CRAYONS DE COULEURS «PRISMACOLOR» en étui de 12, 24, 36, 48, 60 couleurs
24 couleurs ~~$9.49~~ $7.49·
60 couleurs ~~$21.99~~ $17.29·

PETIT ROBERT «1» ~~$44.95~~ $39.99·

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ ~~$28.00~~ $18.99·

10 MARQUEURS «CANADIANA» 10 couleurs, pointe-feutre moyenne ~~$3.29~~ $2.19·

4 CAHIERS D'EXERCICES «CANADA» 3 trous, réglage 7 mm. ~~$1.65~~ $0.98·

333 FEUILLES MOBILES 3 trous, réglage 7 mm. $2.19·

3 CAHIERS À RELIURE-SPIRALE 3 trous, réglage 7 mm. ~~$3.60~~ $2.09·

RETOUR À LA Librairie Garneau

CHICOUTIMI - HULL - LAVAL - LÉVIS - MONTRÉAL - OTTAWA - QUÉBEC - RIMOUSKI - SAINT-BRUNO - SAINT-JÉRÔME - SHERBROOKE - TORONTO - TROIS-RIVIÈRES

Les origines de Menaud par le père de Menaud dans

CARNET DU SOIR INTÉRIEUR TOME 1

par Mgr Félix-Antoine Savard
208 pages, $8.95

Cantique des bénédictions par le poète de Charlevoix dans

CARNET DU SOIR INTÉRIEUR TOME 2

par Mgr Félix-Antoine Savard
200 pages, $6.95

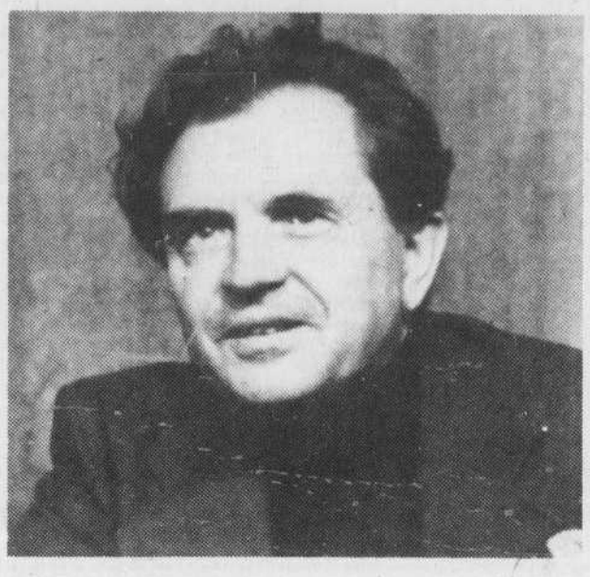
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-962

Zinoviev : un anticorps à la «loyaline»?

par Mario Pelletier

L'Antichambre du paradis, par Alexandre Zinoviev. Lausanne, L'Âge d'Homme 897 p.

Sans illusions, par Alexandre Zinoviev. Lausanne, L'Âge d'Homme. 150 p.



À CÔTÉ de Soljenitsyne, ce Prométhée déchaîné, un autre géant se profile depuis quelques années sur le front bouillonnant de la dissidence soviétique: Alexandre Zinoviev. Ce maître logicien qui s'est mis à la littérature à cinquante ans passés est tombé en disgrâce dans son pays en 1976, après la parution de son premier ouvrage de fiction, *Les Hauteurs béantes*, la satire la plus corrosive à ce jour de la société soviétique. Alors que Soljenitsyne s'est attaché à décrire l'enfer dantesque du Goulag, Zinoviev, lui, montre la pourriture quotidienne, kafkaïenne, du «paradis» socialiste. Il a poursuivi cette tâche avec un deuxième livre, moins monumental mais tout aussi mordant, *L'Avenir radieux*, et un autre qui vient de paraître en français et qu'il avait eu le temps d'écrire à Moscou avant d'être déchu de sa nationalité en 1978: *L'Antichambre du paradis*.

Les dimensions du bouquin rebutent de prime abord. Il faut du loisir pour se taper 900 pages — et qui en jouit vraiment au sein de nos bureaucraties galopantes? Mais quand on prend la peine d'entamer la lecture, on est bientôt saisi par ce grouillement gigantesque d'humanité que Zinoviev réussit à faire surgir de la déshumanisante société des camarades. Le prétexte du livre est simple, quoi que les développements en prolifèrent dans toutes les directions. Par le biais d'un frais diplômé d'université qui a accès aux archives d'un institut secret, on découvre les confessions manuscrites de présumés malades mentaux: étudiants, professeurs, artistes, fonctionnaires, militaires, académiciens et autres, qui tous, par leur malheur individuel, accusent l'oppression collective. Ces textes s'enchaînent dans un prodigieux *patchwork* d'anecdotes, de discussions théoriques, de récits soûlographiques, de conversations mondaines et de poèmes épicogrotesques. Le ton, il va sans dire, rebondit constamment du profond ennui des spéculations idéologiques aux envolées gaillardes et iconoclastes de «L'Evangile selon Ivan».

Le vide gagnera la terre
Et les visages seront groins.
Et ce projet qui vous est cher
Tournera en jus de boudin.

Voilà comment cet évangile de parias fustige le projet du Parti de fabriquer «l'homme nouveau» au moyen d'injections de «loyaline», pour neutraliser la personnalité individuelle, et de résidence forcée dans des «consciento-riums» spécialement aménagés pour le travail enthousiaste.

À travers la délation, la colomnie et la médiocrité rampante qui sont les voies ordinaires de la réussite dans la société dépeinte par Zinoviev, une libre confrérie de soûlards conchient les statues des dirigeants et braillent les irrévérences les plus crues à l'endroit du régime. Ainsi l'alcoolisme, le fléau numéro un de l'URSS, est transmué en seul échappatoire possible au totalitarisme. L'auteur a sans doute bien médité la thèse de son compatriote Baktine sur la fonction du grotesque chez Rabelais, car il utilise sciemment ce style. Comme le carnaval au Moyen Âge servait de soupape contre l'oppression des pouvoirs de droit divin, la cuite à «Moscou-sur-vodka» est libératrice et peut-être, en définitive, salutaire pour l'esprit: «Vous ne voyez en nous que des poivrots amers — Mais nous voyons les cieux au fond de notre verre».

On ne peut cependant fonder d'espoir solide sur cette lueur éthylique. Zinoviev le sait, qui a lui-même un jour lâché la dive bouteille, cette dissidence primaire. L'espérance humaine, elle est bien plus du côté de ces jeunes qui ne veulent plus adhérer au Parti, qui se découvrent tout à coup une âme irréductible au matérialisme historique. Elle est dans le fait qu'un mouvement de dissidence, si exsangue qu'il soit, a pu voir le jour en URSS. Il n'en reste pas moins que, sur l'éventualité d'un renversement du régime, Zinoviev est «sans illusion», comme l'indique le titre d'un recueil frais paru des essais et articles qu'il a rédigés depuis son arrivée en Occident. Malgré le mécontentement généralisé, le régime est trop bien vissé dans la peur, l'indifférence et surtout l'infinie patience russe pour tomber du jour au lendemain. Sans illusions, Zinoviev l'est aussi sur l'euro-communisme et sur la possibilité d'un communisme ou socialisme (du pareil au même, pour lui) «à visage humain». Il explique qu'abolir la propriété et l'initiative privées, c'est forcément anéantir les droits individuels et ouvrir la voie à l'oppression de l'État. Il prévient que «Moscou prépare la tombe de l'Occident», moins par sa puissance militaire que par ses émissaires infiltrés et la cinquième colonne de ses dévots qui sapent au coeur des démocraties.

Enfin, ce deuxième livre contient quelques entrevues où Zinoviev nous parle un peu de lui-même: comment il en est arrivé à la littérature après une brillante carrière à l'université, pourquoi il écrit de telle ou telle façon, les cinquante-six métiers qu'il a faits durant sa jeunesse, quelques souvenirs et confidences.

Une autre de ses oeuvres va sortir sous peu en français, *La Maison des fous*. Monumentale aussi puisqu'elle sera en deux tomes. Dans une récente entrevue aux Nouvelles littéraires, Zinoviev a trouvé facétieusement une justification à telle ampleur: «Nous avons pensé avec l'éditeur que si l'Union soviétique venait à faire une agression avec ses tanks contre la Yougoslavie, nous résisterions à cette attaque avec les volumes!» À tout le moins, peut-être qu'à force de jeter des pierres de cette taille, les titans de la dissidence finiront par ébranler un peu le Kremlin.

L'Allemagne, aujourd'hui et hier

par Naim Kattan

Tentative d'approche, de Hans Joachim Schadlich, traduit de l'allemand par Bernard Lortholary aux Éditions Gallimard.
Triptyque par Max Frisch, texte français d'Henry Bergerot aux Éditions Gallimard.
Rahel, ma grande soeur... de Clara Malraux, Éditions Ramsay.

IL y a quelques années, le nom de Hans Joachim Schadlich a suscité un émoi dans les milieux littéraires de l'Allemagne de l'Ouest. Voici un écrivain qui a dépassé la quarantaine et qui ne parvenait pas à se faire publier. Car, voilà, il vivait à Berlin-Est et était réduit au silence bien qu'il ne soit ni dissident, ni militant politique. Il a pu finalement se faire entendre en Allemagne de l'Ouest.

Son premier ouvrage *Tentative d'approche* est un recueil de récits, de cours essais, de fictions historiques et actuelles. Schadlich ne dénonce pas une réalité de toute évidence inacceptable. Il se contente de décrire le réel avec une minutie quasi maniaque. Le monde qu'il décrit est homogénéisé, contrôlé, fermé. Dès le premier récit, où il est question d'une réunion politique, un homme, tout à fait d'accord avec le régime, se sent subitement aliéné, étranger. Dans le deuxième texte, *Portions de paysage*, Schadlich dessine le profit d'une jeune femme semblable à des milliers d'autres, à qui l'on assigne comme à toutes les autres, logement et travail. Elle se sent emprisonnée, sa sensibilité est malmenée; elle aime les visages qui l'entourent et les mots connus qu'elle entend autour d'elle et elle se met à parcourir le pays, échappant aux règles et aux assignations.

«Elle va tout au nord du pays, puis tout au sud. Partout elle reconnaît les visages et les mots. Pour quelques heures par jour, elle trouve toujours à faire un travail simple, en échange d'un repas et d'un toit. Elle échange de moins en moins de mots avec de moins en moins de visages. Par la suite, elle revient vers l'intérieur du pays, d'où elle vient, mais elle évite sa ville. Là aussi, elle parcourt les petites localités et continue de chercher des petits travaux. Elle néglige les autres régions frontalières. Qu'elle le veuille ou non, le vaste monde est tout entier dans la tache limpide que fait le lac aux portes de la ville, et la colline est une montagne.».

Pour le régime c'est une asociale et par conséquent elle finira dans la délinquance.

Schadlich décrit ensuite l'arrestation d'un poète. Encore le quotidien avec les gestes connus, sans émotion, dans l'ordre et la courtoisie. Là, c'est l'âme qui est atteinte par la bureaucratie. Parfois, Schadlich a recours à l'Histoire. Il décrit la visite de l'Empereur russe chez l'Empereur allemand. On a l'impression de lire un extrait de la page mondaine d'un quotidien mais la banalité fait éclater le cynisme des rapports de force. Cet écrivain ne dénonce pas un régime mais fait apparaître la brutalité d'une société qui malmène la sensibilité et réduit l'individu à l'impuissance.

■

On connait l'écrivain suisse-allemand Max Frisch. Son oeuvre est double, des pièces qui traitent souvent des grands thèmes du monde actuel et une oeuvre autobiographique dont un journal. *Triptyque* est un jeu scénique où l'élément personnel n'est pas absent dans le traitement du thème de la mort.

Dans le premier tableau nous assistons à des funérailles et, en présence des amis et des membres de la famille qui sont venus présenter leurs condoléances, la femme du défunt fait un retour sur sa vie et sur ses rapports avec son conjoint. Dans le deuxième tableau un père et son fils se retrouvent dans la mort. Ils sont des ombres et ils ont gardé chacun leur âge et voilà que le père apparaît plus jeune que le fils. Dans le troisième tableau de ces variations, un homme, Roger, s'adresse à la femme aimée et lui explique leur rupture, cherchant à se justifier. Plus que la dérision, l'ironie soustend les dialogues de ces morts et de ces vivants. Rien n'est donné à l'homme, semble dire Frisch que les heures vécues. Et c'est l'intensité des moments privilégiés qui distingue dans l'existence des êtres et des jours. La mort nous apprend que nous sommes les jouets de notre destin. Et croire que l'on puisse inventer son bonheur est un leurre.

C'est une oeuvre d'une grande tristesse où le tragique prend des allures souriantes.

■

Clara Malraux a raconté sa vie dans plusieurs ouvrages. Dans *Rahel, ma grande soeur...*, elle s'identifie à un passé triple pour elle. En effet, Rahel Levin a vécu dans le Berlin de l'aube du romantisme. Elle a assisté à la naissance du nationalisme allemand. Elle a connu et rencontré les grands personnages du siècle qui ont marqué la culture allemande et européenne! Goethe, Hegel, Beethoven, Heine. Elle est comme Clara Malraux, juive, allemande et femme. Elle a dû se battre pour se faire reconnaître comme telle. En évoquant avec une grande sensibilité une des grandes périodes de l'histoire européenne, Clara Malraux raconte un passé lointain que même si elle ne l'a pas vécu physiquement, elle l'a ressenti culturellement. On voit déjà les germes de l'anti-sémitisme et la difficulté d'être femme parmi les hommes.

Ce livre d'histoire se lit comme un roman et ce roman se lit comme une page de l'actualité.

Malaparte à contre-jour

par Luc Mailloux

Orfeo Tamburi, **Malaparte à contre-jour, suivi d'écrits sur Malaparte et lettres à Orfeo Tamburi.** Paris: Denoël, 1979.

CHAQUE correspondance a son atmosphère, tenant à la nature des relations qui l'ont fait naître. C'est ainsi que la correspondance de Paul Claudel avec Jacques Rivière, élaguée de toute mondanité, est le dialogue spirituel entre le guide ancré dans sa certitude et le néophyte inquiet. Les lettres de Proust, par contre, forment comme le sismographe d'une sensibilité exceptionnelle, révélant la finesse du critique, le charme et la race du mondain, la détresse du malade.

Les lettres que Curzio Malaparte adresse à son ami le peintre Orfeo Tamburi, de 1937, au moment où l'écrivain en fait son assistant à la revue *Prospective* créée par lui, jusqu'à sa mort vingt ans plus tard, n'ont rien de la qualité de pensée et de style de celles de Claudel ou de Proust. En fait, le recueil vaut au moins autant par ce «Malaparte à contre-jour», à la fois interview et préface aux lettres. Passée l'insignifiance des premières missives, nous assistons au développement d'une amitié, Malaparte prenant à coeur la carrière de son ami, ne négligeant aucun conseil qui lui permette d'avancer ses fortunes, et recourant à ses services pour le théâtre *(Sexophone)* ou le cinéma *(Christ interdit)*.

Il y a très peu dans ces lettres qui nous renseigne sur la pensée politique de Malaparte. L'on connaît son attitude ambigüe à l'égard du fascisme. «Fasciste, antifasciste, écrit Tamburi, au fond c'étaient des histoires intérieures du régime, et lui, il n'était ni l'un ni l'autre, il était d'abord Malaparte». Vers 1925, Malaparte était devenu le champion de la faction littéraire des «archipaysans», partisans de cet autochtonisme préconisé par le fascisme et adversaires des «archicitadins». Mais la parution de *Technique du coup d'État* entraîne en 1933 sa relégation à l'île de Lipari; il en revient quelques années plus tard, sans avoir complètement perdu les faveurs du régime, puisqu'il crée *Prospective* (dont un numéro spécial est consacré à Mussolini) profitant de l'amitié et de l'appui du comte Ciano.

Ce qui ressort de la préface de Tamburi comme des lettres elles-mêmes, c'est l'image d'un homme chaleureux, certes, mais cynique et cruel envers les femmes, comme lorsqu'il mène au suicide une jeune Américaine; vaniteux, soignant sa belle apparence et

Suite à la page 28

Numéro 50:

Regards sur l'an 2000...

Un numéro entièrement consacré à des réflexions sur un avenir prévisible avec:

Eugène Ionesco: *«Il est dangereux que l'homme ne soit plus qu'un être social...»* Une grande entrevue exclusive.

Paul Robert, des dictionnaires *Robert*, dans l'un de ses derniers articles: *«L'avenir du français»*

Kimon Valaskakis, directeur-fondateur de l'Institut de prospective GAMMA: *«L'horizon 2000: quels sont les faits porteurs d'avenir?»*

Et les «15 ans»... *Des jeunes Québécois disent ce qu'ils attendent de l'an 2000 et ce qu'ils voudraient en faire...*

Paul Chamberland, poète et philosophe: *«Kébèk, XXIe siècle: un laboratoire d'ingénierie communicationnelle»*

FORCES 50: en vente partout

FORCES

Un numéro à lire... Des réflexions à suivre... dans le numéro 51.



À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal, Québec
H3A 2E6

Je souscris un abonnement à FORCES
Je renouvelle mon abonnement à FORCES
Je désire que mon abonnement parte du prochain numéro à paraître
du numéro _____

L'exemplaire		Abonnement	1 an (4 numéros)	2 ans (8 numéros)
Québec, Canada	4.25$	Québec, Canada	15$	25$
Autres pays	5.25$	Autres pays	18$	30$
		Abonnement de soutien	25$	

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)
Nom _____ Prénom _____
(M. Mme Mlle)
Rue _____
Ville _____ Code _____
Prov./État/Dép. _____ Pays _____
(Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES) Ci-joint le paiement, soit _____ $

Le rendez-vous des bibliophiles

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

Vlé Le Temps Fou

UN JOUR VOUS LIREZ LE TEMPS FOU

pourquoi pas maintenant?



Sommaire du numéro 11

Histoires de stérilets

En 1980, 150 000 Québécoises utilisent un stérilet. Combien d'entre elles sont au courant des dangers d'une telle méthode de contraception? Les témoignages sont accablants. Qu'en disent les spécialistes?

Un enquête documentée avec en toile de fond une réflexion sur la contraception.

Sous le ciel du P.Q.

Une entrevue avec Gérald Godin, député de Mercier, et bien des commentaires en forme de questions sur le P.Q. Où s'en va-t-on avec la social-démocratie made in Québec?

Fumées et fureurs sur le pot

Tout ce que vous vouliez savoir depuis longtemps sur les effets sociologiques, psychologiques et physiologiques de la marijuana. Une critique des arguments des ennemis de la légalisation de cette drogue pourtant bien ordinaire, consommée par plus d'un million de Québécois et de Québécoises.

Aussi des textes sur le phénomène des Yvette, George Orwell (*1984*), les gamblers de Blue Bonnets, le Parti radical italien, *Adieux au prolétariat* et nos chroniques habituelles sur le cinéma, les livres, les revues... Et l'inséré féministe La Vie en rose...

Diffusion en kiosque : Messageries Dynamiques Inc

☐ **Oui, je désire m'abonner au Temps Fou.** Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat-poste de $ 16.00 (une réduction de 20 % sur le prix en kiosque) pour mon abonnement annuel (10 numéros).

☐ **OUI, je désire connaître le Temps Fou** et recevoir gratuitement mon premier numéro. Si je suis intéressé(e), je vous paierai $ 16.00 pour mon abonnement annuel (9 numéros de plus). Si je décide de ne pas m'abonner, j'écrirai simplement « annulez » sur la facture et vous la retournerai sans plus d'obligations de ma part.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Province ..... Code postal .....

LE TEMPS FOU/ABONNEMENTS, 4073 SAINT-HUBERT, MONTRÉAL, H2L 4A7

Le réel éclaté de Josée Yvon

par Claude Beausoleil

Josée Yvon, Travestie-Kamikaze, collection «Lecture en vélocipède», éd. Les Herbes rouges, Montréal 1980, sp.

IL existe une littérature de l'insoutenable qui force les significations jusqu'au bout et *Travestie-Kamikaze* que Josée Yvon vient de faire paraître aux Herbes rouges en fait partie. On a peu parlé des livres de Josée Yvon, pourtant ils sont là un peu à la manière des choses irréfutables qui traversent l'angoisse de vivre le quotidien et l'imaginaire. *Filles-commandos bandées* (Les Herbes Rouges, 1976) proposait un univers de révolte et de tendresse qui est rare dans la littérature québécoise contemporaine. On y jouait une image de l'Amérique qui est en éclatement. Une Amérique qui se vit à travers les dédales de la dureté et de l'opression. Toute une imagerie y était déjà explorée par Josée Yvon: la sexualité, l'amour, la politique. Ces filles-commandos étaient lâchées dans le grand parc américain et elles rugissaient avec violence contre ce qui les empêchait.

Avec *La Chienne de l'Hôtel Tropicana* (paru chez Cul Q, collection «Exit» en 1977) c'est l'amorce du récit, mais un récit qui travaillera les images à la manière de la poésie.

Dans une ambiance de club cheap, d'émerveillement et d'appels au secours «où les saintes se meurent d'un triple gin», des femmes se débattaient avec un destin qui tenait du vertige. La langue de Josée Yvon est efficace, les expressions arrivent comme des coups portés aux stéréotypes et aux effets dits «littéraires». Mais pourtant c'est bien de création et de littérature dont il s'agit, à travers ces descriptions d'enfer, de ville, de drogue et d'écoeurement. «peut-on changer ce qui est désespéré/il n'y avait que des bandits fous / quand infectée de terreur dans sa chair ramollie / la petite fille jaune s'est donné une mort étonnante / ses lacets de sadique collaient dans le soleil.» (p. 39)

C'est donc à la description d'un univers clos et imperturbable que s'est vouée Josée Yvon et son dernier ouvrage, *Travestie-Kamikaze*, est une chronique-fiction qui vient affirmer encore davantage cette voie. La force du travail de Josée Yvon tient de la question lexicale. Elle introduit dans le contexte de la littérature, et double effort de la littérature d'avant-garde, une réalité d'Allo-Police. Travail donc de marginalité et d'anarchie. Tous les ordres sont passés au crible, tout, du réel ou de la fiction y est mis en doute, défait, scruté avec une langue lucide et impitoyable. «Je ne me rendrai jamais»... ennemie entêtée de l'ordre et du désordre établi.» Il y a du délire dans ce récit de Josée Yvon mais il y a aussi «une création qui se nourrit de poisons, que de difficultés de haute qualité.» C'est un récit du désir qui doit se confronter sans cesse aux territoires du social et du normatif.

Le livre fonctionne par brides qui sont comme des descriptions elliptiques mais précises d'un environnement où tout à l'air d'un scénario de l'horreur et l'intérêt est que Josée Yvon fait passer la plausible d'un tel univers. Elle écrira: «le vrai courage, c'est risquer ses clichés» et ce courage l'auteur de *Travestie-Kamikaze* l'a jusqu'au bout. Tout le récit est un choc, la langue y est extrêmement violente, cinglante. C'est comme si tout «... s'écartelait aux points cardinaux d'une fiction hors-cadre, échevelée et sans-peur.» Oeuvre de transgression et oeuvre limite, le dernier livre de Josée Yvon assume sa complète originalité dans le contexte de la recherche actuelle. Boudée par les colloques, sûrement discutée par les féministes, la textualité mise de l'avant par cet auteur est radicalement différente et c'est peut-être ça l'insoutenable car comme elle l'écrit, «la beauté ne s'achète pas: elle se donne aux fous». Il faudrait bien commencer par écouter cette parole qui traverse des textes écrits comme des délits, des graffiti, des flashes sociaux «oui pour siéger la mort et merci pour la beauté baroque,». *Travestie-Kamikaze* de Josée Yvon est un livre étonnant et sans concession, écrit du côté du risque; il vous attend là où il faut le lire.

la revue des revues / D'autres Floralies...

par Joseph Bonenfant

Hobo/Québec, no 40, Hiver 79-80, C.P. 464, succ. C, Montréal, H2L 4K4.

Atelier de production littéraire de la Mauricie, 3095, de Francheville, Trois-Rivières, G8Z 1Z4.

Les Cahiers du Hibou, nos 4-5, Éd. Sherbrooke Inc., C.P. 1001, Sherbrooke, J1H 5L3.

Trajectoires, nos 5, 6, 7, Éd. du CAP, 16, rue Beaufort, Dollard-Des-Ormeaux, QC.

Les Herbes rouges, C.P. 81, Bureau E, Montréal, H2T 3A5.

LA vie difficile des petites revues littéraires témoigne d'une vitalité créatrice, d'une soif d'écriture qu'on aurait tort de sous-estimer. Toutes se ressemblent dans leur projet d'intervention; chacune diffère par ce qu'elle réalise, par l'ondre de choc réel qu'elle émet. Voyons voir.

Le dernier *Hobo/Québec* offre une trentaine de fictions, la plupart *rockées*, paniques, familières, intenses. Des complaintes, parfois des langueurs, mais aussi du cri vigoureux. Alain Fisette, Lucien Francoeur, Yolande Villemaire, Bernard Pozier, Jean Leduc, Claude Robitaille, mais aussi Renaud Longchamps, Gatien Lapointe. Que retenir sinon la vie nocturne, urbaine, nord-américaine? Beausoleil parle amoureusement de Mae West; Pierre Laberge expose un drame humain; Denis Samson fraye dans la biologie surhumaine; Vanier dédie un texte à Suzanne Jacob. C'est un beau numéro, moins illustré que le no précédent, 38-39, de l'automne 79, moins parti, moins disparate. *HQ* perpétue *Mainmise*, mais en québécois, plutôt en montréalais. À signaler dans ce numéro un important dossier sur la nouvelle poésie belge et française, présenté par Francoeur et par Beausoleil. La sélection a été faite par Yves Reuzeau. «Complicité textuelle» des «mutants magnifiés». Êtes-vous prêt à vous y embarquer?

De Trois-Rivières nous vient une revue qui semble n'avoir qu'un sous-titre: *Atelier de production littéraire de la Mauricie*. Impressionnant. Le no 9 présente une pièce de théâtre de Paul Beaubien, *Oedipe PQ*, une complainte nationale dialoguée, écrite avec fermeté et humour. L'auteur a voulu illustrer le noeud gordien de notre Oedipe fagoté de traditions religieuses. Les nos 8 et 10 présentent chacun trente-cinq écrivains, dont seize bien connus, et chaque fois six femmes. Quelle coïncidence! Quel calcul! Le 8 parle *du silence*. Des textes libres où je remarque ceux de Marthe Gonneville («le poète est le berger des silences»; le titre: «dix propositions sur l'âge du silence»), de René Coulombe, de Gilles Cyr, de Jean-Marc Desgent, de Denuis Saint-Yves. On rencontre aussi Piché, Lyotard, John Cage, Louis Caron; on est gâté. Pozier conclut: «Bref, mesdames et messieurs, le silence est en mauvais état».

Le 10 s'intitule *Graphiques*, c'est le dernier paru. Jim Morrison, Jane Fonda, Jacques Renaud, Claude Beausoleil, Gilles St-Cyr fraternisent avec Louis Jacob, Gatien Lapointe, André Roy. Donc Trois-Rivières carrefour: tentacules de Bernard Pozier et du groupe des *Écrits des Forges*. J'omets, sachez-le, d'autres noms très importants. Une impression de liberté, de grand souffle dans cette ville pointe avancée de si vastes forêts. Aucune doctrine; pas de mirages idéologiques. Un nom, un texte, un lecteur. Et puis salut. Sortir du silence, puis y rentrer.

■

Le no double des *Cahiers du Hibou* offre quinze textes poétiques, quatre proses, trois extraits de pièces, la deuxième partie d'un entretien vivant, émerveillant, de Pierre Francoeur avec Alfred DesRochers, une bonne étude de Jean Civil sur le livre important de Robert Matteau, *Dires et Figures*, fresque animée de personnages estriens hauts en couleurs. L'interview de DesRochers comporte une phrase qui fait réfléchir: «Écoutez, une génération littéraire, ça dure à peu près sept ans. La vie d'un chien... D'un chien ordinaire! Il y en a qui sont plus enfants de chienne que d'autres... Quand j'ai publié, vers 1929 et 1930, ça commençait déjà à être culbuté en 1935-36. C'était à peu près oublié. Je n'étais plus dans le courant». En effet arrivait Saint-Denys Garneau. Quoi de plus beau que la lamentation d'un écrivain, mon si pauvre Alfred, mon si pauvre Abel!

Injuste comme jamais, je signale seulement le bel hymne que Daniel Gagnon consacre à Sherbrooke. Dix pages tassées, amoureuses, cruelles. Des noms propres, et toujours l'interpellation. «Sherbrooke neigeuse / Sherbrooke nébuleuse rêveuse / tu vis toute à l'air les mamelles au vent / tu es fille de colons / tu es colonne, tu es habitante». C'est beau comme du Jacques Brault. Qui fera un jour une anthologie de la célébration de chaque ville et patelin du Québec, puisqu'aucune, aucun ne grandit dans notre histoire sans son chantre, de plume ou de parole? Quel dommage que je ne puisse parler des textes de Jean Civil, Sylvie Cloutier, Ruth de Montigny, Agnès Bastin, Jacques Julien (les fantasmes musicaux avec l'exactitude de Ponge), de Normand Labelle, André Poulain, de Robert Yergeau, de Robert Matteau. Ce sera pour une autre fois.

■

Trajectoires. L'ultrasens et la «poésie-maison», mais aussi un culte et une fierté des différences; la peur des embrigadements, des scléroses, le défi des discours ouverts. Les trois derniers numéros ouvrent «pleins feux» sur Margaret Buckley, Jean-Claude Abrassart et Jérôme Arrobas, la trinité dirigeante, complice, intervenante. Lise Parent signe deux excellentes entrevues, l'une avec Jean-Claude Dussault et Gilles Toupin (*Éloge et Procès de l'art moderne*, chez VLB) (no 5), où il ressort que l'art moderne parle beaucoup de communication, mais ne communique pas; l'autre (no 7) avec Guy Jumarie, physicien, mathématicien et écrivain, sur les rapports entre subjectivité et science. «La science, comme la poésie, progresse par étapes, par moyens-âges». Délice de voir ce mot au pluriel. Les éditoriaux de J.-C. Abrassart dans 5 et 7 sont importants pour démontrer que tout est encore possible dans l'art et la poésie. Ce n'est pas évident, mais cette croyance est vitale pour quiconque veut changer quelque chose dans le monde. À signaler dans le 6 l'article de Paul Campana sur Charles Mingus (+ 1979) et de Straram sur Pierre Goldman (+ 1979). Dans le 7, l'article de Michel Fleury sur la science, de Copernic à Castaneda, et d'Abrassart sur la mythomnésie, territoire de la cosmolittéralité, qui est l'absence de référent réel du texte littéraire. Vraiment, *Trajectoires* s'est définie; on sait où l'on va, et si on ne le sait pas, on y va quand même. Je souhaite que les collaborations s'élargissent, se multiplient; les comptes rendus et les poèmes sont très bien; l'aspect doctrinal apparaîtra certes plus important plus tard.

■

Les six derniers *Herbes rouges* mériteraient chacun un article; je sacrifierai l'analyse à l'information. *Dans la conversation et la diction des montres*, de De Bellefeuille (no 81), suivi de *Huit Incisives sur l'écriture* est une série de textes numérotés où l'instant de passion prime sur le désir, où est détruite (enfin!) la «coïncidence homophonique» entre sexe et texte, et faite «peu à peu la toilette du poétique». Un texte combatif, svelte, clind'oeilleur. *Petit Supplément aux passions*, d'André Roy (79-80) est une «confession luisante»; une écriture sans creux ni complaisance, d'une forte armure syntaxique, sans rien de conventionnel. L'usine de l'amour. «Nous ne nous douterons même pas de notre charme». Une écriture sans pareille, inimaginable, tendre, doucement illusionnée, une des rares ici à ne pas escamoter la souffrance.

Suite à la page 28

• Manuels scolaires
• Manuels techniques
• Manuels scientifiques

SERVICE DE COMMANDES SPÉCIALES
VASTE CHOIX DE DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842
Angle Laurier et Parc Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

Librairie Côte-Nord: Sept-Iles
Librairie Manicouagan: Hauterive
Librairie Régionale Leméac: Val d'Or

• de 9 h à 18 h les lundi, mardi et mercredi
• de 9 h à 21 h les jeudi et vendredi
• de 9 h à 17 h le samedi

NOUVEAUTÉ

LE TEXTE ET LA SCÈNE

Études de pièces québécoises et autres dans le cadre de la saison théâtrale 1977-78 à Montréal

par

André Fortier

Les vingt-six analyses de ce recueil portent strictement sur des pièces francophones de la saison 1977-78 à Montréal. Les pièces ont d'abord été appréciées à la représentation, puis, pour le plus grand nombre, une analyse conjointe a été faite du texte et de la représentation; parfois, l'auteur remonte au roman dont elles ont été tirées.

15 x 25 cm., 256 pages, 60 illustrations. Prix: $8,25

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de

«Le texte et la scène» par A. Fortier

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Vient de paraître

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS

Vol. XII, n° 1

ÉDUCATION, ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Analyses historiques ou synchroniques de l'appareil scolaire dans ses relations à l'économique ou au politique qui tiennent compte du rôle de l'école dans le maintien ou les transformations des rapports sociaux. Diverses à plus d'un égard, ces études fournissent les matériaux d'une sociologie politique de l'éducation.

1980, 172 p. (17 x 25), broché. (2-7606-0497-7) $7,50

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier :
ÉDUCATION, ÉCONOMIE ET POLITIQUE à $7,50 $.....
Veuillez m'abonner à *Sociologie et sociétés* pour l'année 19.....
Abonnement annuel Individus $12
Institutions $18
*Paiement ci-joint (chèque ou mandat) à l'adresse postale

À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa
n° | | | | | | | | | | | | | | | |
Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Le Québec à livre ouvert



Pour mieux saisir le caractère distinctif du Québec et de son peuple, des titres aussi divertissants qu'instructifs. Un voyage à travers les régions et les siècles, des vieux manoirs à la Baie James, de l'art à l'industrie et l'actualité vivante.

La culture

Vers une nouvelle cuisine québécoise 204 pages, relié 13,95$
Manoirs du Québec 224 pages, broché 8,95$
Art du paysage au Québec 145 pages, broché 5,50$
Art populaire québécois: affiche reproduction 1,50$
Artisans traditionnels de l'est du Québec, volume 12, 391 pages, broché 8,00$
Arts populaires du Québec broché 3,50$
Comment restaurer une maison traditionnelle, volume 12, 144 pages, broché 3,50$
Églises du Québec 1660-1850 298 pages, broché 10,95$
Musique du Québec: coffret 6 disques et brochure illustrée 49,95$
Neuville, architecture traditionnelle, volume 03, 296 pages, broché 4,00$
Nos vieux manoirs (20 reproductions d'aquarelles) 15,95$
Nos moulins à vent (20 reproductions d'aquarelles) 15,95$
Nouvelle tapisserie québécoise 23 pages, broché 2,50$
Québec, trois siècles d'architecture 440 pages, broché 45,00$
Tabernacles anciens du Québec des XVII, XVIII et XIXe siècles, 112 pages, broché 3,50$
Armoiries de la province de Québec: affiche, écusson en couleurs reproduction 0,50$

Les richesses naturelles

L'électricité, facteur de développement industriel au Québec, 257 pages, broché 4,95$
L'énergie: miser sur l'inépuisable 49 pages, broché 2,95$
Énergie: rétrospection, document de presse: volume 01, no 4, 329 pages, broché 2,00$
Énergie solaire; affiche 0,75$
Éléments d'une politique de recherche forestière pour le Québec 130 pages, broché 2,00$
Stratégies sylvicoles applicables à divers peuplements forestiers du Québec, 258 pages, broché 3,00$
Industrie minière du Québec-Mining industry in Quebec: 1976, 90 pages, broché 2,00$
Lexique anglais-français de l'industrie minière: fascicule 01, **L'exploitation,** Vol. 1, broché 1,50$
Lexique anglais-français de l'industie minière: fascicule 02, **Le traitement des minerais,** vol. 2, broché 1,50$
Baie James: rétrospection, document de presse, volume 03, 173 pages, broché 2,00$
Petite flore forestière du Québec 216 pages, cartonné 6,95$
Plantes sauvages des villes et des champs, 275 pages, cartonné 8,95$
Plantes sauvages printanières 247 pages, cartonné 6,95$

La langue

Politique québécoise de la langue française, 67 pages, broché 0,75$
Utilisation du français comme langue de travail au Québec 182 pages, broché 2,50$
Usage des langues dans la vie économique au Québec, 200 pages, broché 3,00$
Quel français devons-nous enseigner? 11 pages, broché 1,00$
Qualité de la langue après la loi 101: actes du colloque, Québec, 30 septembre — 30 octobre 1979 244 pages, broché 5,00$
Guide pratique de correspondance et de rédaction, 201 pages, cartonné 6,50$
Le français, je le parle par coeur 109 pages, relié 7,95$
Français québécois: Bibliographie analytique, 344 pages, broché 7,00$
Canadianismes de bon aloi 37 pages, broché 1,00$

Éditeur officiel Québec

Librairie:
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal H5B 1B8
Tél.: 873-6101

Comptoir postal:
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Mikel Dufrenne

Art et politique à l'aulne de l'anti-autoritarisme

par Clément Trudel



Photo Jacques Grenier

A un auditoire formé d'enseignants et de praticiens le philosophe français Mikel Dufrenne, réfléchissant à partir du phénomène artistique, confiait récemment que le piège principal était de sombrer dans l'autoritarisme en art, de transformer en dogme des opinions, là où l'on peut «éclairer le créateur en lui montrant... le champ des possibles». Toute théorie (sur l'art) est un danger dans la mesure où «elle est autoritaire, mais elle est nécessaire, à condition de souligner la pluralité des théories». Les théoriciens, ajoutait-il en réponse à une question lors du récent colloque sur l'enseignement des Arts au niveau supérieur, à l'UQAM, sont ainsi multipliés «de sorte qu'ils se neutralisent l'un l'autre».

Avant de s'envoler vers Dubrovnic pour y prendre part à une rencontre internationale sur l'esthétique, Mikel Dufrenne, qui aime inviter élèves et professeurs à «reculer le plus possible le champ du créable», a repris en entrevue quelques-uns des thèmes qu'il développe depuis une trentaine d'années.

L'anti-autoritarisme? Il évoque comme repoussoir l'Académie Royale et Colbert, où l'on prétendait en quelque sorte dicter à l'artiste ce qu'il lui fallait accomplir ou éviter. «C'est fini, ce temps-là, ça correspondait bien à une structure sociale et mentale qui n'a plus cours; aujourd'hui, il n'y a plus de modèles, se plaît-il à dire, mais les plus grands artistes s'arrangent toujours pour tourner la loi, pour faire ce qui correspond à leur propre vision du monde».

Chez l'éditeur Klincksiek, Dufrenne dirige la collection Esthétique où il se félicite d'avoir fait connaître des auteurs tel Christian Metz. Jusqu'à tout récemment, il avait charge de la série «esthétique» dans le 10/18 mais des embûches inhérentes au monde de l'édition ont fait cesser ce filon. C'est dans 10/18 que Dufrenne avait publié *Art et politique*, sur la «mort de l'art».

Son testament philosophique, Mikel Dufrenne le publiera bientôt chez Christian Bourgeois: *La recherche de l'originaire;* il signale que les PUF, où il a publié déjà cinq titres, ont refusé ce manuscrit qui tourne autour des rapports entre l'homme et le monde.

Depuis que j'ai commencé à publier, il y a de cela 27 ans, je me suis toujours senti très près de Merleau-Ponty, de son interprétation de la phénoménologie... mais jamais je n'ai été un philosophe à la mode.

Il se trouve toutefois que *Pour l'homme*, où je discutais à fond Althusser et Foucaud (c'était avant 1968) a pu être un agent au cours de Mai '68. Bien que la philosophie colle bien à un certain engagement politique, cet homme qui place Jean-Paul Sartre au sommet («l'homme qui domine notre époque»), n'entend pas intégrer un parti ou une organisation structurée: «si je deviens militant, je risque d'être militaire,» glisse-t-il en boutade.

La liberté est parfois anxiogène, elle peut donner le vertige, rappelle Mikel Dufrenne. A ceux qui s'inquiètent quelque peu du rôle quelque peu restreint de l'enseignant (accoucheur), le philosophe renvoie à ses essais qu'il a multipliés sur la musique, sur la littérature, sur les arts visuels («Je ne pratique aucun art, remarquez bien»). Ses écrits ont valu à Dufrenne de se sentir plutôt en désaccord: avec le structuralisme et avec le courant de «Tel Quel», et à renouer avec son souci de faire accoucher d'une philosophie, d'une morale «qui valorise l'homme», contre tous les impératifs.

Le cinéma, il connaît peu: «je n'ai jamais pénétré dans une salle de montage». Sa préférence va au cinéma expérimental et, en ce domaine, il fait confiance à Dominique Noguez pour retenir les moments les plus signifiants de ces circuits hors commerce.

Esthétique? Mikel Dufrenne dirige la Société Esthétique ainsi que la Revue Esthétique. Aujourd'hui, fait-il remarquer, le «beau» en a pris un coup, c'est comme si on avait une certaine pudeur à accoler ce qualificatif à quelque chose. On n'en est plus aux canons helléniques sur la proportion idéale dans les sculptures. L'esthétique d'aujourd'hui est moins normative, plus descriptive et s'attache très souvent à la façon dont on crée. On peut aussi analyser l'expérience esthétique du spectateur ou du créateur, etc.

Dufrenne, qui jongle facilement avec les concepts, a régulièrement de ces échappées qui ne sont évidentes que pour l'observateur acquis à ses idées. Qui, en peinture, saura cerner le pouvoir exorbitant des directeurs de galeries, des grands collectionneurs, des curateurs de musées? «Les Biennales de Venise et de Sao Paulo ne sont souvent qu'une affaire de gros sous» et, selon Dufrenne, elles servent souvent de relais à un impérialisme culturel qui, contrairement à la publicité, ne semble pas être porteur d'anticorps.

L'art qui devient marchandise rencontre en effet chez Mikel Dufrenne une hostilité avouée, tout comme les phénomènes à-la-Beaubourg, pensés pour relever «le prestige des États» plus que pour encourager la créativité. On devrait considérer en tout domaine artistique ce que les «experts» éliminent, s'attarder à ces pratiques de type clandestin. On trouverait sans doute là un art qui touche plus efficacement le peuple, même si les experts soi-disant «raffinés» le délaissent, comme ce fut, au Mexique, le cas lorsqu'un Siqueiros houspilla la peinture «bourgeoise», pour intégrer dans ses murales un matériau tel l'acrylique, ou le béton armé!

Intéressé aux pratiques d'arts reliés aux mouvements sociaux et aux courants de libération, Dufrenne a pris goût à la chanson chilienne de protestation, à la poésie occitane, à ce nouvel art graphique en gestation depuis Mai '68 en France. Il note avec envie la facilité avec laquelle les graveurs peuvent, ici, solliciter l'imaginaire social et collectif. Le Québec, pense-t-il, est un pays «où ne règne pas encore l'académisme» et il s'en réjouit, autant pour cette musique «un peu sauvage» que pour d'autres formes d'expression très peu orthodoxes, jalons qui mènent à un art «relativement libéré».

Dans *Perversion et Subversion*, Mikel Dufrenne posait quelques pierres d'attente en vue d'un art autogéré, qui ne soit pas sous la coupe du pouvoir économique ou politique et qui avait davantage de chances d'être pratiqué par le peuple. Irait-il jusqu'à affirmer aujourd'hui que l'absence de traditions, dans un pays, constituerait un atout? «La pratique de l'artiste a besoin de s'enraciner dans quelque chose... vos poètes ont été les premiers à nommer 'Québec' ce pays, à partir d'une idée nationale, à se rattacher à une espèce de terroir, à des racines qui sont aux antipodes de l'Olympe et des nuages». Épaisseur, densité et profondeur sont des attributs que Dufrenne accole volontiers à la poésie québécoise, pas à la poésie française». Une tradition qui ne serait pas asservissante n'a pas à être reniée, pense-t-il.

On ne change pas les moeurs à coup de décrets politiques, par la magie de l'autorité d'un chef de parti, dit encore Mikel Dufrenne qui dit avoir ressenti une immense déception, le soir du 20 mai 1980 «parce que ce n'est pas tous les jours qu'un vote a comme enjeu une recherche d'identité, une conscience de soi. Par contraste, il n'a cure de la campagne électorale aux USA, où Reagan et Carter lui apparaissent comme deux clowns».

En politique comme en art, à chacun de se sentir responsable. Les mutations suivront.

Simone de Beauvoir : une monographie

par Marie Laurier

SIMONE de Beauvoir, la grande prêtresse du féminisme, n'aura jamais si bien mérité ce titre qu'à la faveur d'un ouvrage capital qui vient de lui être consacré chez Gallimard.

C'est en parcourant les 615 pages de cette somme complète et chronologique de son oeuvre, sous forme de biographie et de bibliographie, que l'on peut mesurer la contribution exceptionnelle et gigantesque de l'auteur de *Deuxième Sexe* et de *La Vieillesse* sur les problèmes qui confrontent les femmes et les personnes âgées. Ces précieuses études ont remué les consciences du monde occidental, jamais comme l'aurait cependant souhaité l'auteur même, ce dont Simone de Beauvoir nous fait part dans des entrevues, notamment celles qui ont marqué dans différents périodiques les 20e et 30e anniversaires de la parution du Deuxième Sexe, en 1948.

Celle que Sartre appelait «Castor» a décidé toute jeune de devenir écrivain et elle a tenu promesse en livrant à la littérature française un nombre considérable d'articles, d'entrevues, d'essais, de récits de voyage, de romans, de mémoires, etc.

Les auteurs de cette monographie, Claude Francis et Fernande Gonthier, ont voulu mettre en exergue la vie et l'oeuvre de cette femme de lettres qui a marqué le 20e siècle d'une façon encore plus extraordinaire que l'on ne saurait l'imaginer ou se rappeler.

L'ouvrage intitulé *Les Écrits de Simone de Beauvoir* (Gallimard) contient aussi en appendice des textes inédits ou retrouvés des communications présentées un peu partout dans le monde, en Amérique, au Japon et en Israël, entre autres.

Elle y aborde différents sujets que lui fournit l'actualité — la guerre d'Algérie, le phénomène Brigitte Bardot, le métier d'écrivain, le féminisme. Tous ces textes même rédigés il y a dix, quinze, vingt et même trente ans continuent à nous captiver.

Simone de Beauvoir explique comment elle en est venue à s'impliquer dans le mouvement féministe français et en devenir en quelque sorte le chef de file. Un titre qu'elle n'a jamais revendiqué — ayant été au-dessus de ces considérations dès sa tendre enfance — mais qu'elle a accepté de récupérer le jour où elle a pris conscience qu'elle ne pouvait garder pour elle seule son statut de privilégiée.

Tous les lecteurs et lectrices qui s'intéressent à l'oeuvre de Simone de Beauvoir liront le livre de Francis-Gonthier avec grand intérêt et voudront surtout le conserver pour références.

NOTES DE LECTURE

■ L'Eure

Il, s'agit d'un numéro de la revue «Richesses de France» (édition reliée), série de monographies sur des départements ou régions de France, et, si l'on en juge par *L'Eure*, (L. Delmas), réalisations d'excellente qualité.

Ce volume, vrai trésor pour le touriste, offre un intérêt tout particulier pour les Québécois. En effet, très souvent, un voyage court de grande ville en grande ville, ou grande région touristique: il est impossible de tout voir. Le département de l'Eure est situé tout près de Paris, trop près de Paris pour attirer les visiteurs. Et pourtant ils ont là un excellent microcosme de la France en dehors des très grandes villes.

Fort bien illustré et bien divisé: régions naturelles, eau, bois et terre, l'homme et son habitat, croyances et vie religieuses, l'homme et ses activités, vie culturelle, le volume offre aussi un texte clair et précis. Il introduit vraiment à ce coin de la Normandie. Une région qui, comme tellement de régions françaises, mélange agriculture et industrie et la vie des hommes, dans un cadre de très grande qualité — la fameuse maison de Monet, à Giverny, est dans l'Eure — Et tout ceci baigne dans l'histoire, la Seine, chemin vers Paris, a une large place dans l'Eure.

La lecture de ce volume sera une clé pour un voyage de quelques jours dans cette région. Le visiteur pourra mieux comprendre une autre France, si proche de Paris, à moins de 100 kilomètres, et pourtant tellement différente!

— Paul MANCEL

■ Violence

Depuis quelques années, la journaliste Micheline Carrier signe des analyses politiques sur la condition féminine. Sur divers sujets concernant les droits des femmes, ses textes paraissent régulièrement, dans divers quotidiens et mensuels.

Au fil des ans et des dossiers parcourrus, Micheline Carrier a constaté des liens et des absences. Liens entre autonomie des femmes et escalade de la violence. Absence d'un discours cohérent chez les femmes sur tout le phénomène de la violence et de l'exploitation sexuelle dont elles sont victimes. Et si la violence était la réponse d'un pouvoir contesté incapable de s'adapter à l'évolution sociales, faudrait-il que les femmes se taisent, qu'elles achètent la paix à grand renfort de silences? Micheline Carrier refuse la complaisance et les complaintes en sourdine. Ce n'est donc pas un hasard ou un accident de parcours qui l'ont amené à faire le procès de ces formes de violence que sont le viol, la pornographie, la prostitution et la brutalité envers les femmes.

Dans *La Violence: riposte des pouvoirs menacés* qu'elle vient de publier à ses frais, l'auteur a réuni tout le dossier sur la pornographie paru dans Châtelaine au cours de l'été 1979, des essais publiés dans le DEVOIR et quelques textes inédits.

Ces réflexions qui s'appuient sur des témoignages et des enquêtes se lisent d'une traite, comme un roman. Si l'argumentation est claire, elle n'est pas simpliste et le sujet est traité en profondeur, avec intelligence. En dénonçant la tolérance devant l'intolérance, Micheline Carrier interroge également le silence des femmes. Ses propos se fondent sur la conviction que l'intégrité physique et morale des femmes est préalable à l'exercice de leurs autres droits dans les domaines de la santé, du travail, de la famille et de l'économie. Les revendications des femmes ne sauraient l'ignorer plus longtemps car, confiat l'auteur, «pendant que nous pourchassons les couleuvres, les nids de serpents se multiplient». (On peut se procurer ce recueil dans certaines librairies, ou en écrivant à Lise Hardy B.P. 153 Ancienne Lorette, G2E 3M3. Le prix est de $6.00).

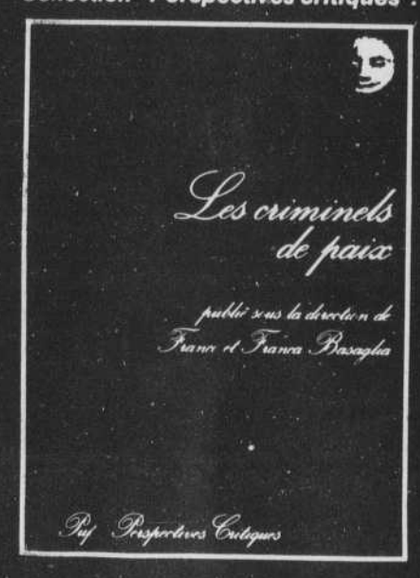
— Hélène de BILLY

HUGO C'EST

du 22 au 30 août
Vente pré-inventaire
20%
de rabais sur tous nos
Livres et Disques
en magasin
sauf sur marchandise étiquettée en rouge
Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

NOUVEAUTÉS ■ LIVRES DE POCHES ■ DISQUES ■ COMMANDES SPÉCIALES
■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf
Collection "Perspectives critiques".



LES CRIMINELS DE PAIX
Publié sous la direction de:
Franco Basaglia et Franca Basaglia Ongaro

Sur quoi se fondent l'ordre social et l'état de paix apparents dans lesquels nous vivons?

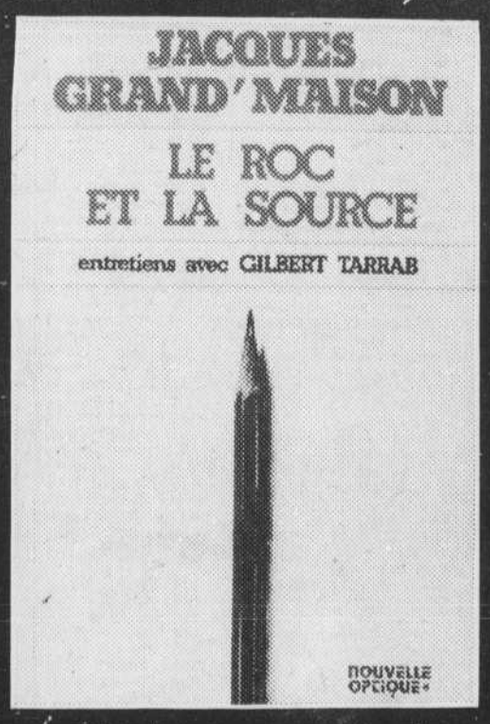
Les témoignages rassemblés dans ce livre par Franco et Franca Basaglia constituent une sorte de recherche à plusieurs voix sur le rôle des intellectuels et de la technique comme auxiliaires de l'oppression, comme gardiens des «institutions violentes».
À travers l'approfondissement de la fonction qui sous-tend les diverses idéologies scientifiques (psychiatrie, historiographie, psychologie, sociologie, criminologie, médecine), ces contributions veulent remonter à la fonction de l'idéologie comme instrument de conservation de notre système social.

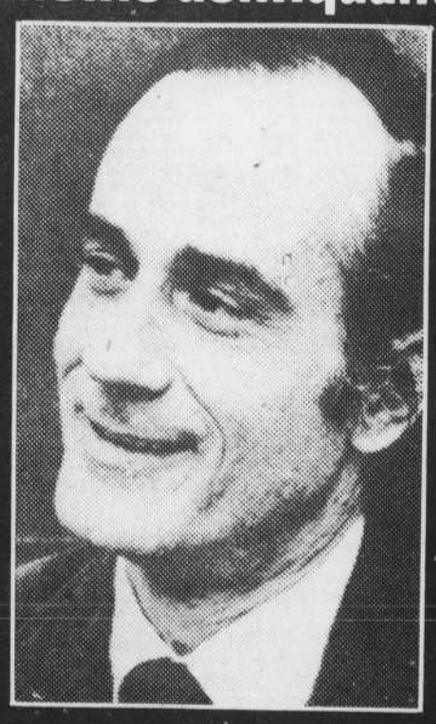
Mais ce livre est aussi le refus des compromissions d'une science qui accepte implicitement la division des classes comme une donnée naturelle, et en même temps un essai de constitution d'une théorie qui naît de la réflexion sur la pratique.

Prix de l'ouvrage $28.20

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

LE CHOIX DU LIBRAIRE — ÉTÉ 80
GRAND'MAISON, le chanoine délinquant





"Une heureuse occasion de profiter des profondes réflexions de celui qui se consacre, comme il le dit lui-même, à *interpeller le Québec*".
P. Gravel, *LA PRESSE*

"Il faut être un homme libre... pour porter le débat socio-politique actuel à un tel niveau de sincérité et de probité intellectuelle".
G. Etienne, *LE DEVOIR*

Dans toutes les bonnes librairies ou Service des Commandes/Nouvelle Optique
B.P. 1824, Succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4

NOUVELLE OPTIQUE

LIBRAIRE DE FONDS ET MANUELS SCOLAIRES
844-2587
Librairie Champigny Inc.
MONT-ROYAL
4474, rue St-Denis, Montréal

Vente de la Rentrée
PETIT ROBERT 2 ~~54.95~~ $39.95
COLLECTION QUE SAIS-JE ~~4.25~~ $3.25
Nous offrons le plus grand choix de manuels pour les niveaux collégial et universitaire.

LES COLLECTIONS LES PLUS RARES... ...ET LES PLUS POPULAIRES.



Geneviève Paris

Les confessions d'une guitariste

par Nathalie Petrowski

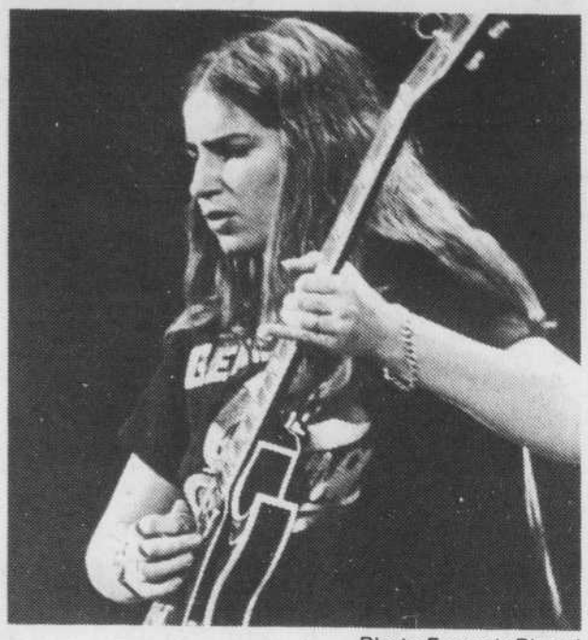


Photo François Rivard

VOUS trouvez peut-être qu'on parle un peu trop de Geneviève Paris dans les journaux. C'est vrai. Au cours des derniers mois, nous avons parlé d'elle à plusieurs reprises pour le lancement d'un disque ou pour l'enregistrement d'un spectacle. Il n'y a pas de raison précise pour justifier cet intérêt subit sinon qu'il vaut mieux parler de Geneviève Paris, jeune et talentueuse guitariste de 23 ans, que de Luis Mariano.

Rencontrée sur la terrasse ensoleillée de la rue Saint-Denis, entre les chômeurs heureux de l'après-midi et une équipe volante de Radio-Québec, Geneviève Paris, née sous le signe de la vierge dans la grisaille parisienne de septembre, est en forme. L'air du Québec lui va bien. «C'est un rythme de vie qui me convient» déclare-t-elle en sirotant la boisson préférée de Janis Joplin. Elle ressemble d'ailleurs de plus en plus à Joplin. Après avoir été l'émule inconditionnelle de Joni Mitchell pendant de nombreuses années, elle vient tout juste de changer d'allégeance émotive. Elle est habillée un peu n'importe comment, ses longs cheveux bruns trainent dans son visage et lui donnent l'air d'une collégienne sur les bords de la délinquance.

Seule une petite bague en diadème trahit ses nobles origines. Son père était architecte mais aurait voulu devenir chanteur. Pas surprenant qu'il n'ait pas trop crié quand Geneviève décida de prendre des cours de guitare classique puis vira brusquement de l'acoustique à l'électrique. «Mes parents ont été vaccinés très tôt. J'avais à peine 15 ans, je trainais déjà dans les bars et les bistrots, je rentrais à deux heures du matin, je me faisais engueuler mais je recommençais le lendemain.» Elle avoue cependant que c'est pour faire preuve de sérieux et de bonne foi face à ses parents, qu'elle est allée chercher une tonne de diplômes et de premiers prix au Conservatoire de Paris. Le chemin ne fut pas sans embûches. Paris se fit mille fois répéter par des gens bien intentionnés que les filles ne sont pas faites pour jouer de la guitare électrique, que le handicap n'est pas seulement culturel mais biologique. Tout cela l'a beaucoup fait rire. «Ça n'a absolument rien à voir avec les muscles ou la force physique, c'est simplement une question d'habileté manuelle. Je sais qu'il existe malgré tout certaines différences dans la mesure où une fille ne tient pas une guitare de la même façon qu'un gars mais quand il s'agit de tirer, de ressentir une musique, je crois que ça passe finalement par la même place pour tout le monde. Dans mon entourage les filles sont rares, j'ai passé ma vie entourée de gars qui parlent de voitures et de mécano, c'est certain qu'on bout d'un moment tu finis un peu par leur ressembler, par ne plus trop savoir ce que tu es, mais je ne m'en fais plus un problème. Ce qui me dérange dans tout cela c'est la notion de compartiment. J'aimerais pouvoir faire de la musique aussi bien avec des gars qu'avec des filles, malheureusement ce n'est pas encore possible, peut-être qu'un jour ça viendra».

Paris croit en même temps que le mouvement punk qui connait un bel engouement en France, est en train de changer les choses dans ce sens-là. «Les filles commencent timidement à vouloir jouer d'un instrument et à participer au mouvement rock. Elles apprennent la basse parce que c'est simple, tranquillement elles prennent confiance. Dans quelques années, elles risquent de devenir des musiciennes accomplies. Je me suis souvent demandé pourquoi il y avait si peu de femmes guitaristes. Je n'ai pas trouvé de réponse. Je crois qu'elles ont peut-être tout simplement manqué d'exemple. Il n'y avait personne d'autre avant elles et elles ont cru que c'était impossible. Moi je ne me suis pas posé la question mais de toutes façons, je ne suis pas tellement le genre à me poser des questions. Quand j'ai envie de faire quelque chose, je le fais, c'est instinctif. J'ai eu la chance d'apprendre vite mais j'ai toujours refusé de devenir une bête de cirque».

Ce qui frappe chez Geneviève Paris c'est cette candeur un peu railleuse. Elle n'aime pas trop se compliquer la vie. Son discours est infiltré de mots-clefs comme l'intensité, l'émotion, la passion. Elle parle souvent de l'importance de vivre des choses fortes et troublantes. «Pas nécessairement pour l'écrire quand on le vit, ni même après, mais pour être secoué dans sa petite existence et motivé à exprimer quelque chose d'important». Elle raconte également que l'hiver dernier, passé dans la moiteur parisienne, fut particulièrement pénible, qu'elle est tombée malade au point de ne plus être capable de faire de musique. «Pendant quelques mois, j'ai perdu goût à tout. Après ce silence prolongé, j'ai vraiment eu envie de m'exprimer, j'ai ressenti une urgence que je croyais perdue, j'ai eu envie de chanter, de communiquer mon émotion aux gens. J'ai eu envie de dire des choses que je n'avais pas osé dire auparavant». Elle est donc revenue au Québec, enregistrer un disque et faire un bout de chemin. On pourra la voir cet automne à la télévision et probablement dans une boite de la métropole. On reparlera d'elle encore dans les journaux, c'est certain.





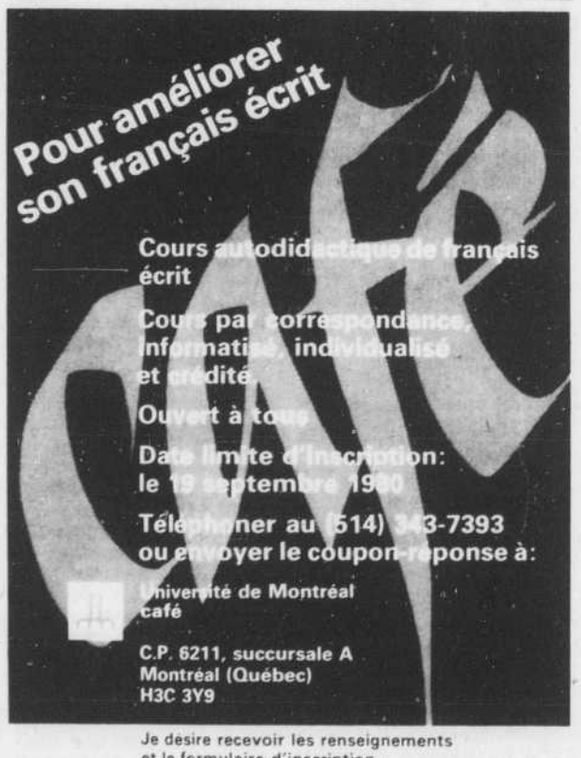
l'abonnement 1980

1980 (jeu 14 à 17 incl.) $16 ☐
1980/81 (jeu 14 à 21 incl.) $30 ☐

nom

adresse

ville code postal



Je desire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.

Nom/prénom

Adresse

BEETHOVEN

LE TRIO

TUROVSKY-VEREBES

ELEONORA TUROVSKY — Violon
ROBERT VEREBES — Alto
YULI TUROVSKY — Violoncelle

PRÉSENTE L'INTÉGRALE

DES CINQ TRIO À CORDES

ET LES TROIS QUATUORS AVEC FLÛTE DE

MOZART

AVEC LE CONCOURS DE

TIMOTHY HUTCHINS — Flûte

LES 12 ET 13 SEPTEMBRE 1980

VENDREDI - SAMEDI

À 20:30

SALLE POLLACK

ENTRÉE $6.00 — ÂGE D'OR, ÉTUDIANTS $2.00
BILLETS: INTERNATIONAL MUSIC STORE
SALLE POLLACK AVANT LE CONCERT

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Candy
Dessins animés
9.30 Les aventures de Chaperonnette à pois
10.00 Les héros du samedi
Sports à la Baie James.
11.00 Les chevaux du soleil
11.30 Une arche immobile
Documentaire sur la vie des animaux en captivité dans un zoo.
12.00 Harold Lloyd
12.30 La vie secrète des animaux:
"Léopard."
13.00 En vedette cette semaine:
Les grands moments du music-hall avec Jeane Manson et Dave.
14.00 Benjamin Franklin.
Documentaire réalisé par Jean Lefait. A sa mort, Benjamin Franklin laissera dans le deuil deux nations: la France et l'Amérique.
14.15 Baseball du Samedi
Partie de la NBC.
17.00 Bagatelle
17.55 Le téléjournal
18.00 Une fenêtre sur le monde:
"L'île de la Monnaie". Les habitants de cette île confectionnent des colliers à l'aide de coquillages. Ces colliers leur servent ensuite de monnaie. Nous verrons leur réaction face à l'invasion du capitalisme amené par l'influence des sociétés modernes.
18.30 La Sagouine
Viola Léger interprète le rôle d'une Acadienne qu'a créé Antonine Maillet. A travers son quotidien, elle nous livre plusieurs secrets de l'Acadie.
19.00 Winston dans les îles
Magazine artistique provenant de Terre des Hommes.
20.00 Cinéma-canadien:
"Les aventures d'une jeune veuve" (Canadien 1974). Comédie réalisée par Roger Fournier, avec Dominique Michel, Guy Provost, Rose Ouellette et Lionel Villeneuve.
22.00 Cinéastes américains
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma:
"Pour l'exemple" (Britannique 1963) Drame de guerre réalisé par Joseph Losey, avec Dirk Bogarde, Léo McKern et Tom Courtenay...
0.35 Ciné-nuit:
"Fiançailles à l'Italienne" (Italien) réalisé par Dino Risi, avec Nino Manfredi, Pamela Tiffin et Hugo Tognazzi.
2.35 Fin des émissions

10 CFTM

10.55 Horaire
11.00 Les cadets de la forêt
11.30 Les satellipopettes
12.00 Samedi midi
"Les récits du capitaine" — "Essais automobiles" — "La cuisine" — "Les p'tits animaux" — "Les Floralies" — "Québec-Express" — "Le nautique" — "Jet set".
14.00 Janette veut savoir:
"Ce que les femmes pensent de l'argent de poche".
15.00 Justice pour tous:
"Petites créances" (2e partie).
15.30 Votre amie Suzanne:
"Comprendre l'actualité"; — "Mode-beauté".
16.30 L'air de voler:
"L'aviation supersonique". Inv.: Michel Butel, commandant du Concorde, Air France.
17.00 Yogi l'ours
17.30 Les p'tits animaux
17.50 Le 10 vous informe
18.00 Soirée canadienne
19.00 Et ça tourne:
Céline Lomez, Châtelaine, Elio Stannera et the Platnets
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les grands reportages
"Une affaire de coeur"
22.00 Indiscrétion d'une caméra
André Robert visite cette semaine: Jacques Languirand
22.30 La quotidienne
22.21 Les nouvelles TVA/Sports
23.00 La couleur du temps
23.15 Programme double:
"Les dix commandements" (Américain1957) Film biblique réalisé par Cécil B. Demille, avec Yul Brynner, Charlton Heston et Anne Baxter.
2.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Echec au roi
Reconstitution de quelques-unes des parties d'échec les plus célèbres ayant marqué les 100 dernières années.
19.00 Francisco Pizarro. Document sur la vie et les découvertes de Francisco Pizarro, conquistador, qui s'empara du Pérou et de son or au nom du roi d'Espagne.
20.00 Science & fiction
Un magazine scientifique qui traite d'astronomie, d'astronautique, de science-fiction et d'ovnis.
20.30 La famille Adams
Une fresque historique de grande envergure qui évoque à la façon d'une chronique, la vie quotidienne de la famille Adams vers le milieu du 18e siècle.
21.30 Les grands concerts symphoniques
Une série de concerts qui nous propose quelques-unes des oeuvres les plus célèbres du répertoire classique. L'Orchestre Bach de Munich sous la direction de Carl Richter interprète l'allegro du 6ième Concerto de Bach. En deuxième partie, l'Orchestre symphonique de Londres dirigé par André Prévin joue le 2ième Concerto de Chopin.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Samedi et demi:
"Les vacances à l'étranger"
10.30 Événements sportifs:
"Coupe de l'Amérique: Navire "France III" — "Hockey: Chamonix/St-Gervais — "Boxe".
12.30 Soirée culturelle:
"Le patrimoine: l'héritage de tous les Français". Émission spéciale à Bazas en Gironde: survol de la région en hélicoptère, reportage filmé, entrevues avec des habitants de Bazas, débat.
15.40 Le monde de l'accordéon
16.00 Actualités régionales:
"Nord de la France".
17.00 Samedi et demi:
"A la belle occasion ou les garagistes douteux"
18.00 Événements sportifs:
"Cyclisme": Rétrospective du Tour de France — les grands moments du Tour 1980, l'abandon de Bernard Hinault, l'exploit de Raymond Martin dans la montagne... "Parachutisme": vol relatif.
20.00 Soirée culturelle:
1ière partie: Récital Charles Dumont, avec Nicole Rieu, Bob Wilbler et Kenny Davern
2ième partie: Le petit théâtre: "Promenade du marais", de Jean Yvane.
3ième partie: Cartes sur table... Raymond Barre le premier ministre abordera surtout la politique intérieure et le problème économiques. Raymond Barre aura sans doute à répondre à la question: "A quoi doivent s'attendre les Français à la rentrée?
23.00 Le monde de l'accordéon
23.15 Actualités régionales:
"Nord de la France".

6 CBMT

9.00 Sesame Street
10.00 B.C. Gardens
10.30 Cooks' tour
11.00 Summer Country Canada
11.30 Land & Sea
12.00 Wow
13.00 Mutual Of Omaha wild Kingdom
13.30 Comeallye
14.00 Feelin' good
14.30 You can do it
Project for the home
15.00 Sports weekend:
"Canadian senior ladies softball championship from Ottawa". "Labatt international water ski-jumping championships". "Live" coverage of men's competition from Olympic rowing basin in Montreal. "The breeders' stakes". "Live" coverage of the third leg in the canadian triple crown, from Woodbine racetrack in Toronto. "Hang-gliding championships from Vancouver"
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Music Box
19.00 Star Chart
19.30 A new kind of family
20.00 W.O. Mitchell
21.00 CBC Film Festival:
"Who has seen the wind" avec Brian Painchaud, Gordon Pinsent, Chappelle Jaffe et Jose Ferrer.
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.37 Ciné Six:
"Topkapi" (Comédie dramatique 1964) avec Melina Mercouri, Peter Ustivov, Maximilian Schell et Robert Morley.
1.30 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 In view
7.30 Montreal Summer
8.00 Circle Square
8.30 Let's go
9.00 Rocket Robin Hood
10.00 Swiss Family Robinson
10.30 Untamed World
11.00 Battle of the Planets
11.30 Whatever turns you on
12.00 Bugs Bunny/Roadrunner hour
13.00 Saturday at the movies:
"Janis" Documentaire sur Janis Joplin
15.00 Superstars of wrestling
16.00 Wide World of Sports
18.00 Feel like dancing:
Inv.: Kat Mandu, Géraldine Hunt et Edwin Starr.
19.00 Circus
20.00 Academy performance
"Midway" (1ère partie) (Drame) avec Charlton Heston, Henry Fonda et Robert Mitchum.
22.00 Musiquebec:
Inv.: Gilles Rivard, Geneviève Maufette.
22.30 The editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Save the tiger" (Drame 1973) avec Jack Lemmon, Jack Guilford et Laurie Heinemen.
2.00 Emergency
3.00 Sign off

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Les voyages de Tortillard
Dessins animés.
9.30 Mini-Fée
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Le jeune Fabre
Feuilleton de 13 épisodes, scénario, adaptation et réalisation de Cécile Aubry.
11.30 Le comportement animal:
Documentaires réalisés par Pierre Bartoli et Yvon Collet: "Des experts en camouflage".
12.00 La semaine verte:
Dossier: "Le prix du progrès". Film américain. — Chronique horticole: Les Floralies 80 à l'Ile Notre-Dame — Commentaire sur l'actualité agricole. Court sujet: "La pêche avec les casiers japonais".
13.00 D'hier à demain
"Searle: un pas dans la jungle". Documentaire réalisé par John Pett. Ronald Searle, artiste britannique, dont le sens de l'humour se caractérise par la caricature, fut emprisonné par les Japonais en Indonésie lors de la dernière guerre mondiale.
14.00 L'univers des sports:
"Championnat de ski nautique" Du bassin olympique de l'Ile Notre-Dame, championnat du monde de sauts en ski nautique.
15.30 Ciné-Pop:
"C'est Mozart qu'on assassine" (Français 1977). Drame réalisé par Pierre Goutas, avec Louis Seigner, Catherine Rich et Cyrille Brisse.
17.00 Second regard:
"La spiritualité". Entrevue avec André Poray, ingénieur et ex-industriel français âgé de 72 ans. Il révèle sa conception de l'homme, de l'univers, de la vie et de la mort.
18.00 Hebdo-Dimanche:
Magazine d'information.
19.00 Chez Denise:
Téléroman écrit en interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches:
"Lac des fées". Spectacle en provenance du Lac des Fées dans l'Outaouais, mettant en vedette deux auteurs-compositeurs-interprètes: Diane Tell et Sylvain Lelièvre.
20.30 Les beaux dimanches:
"La collection". Téléthéâtre réalisé par Michael Apted. Production britannique d'après l'oeuvre d'Harold Pinter, avec Alan Bates, Henel Mirren, Malcolm McDowell et Sir Laurence Olivier.
21.30 Les beaux dimanches:
"Musique". Célébration du 75e anniversaire de la province d'Alberta. "Tones of two cities". Ce concert dirigé par Pierre Hétu, présente quatre-vingt-onze membres de l'orchestre symphonique d'Edmonton et de l'orchestre philharmonique de Calgary.
22.30 Téléjournal
22.50 Sports dimanche
23.05 Ciné-club:
"L'attente de femmes" (Suède 1952). Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Anita Bjork, Eva Dahlbeck, Maj-Britt Nilsson et Birger Malmsten... ■
00.15 Fin des émissions

10 CFTM

8.25 Horaire
8.30 Gronigo & Cie
9.00 Patrouille du cosmos
10.00 2.000 ans après Jésus-Christ
10.30 C'était le bon temps:
Inv.: Muriel Millard.
12.00 Le brunch
Magazine artistique. Inv.: Toulouse, Yvon Deschamps, Yolande Languirand — auteur du livre "Le brunch", Lizette Savario-Porcelaine, Réal Giguère, Jean Lapointe.
14.00 Un monde à savoir:
"L'informatique à l'aide de la police"; "Au pied de la lettre"; "La récupération de l'huile dans la mer"; "Jupiter mille fois plus grand que la terre"; "Bloc opératoire et asepsie".
15.00 D'une politique à l'autre
15.30 Les anciens de l'assemblée nationale. Inv.: Mme Claire Kirkland-Casgrain.
16.00 Information-voyages:
"Les Maritimes". Inv.: Robert Garry.
16.30 Sport mag
17.30 Les p'tits bonshommes
17.50 Le dix vous informe
18.00 En primeur:
"L'incroyable Evel Knievel" (Américain 1971). Film biographique avec George Hamilton, Sue Lyon, Ron Masak et Bert Freed.
20.00 Le gala de la rentrée
Anim.: Serge Laprade. Inv.: Toulouse, Yvon Deschamps, Jean Lapointe, Nathalie Simard, Nancy Harris et Bernard Lavilliers.
22.30 Les nouvelles TVA/Sports
23.00 Jeu provincial
Tirage de la loterie "Provincial".
23.10 Médecin d'aujourd'hui.
24.10 Fermeture.

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Fantaisie:
Pierre Laforêt. Un regard sur le monde passionnant des collectionneurs.
19.00 Chacun son tour:
"Du monde à connaître". La vie des Québécois dans les différentes régions de la province. De la région de Québec, une émission qui fait le point sur la condition des travailleurs de l'hôtellerie.
19.30 Manger comme du monde
Un téléroman qui fait la preuve que santé et plaisirs de la table ne sont pas incompatibles.
20.00 Recours:
"Municipalités". Une émission qui renseigne les citoyens sur les mécanismes administratifs de l'État. Cette semaine, les règlements municipaux et leur importance.
20.30 Les guérisseurs au Québec
Un documentaire qui nous fait connaître les réalités de la profession controversée des guérisseurs.
21.30 Les films du dimanche:
"L'obsédé". Film américain réalisé en 1965 par William Wyler, avec Terence Stamp, Samantha Eggar, d'après le roman de John Fowles.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Jeunesse:
— Magazine: "Les couleurs du temps"; "Croque Vacances"; "Titre en poche". Un choix de livres, de disques et de jeux pour l'été sur le thème: le Far West.
10.15 Découvertes de l'été:
Émission de variétés. Inv.: Renaud, Eduardo Bennato, Edwidge, Pierre Doiglas, Nicole Kleber.
10.45 Hebdo jeune
11.00 Passe passe
11.30 Auto-Moto
Auto: "Le Mans, côté off". Comment s'organise une course, le rôle des commissaires, des chronométreurs, et... Moto: Les nouvelles Honda.
12.00 Les légendaires:
"Intersignes: l'annonce faite à Gabrielle". Les auteurs s'intéressent aux "intersignes", c'est-à-dire aux prémonitions.
12.30 Festival d'Albi.
Enregistré en la Cathédrale Sainte-Cécile.
13.00 Petit théâtre:
"Un amour compatissant" de Michel Bedetti, avec Catherine Allégret.
13.30 Apostrophes
"Avant-garde et tradition" avec Henri Bonnier, André Brincourt, René Lourau, Pierre-Jean Rémy, Denis Roche, Maurice Roche.
14.45 Expressions:
"Un boeuf en famille". Un architecte et son jeune fils confrontent leur approche et leur goût du jazz. "N'oubliez pas le guide": A Nohant, le gardien du château musée, ouvre les portes de la maison de Georges Sand sur les souvenirs de l'écrivain et de ses proches. "Le poète est parmi nous". Avec Yves Buin, poète contemporain.
16.00 Actualités régionales:
Le centre de la France.
17.00 Jeunesse:
"Les couleurs du temps"; "Croque vacances"
17.45 Les moins de vingt et les autres:
"Les jeux olympiques de Moscou"; "Reportage sur Plogoff" etc...
18.15 Hebdo jeune
18.30 Passe passe
19.00 Philatelie club
Rendez-vous des philatélistes à Oslo.
19.30 Les légendaires:
"Les faiseurs de mort ou Imazzeri". Dans un village corse, 2 vieilles femmes racontent des histoires de "Imazzeri", ces hommes qui donnent la mort sans le vouloir.
20.00 Chorus:
Gary Numan. Concert enregistré sur la scène du Palace.
20.45 Mini chronique:
"La croisière".
21.00 Apostrophes
"Fascinants personnages" avec Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff, Edmonde Charles-Roux, Monique Lange, André Le Vot, Philippe et François de Saint-Chéron.
22.15 C'est pas sérieux
Sketch: "L'enquêtrice" de Edmond Meunier
23.00 Actualités régionales:
Le centre de la France.

6 CBMT

9.30 This is the life
10.00 Star Trek
11.00 Consumerscope
11.30 Music and the spoken word
12.00 Meeting place
13.00 Summer country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 The best of man alive 1980
14.30 Canadian reflections
15.00 Arctic adventure
16.00 Ernest Brown-Photographer
17.00 CBC sunday evening news
17.30 Saskatchewan-Land alive
18.00 Disney's Wonderful World
19.00 The Beachcombers
19.30 The Muppet Show
20.00 Kathy Karuks is a grizzly bear
21.00 The world of Mother Theresa
22.00 Summer concerts:
"Tones of two cities"
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.41 All You need is love:
glitter rock"
00.41 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 In view
6.30 Crossroads
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts:
Teaching the bible
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Helenic Program
10.30 Teledominica
13.00 It's your move
13.30 Educated guess
14.00 Superstars of wrestling
15.00 CTV summer sports series:
"Labatt's Grand Prix of Canada". Highlights of the 1979 Canadian Grand Prix from Montreal.
16.00 Labatt's snooker
16.30 The name of the game is tennis
17.00 Untamed world
17.30 Question period
18.00 Travel 80
18.30 Street talk
19.00 Primitive man:
"The tribe that fled the world"
20.00 Alice
20.30 One day at a time
21.00 Vega$
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.50 Provincial loto
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Spartacus" (aventures 1960) avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons.
3.00 "Barnaby Jones"
4.00 Sign off

LUNDI

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 You You
Découvertes des cinq incroyables modes de perception que sont les sens.
10.45 Oum, le dauphin blanc
Dessins animés
11.00 Magazine-Express:
"La paternité" avec Nicole Hébert-Marchand, chargée de cours. — "La laine: quand comment", avec Béatrice D. Dumouchel, tisserande.
11.30 Le monde en liberté
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Sur des roulettes
Jeu-questionnaire
13.00 Reflets d'un pays:
De Winnipeg. Portrait d'Emile Belcourt, 1er ténor de l'English National Opéra. En seconde partie, Eugène Breton, luthier et violoniste à Montmarthe (Sask).
13.55 Le téléjournal
14.00 Documentaires:
"Monaco: champion de France 77-78". Reportage sur l'équipe de football de Monaco. "Promenade dans un écrin: Place Vendôme, rue de la Paix". "Nicolas Peyrac". Portrait du chanteur-compositeur. "La planche à roulettes".
14.30 Cinéma:
"Te casse pas la tête, Jerry" (Américain 1967) Comédie réalisé par Jerry Paris, avec Jerry Lewis, Terry Thomas et Jacqueline Pearce.
16.00 Animagerie
16.30 Sol et Gobelet
17.00 La légende des chevaliers aux 108 étoiles.
Aventures réalisées par Roshio Masuda, d'après le roman chinoi "Shui Hu Chan".
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Rencontres:
Inv.: Jean-Claude Renard, poète.
19.00 Pistroli.
Variétés où se côtoient des chansonniers acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Inv.: Monette Robichaud, Emile Benoît, Donat Lacroix, Eddy Poirier et une troupe de danseurs.
19.30 A Contrepoids
Jeux questionnaires
20.00 Scénario:
"Trois jours de grâce". Dramatique de François Tassé, avec Pierre Gobeil, Marc Labrèche, Monique Joly, Anne Dandurand, Mireille Deyglun, Ronald France, J. Léo Gagnon et Hubert Loiselle.
20.30 Télé-sélection:
"L'abominable homme des plaines" (Américain 1971) Western réalisé par Jerry Paris, avec Mickey Rooney, John Astin, Eddie Adams et Pam Austin.
22.30 Le téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.10 Le jeune homme et le lion.
Drame de Jean Anoulin réalisé par Jean Delannoy, avec Georges Wilson, Matthieu Carrière, Robert Party, Magali Millou, Louise Conte et Doris Kunstmann.
0.10 Les grandes batailles du passé:
"Naseby 1645". Documentaire réalisé par Andrew Mollo, avec Olivier Lutaud, Peter Young et Claire Ross.

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Les p'tits bonshommes
8.00 Première:
"Analyse des éditoriaux" — "La vie artistique" — "La météo" — "Les affaires de la bourse" — "La ronde de nuit".
9.00 A la bonne franquette.
Inv.: Jean Guilda
9.30 Votre amie Suzanne:
"Bien dans sa peau" — "Je voudrais vous dire" — "Notre langue" — "Cuisine rapide".
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellipopettes
12.30 Ciné-Quiz:
"Les aventures De Darwin" (Américain 1971) Film biographique réalisé par Jack Gouffer, avec Nicholas Clay, Susan Macready et Ian Richardson.
14.30 Janette veut savoir
"Quelles sont les familles du camping?"
15.30 Services à la communauté
16.00 Agent sans secret
16.30 Jinny
17.00 Les tannants
18.30 La petite maison dans la prairie
19.30 Ciné-choix:
"Et que ça gaze, coccinelle" (Allemand 1972) Comédie policière écrite et réalisée par Rudolf Zehetgruber, avec Joachim Fuchsberger, Robert Mark, Kathrin Orginski et Heidi Hansen.
22.30 La quotidienne — tirage
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleur du temps
23.25 Ciné-détente:
"Le retour de la panthère rose" (Britannique 1975) Comédie policière réalisée par Blake Edwards, avec Peter Sellers, Christopher Plummer, Catherine Schell et Herbert Lom.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Tourlou
Dessins animés
19.00 Les festimouchetés de la Métis
Un document qui évoque les grands moments du festival de la truite mouchetée de Mont-Joli, où se réunissent tous les ans plus de 7000 personnes.
19.30 Visage:
"Marie-Claire Blais". L'écrivain Marie-Claire Blais se raconte à Andréanne Lafond. Elle nous parle de son enfance, de sa vision du monde et de ses écrits.
20.30 Le temps de la Manic
Un documentaire qui nous fait revivre l'époque de la mise en oeuvre des ouvrages hydroélectriques impressionnants qui jalonnent maintenant le cours de la rivière Manicouagan.
21.30 Vignault à Paris
Spectacle enregistré à Bobino.
22.30 Planète:
Le folklore des Andes et des différents pays d'Amérique Latine.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Avis de recherche
Jeu animé, avec Annie Cordy, le Grand Orchestre du Splendid, Jean Vallée.
10.00 Passez donc me voir
10.30 Aujourd'hui madame:
"La femme et les quatre éléments"
11.30 Des chiffres et des lettres
11.50 Télé-Feuilleton:
"L'accusée" D'après le roman et avec les dialogues de Michel de Saint-Pierre. Réalisation: Pierre Goltas.
12.00 L'enfance africaine:
"Le cri du père" Documentaire de Nina Baratier. Ce "Cri du père" c'est, en Afrique, le pouvoir magique que sont censés avoir les hommes pour protéger leurs enfants.
13.00 La France musicale:
"Suite Lorraine", avec Marie Leczinska, Michel Tabachnik et l'Orchestre Philarmonique de Lorraine, Arlette Lamasse et son violoncelle Jérôme Kalenbach et l'ensemble "Ad Artem" et les paysans chanteurs de Loisy.
14.00 La grande cocotte
14.30 Les animaux du monde:
"Itinéraire américain". Rétrospective de l'expédition organisée par "Les animaux du Monde" aux U.S.A. en 1977.
15.00 Jeux de 20 heures
15.30 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France"
17.00 Avis de recherche
Jeu animé, avec Karen Chéryl, Eric Charden, Contagion.
17.30 Passez donc me voir
18.00 Aujourd'hui madame:
"Des auteurs face à leurs lectrices" avec Paule Constant, Roger Ikor et Francis Lacombrade.
19.00 Des chiffres et des lettres
19.20 Télé-Feuilleton:
"L'accusée" D'après le roman et avec les dialogues de Michel de Saint-Pierre.
19.30 Des hommes:
"Les vétérinaires ou la rançon de la vie"
20.30 Concert Beethoven:
L'orchestre National de France nous interprète la 7ième symphonie de Beethoven sous la direction de Lorid Mazel.
21.15 Jeune pratique.
"La défense de la nature et de l'environnement."
21.30 La grande cocotte
22.00 Les animaux du monde:
"Survivre dans le désert"
22.30 Jeux de 20 heures
23.00 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France"

6 CBMT

10.00 A thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 Feelin' good
13.30 Science magazine
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30 from Winnipeg
15.00 Summer festival
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcumbers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 House calls
20.00 Feature film:
"Help" (1965) Comédie avec les Beatles — Ringo Star, John Lennon, Paul McCartney et George Harrison.
21.30 Feature film:
"Mouse on the moon" (1963 Comédie avec Margaret Rutherford, Terry Thomas, Ron Moody et Bernard Cribbins.
23.00 The national
23.27 The City Tonight
23.45 Robin's nest
24.15 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The community
11.00 Feeling good
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flinstones
12.30 Definition
13.00 The Alan Hamel show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Circus
20.00 McGowan & Co
20.30 Headline hunters
21.00 The CTV monday movie:
"Midway" (2ième partie) Drame avec Charlton Heston, Henry Fonda et Robert Mitchum.
23.00 National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The stalking moon" (Western 1968) avec Gregory Peck, Eva Marie Saint, Robert Forster.
2.10 Sign Off

Avec 25 créations québécoises

Rideau sur une riche saison théâtrale

par Jacques Larue-Langlois

POUSSÉE par une fête du Travail hâtive, la saison de théâtre est en marche et déjà quatre pièces auront pris l'affiche à Montréal d'ici une semaine. Signalons d'abord que la tant attendue *Cage aux folles*, de Jean Poiret, où Réal Giguère doit faire ses débuts comme comédien de théâtre, ne prendra l'affiche que le mardi 9 septembre, au Théâtre Saint-Denis, son lancement ayant été retardé d'une semaine. Mais le premier spectacle de la rentrée, devançant tout le monde, fut ce collage mis en scène par André Brassard sour le titre *François Villon, poète* et que le Café-théâtre Les fleurs du mal affiche depuis le 26 août. Au Centaur par ailleurs, la saison s'ouvre mardi prochain par la première représentation de *On the Job*, une des deux pièces de David Fennario que cette compagnie met à l'affiche concurremment pendant le mois de septembre dans le cadre d'une espèce de rétrospective de l'oeuvre de celui qui est le plus célèbre dramaturge anglophone de Montréal présentement. L'autre pièce, *Nothing to Loose*, prendra la scène une semaine plus tard. Au Café de la Place, on jouera, à compter de mardi le 3 également, *Les Diablogues*, triomphe du délire verbal de Roland Dubillard, tandis que le Quat'Sous offrira le même jour la première version en français de *Michael*, la pièce d'un autre auteur anglais de Montréal.

On peut s'attendre à une saison riche et fructueuse. Déjà 72 pièces ont été annoncées dont plus de la moitié, 38, sont des oeuvres québécoises, 25 étant des créations. Les troupes dites du Jeune Théâtre n'annonçant généralement pas leurs spectacles à l'avance, on peut croire que ce nombre sera doublé d'ici juin 1981.

Les spectateurs éventuels auront en outre le choix entre une vingtaine de pièces du répertoire contemporain de langue française, 13 traductions de succès américains ou britanniques et 6 classiques.

Parmi les surprises, il importe de noter que Jean-Claude Germain, directeur du Théâtre d'Aujourd'hui, ne se contente plus d'écrire lui-même des pièces mais qu'il fait en quelque sorte école. En effet, deux de ses élèves en classe d'écriture de l'Ecole Nationale de Théâtre feront jouer leurs textes au petit théâtre de la rue Papineau. Dès le 11 septembre d'abord, Jocelyne Beaulieu présentera sa première pièce, *J'ai beaucoup changé depuis*, puis en février, ce sera au tour de notre collègue de ces pages, Suzanne Aubry, dont on jouera *J'te parle mieux quand j'te l'écris*. Mais le «maître» lui-même se mettre en scène en avril et mai sous le titre *Le Théâtre de Jos Quesnel*.

Nouvelle scène à Montréal dans une salle de 560 places sur le point d'être ouverte: le Nouveau Patriote. Elle sera inaugurée le 16 septembre par la première locale fort attendue de *Starmania*, une manière de show rock de Luc Plamondon et Michel Berger joué à Paris l'an dernier et qu'on avait envissagé, à un certain moment, de monter au stade Olympique. C'est dans cette salle que le Théâtre Populaire du Québec doit afficher sa seule pièce québécoise cette année, *Le mal d l'âme*, de Jean Daigle. On y jouera également un Ghelderode en février, *L'Ecole des bouffons* et Janette Bertrand y fera ses débuts comme auteur de théâtre en présentant en avril *Moi Tarzan, Toi Jane*.

A la Compagnie Jean-Duceppe, théâtre Port-Royal de la Place des Arts (où il faut espérer une fin à cette interminable grève des placiers et ouvreurs qui dure depuis neuf mois), la saison s'ouvre sur une reprise de *Broue*, un spectacle franchement drôle qui a fait des ravages pendant plusieurs mois en deux étapes au Théâtre des Voyagements puis à l'Atelier de Sherbrooke au cours de l'été. Outre une autre reprise, celle de *Les Voisins*, de Louis Saia et Claude Meunier, en décembre et janvier, Duceppe nous réserve son lot habituel de traductions de succès américains. Il y en aura trois cette année.

Pour septembre encore, nouveau one-man show — un événement annuel — de Reynald Bouchard, au Conventum à compter du 16; et puis un premier classique cette saison, au Rideau Vert, où l'on jouera *Le Légataire universel*, de Jean-François Regnard, une pièce datant de 1708. Quant au reste de la saison théâtrale du Rideau Vert, il convient d'y signaler un Dario Fo, *Faut pas payer*, qui sera joué en décembre et janvier, ainsi que la reprise de *Maria agélas*, d'Antonine Maillet, en mai.

La création de pièces québécoises de jeunes auteurs, c'est à l'Atelier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, dont c'est justement la vocation, qu'on la retrouvera cette saison encore. Cela débutera le 2 octobre par *Meurtre pour la joie*, de Jean-Marie Lelièvre et se poursuivra en novembre alors que la troupe La mémoire qui tourne jouera *Les rêves c'est comme des ballons*, de Chantal Aubré, puis en décembre par *Une lune entre deux maisons*, de Suzanne Lebeau et Georgette Rondeau que montera Le Carousel. La saison doit se poursuivre dans la même veine mais la production n'a pas encore été annoncée officiellement.

C'est aussi au début d'octobre que commenceront les activités du Théâtre de la Grande Réplique qui, fidèle à sa courte mais rigoureuse tradition, jouera d'abord un Bertholt Brecht, *Galileo Galilei*. Notons qu'en janvier, la compagnie a invité un jeune metteur en scène qui a fait ses preuves en dirigeant son propre spectacle, *Panique d Longueuil*, au cours de la dernière saison. René-Daniel Dubois assurera la mise en scène du texte d'un nouvel auteur québécois, Michel Vinaver, intitulé *La Demande d'emploi*. Mars marquera le retour sur scène d'une production due à Madeleine Greffard que dirigera Jean-Guy Sabourin; dans la plus pure veine féministe, ce sera *Pour toi je changerai le monde, ma fille*.

Autre programmation intéressante pour 1980-81, celle du Café de la Place. Après le Dubillard qui se termine le 18 octobre, Jean Dalmain doit y monter un texte collage dont il est l'auteur et qui trace un portrait de Molière par ses oeuvres sous le titre *Le Grenier de Molière*. Suivront, après une reprise, en décembre et janvier, de *La céleste bicyclette*, de Roch Carrier, le classique *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett, avec Françoise Faucher, puis une création de Jean Salvy autour de toutes les Jeanne d'Arc de la littérature, de la scène et même du cinéma. Ici, c'est Louise Marleau qui tiendra seule le plateau. Enfin, la saison doit se terminer par *Les Eaux et forêts*, de Marguerite Duras.

Au Théâtre du Nouveau Monde, dont la campagne de publicité a déjà permis de vendre 75 000 billets pour la saison, on attend avec impatience la première, le 3 octobre, de *Quelle vie?*, une bien mauvaise traduction du titre de la pièce du britannique Brian Clark *Who's Life Is It Anyway?* Il s'agit d'un excellent spectacle de théâtre, à la fois profond et drôle, sur le thème du droit à la mort que l'auteur de ces lignes a eu le plaisir de voir dans sa version originale, à Londres, il y a deux ans. En novembre et décembre, ce sera reprise de *Bonjour là, Bonjour*, une des meilleures pièces de Michel Tremblay, jouée à Montréal en 1974 puis acclamée par la critique et le public anglophone de Montréal et de Toronto en 1975 et 1976. L'événement de la saison du TNM devrait cependant être la création, à compter du 24 avril de *La saga des poules mouillées*, de Jovette Marchessault, que mettra en scène Michèle Rossignol. En attendant, il y aura toujours, à compter du 20 mars, l'authenticité profonde qu'apporte au théâtre de l'absurde Harold Pinter, dont on jouera *Les infidèles*.

Côté classiques, outre le Regnard du Rideau Vert, le TNM donnera *La seconde surprise de l'amour*, de Marivaux, en février, le Centre National des Arts, d'Ottawa, jouera *Les trois soeurs*, de Tchékov, en novembre, et deux Molière tiendront la rampe: *L'Avare*, à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, en mars, et *Le Misanthrope*, adapté à la moderne par Jean Herbiet, également au CNA, en mai.

Parmi les autres productions à signaler à l'extérieur de Montréal, il vaut de noter un Tennessee Williams et un Alan Ayckbourn, respectivement *Le Paradis sur terre* et *Oh! Quand j'entends chanter*, l'un et l'autre au Trident de Québec, tout comme une reprise de *Coup de sang*, de Jean Daigle et une inspiration libre des *Fourberies de Scapin*, de Molière, qui, sous le titre de *Scapino*, a connu un grand succès de critique à New York. Les auteurs en sont Dunlop et Dale.

Trois auteurs québécois seront joués au moins deux fois au cours de la saison. Ce sont David Fennario, Louis Saia et Jean Daigle. Chez les nouveaux dramaturges de chez nous, on note la présence à l'affiche de trois routiers: les comédiens Jean Dalmain et Jacques Lorain ainsi que Madame Janette Bertrand, et l'avènement de trois inconnus au théâtre: Jocelyne Beaulieu,

Suite à la page 28

ATTENTION - MUSICIENS!

FAITES DE LA MUSIQUE D'ENSEMBLE!

Orchestre Civique des Jeunes de Montréal
de 14 à 24 ans
répétitions les samedis
de 9h30 à 12h30

Orchestre Civique de Montréal
23 ans et plus
répétitions les jeudis
de 19h à 21h30

DIRECTEUR MUSICAL - Jacques Clément

Chaque orchestre donnera plusieurs concerts dans la région de Montréal

Renseignements et inscriptions: 878-9680, 935-4248, 935-6090 ou Orchestre Civique de Montréal, 1155 rue Metcalfe, bureau 938, Montréal, Qué. H3B 2V9

Fabienne Thibeault
1 - 2 - 3 - 4 octobre 20h30
THÉÂTRE MAISONNEUVE, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112
ciel-fm 93,5 Paroles et musique des gens d'ici

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)
La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)
— Scéance de groupe
— Consultation individuelle
Renseignements: 273-2213
Permis 749870

Roué Dou Dou Boicel productions Inc.
présente
Le plus grand pianiste de jazz
Oscar Peterson
Lundi 8 septembre 20:30 h.
billets: 8. 10. 12.50 $
billets maintenant disponibles
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Le Ballet de la Jeunesse
Hélèna Voronova
Académie de Danse
Ballet Classique
SAISON 1980-81
DÉBUT DES COURS 2 septembre
Renseignements:
484-1378
486-4415
Classes pour tous les degrés (débutants dès l'âge de 7 ans)
5319, ave Notre-Dame-de-Grâce

L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION D'AUTOMNE
2 septembre — 20 décembre
BALLET CLASSIQUE
Méthode Russe.
BALLET JAZZ
Nouveaux professeurs.
M. Boudot — S. Lawrence
Adultes — enfants
Débutants — avancés
Lundi — Samedi
3 Studios, 12 professeurs
Inscription maintenant
Tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montréal
Permis 749641
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage
Montréal H3G 1P5

L'Orchestre symphonique de Montréal vous offre six Grands Concerts pour aussi peu que $23*

- Offrez-vous six Grands Concerts, parmi les plus prestigieux de l'OSM
- Les grandes symphonies de Mahler, Brahms, Schubert, Tchaïkovsky...
- Des chefs d'orchestre invités et des solistes de renom: Mehta, Lopez-Cobos, Conlon, Harrell, Arrau, Perlman...
- Et l'imcomparable talent de Charles Dutoit

Série A

14-16 octobre
Charles Dutoit
Gidon Kremer, violoniste
Vivier: Orion
Sibelius: Concerto pour violon en ré mineur
Mahler: Symphonie no 1
18-19 novembre
Walter Weller
Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste
Dvořák: Die Mittagshexe, opus 108
Bartók: Concerto pour piano no 2
Brahms: Symphonie no 2
27-28 janvier
Charles Dutoit
Yo-Yo Ma, violoncelliste
Schubert: Symphonie no 8, "Inachevée"
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Ligeti: Lontano
Ligeti: Melodien
Roussel: Bacchus et Ariane, suite no 2
24-25 février
Sylvain Cambreling
Jean-Philippe Collard, pianiste
Uri Mayer, altiste
Beecroft: Improvisazioni concertanti no 3
Bartók: Concerto pour piano no 3
Berlioz: Harold en Italie, symphonie opus 16
24-25 mars
Charles Dutoit
Ute Vinzing, soprano
Honegger: Symphonie no 3, "Liturgique"
Beethoven: Ah, perfido, opus 65
Wagner: Götterdämmerung, extraits
13-14 avril
Zubin Mehta
Ken Noda, pianiste
Mozart: Concerto pour piano no 24, K. 491
Bruckner: Symphonie no 9

Série B

28-29 octobre
Charles Dutoit
Peter Serkin, pianiste
Ravel: Alborada del gracioso
Bartók: Concerto pour piano no 1
Tchaïkovsky: Symphonie no 5
16-17 décembre
James Conlon
Lynn Harrell, violoncelliste
Morawetz: Dirge: Adagio
Chausson: Symphonie opus 20
Dvořák: Concerto pour violoncelle en si mineur
20-21 janvier
Jesus Lopez-Cobos
Claudio Arrau, pianiste
Mercure: Triptyque
Beethoven: Concerto pour piano no 5 "Empereur"
Sibelius: Symphonie no 1
10-11 mars
Stanislaw Skrowaczewski
Yvo Pogorelic, pianiste, premier prix concours international
Ives: Decoration Day
Tchaïkovsky: Concerto pour piano no 1
Dvořák: Symphonie no 7, opus 70
28-29 avril
Charles Dutoit
Itzhak Perlman, violoniste
Brott: Circle, Triangle, Four Squares
Schumann: Symphonie no 3, "Rhénane"
Bartók: Concerto pour violon no 2
12-13 mai
Charles Dutoit
Ellen Shade, soprano
Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano
Paul Frey, ténor
Malcolm Smith, basse
Choeurs de l'OSM
Stravinsky: Symphonie de Psaumes
Beethoven: Symphonie no 9

Abonnez-vous aujourd'hui à l'une ou l'autre de ces séries, et pourquoi pas aux deux! Et gagnez $5000 en prix!

	Prix régulier	Prix spécial en abonnement
Parterre ou Corbeille	$75.00	$64.00
Parterre U-Z ou Mezzanine	$58.50	$50.00
Balcon A-D	$39.00	$33.00
Balcon E-G	$27.00	$23.00

Cette offre est valable jusqu'au 13 octobre

Téléphonez au 842-3402 (11 h à 17 h) et portez à votre compte VISA ou MASTER CHARGE. Ou présentez-vous à l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve.

*Balcon E-G

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

ÉCOLE D'ART DRAMATIQUE
MARIE FRESNIÈRES
(Métro Rosemont — Autobus 161 Van Horne)
COURS PRIVÉS POUR ADULTES
FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE POUR:
— Théâtre
— Radio
— Télévision
— Cinéma
— Annonces
— Auditions
— Culture personnelle
PSYCHOLOGIE: Les Clés de la Personnalité
TECHNIQUE: Pose de voix — Phonétique — Diction.
PRATIQUE: Poésie et Prose — Annonce
THÉATRE: Classique—Moderne—Québécois—Récital.
TÉLÉPHONEZ À: 731-7027

Une co-production Kébec films / Les communications Lumière inc — Une fête de Daniel Ménard
le monde a besoin de Magie CE SOIR
avec Michel Rivard
le Hyfin band
en première partie
L'âge de la machine
un film de Gilles Carle
production de l'Office national du film du Canada
à la Bibliothèque Nationale
les 27,28,29,30 août et les 3,4,5,6 septembre
à 19 et 21 heures

Kramer contre Apocalypse

par Paul Warren

APOCALYPSE Now et *Kramer contre Kramer*: deux films qui tiennent l'affiche depuis plusieurs mois. Ces deux films américains campent deux courants fondamentaux: le film catastrophe à déploiement spectaculaire et le film mélo, à saveur d'alcôve. Il est intéressant, à l'occasion du Festival des films du monde et au début de cette décennie, d'analyser ces deux courants dont l'un, le film catastrophe, semble en voie de s'estomper tandis que refait surface le film-mélo.

Cela fait dix ans que ça dure. Dix ans au cours desquels, par effets spéciaux, on fait trembler les foules, dans une escalade scandaleuse des coûts de production. Avec *Apocalypse Now*, c'est le dernier échelon de la folie cinématographique qui est atteint; le fond de l'horreur est touché.

Apocalypse Now me paraît être le chant du cygne du cinéma spectaculaire de catastrophe. C'est que le réalisme, qui est au départ une conception erronée de l'art, bien qu'il puisse, quelque temps, jeter suffisamment de poudre aux yeux pour donner l'illusion de la vérité, en arrive toujours, au bout du compte, à se démasquer et, dès lors, à s'autodétruire. Pour ne rien perdre de l'énorme gaspillage que constitue le tournage *d'Apocalypse*, pour exploiter la moindre parcelle des 100 secondes que dure la destruction au napalm de milliers d'arbres dans la jungle ou des 90 secondes qu'il faut au pont du Do Lung pour exploser, on a besoin, de toute évidence, d'images en plan d'ensemble sur écran 70 mm. Pour que le spectateur de la salle reçoive de plein fouet et dans toute son horreur majestueuse ces images de fin du monde, il faut qu'on leur glisse dessous des sons naturels appropriés. La bande sonore en «Dolby stéréo» est aussi réaliste, hallucinante et exacerbée que les images: crépitement de brasiers, vrombissement d'hélicoptères, éclatement de bombes... Tous les bruits de la guerre ont été recueillis et recyclés à partir de bandes sonores déjà existantes, ou carrément reconstitués en studio. Et la musique, celle de Wagner notamment et pour cause, qui enroule et synthétise les images et les bruits réalistes pour les transcender et les recracher dans la salle, amène le spectateur à vivre une symphonie visuelle de l'horreur.

Cette démesure où le cinéma américain réalise sa phobie du «biggest in the world», ce dévergondage de couleurs éclatées et de sons stéréophoniques, toute cette fureur «écranique», au bout du compte, au bout de l'horreur, piège irrémédiablement le comportement de l'acteur. Et c'est ici, sans doute, que le film-catastrophe atteint son cul-de-sac. Au réalisme exorbité des images et des sons d'Apocalypse ne peut fatalement correspondre, au niveau de l'acteur, que l'expressionnisme du jeu. En effet, comment peut-on passer d'une séquence à l'emporte-pièce d'un pont qui explose dans un plan de grand ensemble de un million de dollars à une scène d'intérieur, modeste et modique, où un homme est tout bonnement étendu sur son lit? Pour maintenir l'atmosphère dispendieusement apocalyptique de l'oeuvre, Coppola et Milius, son coscénariste, ont été acculés à exacerber le jeu des comédiens jusque dans les scènes de banalité quotidienne (il y en a dans tous les films, même dans Apocalypse): se reposer, manger, boire un verre, faire sa toilette, se rendre à un rendez-vous... Dans ces scènes, pourtant coutumières, le personnage, paradoxalement, se comporte de façon grandiloquente: le mouvement du corps est emphatique, le geste est dramatique ou démultiplié, le regard est exorbité ou vide d'expression. Et la technique, par le ralenti, la surimpression, le travelling optique, ou encore, comme dans la première séquence du film, par le gros plan du visage de Willard renversé sur l'écran, vient accentuer le jeu expressionniste des personnages.

Par ailleurs, dans les scènes où les personnages évoluent dans le contexte de la guerre apocalyptique (celles du bateau qui remonte le fleuve, celles des Marines en folie du lieutenant-colonel Kilgore), c'est l'exaspération du jeu expressionniste qui atteint ses limites. Le geste insolite au sein même de la normalité, même amplifiée par les trucs techniques, ne fait plus le poids. Dans l'anormalité du contexte de la guerre, l'absurde se transfère chez les comédiens, par la mécanisation fasciste (la démarche de robot de Kilgore) ou le désordre anarchique (le comportement déboussolé du jeune Clean sur le bateau), par le déchaînement verbal (les vociférations et les injures des personnages), enfin et surtout par le maquillage à la peinture rouge des visages puis de tout le corps, au fur et à mesure de la descente mythique dans l'horreur primitive (le colonel Kurtz, en plus d'avoir le crâne rasé et de porter la robe des bonzes, a, le temps d'une séquence de carnage, le visage bariolé de dessins cabalistiques).

Le réalisme de l'horreur poussé à son paroxysme rend impossible le comportement normal du personnage, lequel se désarticule comme un pantin dans l'essouflement expressionniste ou disparaît derrière le masque qui symbolise sa monstruosité. En définitive le dernier interprète — qui d'ailleurs bascule dans la comédie, — du cinéma de catastrophe, c'est King Kong. C'est le seul qui, par son gigantisme techniquement fabriqué et matériellement insurpassable, offre un contenu valable et une résistence adéquate aux coups de boutoir de la technologie parfaitement réaliste mais monstrueuse de Hollywood. King Kong est immolé comme Kurtz-Brando. Tous les deux sont des monstres qu'on est allé traquer jusqu'au fond de leurs univers primitif qui, loin d'être régénérateur comme l'ont cru les hippies utopistes des années 60, s'est révélé, aux yeux des producers-packagers de Los Angeles, monstreux. Apocalypse veut dire «révélation».

Après la mise à mort de Kurtz, mise à mort rituelle — elle s'accomplit parallèlement à l'immolation du caribou, — toute la communauté se déleste de ses armes. Fini les folies. Tout est accompli. On est allé jusqu'au bout de la catastrophe, jusqu'à l'horreur métaphysique. On peut, désormais, s'installer bien au chaud devant l'écran d'à côté revenu à ses dimensions normales et sécurisantes où Dustin Hoffman joue un Kramer bon père de famille au comportement traditionnel. Mais, avant de parler de *Kramer vs Kramer*, un mot encore sur le film-catastrophe.

La seule issue à ce cinéma qui exécute ses dernières cabrioles avec *King Kong*, *Apocalypse Now* et *1941* de Spielberg, le plus échevelé de toute la série, c'est le cartoon du genre *The Lord of the Rings* de Bakshi ou le semi-cartoon comme *Star Wars* de Lucas. Et c'est de bonne guerre. Si le réalisme dans son expression la plus expressive

Suite à la page 28

"Le style de Cavani se situe au carrefour sulfureux Visconti – Pasolini – Ken Russel. Dominique Sanda s'affirme une des plus surprenantes actrices de notre époque". – L'AURORE

"Un hymne à la liberté... Il n'y a plus, de bien et de mal, seuls trois principes d'amour, de féminin, de masculin recherchant le "rire éternel". – L'EXPRESS



18 ANS Adultes

un film de LILIANA CAVANI

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL

avec DOMINIQUE SANDA ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL VIRNA LISI

KARIM

GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE

2e FILM: "KEOMA" couleurs

RIVOLI 1
ST DENIS ET BELANGER 277 3125

Au-delà: 1.15, 5.05, 9.00
Keoma: 3.20, 7.15

L'HISTOIRE D'UN VIOL
MOURIR A TUE-TETE
PLUS!
CLAIR DE FEMME
MOURIR Sem 9:30 Sam dim - lun 5:45 - 9:30
CLAIR Sem 7:30 Sam - dim - lun 7:30
Majestic
3166 Henri-Bourassa E. 381-6116

Coupable d'avoir aimé la vie...
CORDELIA
un film de JEAN BEAUDIN
14 ANS
2e FILM
Les Bons Débarras
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
DEBARRAS Sem 7:20 Sam 7:20 Dim 3:00 - 7:20 CORDE LIA Sem 9:30 Sam 5:10 - 9:30 Dim 12:50 - 5:10 - 9:30
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

Un type comme moi ne devrait jamais mourir.
Un film de Michel Vianey
POUR TOUS

Jean-Michel Folon Francine Racette Bernard Fresson Mort Shuman Henri Garcin
DÈS MARDI!
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3856

L' EXTRAORDINAIRE BEST-SELLER EST MAINTENANT UN GRAND FILM!
POUR TOUS
TIM
Un amour impossible, entre deux êtres que la société avait condamnés à la solitude et au désespoir...
avec PIPER LAURIE et MEL GIBSON
écrit et réalisé par MICHEL PATE d'après le roman TIM de COLLEEN McCULLOUGH (Les oiseaux se cachent pour mourir)
Tim actuellement disponible en librairie
2e FILM AUX: BROSSARD, VERDUN, ST-JEAN, ST-JÉRÔME & CINÉ-PARCS!
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524 1685
JEAN-TALON 2 RUES à L'EST de PIE IX 725 7000 STATIONNEMENT GRATUIT
ODEON 2-LAVAL CENTRE 2000-HYPERMARCHE BOUL ST MARTIN MAROIS 687 5207
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN BOUL TASCHEREAU 465 5906
VERDUN 3841 WELLINGTON 768 2092
CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St Bruno) 98 655 0692 – 655 0697
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 – 861 0659
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 – 436 4773
ST-JEAN CAPITOL
ST-JÉRÔME REX

. . . le Festival de quel monde ?

. . . à tous ceux qui attendaient une manifestation similaire à celle de l'an dernier pour protester contre la tenue du Festival des Films du Monde, laissez nous vous dire que nous avons préféré cette année travailler à la production-diffusion du cinéma d'ici.

Celà ne veut pas dire que nous laisserons passer cet événement mondain sans repréciser notre position.

Dans un pays qui ne donne même pas droit d'écran à son propre cinéma:

NOUS AFFIRMONS NOTRE OPPOSITION AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE,

NOUS DISONS "NON" AUX GOUVERNEMENTS QUI LES SUBVENTIONNENT.

Les raisons sont nombreuses; réfléchissons sur quelques unes. . .

Des investissements à perte dans un évènement mondain et de commerce, alors que ces argents pourraient être d'une grande utilité pour aider, consolider et développer la distribution et la diffusion des cinémas nationaux, y compris le nôtre.

A un marché de films douteux et prétexte au commerce des outils d'aliénation à la sauce Kung-Fu, violence et pseudo-porno.

Aux nombreux jeux de coulisse ressemblant étrangement à ceux qui permettent la prolifération des films de co-production, pâles reflets des films hollywoodiens (Lucky Star, Gas, Pinball Summer, etc. . .), financés à même l'argent des citoyens, grâce au fameux "parapluie fiscal" réservé à ceux ayant une catégorie de revenus à haut taux d'imposition.

Surtout, à notre statut d'exploités par quelques structures "majors" transnationales qui, après avoir produit "leurs films hollywoodiens" en planifient la mise en marché dans les réseaux de salles de cinéma, comprenant la presque totalité des salles importantes, au Québec comme dans le monde.

Cinéma Libre
Les Films du Crépuscule



"Une SPLENDIDE FOLIE!"
"Un film de RAINER FASSBINDER, élégant et comique. Un succès brillant." – Vincent Canby N.Y. TIMES
"Une comédie légère et grivoise avec des interprètes de première classe." – John Skow TIME
Un film de FASSBINDER
avec DIRK BOGARDE • ANDREA FERREOL
Désespoir
I2:20 - I4:30 I6:40 - I8:50 - 2I:00
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

MICHEL SERRAULT • CLAUDINE AUGER • CATHERINE ALRIC • JUDITH MAGRE
POUR TOUS

L'ASSOCIÉ
I2:30 - I4:I5 - I6:00 I7:45 - I9:30 - 2I:I5
desjardins 1
BASILAIRE 1 288 3141

AU NOM DU PAPE ROI
POUR TOUS

PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE FESTIVAL DE PARIS
NINO MANFREDI LUIGI MAGNI
2e sem.
desjardins 4
BASILAIRE 1 288 3141

LES CINÉMAS FRANCE FILM

"Le meilleur film de Godard, un film important". F. Grimaldi, CBF Bonjour
"Godard réanime le plaisir du cinéma". Le Devoir
"Un film différent, personnel, très controversé et, à mon avis, passionnant". S. Dussault, La Presse
"Godard a réussi à retrouver une sorte d'équilibre tant sur le plan narratif qu'au niveau du style. On aime parce que ça reste du cinéma inimitable". L. Perreault, La Presse
"Un film plein d'humour et d'une beauté à vous couper le souffle. M. Godard demeure l'un des plus originaux des plus actifs et des plus exhubérants talents de la scène cinématographique internationale". V. Canby, New York Times

SAUVE QUI PEUT LA VIE
JEAN-LUC GODARD
18 ANS Adultes

ISABELLE HUPPERT JACQUES DUTRONC NATHALIE BAYE
I2:45 - I4:30 - I6:I5 I8:00 - I9:45 - 2I:30
desjardins 2
BASILAIRE 1 288 3141

«Confrontation» pour jeunes sculpteurs

par René Viau

A cause des problèmes du coût du transport des oeuvres, il est souvent difficile à un jeune sculpteur de se faire connaître. En conséquence, peu ont la chance d'exposer à l'extérieur des oeuvres souvent monumentales dans un lieu public et très fréquenté.

C'est en partie pour combler cette lacune que le Conseil de la sculpture du Québec organise, pour la deuxième année de suite, l'exposition *Confrontation*. Cet été, *Confrontation* se tient en deux volets. L'un à Québec, au parc de l'hôtel de ville rassemblant les sculpteurs suivants: Claude Millette, Tatiana D.-Séguin, Robert Poulin, Don Darby, Aristide Gagnon, Lewis Pagé et André Bécotte. L'autre à Montréal, à côté du Centre d'art du Mont Royal et ce, à deux pas des pièces laissées par le premier symposium de sculpture au Québec, au début des années soixante. Pour le Conseil de la sculpture du Québec, *Confrontation*, en faisant la promotion des artistes, jeunes en majorité, qui y exposent, répond à des intérêts collectifs.

La formule de l'exposition est simple. Les membres soumettent leur participation à un jury qui évaluera en outre l'aspect sécuritaire des oeuvres ainsi que leur résistance au vandalisme. Des oeuvres plus éphémères mais tout aussi sécuritaires sont cependant acceptées si l'artiste veut alors courir le risque qu'elles soient endommagées. Dans un lieu aussi fréquenté les risques de manipulation sont grands. Parallèlement à *Confrontation* une exposition a aussi été organisée à l'intérieur du Centre d'art du Mont Royal. On pouvait y voir, le mois dernier, des pièces plus «fragiles» aux dimensions plus réduites.

À Confrontation jusqu'au 1er septembre, dans le cadre verdoyant de la montagne, les oeuvres présentes, schématiquement, pourraient se regrouper en trois catégories. D'abord les sculptures monumentales classiques où l'objet se suffit à lui-même. Ce sont des oeuvres traditionnelles où l'accent est mis sur la beauté des matériaux, sur le travail de composition qu'elles témoignent. Ainsi Armand Picard a réuni, en métal soudé, un mat totémique dans la lignée de la sculpture des années cinquante. Plus épuré, Jacques Carpentier nous propose une sorte de noeud d'acier rouge incorporant un double cercle où la rigueur géométrique domine. Nous voici donc transportés au beau milieu des années soixante! Pierre Leblanc, d'une façon plus actuelle, met en opposition le métal et le bois. Servant de trépied, une poutre de bois est enroulée par des tubes d'acier. Pietr Franta a conçu un espace symbolique avec seuil et marches en béton, cèdre et briques qui veut témoigner d'une grande monumentalité verticale.



Sculpture d'André Fournelle à «Confrontation» sur le Mont Royal.

(Photo Jean-Marc Petit)

Aurelio Sandonato fait se découper les arêtes vivement colorées d'un cube au volume bien affirmé, insistant sur le côté «dessin». À l'opposé, Roger Paquin avec des modules linéaires anguleux construit un volume fictif. Il faudrait aussi parler des formes en pierre polie de Cavalli. De l'oeuvre, aussi en acier tubulaire — un matériau fort populaire — de Robert Poulin dégageant une forte présence physique. Chez André Fournelle, la sculpture se fait forteresse. Forteresse «primitive» dont l'intérieur est un site de recueillement avec musique, néon...

D'autres oeuvres affirmeront de plus en plus des liens, tantôt physiques, tantôt psychologiques — ou les deux à la fois — avec l'environnement immédiat. C'est le cas de cet «abri» de Jean-Pierre Morin où le béton armé est en savant déséquilibre avec l'environnement proche. Une pièce chargée de réminiscences «archéologiques» à l'instar de la sculpture de Fournelle. L'assemblage de bois de Jean-Pierre Legros forme une espèce d'enceinte topologique au sol, chargée d'intensité. Quant à Claire Brunet, sa sculpture en nacelle est retenue par des cordes l'empêchant de tomber au-delà de la pente du terrain où est située la pièce.

D'autres oeuvres se confondent carrément à la nature, comme ces formes de béton disposées sur le sol et enfouies par endroits, de Guy Nadeau ou ce lit de verdure d'Andrée Pagé. Face à la nature, Étienne Ozan-Groulx a une attitude plus patiente, attachant entre eux trois arbres qui en poussant, du moins espère-t-il, formeront une arche. Lauzier a suspendu à des cables un disque de bois et de toile qui s'anime au vent. Jacques Béchon a appuyé contre les murs du Centre d'art une «corde» de bois retenue par deux «cordes» rouges. On ne comprend pas trop où il veut en venir! *Confrontation* se termine le 1er septembre. Un catalogue sera publié.

Au Conseil de la sculpture, on attache beaucoup d'importance à des événements de promotion pour les membres, tel que *Confrontation*. Après une première année de structuration et de recrutement, le Conseil renaissant des cendres de la défunte S.A.P.Q. a vu ses membres augmenter tout en s'impliquant notamment dans l'organisation du colloque du symposium de Chicoutimi en partie consacré aux problèmes de la sculpture au Québec. En s'efforçant d'offrir aux membres et à tous les intéressés un lieu de documentation ouvert, publiant un bulletin trimestriel, le Conseil se définit par ailleurs comme une structure de représentation et de négociation. Le Conseil entend prendre partie sur les grandes questions que sont la politique du 1%, les droits d'auteur, le statut de l'artiste, les symposiums, le rapport artiste-galerie... etc. Le Conseil, en sa deuxième année d'existence, s'est aussi attelé à d'autres tâches. On y poursuit par exemple une recherche en vue de publier un répertoire des sculpteurs du Québec. Une étude est en cours sur le marché de la sculpture au Québec. On veut recruter et faire connaître le Conseil dans les régions et y assurer une représentativité locale. On y vise à l'auto-financement. Une exposition sera montée cette année à Sherbrooke donnant ainsi l'occasion à tous d'exprimer leurs vues sur les problèmes de la sculpture au Québec. Une première tentative dans ce sens ayant échoué, on le sait, à Chicoutimi. Le Conseil de la sculpture du Québec regroupe environ 150 sculpteurs.

Nouvelle galerie pour un «art stimulant»

UNE nouvelle galerie verra le jour à Montréal, dédiée à l'art actuel de tous les horizons. La galerie France Morin sera inaugurée en octobre prochain par une installation de néon et verre de l'artiste américain Keith Sonnier. Actuellement, les préparatifs de réaménagement d'un espace ensoleillé tout en haut d'un bureau de poste désaffecté, au coin de l'avenue des Pins et de la rue Clark, vont bon train. Cofondatrice de la revue *Parachute*, France Morin, la directrice de la future galerie qui portera son nom, entend y poursuivre sa politique de confrontation amorcée par la revue. On y verra des artistes québécois, canadiens, européens, américains.

«Je ne veux pas m'enfermer dans les limites géographiques, d'expliquer France Morin. Il importe avant tout de présenter de l'art stimulant. On y verra des artistes jamais exposés à Montréal auparavant». En quittant la revue *Parachute*, France Morin poursuivra en quelque sorte son rôle d'animatrice, comblant par cette galerie de qualité franchement axée sur l'art contemporain, d'où qu'il vienne, et qui épaulerait le travail de quelques animateurs courageux qui s'y aventurent déjà.

«Je vais me spécialiser dans les installations, dans la sculpture. Il y aura aussi des performances, des concerts, de l'édition», de dire France Morin. L'espace ici convient bien à ces activités. Outre Keith Sonnier, la programmation pour la saison qui s'annonce comprend le Torontois John Massey, le Français Daniel Buren, Pieter Holstein des Pays-Bas, les Montréalais Roland Poulin et Bettu Goodwin. Des projets sont en cours avec, notamment, d'autres galeries en Europe et même une exposition impliquant Léonard de Vinci.

«J'ai horreur de tout ce qui est la mode, de souligner France Morin. C'est ainsi que j'ai définitivement banni de mon vocabulaire deux termes: art international et avant-garde». Des concepts vides, selon elle. «Cela ne veut rien dire. Je vais présenter de l'art actuel valable. Qu'il soit américain, québécois, canadien, européen...»

L'implantation, tout près de la rue Saint-Laurent, d'une nouvelle galerie de qualité vient confirmer le déplacement et le regroupement vers l'est de plusieurs autres galeries d'art. Ainsi, pour la saison qui s'annonce, la galerie Yajima autrefois rue Sherbrooke ouest bénéficiera de locaux plus vastes et plus adéquats et ce dans le même édifice qui abrite déjà le Musée d'art vivant, Véhicule et la galerie Gilles Gheerbrant, rue Sainte-Catherine près de Bleury. Ces galeries occupent, tout comme la nouvelle galerie France Morin, des anciens espaces industriels «recyclés».

R.V.

JEAN-MARC BLIER
LOUIS-PAUL PERRON
Galerie Alexandre
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec, H3G 1K4
tél.: (514) 844-2593

HUILES RÉCENTES DE
SYLVIA ARY
commençant le 6 septembre
fermé sam. dim. et lun.
du mardi au ven. de 9h à 17h30
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

revue québécoise sur les arts visuels
Cahiers
L'ESTAMPE
C.P. 1715
SUCC. ST.-LAURENT
MONTRÉAL H4L 4Z3
LE NUMÉRO: 2,00 $
ABONNEMENT: 6,00 $
(4 numéros)

L'ATELIER DE L'ARTISTE
GRAHAM CANTIENI
OUVERT AU PUBLIC
Les 5-6-7 septembre 1980
PEINTURES RÉCENTES
LA SÉRIE ‹PARERGON›
1030, rue Saint-Denis, Sherbrooke (près du pont Jacques-Cartier)
Vendredi de 19h à 22h
Samedi et dimanche de 12h à 19h

exposition

OEUVRES RÉCENTES DE
RICHARD MONTPETIT
MERCREDI, LE 3 SEPTEMBRE 1980 À 19 HRES
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.
Galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777

250 oeuvres venant du Conseil des Arts du Canada
BANQUE D'OEUVRES D'ART
Peintures: 2 sept. au 5 oct.
Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts, Montréal
Sculptures et oeuvres sur papier: 16 au 23 sept.
La Place du Complexe Desjardins, Montréal

la galerie d'art Clarence Gagnon
GILLES BROWN
63 rue St-Jean Baptiste
Baie St-Paul, Cté Charlevoix,
vous invite à l'exposition de ses nouvelles acquisitions de
Roger Alexandre
Basque
Roger Cantin
Claude Carette
Pauline Gagnon
Claude Gauvin
Gilles E. Gingras
Normand Hudon
Francesco Iacurto
Marie Laberge
Jean Paul Ladouceur
Tex Lecor
Claude Le Sauteur
Monique Mercier
Robert Ouellet
Claude A. Picher
Narcisse Poirier
René Richard
Albert Rousseau
Réjane Sanchagrin
Claude A. Simard
Paul Soulikias
Pierre Tougas
Samedi le 30 août
Dimanche le 31 août
Lundi le 1er septembre
Heures d'ouvertures de 10 h 00 à 18 h 00. Informations: (418) 435-2426

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché hésitant

Les cours de la Bourse de Toronto ont clôturé sur une note irrégulière, hier, après une tentative de reprise en dernière heure. L'indice composé a gagné 12.28 points et termine la séance à 2218.01, bien que les pertes l'emportent sur les gains par 235 à 214.

Neuf des 14 secteurs du marché ont pris du mieux, surtout celui des produits de consommation. À l'inverse, l'immobilier a subi les plus lourdes pertes.

Le volume s'inscrit à 5.1 millions d'actions et la valeur chiffre $85.61 millions.

Parmi les titres industriels échangés, Seagram Co. gagne 1 7-8 à $66, HCI Holdings B 1 1-2 à $36, Carling O'Keefe 1 3-8 à $11 7-8, Westcoast Peter 1 1-4 à $20 1-4 et Atco A 1 1-8 à $27 7-8.

Westcoast Pete A perd 5 à $56, HCI Holdings A 1 1-2 à $35, Molson Co. A 1 à $30 3-4, Royal Trustco A 5-8 à $19 3-8 et Gulf Canada 2 à $29 1-2.

Dans le secteur minier, Carolin Mines gagne 2 1-2 à $29, Canflo Mines 1 1-2 à $35 3-4 et Pine Point Mines 1 1-8 à $40 1-8. McIntyre Mines cède 2 à $91 et United Siscoe Mines 3-4 à $19 3-4.

Parmi les pétroles, Coseka Resources gagne 1 à $19, Numac Oil and Gas 3-4 à $33 1-4 et Skye Resources 5-8 à $15. Ocelot Industries B abandonne 1 1-4 à $32 et PanCanadian Pete 1 à $38.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	$6	6	6	
AbyGlnw	1000	$13½	13½	13½	— ½
AbtlPrce	27250	$20¾	20½	20¾	— ⅛
Abitbi7½p	z20	$39¾	39¾	39¾	
Acklands	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
AdnacM	2400	465	455	465	
AttonMin	400	$37	36½	37	
AghicoE	7950	$15⅜	15⅛	15⅜	
AgraIndA	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Akaitcho	100	200	200	200	
Albany	7800	239	235	239	— 1
AltEnergy	27179	$21⅛	20¾	21	+ ⅛
AltaGasA	16099	$33⅛	32¾	32⅞	+ ⅛
AltaGEp	2140	$21⅜	21	21	— ⅜
AltaGF	300	$24½	24½	24½	+ ¼
AltaG9.76	260	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
AltaG7.60	1100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
AltaG6¾	1892	546	45⅝	46	
AltaG6½	7970	29	28½	29	+ ⅜
AltaNat	1170	$22½	22	22½	
Alcan	51215	$36⅝	35½	36½	+ ½
AlgoCent	100	$25½	25½	25½	
AlgomaSt	3450	$38¾	38½	38½	
AlStelp	643	$25	25	25	
Alum3rdp	400	$25¼	25¼	25¼	
AmLarder	7500	80	79	79	+ 1
AmEagle	6300	$5¼	5	5	
AmLeduc	15500	81	80	80	— 3
AndresWA	1100	$11¾	11⅝	11¾	
AngAm6¼	152	$61	61	61	— 2
AngCT4½	150	$22	22	22	— ⅛
AngCT3l5	z20	$30⅞	30⅞	30⅞	
AngDGld	625	385	385	385	+ 10
Aquitaine	12075	$59	58	58½	+ ⅜
ArborC	250	390	390	390	— 10
Argosy	3100	82	81	82	+ 1
Argus	150	$15	15	15	— ½
Args260p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
ArgusCpr	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
Asamera	3650	$21¾	21⅜	21⅜	+ ⅛
Asbestos	800	$31⅜	31	31	— ½
AsocPorc	2500	475	450	475	+ 25
Astral	100	300	300	300	
AtcoA	8552	$27⅞	26¾	27⅞	+ 1⅛
AtlasYk	21500	75	70	70	— 7
AtoHardA	500	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
BCSugarA	245	$43½	42½	42½	— 1
BPCan	9860	$43¾	43¼	43¾	— ¼
Bachelor	5800	$5⅝	5½	5⅝	
Bakertalc	5790	133	130	130	
BanisterC	100	$19½	19½	19½	
BankBC	416	$35¼	35¼	35⅝	— ⅜
BankMtl	40105	$28⅛	28⅜	28⅛	+ ⅛
BankNS	5756	$32	31⅜	32	+ ½
Bankeno	4500	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Basic Res	2500	$15½	15½	15½	+ ¼
BellCanad	54193	$19⅜	19	19⅜	+ ¼
BellCpr	200	$26¼	26¼	26¼	
Bell1.80	355	$19⅜	19⅛	19⅛	— ¼
Bell1.96	285	$23⅛	23	23	
Bell2.05	4350	$22¾	22⅜	22¾	+ ½
BethCop	1303	$23⅛	23	23	— ⅛
BighartOG	500	$8¼	8	8⅛	— ⅛
BlHawk	10100	52	52	52	
BlackPhot	200	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
BomacA	1000	$8¼	8¼	8¼	— ½
Bombr	500	$17	16½	17	+ ½
Bonza O	16375	$10½	10⅛	10½	+ ½
BonanzaW	4000	455	440	455	+ 25
BowValy	99110	$22⅜	21⅞	22¾	+ ½
BowVly7	1800	$81	80	81	
BralorRes	5580	$15⅝	15½	15⅝	— ⅛
Bramalea	200	$11¼	11¼	11¼	+ ½
BrascanA	59447	$29¼	29	29¼	
Brscn8½	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
BrendaM	1175	$34½	33½	34½	+ 1
Brinco	4406	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Brincop	200	$5¾	5¾	5¾	
BCFP	2060	$16	15¾	16	
BCRIC	14040	$7	6⅞	7	
BC Phone	2165	$16¼	16	16	— ¼
BCPh4.84	140	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
BCPh5.15	z120	$57	57	57	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCPh6.80	230	$18	18	18	— ¾
BCP10.16p	329	$24¼	24½	24½	— ⅜
BroulReef	8600	207	200	207	— 2
Brunswk	22750	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
BuddCan	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
CCYachts	1350	370	370	370	— 5
CAE	25900	$23⅜	22½	23	— ½
CCLInd	5600	$7	7	7	
CIL	750	$27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
CMSMines	500	110	110	110	+ 10
CadFrv	2193	$24½	24½	24½	— ½
Cad Frv A	870	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Cal Pow A	32500	$18½	18⅜	18½	
CalP9.80	100	$100	100	100	
CalP2.36	100	$24	24	24	+ 1
CalvrtDie	300	250	250	250	
Calvert	2800	295	290	290	
CamelOG	7400	$10	9¾	10	+ ¼
Camflo	15810	$36½	34½	35¾	+ 1½
CampRL	2635	$68½	68	68½	+ ⅛
CanCem	2875	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
CCem6½	308	$13½	13½	13½	
CCem2p	1800	$14½	14	14½	+ ¼
CDC	4135	$14⅜	13¾	13⅞	— ⅛
CDCprB	879	$153½	152	153½	+ ½
CNorWest	22590	$27¼	26⅛	27¼	— ⅛
CanPEnt	94871	$29⅞	28⅜	29⅞	+ ¾
CPacknrs	20700	$31½	31	31½	+ ⅜
CanPerm	600	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅜
CS Pete	4500	$19½	19	19⅜	— ⅛
CanTrust	745	$26⅜	26¼	26¼	— ¼
CTung	100	$33	33	33	+ ¼
CdnArrow	9900	220	210	210	+ 5
CCablesyA	12000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
CCablesyB	23250	$9¼	8⅝	8¾	+ ⅛
CdnCel	200	$14	14	14	
CCManX	600	$11⅛	11	11	— ⅛
CCManY	500	$11¾	11¾	11¾	
CCurtis	2200	109	102	102	
CFormst	1105	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
CG Invest	1344	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅜
CfBkCom	11806	$28½	28⅛	28⅜	
CLencour	8200	109	102	102	— 4
CManoir	100	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
CMarconi	800	$22½	22¼	22½	— ⅛
CNatR	18072	$19¾	19¼	19¾	+ ⅛
CNat8.50	400	$42	41½	42	— 1
COcdental	5860	$14½	14¼	14½	+ ⅛
COcdntlp	z75	$24⅞	24⅞	24⅞	
CPLtd	42271	$47⅞	47	47¾	+ ½
CPLAp	3300	$8½	8½	8½	
CReserve	600	$22½	22	22	— ¾
CdnTireA	1099	$27	26¼	27	
CU 10¼	100	$26½	26½	26½	+ ¼
CUtil9.24	200	$23	23	23	— 1
CUtil7.30	100	$19	19	19	— 1
CUtil2nd	1300	$26¼	26¼	26¼	— ¾
CWN 5½p	300	$12	12	12	— ½
Canbra	200	$7¼	7¼	7¼	
CandelOil	300	$32	30⅜	32	+ 2
Canray	3182	295	285	285	— 5
CanronA	1400	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Cara	1200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
CaraA	500	$7½	7½	7½	
CarlOK	83355	$12	10½	11⅞	+ 1⅜
CarlAp	120	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅜
CarmaA	5600	$26	25¾	26	
CarolinM	13275	$29¾	26¾	29	+ 2½
Casslar	1550	$15	14⅜	14⅜	+ ½
Celanese	3400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Celanes1p	100	$10	10	10	+ ⅛
Celan175p	200	$16¼	16¼	16¼	
CtlEstA	400	$13¾	13¾	13¾	
CentPat	4200	$5½	5¼	5¼	+ ⅛
Chnclr	3700	$5¼	5	5⅛	— ⅛
CharterOil	300	280	280	280	— 10
Cherokee	10950	$13⅜	11	11⅜	— ⅛
ChibKay	2000	40	40	40	
ChieftanD	4750	$24	23½	23¾	
Chimo	1900	281	280	280	+ 10
Chrysler	2820	$10⅝	10	10½	+ ¼
CHUM	200	$12	12	12	
CoinLake	2000	105	105	105	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cmplx	4300	345	335	345	
Cominco	1542	$64¾	63¼	64¼	+ 1
ComincoA	200	$24⅞	24⅞	24⅞	
CC Trp	500	$10	10	10	+ ¼
ComrclOG	800	340	335	340	
ComprAp	300	$15	15	15	
ConBathA	6971	$17¼	16¾	16¾	— ½
ConBathp	400	$15¼	15	15¼	
ConFardy	2727	310	300	310	+ 15
CDurham	9600	253	251	252	
CMorisn	12700	375	365	375	— 5
Cons Prof	11300	194	188	192	
CRambler	1800	490	485	490	+ 5
C Rexspar	1000	61	61	61	— 7
ConDistrb	4700	$10	9⅞	9⅞	
ControlF	500	300	300	300	— 35
Conventrs	2400	$17	16⅝	16¾	+ ⅛
ConwestA	9515	$6⅞	6½	6¾	
ConwestB	9615	$5⅞	5½	5⅝	+ ⅛
CopFields	913	$17½	17½	17½	— ¼
Corbyvt	600	$20	19½	20	+ ½
CFalconC	30650	$12	11¾	12	+ ⅜
CosekaR	48275	$19¼	18	19	+ 1
CostainLtd	1300	$10½	10½	10½	
Costnwf3	100	$7	7	7	
Courvan	3900	202	200	200	— 5
Craigmt	2600	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
CrainRL	750	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Crestbrk	174	$26⅜	26⅜	26⅜	
CZelrbaA	100	$25	25	25	
Crush Intl	7614	$15⅞	15¼	15⅝	+ ⅛
CuvierM	6000	81	80	80	— 1
Cyprus	7630	$22¾	22⅜	22¾	
CzarRes	9265	$17⅛	16½	17	+ ¼
DRG LtdA	500	$7	7	7	
DalcoPet	7000	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Dale-Rpr	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Daon Dev	39090	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
DaonA	200	$6½	6½	6½	— ¼
Daon8⅜p	500	$7⅞	7⅞	7⅞	
Daon9½p	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
DejourMn	34300	139	131	139	+ 6
DElidona	10000	207	202	207	+ 2
DelhiPac	5000	83	82	82	— 2
Denison	19980	$50½	49⅝	50	— ½
Dicknsn	4001	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
Digtech	1083	$9⅝	9⅝	9⅝	
Discovry	9050	275	262	270	— 8
Domanl	9600	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
DomeMine	1735	$129¼	128½	128½	— ½
DomePete	33025	$85½	84	85	+ ¾
DBridge	4250	$19⅛	18¾	19⅛	— ⅛
DCitrsA	400	455	455	455	— 20
DExplor	13500	99	97	99	+ 2
DofascoA	2245	$38	37⅜	38	+ ¾
DomStore	2100	$18⅞	18¾	18⅜	— ½
DTextie	1751	$14¼	14	14	— ⅜
DomlimA	100	$29	29	29	+ 1
Domtar	16972	$24⅝	24⅜	24½	— ⅛
Domtarpr	1300	$10½	10¼	10¼	— ¼
Dr McCA	131	$11	11	11	
DundePal	19333	135	130	130	— 4
Dunrale	10300	180	170	180	+ 5
DuPontA	z90	$28	27½	27½	
Dylex L A	1200	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Dynamar	12600	$5	480	5	+ 10
E-L Fin	z28	$11¼	11¼	11¼	
EstMIrtic	11320	$5¼	425	5¼	+ 90
EastSul	3120	375	365	365	— 5
EstnProv	6400	$12	12	12	
EgoRes	8860	235	225	235	+ 9
Elhom	3450	$9¼	9	9	— ⅛
Electhomp	z5	$69	69	69	
ElksStors	z60	415	415	415	
Emco	1180	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
EnrgyRes	1450	206	205	206	+ 4
EquiTrust	z90	$6⅜	6⅜	6⅜	
Exquisite	200	325	325	325	+ 35
Extndcar	1000	$10	9⅞	10	+ ⅛
Extd A	2220	$9¾	9¾	9¾	
Fibrg Nik	4365	$125½	125	125½	— ⅛
FathmOcn	8800	269	265	269	— 6
FedIndA	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
FidelityTrp	100	$15	15	15	
FinningT	100	$31	31	31	
FCalgary	1400	270	265	270	+ 15
FCtyTrA	300	$10½	10½	10½	— ¼
FCtyTrC	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
FordCnda	z43	48	48	48	
Francana	200	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Fraser	z72	$18½	18½	18½	
GMRes	12000	$6⅜	6⅛	6¼	
GSWCiB	500	$7	6¾	7	+ ½
Garbellp	200	450	450	450	
GazMetr	4275	$6½	6⅜	6½	
GenBaker	1100	$11½	11½	11½	— ¼
GDistrbA	500	$11	10⅞	10⅞	— ½
GDistrbw	1400	480	475	475	— 15
GMC	113	$61¾	61¾	61¾	— ¼
GenstarL	20435	$38¼	37¼	38¼	+ ¼
Gnstar2.35	9650	$38½	37⅞	38¼	
GiantYk	500	$28¼	28¼	28¼	
Gibraltar	25810	$14⅞	14¾	14⅝	— ⅝
GlbeRltyp	1600	$20	20	20	
GoldaleA	3400	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
GoldundM	6460	305	305	305	
GraftGA	2040	$16	15½	16	+ ½
Grandma	840	258	250	255	— 1
Granduc	1000	315	315	315	— 5
GLNickl	1300	149	149	149	
GLForest	6000	558	573¼	573¼	— ¼
GNFin	1520	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
GtWestS	3200	415	400	400	+ 5
GWestwt	500	68	68	68	
GGoose	100	$6¼	6¼	6¼	
Greyhnd	1100	$19	18⅜	18⅜	— ⅛
GuarTrp	100	$16¼	16¼	16¼	
GulfC	203473	$30⅜	29	29½	— ½
Gulfstrem	9650	$9⅞	9⅝	9⅞	— ⅛
HCIHldgA	500	$35	35	35	— 1½
HCIHldgB	800	$36	35	36	+ 1½
Halifax D	350	310	300	310	+ 30
H Group A	2765	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Hardee	3600	75	72	75	+ 4
Harlequin	1725	$21¾	21¼	21¾	
HarrisA	250	440	440	440	
HWood	800	140	140	140	+ 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Hawker	1175	$18½	18¼	18¼	
Hawkerpr	100	$62	62	62	+ 1
HayesD	1869	$8½	8½	8½	
HedwayA	1149	$6¾	6⅝	6¾	
Highfield	900	335	330	330	+ 5
HBayMng	1270	$29¾	29½	29¾	
HBayCo	T401	$26	25½	25½	— 1
HBCpr	1047	$18⅛	18	18	— ⅛
HBOilGas	35706	$34	33½	34	
Hu-Pam	2500	85	82	85	— 1
Husky Oil	15830	$17¾	17⅛	17¾	+ ¼
Husky Apr	z16	$34¾	34¾	34¾	
Hydrd	120700	130	112	127	+ 12
IAC	4750	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
IU Intl	4661	$21¾	21	21¾	+ ¾
Imasco	4290	$25½	25	25½	
ImpOilA	46829	$41⅛	40⅝	40⅞	— ¼
Inco	60548	$29	27¾	28¾	+ ⅝
Inco7.85	1000	$21⅛	21⅛	21⅛	
Indal	15200	$15	15	15	
Indusmin	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
InlandGas	600	$15	15	15	
InlandGp	205	$11	11	11	
Inter-City	9906	$20¾	20⅜	20½	
IntrCwf2	800	$17	16	17	
IBM	406	$75	75	75	— 2
IntMogul	3300	$10	9⅞	10	
Intl Thom	600	$9	8⅞	9	
IntprPipe	3461	$18¼	18	18⅛	— ⅛
Ipsco	989	$33¼	32⅝	32⅝	— ⅛
IrwinToy	2100	370	360	370	
Ivaco	990	$19¾	19¾	19¾	
Jannock	200	$13	12¾	13	+ ¼
Jannock8	1220	$12	11¾	11¾	— ¼
Janockwf2	3200	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Jorex Ltd	3200	92	90	91	— 2
Joutel	7300	140	138	140	— 6
Kaiser Re	18891	$32½	31¾	32⅜	— ½
KamKotia	6200	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
KapsTran	10800	135	130	130	— 1
KellyDA	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
KerrAdd	12735	$19	18⅝	19	— ⅛
LabattA	4002	$24⅛	24	24	
LabMin	400	$75	75	75	
Lacana	6015	$10	10	10	— ⅛
Lacanaw	100	$6½	6½	6½	— ½
LaidlawA	250	$7½	7½	7½	
LaidlawB	2450	$6¾	6¾	6½	
Ldl 9¾	500	$10	10	10	— ½
LOntCem	2350	$5⅞	5½	5⅝	+ ⅛
LShore	8495	$21¼	20	20¾	— ¾
LasitrKm	400	181	181	181	
Laurasia	24050	122	118	122	+ 4
LauFinp	4563	$12⅞	12¾	12¾	+ ⅛
LavaCap	3100	$9⅞	9¼	9¾	+ ½
LeighInst	1800	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
LLLac	6694	$20¾	20½	20½	— ½
LoblawCo	1040	$5⅞	5⅞	5⅞	
LobCopr	200	$25	25	25	— ½
LobLtdAp	595	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
LobLtdBp	165	$16	16	16	
Lochiel	4400	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
LyttonM	1000	71	70	70	— 3
MDSHelth	2925	$15½	15	15	— ⅛
MICC	200	$11	11	11	
MICC8⅝	200	$20½	20½	20½	
MSZRes	2900	225	217	220	
MclanH A	900	$16⅞	16¼	16⅞	+ ¼
MBLtd	20176	$33¾	33¼	33½	
Madeline	8000	240	230	235	+ 5
Madsen	3000	210	200	206	+ 1
MagnaA	400	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅜
MagnaB	150	$13	13	13	+ ⅛
Magnason	1450	300	255	300	+ 40
Magnetcs	2200	151	151	151	
Maisilnt	1600	470	470	470	— 20
MajstcWil	303	$6½	6¼	6¼	
Malartic	6700	$5	475	495	+ 20
ManBar	19300	127	122	125	+ 5
M Lf Gard	100	$27¾	27¾	27¾	
Maplex M	600	$11	9¾	11	— ¾
Maritime	z120	$24⅛	24⅛	24⅛	
MarT940	z6	$10⅜	10⅜	10⅜	
MarkSpnc	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
MassFer	15451	$9¾	8¾	9¼	+ ½
MasFA	5350	$18¾	18	18⅝	+ ⅛
MasFB	3200	$18¼	17¾	18¼	
Matchan	18500	85	77	79	+ 2
McAdam	49500	72	68	71	+ 1
McGrawH	10100	$9	9	9	— ¼
McIntyre	9000	$92½	91	91	— 2
McLaghln	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Melcor	200	$19½	19½	19½	— ¼
Mentor	135	$7	7	7	— ⅛
Mercantil	1900	$19½	19⅜	19½	
MerlaE	139360	$8⅞	8½	8¾	
Midcon	100	245	245	245	— 5
MikesSubs	4000	141	141	141	— 9
Minrl Res	9930	233	225	230	— 4
MitelCorp	11330	$34¾	34⅛	34⅛	— ⅛
MolsonA	4520	$31¾	30¾	30¾	— 1
MolsonB	400	$30½	30⅛	30⅛	— ⅜
MonencoA	400	$12¼	12	12	
MtlTrust	900	$22½	22⅛	22⅜	+ ⅜
Moore	12681	$38¾	38¼	38¼	— ⅜
MtnStates	28200	$12⅜	12	12⅛	— ⅛
MuncpISL	100	$5½	5½	5½	
Murphy	6910	$35⅜	35	35	— ¼
NBCook	11450	$8	7	8	+ 1
NBUMine	7114	370	360	365	— 5
NatBkCan	22415	$13⅛	13⅜	13½	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Northld	8500	93	90	93	+ 2
Northstar	500	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
N Beauc	1000	94	94	94	
NS Savngs	200	$11¼	11¼	11¼	
NowscoW	2400	$31	30	30½	+ ½
Nu-WstA	10459	$28¼	27⅜	28	— ¼
NufortRes	7000	94	90	94	+ 4
Numac	4207	$33¼	32¼	33¼	+ ¾
Oakwood	10550	$19	18¼	18¼	— ⅜
Oakwodpr	5007	$26⅛	25¾	26	+ ¼
Obrien	7200	251	250	250	
Oceanus I	550	350	350	350	
OcelotA	100	$32	32	32	— 2½
OcelotB	9550	$32½	31½	32	— 1¼
Omega	1000	$7¼	7⅛	7⅛	
Onaping	4500	470	465	470	
OshawaA	5061	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Osisko	2500	57	56	57	+ 4
PCL Indust	6950	$6½	5¼	5¼	— 1¼
PacCoper	44800	$5⅛	485	5⅛	+ 32
PagePet	4691	$26½	26	26½	+ ½
PagurianA	1000	$8½	8½	8½	— ⅛
Paloma P	560	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Pamour	9092	$19⅞	19½	19½	— ⅜
PanCanaA	2500	$7	7	7	
PanCanaw	4300	250	231	250	+ 10
PanCentr	2900	300	290	299	+ 4
PanCanP	1850	$88	87¼	88	— 1
PeBenO	1500	355	350	350	— 10
Pembina	4200	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
PennWest	4200	215	205	215	+ 10
Pennant	10000	244	240	243	
Penningtn	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Peningtnp	1050	$5	5	5	+ ¼
PetroSun	2650	340	340	340	— 10
Petrofina	1385	$56¼	55⅝	56	
PhillipsCb	500	$14⅛	14	14⅛	— ⅛
Phonix Oil	1700	$8	7⅞	8	
PhnxOilw	300	180	180	180	
PinePoint	4814	$40¼	39	40⅛	+ 1⅛
PlaceG	10030	289	280	280	— 10
Placer	13550	$23¾	23⅜	23½	— ⅛
Ponder	1700	200	200	200	— 5
PopShops	1900	151	150	150	
PowrCorp	4294	$17¼	16⅝	16¾	— ½
PradoExp	500	86	86	86	
Precamb	4350	$6½	6¼	6¼	
PremierC	2905	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅜
QMG Hldg	14032	$6⅝	6⅜	6½	
QasarPet	2300	$5	475	475	— 15
QueSturg	18917	$7	6¾	6⅞	
Ram	2100	$19¾	19⅜	19¾	+ ¼
Ram wt	300	$10¾	10½	10¾	
Rchmn	4400	$10	9¾	10	+ ¼
Ranger	7450	$40¼	39½	40	+ ¼
Rayrock	11140	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Redpath	7500	$16¼	16	16	— ¼
Redst

Chute de 1.1% du PNB

La récession s'est aggravée d'avril à juin

OTTAWA (PC) — La récession économique au Canada s'est aggravée au cours du deuxième trimestre de cette année, le Produit national brut (PNB) ayant diminué de 1.1% par rapport au trimestre précédent, a fait savoir Statistique Canada, hier.

La baisse, de $129.7 milliards à $128.3 milliards d'une période à l'autre, ne tient pas compte de l'inflation. C'est la plus mauvaise performance trimestrielle depuis 1962, ce qui signifie que la récession est plus forte que celle de 1974-75, déclare le bureau de la statistique.

En taux annualisé, le chiffre trimestriel implique une baisse réelle de 4.4% du PNB cette année.

Statistique Canada prévient que ce chiffre est trompeur. Malgré cela, la plupart des prévisionnistes s'attendent à une diminution de 1% de la production, la plus forte depuis 26 ans.

Tous les chiffres sont exprimés en dollars «réels» de 1971, ce qui exclut donc les effets de l'inflation.

Au cours du permier semestre de cette année, le bureau fédéral note que la production a fléchi de 1.7% par rapport à la même période de 1979, notamment à cause de la faible demande de la part des consommateurs.

Le gonflement rapide et persistant des prix des biens et services ainsi que la hausse record des taux d'intérêt, ont provoqué une diminution de 0.7% des dépenses de consommation au deuxième trimestre, alors que les achats de biens durables (automobiles et électroménager, par exemple) ont décrû de 5.6%.

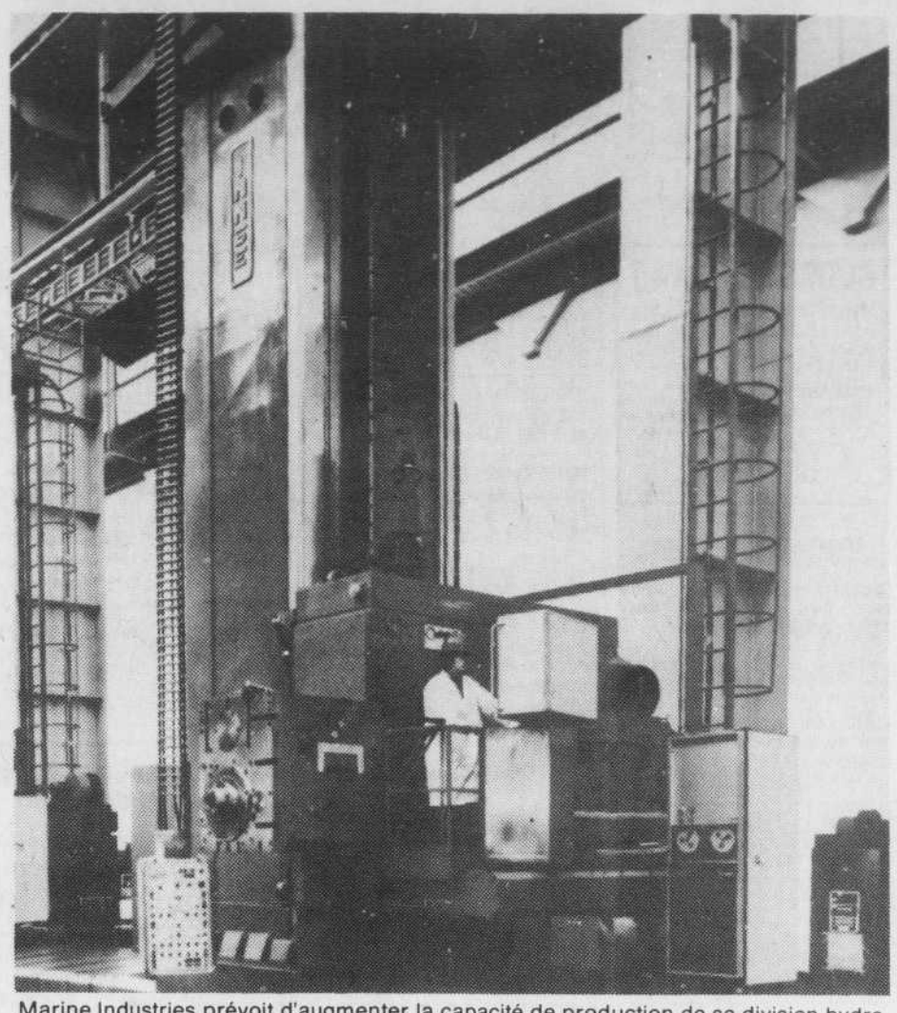
Les dépenses du secteur privé ont régressé de 2.5% au deuxième trimestre, la construction de logements ayant diminué de 10.5% par suite des taux d'intérêt élevés et d'une rareté de fonds pour les prêts. La construction non résidentielle et les dépenses pour les machines et l'équipement ont baissé de 0.5%.

Le volume des exportations de marchandises s'est dégonflé de 2.8%, en raison des livraisons plus faibles vers les États-Unis qui comptent pour 70% de nos exportations.

Il s'ensuit que les prix payés pour les exportations ont diminué de 1.2%. En même temps, la faible demande intérieure a entraîné une baisse de 1.3% des importations.

Tandis que les salaires et revenus supplémentaires du travail augmentaient de 2.2% au deuxième trimestre, une baisse de l'emploi dans la construction et la fabrication n'a virtuellement produit aucun changement dans les salaires des industries de production.

Le revenu personnel disponible a monté de 2% et a maintenu le taux d'épargne individuelle à un haut niveau, soit 10%.



Marine Industries prévoit d'augmenter la capacité de production de sa division hydro-électrique avec une aléseuse horizontale de ce type. On peut l'utiliser pour tous les travaux d'usinage mesurant six mètres de hauteur sur 14 mètres de longueur. La machine est équipée d'un plateau tournant pouvant recevoir des pièces jusqu'à 150 tonnes en pesanteur et aussi d'un tableau de contrôle programmable permettant de faire plusieurs opérations différentes.

Bombardier en passe d'acheter Polaris

La compagnie Textron de Providence, au Rhode Island, a conclu une entente de principe avec la maison Bombardier portant sur la vente de sa division Polaris de Minneapolis, spécialisée dans la fabrication de motoneiges et de voiturettes électriques pour le golf.

Le montant et les modalités de cette transaction n'ont pas été rendus publics.

Un porte-parole de Textron a laissé entendre hier que la division Polaris avait connu une difficile saison l'hiver dernier, les ventes de motoneige ayant été très faibles comme résultat de la température trop clémente du du manque de neige.

Le laconique communiqué de la compagnie Bombardier faisant état des négociations avec la société Textron souligne que «sous réserve de l'agrément des autorités gouvernementales et dans la mesure où les négociations seront conduites à terme, cette nouvelle acquisition ne modifiera nullement les activités de fabrication, de marketing, de ventes et de distribution des produits récréatifs de Bombardier».

La compagnie Bombardier s'est taillé une part enviable du marché de la motoneige et ses ventes représentent 27% de toutes les ventes de motoneige dans le monde. Les ventes de la division Polaris représentent neuf pour cent des ventes mondiales, et sont concentrées dans trois États du Mid-West américain, le Michigan, le Minnesota et le Wisconsin.

Textron est une compagnie de holding dont les 25 divisions fabriquent des produits aussi divers que les hélicoptères Bell, les scies à chaîne Homelite et les stylos Shaeffer.

Treco sera privatisée

La compagnie de gestion Canam-Manac, de la Beauce, déjà propriétaire de la majorité des actions ordinaires de la compagnie Treco de Saint-Romuald, près de Québec, vient d'annoncer son intention de se porter acquéreur de toutes les actions ordinaires émises de Treco, au prix de $5 l'action. Cette offre sera adressée par la poste à tous les actionnaires dès jeudi le 4 septembre.

La maison Treco a été mise sur pied en 1972 lors de la fusion de Treco et de Birchwood Manufacturing. Elle fabrique entre autres des maisons préfabriquées et des ameublements. Ses filiales se spécialisent dans la fabrication de divers objets de bois, entre autres des tees pour le golf.

La société Canam-Manac s'était porté acquéreur de 51% des actions de Treco il y a trois étés, au coût d'un peu plus de $4 millions.

Avec l'aide du MEER et de la SDI

Marine va investir $17 millions à Sorel

par François Barbeau

Un programme d'investissement de près de $17 millions au cours des deux prochaines années devrait permettre à la société Marine Industrie Limitée d'augmenter la capacité de fabrication de sa division hydro-électrique et de faciliter la modernisation de sa division des wagons.

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a annoncé hier sa participation à ce programme d'investissement par le biais d'une subvention de trois millions tandis que la Société de développement industriel du Québec (SDI) contribue à ce programme par une subvention de $1.3 million.

Ces deux subventions ont été annoncées hier lors d'une conférence de presse à Tracy. Pour la première, c'est le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, en remplacement de son collègue de MEER, M. Pierre de Bané, qui a annoncé cette aide financière offerte, a-t-il rappelé, aux termes du décret instituant la région de Montréal zone spéciale aux fins de subvention pour le développement régional.

Ce décret vise à stimuler l'expansion économique dans la région de Montréal en encourageant l'essor d'industries à croissance rapide et la création d'activités motrices dans le secteur tertiaire.

Marine Industrie se propose de consacrer $9 millions environ de son programme d'investissement à sa division hydro-électrique et deux millions à sa division de fabrication de wagons.

Cet investissement de $9.1 millions dans la division hydro-électrique permettra à Marine Industrie d'acheter une aléseuse horizontale, deux tours horizontaux et un tour vertical. L'entreprise pourra fabriquer dans ses ateliers certaines composantes de turbines et d'alternateurs qui étaient auparavant importées de France et d'Angleterre.

Le président de Marine Industrie, M. Jean-Roch Brisson, a rappelé au sujet de la division hydro-électrique que les ventes étaient passées de un million il y a 12 ans à $60 millions. Grâce aux nouveaux investissements, a-t-il poursuivi, Marine pourra non seulement consolider sa position sur le marché québécois mais aussi fortifier sa position concurrentielle au plan international.

Le carnet de commande de cette division atteint déjà $350 millions et d'ici 1984, souhaite-t-on, celle devrait en arriver à un chiffre d'affaires moyen de $80 millions par année.

Pour le Québec, c'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, qui a annoncé la subvention de $1.3 million de la Société de développement industriel.

Quatre des cinq orientations fondamentales de Marine Industrie sont en bonne voie de réalisation, a rappelé M. Duhaime, en soulignant qu'il appartenait au gouvernement fédéral d'intervenir rapidement et énergiquement dans le domaine de la construction navale afin de permettre à Marine de réaliser intégralement les prévisions de son programme de redressement.

La situation précaire de la construction navale tant au niveau international que domestique fera en sorte que la baisse d'emplois à Marine risque d'atteindre 1,200 personnes si la deuxième ligne de fabrication de wagons doit cesser ses opérations, a laissé entendre M. Duhaime.

Cette deuxième ligne de montage, inaugurée il y a six mois, a permis à Marine de réaliser une production record de 3,450 wagons en 1980 dont 1,500 destinés aux Etats-Unis, et d'atténuer en même temps les mises à pied dans le secteur naval.

«Malheureusement, craint M. Duhaime, la baisse subite de la demande au niveau du marché américain peut contraindre l'entreprise à cesser plus tôt que prévu les opérations de cette ligne de montage.

Le programme d'investissement annoncé hier permettra la modernisation de certains équipements de la division des wagons, qui pourra atteindre plus facilement la part du marché qu'elle vise pour les deux prochaines années, part estimée de 1,700 à 2,000 wagons. Déjà, la division dispose de commandes totalisant 1,550 wagons pour 1981.

Les perspectives sont nettement moins encourageantes pour ce qui est de l'activité navale. Au cours des six premiers mois de l'année, Marine, avec l'aide de la SGF, a complété la vente des six navires panaméens à un prix correspondant au prix garanti par le gouvernement du Québec et procédé à la livraison des deux navires polonais et des deux traversiers de la Société des traversiers du Québec.

Le carnet de commande de l'entreprise pour sa division de marine est actuellement vide «et les espoirs d'obtenir de nouveaux contrats à court terme sont très minces, puisque la situation des chantiers maritimes canadiens sur les marchés domestique et international s'est détériorée.

Sur le marché international, la position concurrentielle des chantiers canadiens est très faible à cause des prix fixés par certains chantiers navals étrangers et des conditions de financement fort avantageuses consenties par des pays occidentaux.

Cette position s'est détériorée quand le gouvernement fédéral a coupé en juillet la subvention qu'il accordait pour la construction de navires.

Concession exclusive

affichages programmables pour messages

Nous allons lancer au Québec un nouveau système formidable de publicité électronique.

Medionics of Canada, qui est le fabricant de ce système s'occupe actuellement de la vente de ces systèmes d'affichages dans l'Ontario. C'est la clientèle du Québec qui formera le gros des possibilités de ventes du concessionnaire.

Nous fournissons service de formation, auxiliaire promotionel et soutien commercial.

Le concessionnaire devra effectuer un investissement initial de l'ordre de 30,000. dollars pour inventaire.

Pour tout renseignement,
téléphoner au (416) 625-3143
ou (416) 244-9534 après 18 heures
Edward Chop, Medionics of Canada
4635 Burgoyne Street Unit 23,
Mississauga, Ontario.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 27

AVIS DE REQUÊTE EN CHANGEMENT DE NOM
Yvon Cormier
Avis est donné par les présentes que Joseph, Charles, Yvon Cormier, postier, résidant et domicilié au 4733 Hochelaga, app. 3, cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice du Québec afin d'obtenir l'émission d'un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude Leblanc.
Montréal, le 13 août 1980.
(s) Germain Charbonneau
et associés
procureurs du requérant
copie conforme
procureurs du requérant
Dossier: 13-1261

PRENEZ AVIS que Modugno Landscaping Supplies Inc. détentrice des permis de transport M-501383D-1 à D-9 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée en vertu de l'article 41 de la loi des Transports, à transférer lesdits permis à Les Matériaux de terrassement Modugno (1980) Inc., le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans le cinq (5) jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
SERGE L. COULOMBE
1ère Publication: 28 août 1980
2ième Publication: 29 août 1980
3ième Publication: 30 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 05-500-007898-800
CAISSE POPULAIRE ST-DONAT DE MONTRÉAL
demandeur
—vs—
EDWARD DONOHUE
ET ALS
défendeur
AVIS EST DONNE à M. Edward Donohue défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Desjardins, Ducharme & ass.
635 ouest Boul. Dorchester
suite 1200 Montréal
878-9511 dossier: MLA 39777
Montréal le 30 août 1980
Ronald Chassé, protonotaire de la Cour Supérieure

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 500-05-009706-803
CARMELO PALUMBO, résidant et domicilié au 1655 Marie-Victorin, à Laval, district de Montréal,
demandeur
—vs—
RAYMOND SELOUAN, autrefois domicilié au 293 Willowtree, à Rosemère, district de Terrebonne, et maintenant de lieu inconnu,
—et—
RENÉ CHEMALY-et-ALS.,
défendeurs,
—et—
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause,
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur RAYMOND SELOUAN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois de la publication de cet avis.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis en vertu de l'Art. 119A CPC, a été laissée au Greffe de cette Honorable Cour à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
MONTRÉAL, ce 30 août 1980.
ARMAND BEAULIEU, P.A.C.S.M.
ME JEAN METHOT, avocat,
MES GAUTHIER & MORIN, avocats,
115 Des Laurentides,
Pont-Viau, Laval, P.Q. H7G 2T2.
TÉL.: 667-4582
PROCUREURS DU DEMANDEUR

AVIS
AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à réduire le taux de son transport d'enveloppes à deux (2) dollars l'enveloppe, à compter du 6 octobre 1980 et à partir de tout endroit situé sur ses réseaux, dans les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Rouyn-Noranda.
Toute personne qui désire s'opposer à cette demande peut le faire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution du présent avis.
1ière publication: 28 août 1980
2ème publication: 29 août 1980
3ème publication: 30 août 1980.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DAns l'affaire de la faillite de: GILLES ROY.
Avis est par les présentes donné que M. Gilles Roy, mouleur, 16330 sud rue Bourdages, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 19ième jour d'août 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de septembre 1980, à 9.15 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic
BUREAU
1305 rue Girouard,
Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-010563-805
DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DES HÉRITIERS DE FEU ROBERT HENDERSON,
-et-
ROBERT P. TAYLOR,
DAME FIONA MARGARET TAYLOR,
Requérants,
-vs-
MONTREAL TRUST COMPANY
BERTHA HENDERSON,
BESSIE HENDERSON HALSTEAD,
Intimés,
-et-
MTRE REMI LUSSIER,
Mis-en-cause.
Il est ordonné aux intimées, Bertha Henderson et Bessie Henderson Halstead de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours à compter de la publication des présentes. Une copie d'une requête pour jugement déclaratoire (art. 453 C.C.P.) a été laissée au greffe à l'intention des intimées, Bertha Henderson et Bessie Henderson Halstead.
MONTRÉAL, le 25 août 1980.
(S) JACQUES VAILLANCOURT,
Juge de la Cour Supérieure
Mes Byers, Casgrain & Ass.
800, Place Victoria
Suite 2401
Montréal, Québec
Avocats des Requérants

VILLE D'OUTREMONT
APPEL D'OFFRES:
Souffleuse à neige autopropulsée
Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut, seront reçues jusqu'à midi, le 10 septembre 1980 au bureau du Gérant Municipal.
Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour au bureau du directeur de l'approvisionnement, 510 avenue Davaar.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT
Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.



RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans, (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

Le nouveau marché à terme à la Bourse de Montréal

Ouverture mercredi le 3 septembre 1980 à 9h30 a.m.

Obligations du Canada, 100,000 $, 9%, 18 ans

Bons du Trésor du Canada, 1,000,000 $, 91 jours

BOURSE DE MONTRÉAL

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada

NOUVELLE ÉMISSION—SODEQ

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC.

(constituée selon les lois du Québec)

SODECOM

250 000 ACTIONS ORDINAIRES

(sans valeur nominale)

PRIX: $11 L'ACTION

À l'attention des résidents du Québec:
de l'avis de la Société, ces actions pourront être incluses dans un régime d'épargne-actions du Québec.
Une déduction fiscale correspondant à 25% de l'investissement est aussi applicable contre les impôts du Québec.
L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue chez un courtier en valeurs mobilières ou en retournant le coupon ci-dessous.

A: Mercier / Ouimet / Masse / Inc.
2015 rue Peel, suite 650
Montréal, Qué. H3A 1T8

Pour de plus amples informations concernant cette émission, veuillez téléphoner à (514) 284-1838 ou faire parvenir ce coupon.

Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Province: .....
Code postal: ..... Téléphone: .....

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

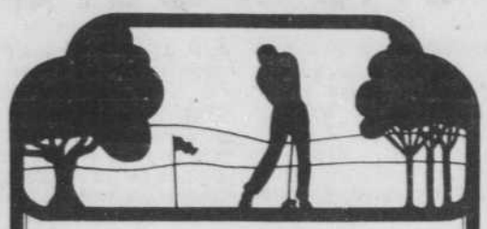
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 27

APPARTEMENTS À LOUER



Une bouffée d'air frais a dix minutes du centre-ville.

La Villa du Golf

des appartements de distinction.

Bureau de location
500 rue St-Georges, St-Lambert J4P 3R1

465-7572

2-9-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

Armoires Louis XIII du XVIIIe siècle, 16 panneaux soulevés à double caissons, bleu d'origine. Restorations mineurs. $7000. 583-6759. 2-9-80

Ameublement salon Victorien: 6 morceaux, $1000. Armoires, tables, chaises, bancs, hûches, lave-mains, coffres, buffet-bas, vaissellier-vitré, etc... LUCIE VARY 1013, MARIE VICTORIN, VERCHERES, SUR RENDEZ-VOUS 583-6373. 2-9-80

Poêle à bois 1930, en fonte avec très belles fleurs sur céramique, fonctionne très bien. $1650. Tél: 658-2825. 2-9-80

VENTE SUCCESSORALE, antiquités. Commode de fabrication française, pupitres, poudreuse, table Mahogany à panneaux, table Mahogany à cartes et chaises, sofa et fauteuils, et tables, ensemble de chambre à coucher Provincial Français, fine porcelaine, lampes "Sèvres" jaune. Chandeliers en brass, cabaret et vaisselle de service en argenterie. Comportant: cristal et plusieurs autres objets de collections. Tous les jours de 10 à 5 h. à partir de mercredi le 3 septembre. 250 avenue Clark, #419. 3-9-80

ANTIQUITÉS

RÉPARATION D'HORLOGES GRAND-PÈRE
Service à domicile
324-1021 — 689-2989
2-9-80

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, 1½, 3½, semi sous-sol, propres, meublés, toutes dépenses payées, $175. - 3½, 4½, grands, chauffés, équipés, propres, balcons, $250 - $325. 739-2913 22-9-80

RUE CHAMBLY: (Près Rachel), 3½ chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible, jardin et place pour l'auto. Tél: 521-5636. 4-9-80

Outremont appartement à louer 3½. Chauffé, immeuble moderne. $305 par mois. 272-1435. 2-9-80

UNIQUE, résidence exceptionnelle, centre-ville, 6½, plafonds 13 pieds, boiseries d'époque, verrière, récemment restauré, $800. 844-3232, 845-4088. 2-9-80

VAN-HORNE, beau 4½ à sous-louer, près de Wilderton. Chauffé, rénové, très éclairé (sur 3 côtés) $265, 15 septembre. 342-5726. (matinée surtout). 6-9-80

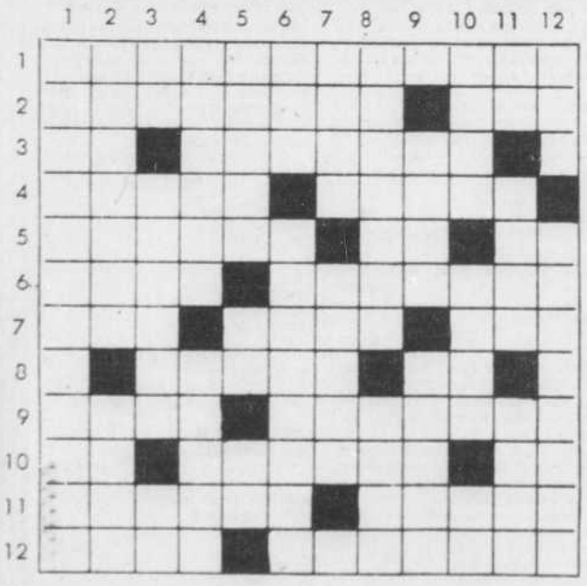
3½ à sous-louer et tout l'ameublement à vendre: meubles, miroirs, T.V., Stéréo, piano et articles de ménage. 688-7209, aussi Camaro 77 parfaite condition. 4-9-80

C.D.N. 6½ meublé, chauffé à sous-louer jusqu'à juillet 81, 737-9325 ou 343-7060. 4-9-80

Outremont 1½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. $125 par mois. 270-8094 après 6h. 3-9-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Action d'implanter.
2—Algue rouge gélatineuse. — Feuilles du théler.
3—Chrome. — Gauche, maladroit, benêt.
4—Arôme. — Sujet, matière que l'on se propose de développer.
5—Fruit. — Métal précieux. — Cobalt.
6—Sans mélange (plur.). — Qui offre trois faces.
7—Direction. — État de l'Indochine. — Obtenus.
8—Espèce de vautour. — Oblat Marie.
9—Lieu où l'on peut se mettre à couvert. — Chien.
10—Avalé. —Mollusque marin. — A toi.
11—Boire. — Conforme à la loi.
12—Crochet double. — Relative aux astres.

Verticalement

1—A quoi rien ne peut être comparé.
2—Sali de merde. — Arbrisseau à feuilles persistantes.
3—Prométhéum. — Méprise. — Caesium.
4—Cordage terminé par un noeud qui se serre par le seul poids du corps qu'il entoure. — Qui possède de grands biens.
5—En ce temps-là. — Parcouru des yeux. — Hélium.
6—Habitation. — Fixera.
7—Couverture d'un bâtiment. — Servait à filer le chanvre et le lin.
8—Poisson commun en Méditerranée. — Unité de mesure de force électromotrice.
9—Homme misérable. — Parer.
10—En outre, de plus. — Moitié. — Gallium.
11—Interjection. — Non préparé. — Boutique de boucher.
12—Partie d'une église. — Relative à l'oestrus.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	F	F	O	U	A	G	I	S	T	E	S
2	D	O	U	A	N	I	E	R	E	■	L	U
3	O	R	E	S	■	N	■	E	C	A	L	E
4	P	E	L	I	S	S	E	■	R	I	E	N
5	T	U	■	E	P	I	N	C	E	■	■	T
6	I	R	O	N	■	T	E	T	E	R	■	■
7	O	■	I	N	C	O	R	P	O	R	E	L
8	N	O	N	E	T	R	E	■	I	■	C	I
9	■	M	G	■	R	■	E	C	R	I	R	A
10	P	B	■	C	A	P	■	H	E	L	E	S
11	A	R	G	I	L	A	C	E	■	L	E	S
12	R	E	E	L	■	T	A	R	I	E	R	E

APPARTEMENTS A LOUER

À LOUER
APPARTEMENT DE GRANDE CLASSE
neuf très calme, au centre ville 2000 p.c. sur 2 niveaux, air climatisé, 3 chambres, 4 salles de bain. Garage, cuisine et buanderie entièrement équipées. $1500 par mois plus eau chaude et électricité. Références exigées. Tél.: **343-3838 jour. 931-5450 soir et week-end.**
2-9-80

3½ à sous-louer, cuisinière, réfrigérateur, piscine, sauna, face Mont-Royal, tout compris $275 par mois près Université de Montréal et Royal Victoria. 661-7128. 2-9-80

Avenue Stuart 7970, chauffé, 3½, taxe d'eau payée, $170 références 274-7217. 4-9-80

Carré St-Louis, rue Laval, studio 1½, remis à neuf, calme, soleil. $125 mensuel. Dame d'un certain âge de préférence. S'adresser 464-3190. 2-9-80

CENTRE-VILLE, Docteur Penfield-Peel, grand 3½ propre, chauffé, équipé, bâtiment luxueux, piscine, sauna. Supermarché, restaurant. Libre 1er octobre. $362. Tél.: 842-5918, 849-6163 (bureau) 2-9-80

AUTOS/MOTOS

Mercedes 450 S.L.C. 1979, complètement équipée, noir, intérieur velour noir. 25,000km. 4 michelins neufs. toit ouvrant. État neuve. $43,500. Frais virés André: 418-524-4885. J.N.O.

BUREAUX À LOUER

Espace de bureau à louer, avec services secrétariat, photocopie. Tél: 527-2372. 2-9-80

5 pièces, chauffé, 2ème étage, rue Laurier. Outremont: 277-9725. 2-9-80

PONT VIAU, 110 Boulevard des Laurentides, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée, chauffé, électricité, stationnement. Conditions à discuter. 667-8904. 2-9-80

Bureau neuf dans Laval, pour professionnel, air climatisé, décoration neuve, salle d'attenté. 663-8860, 687-6599 soir. 8-9-80

CHALETS À LOUER

Ste-Marguerite, meublé avec foyer, lave-vaisselle, à compter de mi-septembre. Tél: 674-6889, 1-514-228-3614. 2-9-80

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, tous équipés, proximité pentes ski, 3, 5, 6 chambres, foyer pierre, bar, lave-vaisselle, sauna, télévision, système son. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

Ste-Adèle, Domaine Chentecler, novembre à mai. 3 chambres à coucher. Tél: soir semaine: 342-0691, fin de semaine: 1-229-4762. 2-9-80

St-Sauveur, 3 chambres, foyer, lave-vaisselle, $2,700. $3,150, $3,250. 1-227-2841, 1-226-2702. 2-9-80

CHALETS À VENDRE

STE-ADÈLE, lac Millette. A 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski. $49,500. Téléphone: 481-9020, 1-299-3393. 2-9-80

SUTTON chalet de ski, 3 chambres à coucher, foyer, privé, novembre à mai. $2,900. Madame Reindler. 1-538-2051. 2-9-80

CHAMBRES À LOUER

Chambres pour personnes âgées, nourries, salles de bain privées. 376-5507. Montréal. 6-9-80

CONDOMINIUM

Penthouse Vieux-Montréal, 1700 p.c. avec terrasse. 3 chambres à coucher, salon avec foyer, 2 salles de bain, climatisé, plafonds en bois avec poutres, planchers céramique, et érable. Tout équipé, plus extras. On demande $139,000 ou meilleure offre. Soir 284-1737. 2-9-80

CONDOMINIUM C.D.N. entièrement rénové, 3 appartements de 2200 p.c. environ chacun, avec 1½ salle de bain. 2 ou 3 chambres, cuisine et dens vitré, foyer, cuisinière Jenn-Air, réfrigérateur, armoires de cuisine en chêne inclus, grand balcon garage. Prévus pour air climatisé. M. Désaulniers 843-5245. J.N.O.

COURS

CENTRE DE RECHERCHES ASTRO-PSYCHOLOGIQUE DE MONTRÉAL INC.
— Cours d'astrologie
— Avec René-Guy Chédanne
— Début des cours: 8 sept.
Informations:
843-7075, 522-3791 ou écrivez à: C.P. 1081, succ. Desjardins Montréal H5B 1C2
2-9-80

ESPAGNOL
DÉBUT DE LA SESSION 8 SEPTEMBRE.
Petits groupes de conversation méthode dynamique axée sur la grammaire conversationnelle. Prix abordable. Place limitée à 5 personnes par groupes.
271-6874 2-9-80

Guitare Classique et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire Européen. Cours particulier. Ahuntsic. 381-2470. 8-9-80

ESPAGNOL, cours privés, méthode efficace, professeur compétent. 282-0945. 2-9-80

COURS

COURS DE PIANO
POUR ENFANTS 4-6 ANS
Privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.
COURS PRIVÉ:
Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490
2-9-80

DEMANDES D'EMPLOI

Dactylo à la pige, bilingue, centre ville, tarif raisonnable. 844-8216. 2-9-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

VENNE, SINCLAIR, LAROCHELLE L'AGENCE
"Écrivez le, sans maux"
- Rédaction
- Traduction
- Conversion métrique
- Correction
- Service d'impression

Discours/cérémonies toutes occasions
Tél.: 11 à 15 h 514-331-1748.
08-09-80

À vendre pour cause de départ, système de son vieux de deux ans peu utilisé comprenant, 1 ampli Harman Kardon A401 (25 watts), 1 table Thorens T.D. 160, 1 pointe de lecture ADC X1M K II. 2 hauts parleurs Sonab OA.14. Prix demandé 1000$. Tél.: 282-3032 (jour et heure de bureau) 489-6684 (après 6h. et fin de semaine). 2-9-80

VENTE DE CAVE, marché aux puces, il y a de tout pour tous. Les 29, 30, 31 août de 13h à 18h. 624 avenue Outremont. 2-9-80

Manteau de vison gris saphir, grandeur 10 ans, comme neuf. 325-9482. 2-9-80

BOIS DE CHAUFFAGE du producteur au consommateur, 100% érable ou mélangé. Sec ou vert. Livraison. Téléphone: 1-295-2020. 2-9-80

Manteau femme vison pastel, Canada majestic, 3 ans, $2,200 et manteau homme castor état neuf; cause départ $950. 277-5984, le soir. 4-9-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361 J.N.O.

FERMES À VENDRE

DURHAM-SUD 20 acres valonneux, maison de Cèdre, érablière, rivière, appeler Ferdinand Berner, 819-826-5447. Immeubles Express. 4-9-80

GARDERIES

Avez-vous besoin de faire garder votre enfant, jour, semaine? Téléphonez à 273-5925 de 13h à 18h du lundi au vendredi, Outremont. 2-9-80

Gardien(ne) personne fiable aimant enfants (2) travail domestique léger. 5 jours semaine, N.D.G. 484-7198. 2-9-80

GARDIENNE demandée à domicile, 5 jours/semaine, pour prendre soin de 2 enfants (5 mois, 3 ans). Quartier Ahuntsic ouest. S.V.P. téléphonez après 7h PM à 336-9335. 2-9-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

1500 p.c. à louer pour service professionnel dans quartier Villeray.
271-8138
après 6h.
4-9-80

Longueuil, excellent pour pharmacie, ferronnerie ou salon de coiffure. 670-1288 3-9-80

LOGEMENTS À LOUER

Petit 4½ près métro Sherbrooke, pas d'animaux S.V.P. Pour le 1er septembre. 845-4764. J.N.O.

Bord de l'eau St-François Laval. Meublé, $450 non-meublé, $350. Références exigées. 665-8950. 2-9-80

PAPINEAU & JARRY, 3½, rénové, peinturé, $130 par mois. Informations: 722-3991. 2-9-80

Super luxueux, coin Christophe Colomb, St-Zotique, 4½ entièrement restorés. Boiseries, planchers, armoires, cuisine, chêne, climatisation silencieuse, bâtisse insonorisée, lavoir et galerie au toit. $360-480. 288-2692. 3-9-80

LOGEMENTS À LOUER

Bord de l'eau P.A.T., triplex neuf 4½ ou 7 pièces, tapis de luxe au choix. Vue imbattable, près marina, terrain très grand, autobus direct métro. André 645-9192, 642-5240 3-9-80

SHERBROOKE-DE BULLION 7 pièces, rénové, bas. $400. libre 1er sept. 288-7578 3-9-80

NOTRE-DAME-DE-GRACE, haut de duplex; luxueux grand 5½ éclairé, foyer. Libre 1er octobre. 849-4098 2-9-80

LOGEMENT À PARTAGER

6 pièces, Parc Lafontaine avec jeune homme ou jeune fille travaillant ou étudiant. Références exigées. Tout compris incluant nourriture. Pension $50 par semaine. Demandez Guy 525-6125. 2-9-80

MAISONS À LOUER

N.D.G., magnifique résidence meublée à louer pour 1 an. 15 octobre. $1,200.00 par mois. Tél.: 487-1053. 2-9-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon BIC"

Permettez à BIC de vous éclairer le chemin vers la prospérité grâce à l'équipement de distribution automatique.

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$ et à la réussite en mettant en valeur l'un des produits des plus connus au monde. Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à ce qu'il devienne rentable à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme.

LA COMPAGNIE FOURNIT l'équipement de distribution automatique (de notre usine de 60,000 pieds carrés à Milton, Ont.), les fournitures, de comptes, une formation complète, et un programme de financement pour l'expansion aux postulants qualifiés.

VOUS FOURNISSEZ le désir de réussir dans votre propre commerce, votre temps et vos efforts dévoués, ainsi qu'un investissement minimum de $5,990.00.

Si vous êtes éligible, **nous vous inviterons** par avion à nos frais à notre siège régional à Montréal où vous apprendrez les détails concernant les profits énormes qui pourraient être à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.

Téléphonez, dès maintenant à frais virés, à Dominion Lighter Sales Inc., Division de Marketing:
(514) 866-1721
Demandez Gilles Bélanger, au poste 96
DOMINION LIGHTER SALES INC.
38 Eiffel, Level "E"
Place Bonaventure, Montréal, Qué
H5A 1E1
2-9-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

Peintres Canadiens: Richard, Bolduc, Rainfret, Brien, Tremblay, Burton, Bonnet. Gravures: J.P. Lemieux, Cosgrove, Ferron. Bronzes: Laliberté, etc... 583-6373. 2-9-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
J.N.O.

Transport par autobus préposé(e):
à la vente, la facturation, travail général de bureau, dactylo nécessaire. Langues parlées français et anglais. Salaire selon expérience. Se présenter:
7975, Est Henri-Bourassa entre 9 et 4h.
2-9-80

SECRÉTAIRE MÉDICALE
demandée avec formation académique et expérience de facturation à la R.A.M.Q. centre-ville, faites parvenir votre curriculum vitae à:
Mlle C. Gareau
C.P. 217 Succursale Desjardins
Montréal, (Québec)
H5B 1G9
2-9-80

ARCHITECTE: Notre client recherche architecte professionnel 5 à 10 ans d'expérience, pratique privée ou pas. M. Girard & Associé: 731-5863. 2-9-80

URBANISTE 4 ans d'expérience minimum. Français, anglais, espagnol souhaitable. PIERRE LAROUCHE & ASSOCIÉS LTÉE urbaniste-conseil, 731-1147. 2-9-80

OFFRE D'EMPLOIS

L'INSTITUT QUÉBECOIS DU CINÉMA
recherche un
CONSEILLER À LA SCÉNARISATION
La personne occupant ce poste relève du Directeur à la scénarisation et participe à l'exécution de toutes les tâches relatives à ce secteur, notamment l'évaluation des demandes d'aide tant sur le plan du contenu, que sur le plan financier.
Une expérience pratique de la scénarisation est souhaitable.
Le candidat (la candidate) idéal(e) devra faire la preuve d'une solide culture cinématographique.
L'offre de service doit comporter un curriculum vitae détaillé et être envoyé à:
L'Institut Québecois du cinéma
306, Place d'Youville
Montréal, (Québec)
H2Y 2B6.
02-9-80

Nous sommes à la recherche
D'ÉDUCATEURS
comme remplaçants(es) à temps partiel.
L'AGENCE: le Centre d'accueil Horizons de la Jeunesse, un réseau de traitement résidentiel pour enfants anglophones, mésadaptés et socio-affectifs, de six (6) à dix-sept (17) ans, inclut des programmes institutionnels, un foyer de groupe et un centre de jour.
LIEU DE TRAVAIL: St-Bruno, Westmount, Beaconsfield.
EXIGENCES: diplôme en éducation spécialisée (D.E.C.) ou en sciences humaines. L'expérience en milieu institutionnel est un pré-requis.
SALAIRE: Selon les normes de la convention collective (M.A.S.)
Faire parvenir un curriculum vitae à:
H. Thivierge
Service du personnel
2-9-80



Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

COORDONNATEUR DE PROGRAMME
L'AGENCE:
Le Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse, un réseau de traitement résidentiel pour enfants anglophones, mésadaptés, socio-affectifs de 6 à 17 ans, comprenant des programmes institutionnels, foyers de groupe et centre de jour.
DEMANDE:
Un coordonnateur de programme, responsable de la gestion du programme de traitements cliniques, impliquant 12 enfants de douze à dix-sept ans, ainsi que du personnel de l'unité pour sa division de Mont-Bruno.
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire dans un domaine de relations d'aide.
Minimum de deux années d'expérience en gestion dans un milieu résidentiel pour adolescents.
Bilingue: français et anglais.
POSTE DISPONIBLE:
Immédiatement.
SALAIRE:
Selon les normes du M.A.S. et selon l'expérience et qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae AVANT LE 10 SEPTEMBRE, à:
JEAN CLOUTIER
DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS
2-9-80



Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTARIAT D'ASSOCIATION
de propriétaires d'entreprises (2000 membres), recherche une personne expérimentée, correspondance aux membres, classification de documents, expédition du courrier, bilingue Bureau près métro.
C.P. 117 C356
Brossard (Québec)
J4Z 3J1
02-09-80

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire de Direction bilingue, organisme oeuvrant dans le domaine du développement international. Qualifications: sténo française et anglaise, expérience en rédaction de procès verbaux, composition en anglais et français, traduction du français vers l'anglais. Travaux de routine. Veuillez envoyer votre C.V. avant le 8 septembre. Développement & Paix, Service du personnel, 2111 rue Centre, Montréal, H3K 1J5. 2-9-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Boul. St-Joseph Est, 7 logements près Delormier. Revenu $11,900, prix $88,000 jour 849-9718, soir après 19 h. 279-3667. Pas d'agent. 2-09-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Magnifique bungalow à vendre, façade en pierres des champs. 3 chambres à coucher, foyer, terrain 67,000 pieds, longeant superbe ruisseau à truites. 1-226-3363. 2-9-80

Outremont, cottage détaché brique/stucco. Garage, 8 pièces plus salle de séjour. Cuisine rénovée, boiserie en chêche. Face à un parc. 739-9113. 2-9-80

Maison pièces sur pièces, rénovée, 10 arpents, 30 milles du centre-ville, Ste-Clothide. 271-5476. 2-9-80

DEUX MONTAGNES, quartier résidentiel, bungalow brique, sur terrain 80 x 102, 4 chambres à coucher, 1½ salles de bain. Salon avec foyer, cuisine avec porte patio, lave vaisselle, sous-sol fini, tapis mur à mur, piscine, système d'alarme. Pas d'agent. $65,000. 473-1278. 2-9-80

FRELIGHSBURG, comté Mississiquoi, maison habitable à l'année, pyte Suisse, 5 grandes pièces avec 2 salles de bain et sous-sol complet. Four encastré, patio magnifique, terrain en bordure de rivière. Faut voir les avantages. Pour rendez-vous: 1-298-5261. 2-9-80

ST-HILAIRE: $2,000. comptant, occupation immédiate, bungalow surélevé, 9 pièces, chauffage électrique, foyer, terrain paysagé, prix négociable. YVES GENDRON, 467-2156, 464-2336. IMM. SÉLECT COURTIERS. 2-9-80

BÉLOEIL: Comptant $2,000.00, occupation immédiate ou discutable, impeccable bungalow, 6 pièces, chauffage électrique, foyer, terrain paysagé. YVES GENDRON, 467-2156, 464-2336. IMM. SÉLECT COURTIERS. 2-9-80

ILE BIZARD: Maison historique rénovation effectuée avec caractéristiques de l'époque, panorama enchanteur, voisinage idéal pour exécutif, pour information: PAUL OLSEN: 620-6530. LE PERMANENT - COURTIER 2-9-80

ST-JOVITE MONT-TREMBLANT, 4 logements sur propriété de 300,000 p.c. avec ruisseau et petit lac, $90,000. 1320 rue Labelle, St-Jovite. 819-322-2179. Pas d'intermédiaire. 2-9-80

ST-HILAIRE: Authentique pièces sur pièces. Véritable oeuvre d'art. A voir sans faute. Communication facile avec Métropole/MLS R. Coiteux 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 2-9-80

Ste-Angèle-de-Monnoir, près Rougemont, 40 minutes de Montréal. Cottage bois, 70 ans, 11 pièces, galerie superbe au 2e étage, remise et garage. $38,500. Immeubles Lebeau. Madeleine Bessette. F.R.I. 1-469-3078. 2-9-80

BÉLOEIL: Site de choix, idéal pour famille, 5 chambres. Excellente qualité, construction, prix raisonnable/MLS R. Coiteux 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 2-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC
Bungalow 7 pièces, 2½ salles de bains, salle familiale avec foyer et bar, terrain paysager, piscine creusée et clôturée, peinture intérieure à faire. Prix réduit, pas d'agent. Visite libre dim. 31 août de 14 à 16h.
71 Place Adélaïde
Tél.: 659-2040
2-9-80

LONGUEUIL
DOMAINE DE NORMANDIE
Idéal pour professionnel. Maison de prestige - construction supérieure. 10 pièces, possibilité de 5 chambres à coucher, possibilité de cabinet ou bureau d'affaires. 3 salles de toilette - Foyer - Garage - Solarium, plus bachelor deux pièces (partiellement meublé). Chauffage électrique radiant - Lave-vaisselle, robot culinaire, broyeur et tapis inclus.
DIRECT DU PROPRIÉTAIRE
Prix demandé: $89,000 comptant. Pour rendez-vous: **677-1635.**
2-9-80

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Sur le lac **Spring Valley,** à 4 milles au sud du village. Une maison d'architecte, surplombe en nid d'aigle le lac et un large paysage. L'ensemble est sobre, impeccable; belle utilisation du bois, et de la pierre. Les lieux étant en délicate harmonie avec un cadre extérieur grandiose. **A. Thomas 866-9641 ou 731-6307.**
TRUST GENERAL,
Courtier
2-09-80

Trust Royal
Services immobiliers

OUTREMONT:
Attrayant Cottage avec boiseries naturelles - 3 c. à c., 2 solariums - sous-sol fini - Garage - jardin. L. Mercier 735-2681, 279-9404.

ST-HILAIRE:
Vue rivière, authentique cottage, 8 pièces, excellente condition, idéal collectionneur, terrain 14,244 p.c. faites une offre! MLS: GINETTE TOUSIGNANT 467-6865, 467-9362.

LONGUEUIL:
DOMAINE EMERILLON propriétaire transféré, maison impeccable chauf. élect., près d'école parc, UN PLAISIR À VISITER MARIETTE GERVAIS 463-3731 - 678-8857 - SERVICE PAGETTE
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Ile Bizard cause départ, belle Canadienne, 8 pièces, 2½ salles de bain, clôturée, chauffage électrique, tapis mur à mur, foyer, double garage. $74,000 négociable. 457-5950. 2-9-80

QUÉBEC, quartier Montcalm, près collège de Bellevue et Université, cottage pierre/brique, 7 pièces, courtier s'abstenir. Après 6h p.m. 418-681-8684. 2-9-80

Brossard. Cottage S/D. Secteur de choix, salle à diner avec porte patio, terrain arrière sans voisins, près parc. Seulement $43,900. Johanne Bélanger, 676-5246 ou 656-7770. M.L.S. TRUST NATIONAL COURTIER 30-8-80

ST-HILAIRE: $89,500. Split brique, 5 paliers, 11 pièces luxueuses, terrain clôturé, piscine creusée, faut voir. YVES GENDRON, 467-2156, 464-2336 IMM. SÉLECT COURTIERS. 2-9-80

BÉLOEIL: Comptant $2,000.00, occupation immédiate ou discutable, impeccable bungalow, 6 pièces, chauffage électrique, foyer, terrain paysagé. YVES GENDRON, 467-2156, 464-2336. IMM. SÉLECT COURTIERS. 2-9-80

ILE BIZARD: Maison historique rénovation effectuée avec caractéristiques de l'époque, panorama enchanteur, voisinage idéal pour exécutif, pour information: PAUL OLSEN: 620-6530. LE PERMANENT - COURTIER 2-9-80

ST-JOVITE MONT-TREMBLANT, 4 logements sur propriété de 300,000 p.c. avec ruisseau et petit lac, $90,000. 1320 rue Labelle, St-Jovite. 819-322-2179. Pas d'intermédiaire. 2-9-80

ST-HILAIRE: Authentique pièces sur pièces. Véritable oeuvre d'art. A voir sans faute. Communication facile avec Métropole/MLS R. Coiteux 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 2-9-80

Ste-Angèle-de-Monnoir, près Rougemont, 40 minutes de Montréal. Cottage bois, 70 ans, 11 pièces, galerie superbe au 2e étage, remise et garage. $38,500. Immeubles Lebeau. Madeleine Bessette. F.R.I. 1-469-3078. 2-9-80

BÉLOEIL: Site de choix, idéal pour famille, 5 chambres. Excellente qualité, construction, prix raisonnable/MLS R. Coiteux 464-4884, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 2-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

VERMONT à 20 minutes de Jay Peak, maison centenaire, restaurée. 3 chambres à coucher, bâtiment, haut de montagne pittoresque. $49,000 U.S. Tél.: courtier 802-766-2401. 2-9-80

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 26

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Couple qui recherchez confort, qualité de vie et mise en forme: un petit domaine unique, situé à 45 milles à l'est de Montréal (rive nord), peut combler vos désirs. (514) 836-3974. 2-9-80

LAC McDONALD, chalet de bois rond hivernisé, meublé, 3 chambres à coucher, tout confort, terrain paysagé, $26,900. Termes à discuter. Lac Fawn, bord de l'eau sur terrain ½ acre, maison 2 étages, tout confort, financement par Caisse Populaire. $29,990.00. Direction: Venez à Lachute, continuez route 327 par Brownsburg, Pine Hill, Lost River, exactement 2½ milles après le pont virez à gauche à l'affiche Lac McDonald. Ouvert dimanche et lundi, 334-2588. 2-9-80

Petite maison de village toute restaurée. Terrain privé. Tranquillité! Charme! Confort! $29,500. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120. Montréal Trust courtier 2-9-80

DOIT VENDRE, 5 pièces, meublée plus véranda, foyer, système, terrain 90 x 400. 6430 rue Morin, Val Morin, 1-229-2450. 2-9-80

Chalet Suisse 3 logements meublés, 3 chambres à coucher, face aux pentes de ski du Mont St-Sauveur. $129,000. 19, rue des Fauvettes, à St-Sauveur, 227-5600, Rive-Sud 672-0608. 2-9-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

Au Grand Lac Nominingue, occasion unique, superbe domaine sur bord du lac 148,951 p.c. (plus de 4 arpents). Très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse. $15,500 20% comptant. Termes faciles à 12% annuel. 621-7585, 621-8543. 2-9-80

À STE-MARTINE pour tranquillité — prêts à bâtir, grands terrains 11,00 à 20,000 p.c. Site pour grosses maisons, services municipaux. Aussi avec vue rivière Châteauguay, aqueduc, fosse sanitaire. 427-2906 2-9-80

60 arpents semi-boisé, Ste-Émilie de l'Énergie, maison et bâtiments, site magnifique proximité ski, golf etc...$50,000. 254-6747, 323-1335, 585-3699, 585-7902. 3-9-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

VOYAGES

PERSONNES 3ième ÂGE: maison de repos spacieuse près de la mer, en Martinique. À partir du 15 octobre 80. Séjour minimum: 1 mois. Pour informations: appeler au 288-2014.

L'eau potable c'est important

AQTE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.

282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

bromis inc
courtiers en immeubles



À PRIX RÉDUIT!

Sutton; Résidence de 9 pces, 3 foyers, garage double, terrain de plus de 50 000 pc. prix réduit à $85,000.00 50% comptant. **J. Deslauriers 538-3140, P. Hiriart 538-5636 - 263-4455.**

2-09-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC COURTIER

Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).

Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $105,000 pour 2 chambres et $66,000 pour garçonnière. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 et 3 chambres à coucher ainsi qu'une garçonnière avec garage.

VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez T.K. Schaner rés.: 849-5458.

CANDIAC

SPLIT - level - 9 pièces - Foyer. Air climatisé central. Tous les appareils ménagers inclus. EXCELLENTE CONDITION! Magnifique jardin. **Nikol Gori 935-8541, rés.: 932-8906.**

FABREVILLE

Ferme Ste-Thérèse. Situé sur un terrain magnifique. Ce bungalow vous offre un joli salon avec foyer, plafond cathédrale avec poutres, salle à manger, solarium, garage. **Judith Gratton 733-2808, 342-9671.**

2-9-80

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 25

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018653-803, ANCRAGES CANADIENS LTÉE (C.F.L.) demanderesse —vs— LES SYSTEMES INTÉRIEURS P.M. INC. défenderesse. Le 15 septembre 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 28 rue Marchand en la cité de Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Pick Up 1967 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498. Montréal, le 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-013097-808. EXCAVATION L. LACHARITÉ INC. demanderesse —vs— FORUM ASPHALTE INC. défenderesse. Le 15 septembre, 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du propriétaire de la défenderesse au No 1722 rue Boul. Gouin, ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque G.M.C. 6500 à benne basculante immatriculé 80/F-387-956, 1 camionnette Pick Up imm. Qué/80-F-387-957, 1 camion à benne basculante Custom G.M.C. non imm. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier 866-1811. Montréal, ce 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-014639-756. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— BILLY ONOFRE ET CAPTAIN COURRIER CORP. TIERCE-SAISIE DÉFAILLANTE, défendeur. Le 15 septembre, 1980, à 12:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 5720 rue Ch. St-François, à Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: CAPTAIN COURRIER CORP. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo I.B.M. Selectric & ass. meubles de bureau et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier 866-1811. Montréal, ce 28 août, 1980.

Province de Québec, District de Motnréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-006472-805. KARIN FISCHER VOGEL ET AL., demandeurs —vs— ISAAC HAMAOUI, défendeur. Le 17 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5875 rue Cavendish app 901 en la cité Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: mobilier salon, tables, T.V. sets-stéréo, mobilier salle à diner, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-006472-805. KARIN FISCHER VOGEL ET ROBERT VOGEL, demandeurs —vs— ISAAC HAMAOUI, défendeur. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1350 rue Sherbrooke ouest, suite 800 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: pupitres-Chaises, réfrigérateur, électric Clavigraphe, tables etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005876-808. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse: —vs— ALEXANDER CINNER, défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1815 rue Van Horne, en la cité de Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur, 1 laveuse, 1 cuisinière et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-055700-798. O.C.Q. demanderesse —vs— MUSTO GUSTAVO, défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9171 rue Tolhurst, apt. 2, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de métal, 1 réfrigérateur, 1 cuisinière et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015132-801. NCR CANADA LTÉE, demanderesse, —vs— COFFRAGES INDUSTRIELS CRÉMAZIE LTÉE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 95 rue St-Joseph, en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 filière en métal, 1 étagère et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-02-012202-73. CHARLES CLÉMENT, demanderesse —vs— ROGER LEPAGE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 27 rue Bouvreil, en la cité de Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 tables de salon en bois, 1 set de salon, 2 tables de coin et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006382-803, DRUMMOND JOBBING CO. demanderesse —vs— MARIE HÉLENE VACHON, défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4560 rue Lasalle, apt. 104, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléceuleur portatif Toshiba, 1 amplificateur, 1 table tournante et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-061118-795. JEAN PIERRE WHITE demandeur -vs- AIMÉ VALLÉE défendeur. Le 11 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 6305 rue Sherbrooke Est apt. 4, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Quasor portatif — 1 radio portatif — effets mobilier — etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-002628-779. EDNA CONSTRUCTION LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-PAUL SMITH, défendeur. Le 12 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 159, rue Lavoisier, en la cité Châteauguay district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Fury vert, 1974, immatriculé Qué. 307 L 406, 1 automobile Station wagon Pontiac Astre, immatriculé Qué. 197 L 856, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, le 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022837-806. VITRERIE BRUNELLE INC., demanderesse -vs- LUCA GIAMMARELLA & ALS (SOU MARINE NICK ENRG.) défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 1:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 5390 rue 3ième ave. en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 18 tables et 72 chaises, 3 poêles à frire, 1 machine pour patates frites (épluchueuse), etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-005361-801. MARCEL LEBLANC, demandeur, -vs- ARMAND LE NABEC ET EVELINE LEGAULT LE NABEC, défendeurs. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 7180 rue Des Milles Iles en la cité St-François district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque vitrée, humidificateur électrohome, machine à coudre, camion Dodge, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-015512-80, JACQUES RAYMOND, GUY CHABOT, GUY MARTIN, JACQUES PARÉ "RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS", —vs— MONGEAU & FILS LTÉE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 281 rue Prince Albert en la cité Otterburn Park, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Fleetwood "Brougham elegance", 1 automobile Pontiac Parisienne. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL GRATTON, huissier, 288-0211. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008628-802. ROBERT GRAVEL, demanderesse -vs- M. RAYMOND CINQ MARS, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1023 rue d'Amour, en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Candle, 1 set de salon, 1 chaise berçante et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, 284-1007, huissier. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-003398-790. LA REVUE DE TERREBONNE INC. demanderesse -vs- JEAN-PIERRE GAUDET, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2880 rue Côte Terrebonne, en la cité de St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford 76. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-017851-804. MARCHÉ CENTRAL J.L. LALONDE INC., demanderesse -vs- W. WEST, défendeur. Le 12 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5020 rue Léger, en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console Hitachi, 1 chaine stéréo Sears, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022676-797. LA REINE, demanderesse -vs- COFFRAGES INDUSTRIELS CREMAZIE LTÉE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 95 rue St-Joseph, en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois en L, 1 bureau en bois, 1 filière de métal et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011726-804. ROBERT TRUDEL, demandeur -vs- RESTAURANT ADONIS, défenderesse. Le 15 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1233 rue de la Montagne en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant: 1 congélateur, 2 fours de marque "Ember Glo" et acc., 1 four 6 ronds de marque "M.K.E." et acc., 1 réfrigérateur et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, 845-7286, huissier. Montréal, 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008697-802. WESTMOUNT PLUMBING & HEATING LTD., demanderesse -vs- PAUL A MC DONAGH, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 2:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8 rue Angelside, en la cité Westmount district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: laveuse vaisselle G.E., tv couleur Fleetwood 20", téléphone ancien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511, Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001-138-804. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- MICHEL ST-AMAND, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 10725 rue Clark, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselliet et contenu, 1 table, 1 table de cuisine avec 4 chaises, 1 set de salon (2 morceaux) et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, 845-7286, huissier. Montréal, 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-024845-798. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- MICHEL POULIN, défendeur. Le 10 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 220 rue Liébert, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Inglish, 1 sécheuse Inglish, 1 téléviseur en couleur et 1 set de salon complet. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE GUILMETTE, 845-7286, huissier. Montréal, 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007403-806. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- JOHN McGUIRE, défendeur. Le 11 septembre 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 66 rue Mount-Pleasant, en la cité de Hudson, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet, 1 automobile de marque Oldsmobile. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, 288-8988, huissier. Montréal, ce 27 août 1980.

Province de Québec, District St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, No: 750-02-000382-80. ROGER LANDRY demandeur -vs- ALFREDO TURCHETTA défendeur. Le 12 septembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 3320 Route 112, en la cité Marieville disrict de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 grue rouge Dominion — 1 ski-doo S.S 7483, 1 mobilier salon 4 morceaux, 1 t.v. couleur console Sylvania, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-22676-797. LA REINE, demanderesse -vs- COFFRAGES INDUSTRIELS CREMAZIE LTÉE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 95 rue St-Joseph, en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois en L, 1 bureau en bois, 1 filière de métal et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA VILLE D'OUTREMONT, Nos: 0002-8272-6, 0003-1743-5, 0003-1895-3, 0003-4772-3, 0003-0357-5, 0003-2334-1. LA VILLE D'OUTREMONT demanderesse -vs- DISQUES INTERIM ENRG. défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 839 rue Sherbrooke est en la cité de Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 calculatrice électrique Sharp et acc. Meubles de bureau, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-000549-808. ARTHUR PATRY demandeur -vs- AUREL TURENNE défendeur -et- FEDERAL MAINTENANCE REG'D. Le 11 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du tierce-saisie au no 5170 rue Hampton en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 télé-couleur Électrohome avec antenne, 1 dactylo électrique Underwood, 1 meuble stéréo. Équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, 28 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021775-809. COMITÉ DES MUSICIENS RÉGION DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— LA BAIE D'ALONG INC. défenderesse. Le 8 septembre 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs tables en bois, lampes, chaises en velours, vaisselle & ustensiles, pôle, frigidaire, comptoir, marchandises assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498. Montréal, le 30 août 1980.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000259-80. ANDRÉ BÉLISLE, demandeur -vs- GUY LAMARINE, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 16 rue St-Malo, en la cité de Ste-Julie, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Zenith, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, 288-8988, huissier. Montréal, ce 27 août 1980.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No: 765-02-000339-80. WILLIAM & FILS INC., demanderesse -vs- PAUL HÉBERT, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au no 181 rue Richelieu, en la cité de St-Marc, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004010-802. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs- DIANE FITCHETT, défenderesse. Le 9 septembre 1980, à 10 heures au domicile de la défenderesse au no 9 rue Bennett, en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 système de son Morse, 1 congélateur suprême. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier 288-0211. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-018210-80. BRUNO ARNOLDO, demandeur, —vs— JACQUES HILAIRE, défendeur. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 11435 5e Avenue en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford avec boîtes. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015-835-809. SALAISON BOVINE INC. demanderesse —vs— RESTAURANT GERONIMO INC. défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 15:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 443 rue St-François Xavier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 2 machines à café, 25 tables en bois, 50 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-004965-799. JEAN MIRON, demandeur -vs- JEAN MARION, défendeur. Le 10 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 4983 rue De Boucherville (Place) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: plusieurs téléviseurs, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, le 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-001215-80. LA REINE, demanderesse —vs— SOCIÉTÉ D'ÉDITION CHAUMONT INC. défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8657A rue Chaumont en la cité Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: matériel et accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 67-2552, LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— ANDREW H. PYTEL, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 2:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au NO: 168 rue Kipling en la cité Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 lessiveuse, 1 sécheuse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-050134-787. RUSTON DIESELS LTD., demanderesse -vs- RONALD GARNER, défendeur. Le 10 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 214 rue Hardy en la cité Rosemère district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-23374-798. LA REINE, demanderesse -vs- UNION EXCAVATION LTÉE, défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6420 rue Boniface en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet année 1973. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 505-27-1796-80. LA REINE, demanderesse -vs- LES HABITATIONS CENTRALES A.C., défenderesse. Le 11 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2154 rue Chemin Chambly, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 5 bureaux, 1 dactylo et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-15669-791. LA REINE, demanderesse -vs- COFFRAGES INDUSTRIELS CREMAZIE LTÉE, défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 95 rue St-Joseph, en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en L, 1 bureau en bois, 1 filière de métal et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER huissier, 284-1007. Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-17536-79. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse -vs- JOBURN CORP. défenderesse. Le 10 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 684 rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table de métal, 2 chaises, 1 table arborite et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007, Montréal, le 27 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-009619-790. LA CAISSE POPULAIRE ST-ARSENE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- WILLIAM VELASQUEZ ET JOSÉE MARIA ROMERO, défendeur. Le 10 septembre 1980, à midi au domicile du défendeur M. Velasquez au No 2034 rue McGill en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith 26", meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511, Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045064-792. LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- CLAUDE ROGER, défendeur. Le 9 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 551 rue Desmarchais en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio table tournante Juliette, 1 tv couleur 26", etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511, Montréal, 30 août 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-023441-806. SCOTIA FACTORS LTD., demanderesse -vs- BOUTIQUE PARESSE INC., défenderesse. Le 9 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse à la place Bonaventure en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots de sous-vêtements pour dames etc. Conditions

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Xanadu" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Slexis Nihon (935-4246) — "Smokey and the bandit II" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Octagon" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The feindish plot of Dr. Fu Manchu" sam. à lun.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 10.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Dutch treat" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "These pleasures condemned" 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.
BERRI, 1280 St-Denis (286-2115) — fermé.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Vixens les superbes renardes" 12 h 20, 15 h 58, 19 h 36. "Bouche gourmande" 14 h 15, 17 h 53, 21 h 31.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "My bodyguard" sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, "The blue lagoon" sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Tim" 12 h 35, 16 h 05, 19 h 50. "Safari express" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 35.
BROSSARD II, "La rose" 13 h 10, 15 h 45, 18 h 20, 21 h 00.
BROSSARD III, "Empire contre-attaque" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (525 1685) — "Empire contre-attaque" 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h,10, 21 h 30.
CHAMPLAIN II, "Tim" 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Légitime violence" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Les chiens sont lâches" 14 h 20, 17 h 45, 21 h 20.
CHÂTEAU II, "L'Ile des filles perdues" 13 h 00, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 45. "Corps brûlants" 14 h 30, 17 h 25, 20 h 20.
CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent (272-7233) — "Pobre Pedro Honrada" jusqu'au 2 sept. "La nina de la Mochila azul" du 3 au 10 sept. Lun. à sam.: 18 h 30, 21 h 45. Dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "El hijo prodigo" jusqu'au 2 sept. "Acopaname" du 3 au 10 sept. Lun. à sam.: 20 h 10. Dim.: 16 h 10, 19 h 40.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Les loups de haute mer" 13 h 00, 16 h 10, 20 h 00. "Graffiti américains, la suite" 14 h 50, 18 h 00, 21 h 40.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, "Les guerriers de la nuit" 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55. "Faut trouver le joint" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Les bons débarras" sem. et sam.: 19 h 20. Dim.: 15 h 00, 19 h 20. "Cordélia" sem.: 21 h 30, sam. 17 h 10, 21 h 30, dim.: 12 h 50, 17 h 10, 21 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "The hunter" sam. à lun.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les petites starlettes" sem. et sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. "L'assistant fait des ravages" sem. et sam.: 19 h 40. Dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. "Un harem très spécial" sem. et sam.: 21 h 00. Dim.: 14 h 05, 17 h 35, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "L'associé" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Sauve qui peut (La vie)" 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Saute-moi dessus" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50. "Les voyeuses" 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Au nom du pape-roi" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche jusqu'à jeu. Ven.: "Viridiana" (de Luis Bunuel, Mexique-Espagne 1961) 19 h 00. "The virgin spring" (de Ingmar Bergman, Suède 1959) 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Smokey and the bandit II" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Octagon" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CRÊMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "La rose" sam., dim.: 13 h 20, 15 h 50, 18 h 20, 21 h 00. Sem.: 18 h 20, 21 h 00.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Kramer contre Kramer" sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Express de minuit" sam., dim.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "Airplane flying high" sam. à lun.: 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 15.
DORVAL II, "Oh! Heavently dog" sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.
DORVAL III, "How to beat the high cost of living" Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Mar à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "My bodyguard" Sam Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II, "The blue lagoon" sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10,10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Et la tendresse... bordel?" Sam. à lun.: 12 h 35, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30. Mar. à jeu. 19 h 40, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Le tambour" Sam. à lun.: 13 h 15, 15 h 50, 18 h 25, 21 h 00. Mar. à jeu.: 18 h 25, 21 h 00.
FAIRVIEW I, 7555 Autoroute Trans-Canadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Caddysback" Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
FAIRVIEW II, "The feindish plot of Dr. Fu Manchu" Sam. à Lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à Jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Légitime violence" Sam. à lun.: 12 h 40, 16 h 20, 19 h 55, Mar. à jeu.: 19 h 55. "Les chiens sont lâches" Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35, mar. à jeu.: 18 h 00.
GREENFIELD II, "Airplane flying high" Sam. à lun.: 13 h 15, 14 h 50, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 40, 21 h 20, mar. à jeu.: 18 h 05, 19 h 40, 21 h 20.
GREENFIELD III, "Les amusants jeux érotiques de nos voisins" Sam. à lun.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10. Mar. à jeu.: 18 h 30. "Clarisse" sam. à lun.: 14 h 35, 17 h 15, 19 h 55, mar. à jeu.: 19 h 55.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Naked afternoon" 12 h 25, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 25. "He & She" 14 h 00, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 4u.
JEAN-TALON, 4255 est Jean-Talon (725-7000) — "Tim" sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, sem.: 19 h 30, 21 h 30.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The happy Hooker goes to Hollywood" Sam. à lun.: 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 15.
KENT II, "Being there" Sam. à lun.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Mar. à jeu.: 18 h 30, 20 h 55.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) "La cage aux folles" Dim. lun.: 13 h 00, 14 h 35, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Sam.: 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 15.
LA CITÉ II, "Oh! Heavently dog" Dim. lun.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sam.: 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 05, 21 h 05.
LA CITÉ III, "The shining" Dim. lun.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Sam.: 18 h 15, 20 h 45. Mar. à jeu.: 18 h 15, 20 h 45.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Cactus Jack" Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 30. "Le cavalier électrique" Sem.: 21 h 20. Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 20, 21 h 20.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Légitime violence" Sam. à lun.: 12 h 40, 16 h 20, 19 h 55. Mar. à jeu.: 19 h 55. "Les chiens sont lâches" Sam. à lun.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. Mar. à jeu.: 18 h 00.
LAVAL II, "Corps brûlants" Sam. à lun.: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 40. Mar. à jeu.: 19 h 40. Mar. à jeu.: 19 h 40. "L'Ile des filles perdues" Sam. à lun.: 15 h 00, 18 h 05, 21 h 10. Mar. à jeu.: 18 h 05.
LAVAL III, "Cabines de bain à Bangkok" Sam. à lun.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Mar. à jeu.: 20 h 00. "Collégiennes en folie" Sam. à lun.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. Mar. à jeu.: 18 h 20.
LAVAL IV, "Et la tendresse... bordel?" Sam. à lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15. Mar. à jeu. 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL V, "Caddyshack" Sam. à Lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Empire contre-attaque" 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.
LAVAL-ODÉON II, "Tim" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — En haut: "Blitis" (de David Hamilton) Lun., mar., mer., jeu.: 18 h 00, "F.I.S.T." (de Norman Jewison) ven.: 18 h 30. En bas: "Car Wash" du 31 août au 4 sept. Dès 20 h 30. Entrée libre.
LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Dressed to kill" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi, dernier spectacle: 23 h 15.
LOEW'S II, "The hunter" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi, dernier spectacle 23 h 30.
LOEW'S III, "Airplane flying high" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi, dernier spectacle 23 h 00.
LOEW'S IV, "Caddyshack" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi, dernier spectacle: 23 h 05.
LOEW'S V, "Brubaker" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.
MAJESTIC, 3170 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Clair de femme" 19 h 30, "Mourir à tue-tête" Sem.: 21 h 30, sam. dim. lun.: 17 h 45, 21 h 30. Matinées sam. à lun.: "Le continent des hommes-poissons" 13 h 30, "Inspecteur Bulldozer" 15 h 20.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "L'empire contre-attaque" Sam. à lun.: 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 45.
MASCOUCHE II, "L'homme en colère" Sam. à lun.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50, mar. à jeu.: 19 h 30, "L'impitoyable" sam. à lun.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30, mar. à jeu.: 21 h 15.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Avec les compliments de Charlie" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 20 h 00. "La loi de la haine" sam. Dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40, Sem.: 18 h 20, 21 h 45.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Incoming freshmen" Sam. à Lun.: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 45. Mar. à jeu.: 19 h 45. "Gas pump girls" Sam. à lun.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 15. Mar à jeu.: 18 h 10.
MONTENACH I, 52 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Les Borsalini" 19 h 00 (sauf lun.) Matinée Sam. dim. lun.: 13 h 15. "L'empire contre-attaque" 20 h 45 (sauf lun.) Matinée sam. dim. lun. 15 h 00. Lun.: "Johnny s'en va-t-en guerre" 20 h 00.
MONTENACH II, "Horrible carnage" 19 h 20. Matinée sam. dim. lun.: 13 h 20. "Amityville, la maison du diable" 21 h 00. Matinée sam. dim. lun.: 15 h 00.
OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — Sam.: "Le ciel peut attendre" (de Warren Beatty et Buck Henry, USA, 1978) 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: "Mort sur le Nil" (de John Guillermin, GB, 1978) 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Lun.: "Mesdames et messieurs, bonsoir" (de L. Comencini, N. Loy, L. Magni, M. Monicelli et E. Scola, Italie, 1976) 19 h 15, 21 h 30.
OUIMÉTOSCOPE II, "La cuisine rouge" de Paule Baillargeon et Frédérique Collin. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Sam.: "Le cirque" 19 h 00; "Les moissons du ciel" 21 h 00; "Mad Max" (v.o. anglaise) 23 h 00. Dim.: "Hair" (V. française) 19 h 00. "Le ciel peut attendre" 21 h 30. Lun.: "La femme flic" 19 h 00, "Le mariage de Maria Braun" 21 h 30.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Graffiti américains" Sam. à lun.: 12 h 30, 16 h 15 19 h 50. Mar. à jeu.: 19 h 30. "Les loups de haute mer" sam. à lun.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Mar. à jeu.: 21 h 30.
PARADIS II, "Les guerriers de la nuit" Sam. à lun.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 30. "Faut trouver le joint". Sam. à lun.: 15 h 10, 18 h 10, 21 h 40. Mar. à jeu.: 21 h 10.
PARADIS III, "Orange mécanique" Sam. à lun.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Mar. à jeu.: 21 h 00. "La balade sauvage" Sam. à lun.: 15 h 25, 19 h 40, Mar. à jeu.: 19 h 20.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Un chant d'amour" (de Jean Genet, France, 1950) "Lot in Sodom" (de James Watson et Melville Weber, É.U., 1933); "Vie et mort de 9413, figurant d'Hollywood" (de Robert Florey et Stavko Vorkapich, É.U., 1928) Sam.: 20 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 00. Films de Georges Méliès, Auguste et Louis Lumière, René Clair et Francis Picabia, Fernand Léger et Dudley Murphy, du 1er au 6 sept., 20 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — Festival des films du monde (dans les 4 salles) — Sam.: "La petite sirène" 9 h 30; "Café express" 11 h 30; "No more easy going" 14 h 30; "The stunt man" 16 h 50; "La petite sirène" 19 h 20; "Café express" 21 h 30. Dim.: "El nido" 9 h 30; "La banquière" 11 h 30; "La petite sirène" 14 h 00; "Café express" 16 h 00; "Fablan" 18 h 00, "El nido" 20 h 20; "La banquière" 22 h 20. Lun.: "The peasant Julian Macabayan" 9 h 30; "The apple" 11 h 40; "El nido" 14 h 30; "La banquière" 16 h 30; "The peasant Julian Macabayan" 21 h 00.
PARISIEN II, Sam.: "Les héritières" 13 h 40; "Dear boys" 15 h 40; "Le tournant" 17 h 30; "Neurosis sobre Ruedas", "Manuel" 19 h 30; "The peasant Julian Macabayan" 21 h 40. Dim.: "Le tournant" 13 h 00; "Neurosis sobre Ruedas", "Manuel" 15 h 00; "Amor Ciego" 17 h 00; "Fabian" 21 h 10. Lun.: "Amor Ciego" 13 h 00; "Le sang d'Hussain" 15 h 00; "Fabian" 17 h 00; "Le téléphone public" 19 h 20; "Constans" 21 h 20.
PARISIEN III, Sam.: "La maison bleue" 15 h 30; "Palestine... les racines", "La vie commence en janvier" 17 h 20; "The two christmases", "Reflections: George Meany" 19 h 40; "Dragoncastle", "Under lock and key" 21 h 20. Dim.: "The two christmases", "Reflections: George Meany" 14 h 10; "Dragoncastle", "Under lock and key" 15 h 50; "Les enfants de Ben Barka" 17 h 50; "I, Thames River", "The man who hid Anne Frank" 19 h 50; "Hotwire" 21 h 40. Lun.: "Hotwire" 15 h 20; "I, Thames River", "The man who hid Anne Frank" 17 h 20; "Les enfants de Ben Barka" 19 h 10; "Dear boys" 21 h 10.
PARISIEN IV, Sam.: "Masoch" 9 h 30; "The song of Leonard Cohen" 11 h 30; Courts métrages de la compétition, 15 h 00; "Lulu" 17 h 00; "Masoch" 19 h 00; "The song of Leonard Cohen" 21 h 00. Dim.: "Le chef d'orchestre" 10 h 00; "Le Noël de Madame Beauchamp" 12 h 00; "The song of Leonard Cohen" 14 h 30; "San Salvador de Paul", "Manoa" 16 h 30; "Le Noël de Madame Beauchamp" 19 h 00; "Le chef d'orchestre" 21 h 00. Lun.: "Je suis né à Venise" 13 h 00; "Le chef d'orchestre" 15 h 00; "Le Noël de Madame Beauchamp" 17 h 00; "San Salvador de Paul", "Manoa" 19 h 00; "Masoch" 21 h 30.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes 'back' Sam. à lun.: 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The great Santini" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II, "La cage aux folles" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 40.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Female chauvinists" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "This baby is yours" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
RIVOLI, 6906 St-Denis (277-3125) — "Au-delà du bien et du mal" 13 h 15, 17 h 05, 21 h 00, "Keoma" 15 h 20, 19 h 15.
RIVOLI II, "Fifi Brind'Acier autour du monde" 13 h 30, 16 h 35, 19 h 45. "Goldorak" 15 h 00, 18 h 05, 21 h 15.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Relâche.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Les démons du midi" 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25, "La grande virée" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 40.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Désespoir" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "How to beat the high cost of living" Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Airplane flying high" Sam. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le putsch des mercenaires" Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 21 h 55. "Tim" Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 19 h 55.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Légitime violence" Sam. à lun.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Mar. à jeu.: 20 h 00. "Les chiens sont lâches" Sam. à lun.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Mar. à jeu.: 18 h 00.
VERSAILLES II, "Amityville, la maison du diable" Sam. à lun.: 12 h 55, 16 h 40, 20 h 45. Mar. à jeu.: 20 h 45. "Aventures en Californie" Sam. à lun.: 15 h 00, 19 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00.
VERSAILLES III, "L'Ile des filles perdues" Sam. à lun.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Mar. à jeu.: 18 h 30. "Suprêmes jouissances" Sam. à lun.: 14 h 05, 17 h 05, 20 h 05, Mar. à jeu.: 20 h 05.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Graffiti américain, la sulte" Sam. lun.: 19 h 00, Dim.: 15 h 15, 19 h 05. "Les loups de haute-mer" Sam.: 21 h 10. Dim.: 13 h 30, 17 h 15, 21 h 05. Lun. au jeu.: 21 h 00.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Avec les compliments de Charlie" Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 50. "La loi de la haine" Sam. dim.: 16 h 00, 19 h 40, Sem.: 20 h 00.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Oh! Heavently dog" 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 20.
YORK, 1487 ouest Ste-Catherine (937-8978) — "Fame" 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Avec les compliments de Charlie", "La loi de la haine".
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Les trois diables"; "Les déchaînés de la route".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Tim"; "Le putsch des mercenaires".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "Avec les compliments de Charlie"; "La loi de la haine".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "My bodyguard"; "Avalanche express".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "The feindish plot of Dr. Fu Manchu"; "Die laughing".
CINÉ-PARC DOLLARD II, "The hunter"; "Rough cut".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5551) — "My bodyguard"; "Avalanche express".
CINÉ-PARC LAVAL II, "Smokey and the bandit II"; "Folkes".
CINÉ-PARC LAVAL III, "Les trois diables"; "Les déchaînés de la route".
CINÉ-PARC LAVAL IV, "Avec les compliments de Charlie"; "La loi de la haine".
CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne sortie 98 (523-9751) — "Empire contre-attaque"; "Cocktail explosif".
CINÉ-PARC ODÉON II, "Tim"; "Le putsch des mercenaires".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1)(436-4773) — "Tim"; "Safari express".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Bermudes triangle de l'enfer"; "Grizzly, monstre de la forêt".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Bermudes triangle de l'enfer"; "L'invincible surhomme".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Bermudes triangle de l'enfer"; "L'invincible surhomme".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Empire contre-attaque"; "Cocktail explosif".

sur scène

BAR EMERY, (Chez Dumas) 331 rue Emery (849-9007) — Miles Morrisson bues jazz. Sam. Dim. dès 21 h 30 (entrée libre)
CAFÉ DE LA PLACE, Place des arts — "Les diablogues" de Roland Dubillard, avec Normand Lévesque et Jean Marchand. Mise en scène: Pierre-Alain Jolivet. Lun. au Jeu.: 20 h 30. Ven. et Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Du 3 sept. au 18 octobre.
CAFÉ MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire" textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Sam. Dim. Lun.: 21 h 00.
CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "François Villon, poète" d'André Brassard, avec Denis Bouchard, Jasmine Dubé, Nathalie Gascon, Christian St-Denis et Gilbert Turp, du Jeu. au Sam.: 23 h 00, Dim.: 18 h 00, lun et mar: 21 h 00 jusqu'au 21 septembre "Histoires de fantômes" de Francine Tougas. Mise en scène Muriel Dutil, du Mer. au Dim.: 20 h 30. Du 3 au 28 septembre.
CAFÉ NELLIGAN, 5500 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil" texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, René-Daniel Dubois, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00 jusqu'au 27 septembre.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Pourquoi papa s'endort au théâtre" comédie de et avec Francine Chrétien, Joël da Silva, Raymond Henry, Jacqueline Hainault, Serge Bureau, Sylvie Provost. Du jeu. au lun.: 20 h 30, jusqu'au 1er septembre. Claude Picard, auteur-compositeur-interprète. Spectacle de chansons, poèmes et monologues. Du 4 au 8 sept. et du 11 au 15 sept.: 22 h 00. Entrée libre.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) "On the Job" de David Fennario, avec Griffith Brewer, Marc Gélinas, John Bourgeois, Bembo Davies, Robert King, Michael Kramer, Stephen Mendel et Ralph Pettofrezzo, du Mar. au Dim.: 20 h 30. Matinées: Sam.: 14 h 30. Du 2 sept au 5 oct.
CENTRE D'ESSAI CENVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Le groupe de danse-théâtre de Paul-André Fortier présente "Violence, décadence et indécence" avec Christine Bruyère et Paul-André Fortier, du mar. au dim.: 21 h 00. Du 2 au 14 sept.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) "The Vaudevillians" de Peter Colley, Helnar Piller, David Warrack, avec Peter Mews, Jane Casson et Dean Regan. Lun. au Jeu.: 20 h 30. Sam.: 16 h 00, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Relâche: Ven. jusqu'au 14 septembre.
EXPO-THÉÂTRE, Cité du Havre (288-3651) — "A chorus line" spectacle musical de Broadway. Sem.: 20 h 30. Sam. dim.: 18 h 30, 22 h 00. Relâche: Lundi jusqu'au 13 sept.
GALERIE CAFÉ (Chez Dumas en haut) 286 Ste-Catherine est (845-5723) — Afrann, musique afro-américaine, 8 musiciens. Sam., Dim. Dès 20 h 30. (Entrée libre)
GALERIE MEDIA, 970 est, rue Rachel (565-9351) — "Le bébelle aux gars dormants" création collective pour adultes. Sam. Dim.: 20 h 30. "Me prends-tu pour un héros?" création collective pour enfants. Sam. Dim.: 14 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) "Avec les mots des autres" spectacle-solo interprété par Richard Lalancette. Du mar. au ven. 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Relâche dim. lun. jusqu'au 13 septembre.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, Place Jacques-Cartier (878-9397) — "Highstreet" groupe québécois, jusqu'à dim. "Bill", avec J. F. William, Serge Laporte, Estelle Ethier, Pierre Hébert et Jacques Laurin, du 2 au 7 sept. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15.
NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL, Studio de l'École Nationale de théâtre, 360 est, rue Laurier (282-1614) "Où est Unica Zurn?" Pièce écrite et mise en scène par Anne-Marie Provencher, avec Lise Bédard, Olga Claing, Louise Laprade, Alice Ronfard et Christian Saint-Denis. 21 h 00, jusqu'au 14 septembre. relâche: lundi et mardi.
PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, Autoroute des Laurentides, sortie 83 (861-2244) Jean-Guy Moreau, jusqu'à dim.: 21 h 00, sam.: 20 h 00 et 23 h 00.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Blues, avec Big Mosse Walker et Stephen Barry, jusqu'à dim. 20 h 00.
PLANÉTARIUM, 100 ouest, St-Jacques (872-4210) — "Revoyons Jupiter". Sam. Dim.
LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Une amie d'enfance" de Louis Roy et Louis Saia, avec Pauline Martin, Jean-Pierre Cartier, Josée La Bossière et Jean-Guy Viau. Pièce présentée alternativement en français et en anglais, jusqu'au 20 septembre.
PARRAIN ET MARRAINE, 479 St-Alexis (849-7058) — "Fun...o bar!" fantaisie burlesque. Jeu., ven., sam., 20 h 30. Réservations.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Manhattan Transfer, variétés. Mer.: 20 h 30. René Simard... un homme avec la participation de Nathalie Simard. jeu., ven.: 20 h 30.
TERRE DES HOMMES, Place des Nations: "Je vous entends chanter" avec Gilles Vigneault, Nicole Croisille, Pauline Julien, Claude Léveillée, Monique Leyrac, Michel Rivard et Fabienne Thibeault. Ven.: 20 h 30. Entrée libre.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 Ouest, Ste-Catherine (842-2112) Festival des films du monde. Remise des prix. Lun.: 20 h 00, Nicolas Peyrac, chanteur populaire, mer., jeu.,: 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 Ouest, Ste-Catherine (861-0563) "Les retrouvailles de Clémence", du mar. au dim.: 20 h 00, du 4 au 21 sept.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, Avenue des Pins